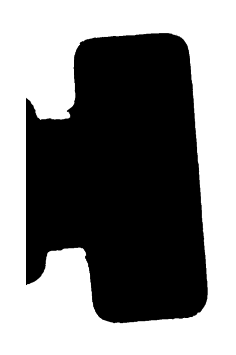
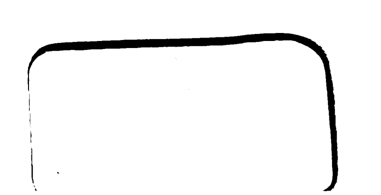
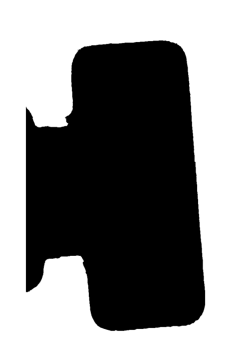



TAYLOR INSTITUTION
DOMINUS ILLUMINATIO MEA

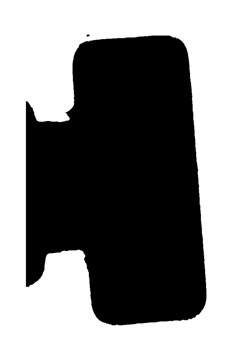



TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU
MINA TIO MEA

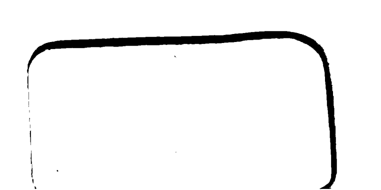





TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLU MINA TIO MEA




TAYLOR INSTITUTION
DOMI NUS ILLUMINA TIO MEA



DODONE

ET

SES RUINES

PARIS

TYPOGRAPHIE GEORGES CHAMEROT

19, RUE DES SAINTS-PÈRES, 19

DODONE

ET

SES RUINES

PAR

CONSTANTIN CARAPANOS

TEXTE

PARIS

LIBRAIRIE HACHETTE ET CIE

79, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 79

1878

Plusieurs historiens modernes considèrent les événements de l'époque héroïque de la Grèce comme un tissu de mythes et de fictions. D'autres écrivains, non moins distingués, acceptent comme des faits historiques les récits relatifs à ces événements avec presque tous leurs détails. La vérité, je crois, se trouve entre ces deux opinions extrêmes. Il y a de nombreuses fictions dans les récits des mythographes et des poëtes qui nous ont conservé quelques-unes des traditions de cette époque, mais il s'y trouve aussi beaucoup de choses vraies et de faits réels.

Parmi les vérités historiques, on peut classer d'une manière certaine l'influence exceptionnelle et presque unique que l'oracle de Dodone a exercée sur les divers peuples qui habitaient alors les contrées helléniques, influence qui a conservé la communauté des sentiments et l'unité nationale de ces peuples, dont les habitudes étaient contraires à l'idée d'une union politique.

Ce n'est pas seulement pendant l'époque héroïque que l'oracle de Dodone a exercé un grand ascendant sur les populations de la Grèce; son influence a été également considérable pendant l'époque historique, de sorte que son existence et les questions qui s'y rattachent sont intimement liées avec la naissance et la vie tout entière de la nation hellénique.

Désirant provoquer et faciliter l'étude de ces questions, j'ai tâché de réunir dans le présent ouvrage, non-seulement tout ce que j'ai découvert dans mes fouilles sur l'emplacement des ruines de Dodone, mais aussi tout ce que les auteurs anciens nous ont conservé sur son oracle et sur ses temples. Je ne prétends pas offrir au public un traité complet sur Dodone; ma pensée a été d'en donner une simple étude, et une série de documents et de faits coordonnés qui pourront servir aux progrès de la science archéologique et à la connaissance de l'histoire, et engager les hommes compétents à faire de nouvelles recherches en se livrant à un examen plus approfondi des questions que je signale très-brièvement.

Des savants qui occupent une position éminente dans le monde scientifique, et dont l'opinion fait autorité, ont déjà bien voulu s'intéresser à ces questions. Je suis très-heureux de pouvoir exprimer ici mes sincères remercîments aux membres distingués de l'Institut de France, MM. le baron J. de Witte, E. Egger et L. Heuzey, pour le concours précieux qu'ils ont bien voulu me

prêter en décrivant et en commentant une partie des objets trouvés à Dodone, dans les notes annexées au présent ouvrage.

Je dois aussi les mêmes remercîments à M. P. Foucart, l'éminent professeur d'Épigraphie Hellénique au Collége de France, qui a bien voulu m'accorder sa précieuse coopération pour le déchiffrement et le commentaire des inscriptions de l'oracle.

DODONE ET SES RUINES

LES FOUILLES

Le temple de Dodone, malgré sa célébrité, était jusqu'ici presque inconnu. Les auteurs grecs et latins ne nous fournissent que des renseignements très-incomplets, et qui ne suffisent ni pour nous donner une idée de ce qu'il était, ni pour nous indiquer le lieu exact de sa situation. Des monuments épigraphiques ou figurés, ayant rapport à ce temple, et qui auraient servi à suppléer au silence des auteurs anciens ou à compléter leurs renseignements, nous manquaient également.

Tous les voyageurs qui ont cherché Dodone à différentes époques, n'ont rien pu découvrir qui prouvât positivement son emplacement. Ils la plaçaient un peu dans la plupart des ruines helléniques d'une certaine importance qui se trouvent en Épire. Appuyés sur de simples conjectures, ils n'ont émis que des opinions négatives, si je puis m'exprimer ainsi: ils préféraient tel endroit par la raison qu'ils n'en pouvaient pas trouver un autre s'adaptant

d'une façon plus satisfaisante aux renseignements incomplets qui nous sont parvenus sur cette célèbre localité. Il y en a même qui ont eu recours à des interprétations tout à fait arbitraires des anciens textes afin de les adapter à leur opinion [1].

Pendant les voyages que j'ai eu l'occasion de faire ces dernières années en Épire, j'étais constamment préoccupé de l'idée du temple de Dodone. J'avais un grand désir de découvrir ce temple qui, le premier célèbre dans le monde hellénique, continuait à se dérober aux recherches des voyageurs et des archéologues. Je cherchais quelque preuve de son emplacement dans toutes les localités offrant des ruines que j'avais l'occasion de visiter. J'en avais déjà fouillé plusieurs lorsque, dans l'été de 1875, étant à Jannina, j'appris que les villageois du district de Tcharacovista découvraient très-souvent d'anciennes monnaies dans les ruines que la plupart des voyageurs croyaient être celles de Passaron, capitale de la Molossie. Ces renseignements et l'étendue de ces ruines, dont j'avais déjà plusieurs fois entendu parler, me donnèrent l'idée que des fouilles y mettraient probablement à jour d'anciens monuments qui pourraient contribuer à éclaircir quelques-uns des points obscurs de la topographie de l'Épire.

Poussé par cette idée et par le désir de trouver Dodone, j'envoyai des ouvriers à Tcharacovista et j'y fis faire des fouilles en plusieurs endroits [2].

A mon arrivée sur les lieux, le théâtre et l'enceinte fortifiée étaient en apparence les ruines les plus importantes. Au sud-est

[1] Les ruines, qui étaient considérées jusqu'à présent par la plupart des voyageurs comme appartenant à Dodone, étaient celles de Castritza, situées à quatre kilomètres environ au sud-est de Jannina.

[2] J'ai fait diriger ces premières fouilles d'essai par M. Mincyko, ingénieur du Vilayet de Jannina, qu'Akif-Pacha, gouverneur général d'Épire et de Thessalie, avait bien voulu mettre à ma disposition pour mes recherches archéologiques, et dont je me plais à reconnaître l'aide qu'il m'a prêtée pour l'exécution de ces premiers travaux.

et au pied de la colline qui portait cette enceinte, on voyait aussi plusieurs restes de murailles au niveau du sol, et quelques tambours de colonnes, que l'on attribuait généralement au temple de Jupiter Martialis [1].

Plus bas et toujours au sud-est, il y avait également quelques pans de muraille isolés, qui s'élevaient à une hauteur de trois mètres environ au-dessus du sol. Ces murailles étaient attribuées à l'*agora* que les villageois appelaient le *bazar*.

L'aspect de ces restes d'anciens édifices placés à côté d'un si grand théâtre me fit beaucoup d'impression; mais ce qui me frappa le plus, ce fut la situation de la vallée dans laquelle se trouvaient ces ruines. Elle me parut placée entre la Thesprotie et la Molossie; la Thesprotie à l'ouest, du côté de Paramythia, et la Molossie à l'est et au sud-est, du côté de Jannina et des montagnes des Cinq-Puits.

Dans cette supposition, je pensai que les ruines que j'avais devant moi ne devaient pas appartenir à la capitale de la Molossie. Il me parut difficile d'admettre que les Molosses eussent placé le siége de leur gouvernement dans une vallée presque ouverte du côté de la Thesprotie, et séparée de leur propre pays par des montagnes et des ravins. Tel serait pourtant le cas de la vallée de Tcharacovista d'où l'on peut aller à Paramythia par des chemins relativement faciles, tandis qu'il faudrait passer par des endroits difficiles pour aller à Jannina et surtout aux Cinq-Puits.

Cette réflexion et les quelques débris d'objets en bronze que mes fouilles d'essai avaient mis au jour me firent penser que ces ruines devaient plutôt appartenir à Dodone. Pour m'en assurer, il fallait entreprendre des fouilles en règle, et ceci ne pouvait se faire qu'en

[1] Plut., *in vita Pyrrhi*, V.
Εἰώθεισαν οἱ βασιλεῖς ἐν Πασσαρῶνι, χωρίῳ τῆς Μολοττίδος, Ἀρείῳ Διὶ θύσαντες ὁρκωμοτεῖν τοῖς Ἠπειρώταις καὶ ὁρκίζειν, αὐτοὶ μὲν ἄρξειν κατὰ τοὺς νόμους, ἐκείνους δὲ τὴν βασιλείαν διαφυλάξειν κατὰ τοὺς νόμους.

vertu d'une autorisation régulière du gouvernement impérial ottoman. Je suspendis donc mes travaux d'essai, et, de retour à Constantinople, je demandai et obtins cette autorisation.

Mais, pendant que j'étais occupé à Constantinople par les formalités qu'exigeait l'obtention de cette autorisation, d'autres personnes fouillaient à mon insu l'emplacement du temple[1] et découvraient plusieurs ex-voto en bronze et autres métaux sans se douter que ces objets provenaient du temple de Dodone.

Je n'ai pas eu de difficulté pour acquérir la partie de ces objets qui se trouvait chez les personnes qui avaient fait ces fouilles pendant l'hiver. Ces messieurs me les ont volontiers cédés moyennant payement de leurs dépenses. Mais j'ai eu beaucoup de peine à recueillir les pièces, qui se trouvaient dispersées entre les mains de plusieurs habitants de Jannina et de quelques villageois de Tcharacovista. Pour y arriver, il m'a fallu beaucoup de démarches et de sacrifices. J'espère pourtant avoir réussi à réunir dans ma collection la presque-totalité de ces restes des offrandes dodonéennes, que la terre nous a conservées en les cachant dans son sein.

Ces ex-voto et le résultat des fouilles, que j'ai continuées en vertu de l'autorisation du gouvernement impérial ottoman, ont prouvé la justesse de mes suppositions. Les ruines que j'ai découvertes et les nombreuses offrandes qui s'y trouvaient disséminées ne pouvaient appartenir qu'au temple le plus important de l'Épire. Mais, en dehors de ces preuves qui pourraient laisser encore subsister quelque incertitude sur la véritable situation de Dodone, j'y

[1] Mon régisseur, M. S. Lecatza, que j'avais envoyé de Constantinople avant mon retour en Épire, et qui, pendant mon absence, exécuta avec beaucoup de zèle et d'intelligence mes instructions relatives à la direction des fouilles, n'a trouvé intactes, sur l'emplacement du temple, que quelques parcelles de terrain qu'il a fouillées avant de commencer les travaux sur la scène du théâtre et les champs appelés l'agora.

ai trouvé également de nombreuses inscriptions ayant rapport à Jupiter Naïos et à Dioné, les deux grandes divinités dodonéennes, et à leur oracle. Ces inscriptions me paraissent ne plus devoir laisser aucun doute sur l'emplacement du sanctuaire et de l'oracle de Dodone.

Je crois inutile de m'étendre sur les détails de mes fouilles. Il suffira de dire que je les ai fait continuer pendant plus de dix mois sur une grande échelle et que l'espace que j'ai creusé, à une profondeur de 2m,50 en moyenne, dépasse 20,000 mètres carrés. Je n'ai interrompu mes travaux que lorsque, après plusieurs essais, j'ai eu presque la conviction qu'il serait inutile de les continuer davantage.

Voilà en peu de mots tout l'historique de mes fouilles, et je passe à la description et à l'examen du pays et des monuments et objets que j'ai découverts et qui, je pense, contribueront non-seulement à la solution définitive de la question de l'emplacement de Dodone, mais encore à l'éclaircissement de différents points relatifs à la religion et à l'art hellénique ainsi qu'à la géographie et à l'histoire de l'Épire.

Pour simplifier mon travail, je l'ai divisé en deux parties. Dans la première, je donnerai la description du pays et des ruines telles qu'elles existent actuellement, ainsi qu'un catalogue des objets en bronze et autres matières qui ont été trouvés dans ces ruines; dans la seconde, j'essayerai de donner succinctement une étude historique sur tout ce qui concerne les temples et l'oracle de Dodone et sur l'influence qu'elle a exercée dans le monde hellénique, en me basant sur les auteurs anciens et sur les résultats de mes fouilles.

PREMIÈRE PARTIE

ÉTAT ACTUEL DU PAYS ET DES RUINES DE DODONE

I

VALLÉE DE DODONE[1]

La vallée de Dodone, aujourd'hui vallée de Tcharacovista, est située à 18 kilomètres environ au sud-ouest de Jannina et presque au milieu de l'Épire. Elle a une longueur du nord-ouest au sud-est de 12 kilomètres à peu près et une largeur qui varie entre 300 et 1800 mètres. Elle peut être divisée en deux parties : celle du nord-ouest, dont la surface présente plusieurs inégalités de terrain, et celle du sud-est, dont le sol est beaucoup plus uni.

La première, qu'on peut appeler la partie haute, est longue d'environ 7 kilomètres et n'a qu'une largeur de 400 mètres à peine. A son extrémité nord-ouest, elle se lie avec la vallée de Courenda, qui se prolonge au nord vers le fleuve Thyamis, et qui, en contournant la montagne d'Olytzika, va se réunir avec les vallées de Souli et de Paramythia.

La seconde partie, qu'on peut nommer la vallée basse, et qui

[1] Voir planche I.

nous occupera plus particulièrement, a une longueur de cinq kilomètres à peu près. Sa largeur est de sept cents mètres en moyenne. Elle aboutit, au sud-est, au passage étroit et pittoresque de Copanous que l'on doit franchir pour aller au plateau des Cinq-Puits.

Toute cette vallée est entourée à l'est-nord-est d'une chaîne de collines, qui portent plusieurs noms dont les plus connus sont ceux de Manoliassa et de Cosmira. Cette chaîne la sépare de la vallée de Jannina. A l'ouest-sud-ouest, elle est dominée par la montague d'Olytzika qui la sépare du pays des Souliotes.

Les collines de Cosmira sont une continuation de la chaîne de montagnes appelée Xerovouni, qui borde la rive droite de l'Arachtos. Ce sont des collines arides très-souvent entrecoupées par des vallées profondes qui, à de rares intervalles, présentent de mauvais petits champs labourables. Quelques bouquets de chênes verts couvrent parfois les sommets de ces collines, et servent d'abri aux troupeaux de moutons et de chèvres, qui sont la principale ressource des habitants de ces contrées.

Le mont Olytzika, le Tomaros[1] des anciens, est, après le Pinde, la montagne la plus élevée de la basse Épire. Haute d'environ 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, elle domine toutes les autres montagnes qui l'entourent. Son sommet, d'un aspect majestueux et pittoresque, n'est qu'un roc nu et sillonné par le lit de nombreux torrents. Une ceinture de forêts de sapins, large de cent mètres à peine, sépare le sommet du Tomaros de sa masse inférieure qui ne commence à être accessible qu'à quelques centaines de mètres au-dessous de cette forêt.

Cinq villages, entourés de bosquets de chênes verts, de poiriers sauvages et de noyers, sont situés au pied du Tomaros,

[1] Voir planche II.

du sud-est au nord-ouest. Ils se nomment Milingous, Alpochori, Tcharacovista, Dramechous et Plessa. Ces villages, habités environ par deux cent cinquante familles grecques, se partagent toute la vallée de Tcharacovista. Immédiatement après les villages commencent les terrains cultivables qui, d'une nature inégale et pierreuse d'abord, s'étendent, après une centaine de mètres, par une série d'ondulations dans la première partie de la vallée, et tout à fait en plaine dans sa partie sud-est, jusqu'au pied des collines de Cosmira et de Manoliassa.

Les terres de cette dernière partie sont submergées presque en entier pendant l'hiver par les eaux des sources qui surgissent au pied du Tomaros. Une grande partie de ces sources ne tarissent pas, même pendant l'été, et, d'après le témoignage des villageois, la moitié de la plaine ne formait, il y a une trentaine d'années, qu'un marais permanent. Ce n'est que depuis quelques années qu'ils sont parvenus à en dessécher la plus grande partie en nettoyant, pour donner une issue aux eaux, un gouffre (χωνεύτρα) situé au pied des collines de Manoliassa et au milieu presque de la vallée basse. Il ne reste actuellement du marais qu'un ou deux hectares à peine autour des lieux dans lesquels jaillissent les sources, et tout le reste de la plaine est desséché et cultivé en été.

Le petit ruisseau formé par les eaux des sources qu'il conduit pendant toute l'année au gouffre parcourt du nord-ouest au sud-est la plus grande partie de la vallée basse. Celle-ci est en même temps traversée, presque dans le quart de sa longueur par le lit d'une rivière qui coule du sud-est au nord-ouest, et parcourt la vallée haute dans toute sa longueur. Cette rivière, à sec en été, est un torrent impétueux en hiver et forme une des sources du Thyamis dans lequel elle verse les eaux de la partie septentrionale de la vallée de Dodone et du Tomaros.

Se trouvant à une élévation de 500 mètres environ au-dessus du niveau de la mer et dominée par de hautes montagnes couvertes de neige pendant une grande partie de l'année, la vallée de Dodone a un climat beaucoup plus froid que celui que comporterait sa latitude géographique (39°, 33′ lat. N.). C'est un vrai pays à hivers rigoureux (δυσχείμερος). Jamais l'oranger ni l'olivier, qui prospèrent à quelques kilomètres au sud-est et à l'ouest (à Arta et à Paramythia), n'ont pu fleurir à Dodone.

II

RUINES DE DODONE

Un prolongement des collines de Cosmira formant une sorte de promontoire[1] s'avance presque à l'extrémité de la vallée basse et traverse la plaine sur la moitié environ de sa largeur. Ce prolongement, long de 1,200 mètres, large de 400 mètres environ et haut de 30 mètres en moyenne, sépare cette vallée en deux parties inégales: celle du sud-est, qui est la plus considérable, et celle du nord-ouest, qui borde la vallée haute et n'a que 400 à 500 mètres de longueur.

Au bout de ce promontoire, et faisant face à l'orient et au midi, sont situées les ruines de Dodone; elles se composent de trois parties distinctes: la *ville* (ou acropole), le *théâtre* et l'*enceinte sacrée*.

A. LA VILLE[2].

La ville, construite sur le sommet de la colline à une hauteur de 30 mètres environ au-dessus de la plaine, a la forme d'un

[1] Voir la planche I. — [2] Voir les planches III et IV.

carré irrégulier, à peu près celle d'un quart de cercle. L'angle en est formé par les deux côtés allant de l'est au sud-ouest et de l'est au nord, et l'arc par les deux autres qui font face au sud-ouest et au nord-ouest. Les murs helléniques qui l'entourent ont une largeur de 3^m,25 au sud-est et sud-ouest, de 4 mètres au nord-est et de 5^m,80 au nord-ouest. Leur hauteur actuelle ne dépasse pas 3 mètres.

Le côté sud-est de l'enceinte, long de 198 mètres, est un mur qui s'étend en ligne droite. La muraille nord-est, qui sépare la ville du reste du plateau, ne forme pas une ligne droite, comme la précédente, mais bien une ligne brisée présentant une série de redans s'adaptant aux inégalités du terrain. Sa longueur totale est de 168 mètres. Au point le plus haut, éloigné de 32 mètres de l'angle nord, se trouve la seule porte donnant accès à l'intérieur de la ville; son ouverture est de 4 mètres, et elle est flanquée de deux côtés de tours rectangulaires de 11 mètres sur 7.

Les deux côtés qui forment l'arc ont un développement total de 325 mètres. Leurs murs sont flanqués de sept tours réparties à intervalles à peu près égaux et ayant une saillie de 5 mètres environ sur une largeur de 8 à 10 mètres. Les trois tours placées aux extrémités et au sommet de l'arc sont plus grandes et de plan plus irrégulier que les quatre intermédiaires, qui sont plus petites et d'une forme presque trapézoïde.

La courtine des murailles, visible de l'enceinte sacrée et du théâtre, est construite en pierres quadrangulaires bien taillées, tandis que les autres murs de la ville, en appareil polygonal, paraissent avoir été construits avec moins de soins parce qu'ils faisaient face à des endroits non habités. Il ne serait pourtant pas impossible qu'ils fussent des restes d'anciennes constructions pélasgiques, qui, se trouvant moins en évidence, n'au-

raient pas été remplacées par des murs plus soigneusement construits.

Tout l'intérieur de la ville est entrecoupé au niveau du sol par des murailles helléniques qui divisent le terrain en plusieurs parcelles de formes et de dimensions différentes et paraissent marquer des limites d'habitations antiques. Les fouilles que j'y ai fait faire en divers endroits n'ont donné d'autre résultat que la découverte de nouvelles substructions et d'un grand nombre de pierres de taille détachées. Je n'y ai trouvé aucun objet travaillé en pierre ou en métal. Une petite chambre souterraine de 4^{m},50 de longueur sur 2^{m},80 de largeur et 2^{m},50 de profondeur est le seul reste de construction qui se distingue parmi les lignes uniformes des murailles. Cette chambre, qui est en partie taillée dans le roc, forme une espèce de citerne couverte par de grandes dalles appuyées sur des piliers quadrangulaires en pierre brute, et dont deux restent encore debout[1]. Des voyageurs du commencement de ce siècle disent avoir vu des chouettes sculptées en plusieurs endroits des murailles[2]. Je les ai vainement cherchées.

En sortant de la ville par l'emplacement de la porte antique, on voit sur le sommet de la colline plusieurs tombeaux ayant une longueur de 1^{m},60 environ sur 0^{m},60 de largeur, et moins d'un mètre de profondeur. Ils sont formés de grandes dalles brutes dont on aperçoit les extrémités à la surface du sol. Des tombeaux pareils se trouvent également derrière le théâtre sur le versant sud-ouest de la colline. J'en ai fait ouvrir plusieurs dans lesquels je n'ai trouvé autre chose que des ossements.

[1] Voir planche III, n° 1. — [2] Pouqueville, *Voy. dans la Grèce*, t. I, ch. XXVIII, p. 414.

B. LE THÉATRE[1].

Au sud-ouest de la ville, et séparé d'elle et de l'enceinte sacrée par un passage large de 16 mètres environ, est situé le théâtre. C'est un des plus grands et des mieux conservés parmi les anciens théâtres helléniques. Adossé à la montagne suivant l'usage habituel des Grecs, il est soutenu des deux côtés de la cavéa par un massif considérable en pierres quadrangulaires posées sans ciment et jointes avec beaucoup d'art.

La cavéa présente une forme presque régulière de demi-cercle. Sa hauteur en ligne oblique est de 45 mètres à partir du sommet jusqu'au dernier gradin qui se trouve sous terre. Mesurée verticalement, cette hauteur est de 22 mètres. Quoique l'édifice soit assez bien conservé, il est difficile de constater exactement le nombre des gradins, parce que les pierres dont les siéges étaient composés sont en grande partie déplacées et forment une masse confuse. D'après ce que j'ai pu calculer, il doit y avoir en tout quarante-neuf gradins, dont j'ai déblayé les trois derniers enfouis dans une couche de terre.

Une galerie large de 3^{m},20 couronne l'édifice; elle est entourée extérieurement d'une balustrade qui servait d'enceinte au théâtre. La cavéa est séparée horizontalement par une précinction (διάζωμα), large de 2^{m},40 environ, en deux parties inégales dont l'inférieure contient vingt-neuf gradins et a une hauteur presque double de celle qui la surmonte. On distingue aussi les escaliers larges de 0^{m},85 qui rayonnent sur toute l'étendue de la cavéa et la divisent verticalement en *cunei* (κερκίδες). Il y en a huit à l'étage inférieur et seize à l'étage supérieur.

[1] Voir les planches III et V.

Les gradins des siéges ont une hauteur de $0^m,40$ sur $0^m,85$ de profondeur à la partie inférieure, et $0^m,65$ à la partie supérieure; les marches des escaliers ont $0^m,20$ de hauteur sur $0^m,40$ de profondeur.

Le contour de l'hémicycle au sommet de la cavéa est de $155^m,50$; l'étendue circulaire à la base du dernier gradin, qui indique le sol ancien, est de $66^m,70$ et de $73^m,40$ au niveau du sol actuel. La corde de l'arc entre les deux extrémités de l'orchestre étant, à ce dernier niveau, de $35^m,30$, il s'ensuit que l'orchestre, au lieu de présenter une demi-circonférence, est formé d'un segment de cercle plus grand.

Un mur demi-circulaire, placé à une distance de $1^m,50$ du gradin inférieur, sépare la cavéa de l'orchestre. Ce mur, épais de $0^m,40$, s'enfonce à une profondeur de $2^m,07$ en contre-bas du dessus du dernier gradin.

Des deux extrémités de l'hémicycle partent les massifs dont j'ai parlé qui soutenaient la cavéa. Ces massifs forment de chaque côté de la scène comme un mur armé de contre-forts dont la saillie est de 3 mètres en moyenne. Leur développement total est de 48 mètres de chaque côté, et la hauteur de la partie conservée dépasse en quelques endroits $4^m,50$. Deux murs longs de 14 mètres et éloignés de $24^m,25$ du centre de l'orchestre se détachent des massifs pour limiter à droite et à gauche l'espace que devait occuper la scène. De l'extrémité du mur tourné vers l'est part, dans la direction de l'ouest à l'est, un nouveau mur qui se prolonge sur un développement de 45 mètres, puis se retourne à angle droit pour rejoindre, après un parcours de 6 mètres du sud au nord, l'extrémité du gros massif.

Il se forme ainsi entre le massif de l'est et le mur de 45 mètres une sorte d'enclos rectangulaire qui indique probablement l'em-

placement des portiques attachés au théâtre. De l'extrémité de cet enclos se détache un nouveau petit mur qui s'avance vers le sud l'espace de $3^m,50$, tourne au sud-est, va rejoindre le premier édifice de l'enceinte du temple, et ferme le passage qui sépare le théâtre de la ville et de l'enceinte du temple.

A l'ouest, en dehors du mur qui borde la scène, il n'en existe pas d'autre actuellement. Il est pourtant probable que, de ce côté aussi, il y avait un enclos rectangulaire qui répondait à celui qui vient d'être décrit.

Tous ces derniers murs n'arrivent à présent que jusqu'à la surface du sol, à peine; mais ils s'enfoncent sous terre jusqu'à une profondeur de $2^m,50$.

L'emplacement de l'orchestre et de la scène est actuellement transformé en un champ labouré que j'ai fait fouiller à une profondeur de 4 mètres environ. En dehors du mur demi-circulaire qui sépare la cavéa de l'orchestre, et dont je viens de parler, j'y ai trouvé, à l'extrémité ouest de la scène, une construction souterraine [1] et, à l'extrémité opposée, les restes d'une porte qui, selon toute probabilité, appartenait à un mur qui séparait la scène du postscénium [2].

Les restes de cette porte [3], dont l'ouverture est de $1^m,50$, sont travaillés avec tout l'art et toute l'élégance d'une bonne époque grecque. Le seuil en est couvert d'une seule grande dalle longue de 2 mètres et large de $0^m,95$. Les montants étaient formés de deux fortes dalles calcaires larges de $0^m,85$ et ornées aux coins de sculptures en forme de festons. La hauteur de ce qui en reste actuellement n'est que de $0^m,50$. Tant du côté de la scène que du côté du postscénium, les deux montants étaient flanqués de quatre

[1] Voir planche III, n° 2. — [2] Voir planche III, n° 3. — [3] Voir pl. VII, n° 18.

demi-colonnes cannelées de style ionique et d'un diamètre de $0^m,45$. Le fragment qui en est conservé ne dépasse pas en hauteur $0^m,90$. Elles sont posées sur des piédestaux également bien travaillés, et qui ont une hauteur de $0^m,15$ et un diamètre de $0^m,70$ en moyenne. Un fragment de chapiteau ionique et un petit morceau de pierre calcaire représentant un dauphin en relief ont été trouvés près de cette porte [1].

La construction souterraine est une espèce de petite chambre ronde située à environ 10 mètres au-dessous du sol actuel. On y descend par une sorte de puits de $2^m,50$ environ de circonférence. Le diamètre de la chambre où ce puits aboutit est d'environ 6 mètres. Le sol est pavé de grandes dalles. Les parois en sont tellement bouleversées et l'intérieur tellement encombré, qu'il a été impossible de déterminer la véritable relation qui existait entre elle et le théâtre. Je ne saurais par conséquent dire si elle servait à quelque jeu de machines du théâtre, ou bien si ce n'était qu'un réservoir ou un conduit pour les eaux.

C. L'ENCEINTE SACRÉE [2].

L'enceinte sacrée, située à l'est du théâtre et au sud-est de la ville, a une forme oblongue très-irrégulière. S'étendant du nord-ouest au sud-est, elle a une longueur totale de 225 mètres sur 130 mètres en moyenne de largeur, et contient différents édifices.

Pour en faciliter la description, je la séparerai en deux parties : celle du nord-ouest, qui est placée sur un plateau formé par le prolongement de la colline de la ville et que je nommerai l'*enceinte du temple,* et celle du sud-est, qui s'étend sur la plaine et que, pour plus de simplicité, j'appellerai le *téménos*.

[1] Voir pl. VII, nos 19 et 20. — [2] Voir pl. III et IV.

1. *L'Enceinte du temple.*

L'enceinte du temple est limitée au nord-est par un mur hellénique qui part du point de la ville, représentant le centre du cercle dont elle figure le quart, et se prolonge au sud-est en ligne droite l'espace de $84^m,50$; ce mur, formé par un seul parement de pierres de taille larges d'un mètre, aboutit à un passage donnant accès à l'enceinte du côté nord-est. A cette extrémité, le mur forme un T, dont la branche transversale, longue de 8 mètres, fait parapet le long du passage et se termine par de petits murs de retour longs, l'un de $3^m,50$, l'autre de $6^m,50$. Ces débris paraissent provenir d'une double tour, servant à défendre ou à garder l'entrée des temples.

Au sud-ouest, l'enceinte est séparée du théâtre par le passage dont j'ai déjà parlé, et qui a une longueur de 88 mètres. On y remarque plusieurs restes d'une construction hellénique adossée au théâtre et qui servait probablement à le soutenir.

Au nord-ouest, elle est limitée par le mur de la ville; au sud-est, où elle a un développement de 180 mètres, elle est séparée du téménos par une pente rocheuse, dernier contre-fort de la colline, et qui a une élévation de 6 mètres environ au-dessus de la plaine.

Toute cette enceinte peut se diviser en deux parties: celle du rocher, qui vient immédiatement après la ville, et celle du plateau proprement dit, qui se développe au pied de ce rocher, et sur lequel était bâti le temple. La première partie a une largeur variant entre 40 et 45 mètres et une élévation de 12 mètres environ entre le plateau et le mur de la ville. Les blocs de pierre calcaire dont est formé le rocher me paraissent avoir été conservés ici

dans leur état naturel; je n'y ai remarqué aucune trace de travail.

Le plateau, long de 180 mètres, a une largeur qui varie entre 45 et 50 mètres; sa surface est plate, elle ne présente que des inégalités insignifiantes et formées, selon toutes probabilités, par les ruines des anciennes constructions. Au milieu de grands amas de pierres, on y voit très-distinctement les ruines de trois édifices dont les murs n'arrivent à présent que jusqu'au niveau du sol.

Le premier (pl. III, n° 4) est le temple de Jupiter, reconstruit et transformé en église chrétienne. Il a une longueur de 40 mètres sur 20^m,50 de largeur. On y voit plusieurs séparations qu'on pourrait attribuer : au pronaos, long de 10^m,80 sur 8 mètres, et regardant à l'est; au naos (cella), ayant la forme exacte d'un carré de 20^m,50 de côté; et à l'opisthodome, long de 20^m,50 sur 7 mètres. Trois absides elliptiques dont le rayon est de 6^m,60 ont été ajoutées sur les trois faces libres du pronaos, qui avait été transformé en sanctuaire de l'église.

Le naos est traversé de l'est à l'ouest par deux murailles distantes de 10^m,80 l'une de l'autre et qui supportaient deux séries de colonnes d'ordre intérieur, construites en tuf. Huit tambours de ces colonnes, hauts de 1^m,05 à 1^m,20, restent encore sur place. Ils ont une circonférence, les uns de 2^m,40, les autres de 2^m,65. Ils sont tellement rongés, qu'ils ne conservent aucune ornementation pouvant indiquer le style architectural des colonnes dont ils faisaient partie. Le manque d'ornementation et la nature fragile de la pierre dont elles sont faites feraient présumer que ces colonnes étaient originairement revêtues de stuc.

Les ruines des murs helléniques se confondent ici avec des murailles plus récentes construites en petites pierres et en chaux, et il serait difficile de dire exactement si, lorsqu'on a construit l'église, on a maintenu toutes les parties qui composaient le temple

et toutes ses séparations. Tous ces murs ont une largeur de 0m,90 et s'enfoncent sous terre de 2m,50 environ [1].

Au nord du temple et appuyée sur la façade extérieure de la muraille du naos, se trouve une petite chambre rectangulaire de 5 mètres sur 4 mètres. Elle est aussi construite de petites pierres et de chaux, et ses murs, couverts par la terre et dont la hauteur est réduite actuellement à 1m,50, reposent sur un pavé de grandes dalles calcaires.

Un grand nombre d'ex-voto en bronze, et notamment les objets représentés aux planches IX, X, XI et XII, et la plupart des inscriptions sur plaques de bronze et de plomb, ont été trouvés, éparpillés dans ces ruines, à une profondeur de 3 mètres environ. Une inscription en pierre calcaire y a été aussi découverte parmi les pierres détachées des murailles [2].

Plusieurs débris d'objets en bronze ont été également trouvés dans la petite chambre rectangulaire à une profondeur de 0m,60 environ au-dessous des dalles sur lesquelles reposaient les fondements de ses murs.

[1] Au commencement de ce siècle, une partie du temple avait été fouillée. Pouqueville (*Voyage dans la Grèce,* t. I, ch. XXVIII, p. 412) fait mention de ces fouilles, et lorsque, en 1875, j'ai visité les lieux pour la première fois, j'avais aussi remarqué les traces de travaux antérieurs. L'existence de plusieurs débris de l'ancien temple qui ont disparu est aussi mentionnée dans la description suivante qu'en donne Leake (*Trav. in North Greece,* t. I, ch. VI, p. 267) :

« But of the lower temple which is near the north-eastern end of the peribolus, or wall of the temenus, the lower parts of most of the columns are extant amidst the ruins. It was a tetrastyle, with at least 10 columns in the sides, about 70 feet long, and 25 broad, built of a coarse limestone which is much injured by time. At one end of the temple, among the ruins, lies a piece of the frieze ornamented with small capita bovis connected by garlands formed of an intermixture of the vine with oak-leaves, acorns, and ears of corn : the relief is very low, and roughly executed. »

Les dimensions que Leake donne au temple sont inexactes. Les murs extérieurs, qui en prouvent la longueur et la largeur réelles, étaient enfouis sous terre avant mes fouilles. Leake s'est trompé, n'ayant vu que les murs intérieurs sur lesquels reposent les tambours des colonnes et qu'il a pris pour des murs extérieurs. — Ni Leake ni Pouqueville, qui ont décrit ces ruines, n'ont pas pensé qu'elles appartenaient à Dodone.

[2] Voir au catalogue, p. 114, n° 2.

Le second édifice (pl. III, n° 5), situé à une dizaine de mètres environ au sud-ouest du temple, est une construction presque carrée de 19m,50 sur 18 mètres. Quatre murs intérieurs la divisent en diverses pièces, qu'on pourrait appeler deux chambres rectangulaires, et trois corridors. Tous les murs sont ici en appareil hellénique. Ils se composent d'un seul parement de pierres de taille larges de 0m,60. Leur profondeur sous terre est de 2m,50.

A une distance de 48 mètres, et à l'ouest de ce dernier, est placé le troisième édifice de l'enceinte du temple (pl. III, n° 5 *bis*). C'est une construction trapézoïde de 42m,50 sur 32 mètres. Deux de ses murs (S.-O. et N.-O). sont formés d'un seul parement de pierre de taille, large de 0m,55, et les deux autres (S.-E. et N.-E.), larges de 1m,05, sont composés de deux parements pareils. L'intérieur de cet édifice est comblé de grandes pierres détachées, et aucune muraille de séparation n'y a été découverte. Les fouilles ont pourtant mis au jour un escalier appuyé au mur nord-est et dont il reste quatre marches hautes de 0m,15 sur 1m,50 de largeur et 0m,33 de profondeur. D'une construction moins soignée que le mur qui lui sert d'appui, mais toujours hellénique, cet escalier indique une réparation de l'édifice à une époque antérieure à celle dans laquelle le temple a été transformé en église. Peut-être conduisait-il à un étage supérieur. Mais l'hypothèse qu'à l'époque où cet escalier fut construit, le sol de cet édifice était en contre-bas de 0m,60 au moins de celui des deux précédents, me paraît plus probable [1].

A sa façade extérieure, le mur sur lequel l'escalier s'appuie présente sept contre-forts d'appareil hellénique, placés à une distance

[1] C'est ici, que Leake (*Trav. in North. Greece*, tome I, chap. VI, p. 267) dit avoir vu une ou deux colonnes, ce qui lui fait supposer qu'il y avait un second temple. La forme pourtant de cet édifice n'est pas celle d'un temple.

de $4^m,45$ l'un de l'autre, et n'ayant actuellement qu'une saillie de $0^m,90$.

Il m'est difficile de déterminer positivement la destination de ces deux derniers édifices. Ce qui me paraît le plus probable, c'est qu'ils étaient affectés aux différents moyens de divination employés par l'oracle de Dodone. Leur situation et leur forme, d'une part, et, de l'autre, le grand nombre de monnaies de bronze découvertes dans le premier de ces édifices, et la grande quantité de débris de différents objets en bronze trouvés dans tous les deux, seraient, je pense, des arguments qui pourraient venir à l'appui de cette opinion.

Toute la surface de l'enceinte du temple[1], qui n'a jamais été remuée par la charrue, est couverte d'une terre composée en très-grande partie de petites pierres provenant des débris des anciennes constructions. La quantité relativement petite de fragments de briques qu'on y rencontre, et l'absence de toute trace d'incendie, me font supposer que les trois édifices susmentionnés étaient entièrement en pierre, et que le bois, si même il y en avait, ne dut entrer qu'en très-faible proportion dans leur construction.

2. *Le Téménos.*

Le péribole, que j'ai appelé le téménos, ayant en moyenne une longueur de 110 mètres sur 105 mètres de largeur, est situé au sud-est et en contre-bas de 6 mètres environ de l'enceinte du temple. En face du troisième édifice de cette enceinte, et séparées par un passage servant d'entrée à l'enceinte du côté sud-ouest et dont la largeur varie entre 8 et 12 mètres, se trouvent les

[1] On remarque aussi dans cette enceinte quelques autres débris de murailles pour lesquels il m'est difficile de dire s'ils appartiennent ou non aux trois édifices décrits.

ruines d'un autre édifice. Tout en étant annexé au téménos, cet édifice fait une saillie de 25^{m},30 en dehors de la ligne de son enceinte. Il a une forme polygonale très-irrégulière. Sa face nord-ouest, qui regarde l'enceinte du temple, est en ligne droite et a une étendue de 33^{m},10. Celle du sud-ouest forme une ligne brisée ayant un développement total de 42^{m},60. Le côté sud-est est en ligne oblique longue de 25^{m},30, et celui du nord-est est fermé en partie par deux pans de mur, dont l'un hellénique de 10 mètres, et l'autre de 7 mètres, bâti en petites pierres et avec mortier. Celui-ci se détache du premier et s'avance en ligne parallèle. Un espace de 14 mètres, laissé libre à l'extrémité de ce dernier pan de mur et où il n'y a aucune trace de muraille, était probablement toujours ouvert et servait de communication entre cet édifice et l'intérieur du téménos. Un autre édifice presque carré de 12^{m},20 sur 12 mètres se trouve entièrement enclavé dans le premier du côté sud-ouest. Toutes les murailles sont ici formées d'un seul parement de pierres de taille larges de 0^{m},70. Elles ont une profondeur sous terre de 2 mètres.

A l'angle est de cet édifice se détache le mur qui, avançant en ligne droite au sud-est d'abord et au sud ensuite, l'espace de 121 mètres, ferme le côté sud-ouest du téménos. Sa largeur, formée d'une seule pierre de taille, est de 0^{m},75. La première partie de ce mur, longue de 77 mètres, s'élève en quelques endroits à une hauteur de 3 mètres environ au-dessus du sol. C'était la seule muraille du téménos apparente au-dessus du sol avant mes fouilles.

A l'intérieur du téménos, il y a un second mur qui court dans la même direction et parallèlement au premier avec lequel il forme un corridor large de 10^{m},60. Ce second mur, formé de deux parements de pierres de taille et large de 1^{m},60, aboutit, au nord-ouest, à un escalier long de 9 mètres. Placé à une distance de 6 mètres

et en face du pan de mur construit en petit appareil dont j'ai déjà parlé, cet escalier consiste en deux marches construites en dalles larges de $0^{m},29$ sur $0^{m},20$ de hauteur, et posées sur un rang de grandes pierres de taille servant de fondement. A l'extrémité opposée de l'escalier commence un autre mur, long de $10^{m},15$, qui va se réunir avec la muraille nord-ouest de l'édifice décrit plus haut.

Un mur de refend, situé vers l'extrémité sud-est du corridor, en détache un petit édifice rectangulaire de 26 mètres sur $10^{m},60$, fermé de tous les côtés et dont le sol, couvert de pierres, n'avait jamais été cultivé. Au milieu presque de cet édifice, il y a un petit autel ou piédestal de grande statue, rond et formé de trois assises de pierres superposées (pl. VII, n° 17). La première assise, composée de deux pierres demi-circulaires, a une circonférence de 5 mètres sur $0^{m},20$ de hauteur; la seconde, d'une seule pierre, a $4^{m},10$ de circonférence sur $0^{m},20$, et la troisième, $3^{m},33$ sur $0^{m},20$.

Parmi les débris de divers objets découverts autour de cet autel, je citerai deux yeux en pierre calcaire ayant appartenu à une grande statue en bois (pl. LX, n° 6) et une roue en bronze avec inscription dédicatoire à Aphrodite (pl. XXVI, n° 1), qui prouve que ces constructions appartenaient à un sanctuaire de cette déesse[1].

Outre l'escalier déjà mentionné, il en existait trois autres par lesquels on descendait au téménos. L'un, appartenant au corridor, est composé de trois marches dont la première, celle d'en bas, a une largeur de $2^{m},96$ sur $0^{m},36$ de profondeur et $0^{m},26$ de hauteur; la seconde, $2^{m},73$ sur $0^{m},39$ et $0^{m},25$, et la troisième ,$2^{m},43$ sur $0^{m},45$ et $0^{m},22$. Les deux autres appartiennent au sanctuaire d'Aphrodite et sont adossés, l'un au mur faisant face au nord-est, et l'autre à celui qui fait face au sud-est. Le premier consiste en

[1] Voir planche III, n° 7.

quatre marches, dont la première est large de $3^{m},10$, la deuxième de $2^{m},70$, la troisième de $2^{m},30$ et la quatrième de $1^{m},90$. Elles ont toutes les quatre une profondeur de $0^{m},32$ et une hauteur de $0^{m},20$. Le second escalier présente six marches ayant toutes une profondeur de $0^{m},32$ sur $0^{m},22$ de hauteur, et une largeur de $6^{m},20$ la première, $6^{m},10$ la deuxième, $5^{m},85$ la troisième, $5^{m},45$ la quatrième, $4^{m},60$ la cinquième, et $3^{m},77$ la sixième.

L'existence de ces escaliers indique que le sol du téménos, ayant une pente douce, était en contre-bas des édifices affectés au culte d'Aphrodite de $0^{m},40$ à l'endroit où se trouve l'escalier à deux marches, cité plus haut, et de $1^{m},35$ environ à l'endroit du dernier escalier de six marches.

La seconde partie du mur, qui ferme le côté sud-ouest du téménos, a une longueur de 44 mètres et aboutit à une tour rectangulaire longue de $8^{m},85$ et large de 5 mètres. Au milieu presque de ce mur, il s'en détache un autre qui, se dirigeant au nord, forme un angle aigu avec le premier. Ce dernier mur, long de 21 mètres, aboutit à un pilier carré formé d'une pierre haute d'un mètre et large de $0^{m},85$ sur $0^{m},55$. A une distance de $11^{m},50$ au nord-est de ce pilier se présente un autre pilier de même forme, mais de moindres dimensions; il est haut de $0^{m},63$ et large de $0^{m},65$ sur $0^{m},50$. Ce second pilier est appuyé sur une muraille longue de 29 mètres qui, se dirigeant vers le sud-est, aboutit au mur qui ferme de ce côté le téménos. L'espace qui se trouve entre les deux piliers est couvert d'une série de dalles larges d'un mètre et posées sur une couche de mortier.

En face de la susdite tour rectangulaire, à l'est, et à une distance de $11^{m},80$, s'en trouve une autre de la même forme et de $7^{m},80$ sur $5^{m},30$. Une porte ayant une ouverture de $1^{m},05$ donne accès à cette seconde tour de l'intérieur du téménos.

Deux tambours de colonnes en tuf sans aucun ornement et en mauvais état ont été trouvés debout entre les deux tours. Ils ont une circonférence de $2^m,60$ et une hauteur de $1^m,50$.

La disposition de toutes ces murailles et petites constructions me fait supposer que le passage situé ici formait une sorte de propylée, qui servait d'entrée principale au téménos et aux temples[1]. Il ne serait peut-être pas impossible que les deux piliers carrés, ou plutôt les colonnes placées entre les deux tours, aient servi de base à la statuette et au bassin d'airain qui rendaient des sons fatidiques[2].

Le côté sud-est du téménos est fermé d'un mur large d'un mètre, qui, partant de la seconde tour rectangulaire, forme une ligne brisée longue de 88 mètres. Un autre mur, long de 105 mètres et formant angle droit avec le premier, se dirige, au nord-ouest, en ligne droite et ferme le téménos du côté nord-est. Au bout de ce mur un pan de muraille, long de $9^m,50$, avance dans l'intérieur du téménos du nord-est au sud-ouest et, faisant face au petit parapet situé au côté droit de l'entrée nord-est du temple, borde le côté opposé de cette entrée.

Deux murailles intérieures, larges de $0^m,80$, et dont l'une est longue de 77 mètres et l'autre de $11^m,75$, s'étendent parallèlement aux murs qui ferment le téménos au nord-est et au sud-est et forment un second corridor large de $6^m,50$.

A l'extrémité nord de ce corridor, et à une distance de $5^m,60$ à l'ouest, on voit dans l'intérieur de l'enceinte deux autres murailles formant angle aigu. La plus longue, celle qui se dirige de l'est à l'ouest, a un développement de $34^m,40$; l'autre, se dirigeant du sud-est au nord-ouest, n'a qu'une longueur de 9 mètres. Il serait difficile de déterminer la destination de ces murailles qui pour-

[1] Voir planche III, n° 8. — [2] Voir p. 167.

raient appartenir à quelque édifice entièrement démoli; elles pourraient aussi n'être que des murs de soutènement du plateau sur lequel est bâti le temple.

Tous les murs du téménos, excepté le petit pan construit en petites pierres et en chaux et dont j'ai déjà parlé, sont d'appareil hellénique et ne présentent pour la plupart qu'un seul parement de pierres de taille. Ils ont une largeur qui varie entre 0m,60 et 1m,60; à l'exception de la partie qui s'élève à 3 mètres environ au-dessus du sol, ces murs arrivent à peine jusqu'à la surface du sol actuel, mais ils s'enfoncent sous terre à une profondeur variable entre 1m,50 et 3 mètres.

A l'intérieur du téménos, il a été découvert, à une profondeur qui varie de 0m,75 à 1m,50, deux séries de petites constructions, dont l'une devant le sanctuaire d'Aphrodite et le corridor qui y fait suite, et l'autre au côté opposé devant le second corridor. La première série est la plus importante. Les constructions qui la constituent sont au nombre de vingt-cinq; elles sont de formes très-variables et faites chacune de deux ou de plusieurs pierres calcaires. Parmi ces constructions, il y en a dont la forme carrée, rectangulaire ou ronde, donne immédiatement l'idée qu'elles servaient de base à des colonnes ou de piédestal à des statues; et d'autres dont la forme semi-circulaire indique des niches qui contenaient des statues ou autres offrandes faites aux dieux. Toutes ces petites constructions, dont la plupart se composent de pierres travaillées avec beaucoup d'art et de soin, sont reproduites à la planche VI[1]. Une description sommaire de leurs formes et dimensions est donnée à la fin du catalogue des objets trouvés à Dodone (voir page 125).

La seconde série contient seize de ces petites constructions, qui,

[1] Voir aussi pl. III, nos 9 et 10; pl. IV, no 5, et pl. VIII.

tout en différant entre elles dans les détails et les dimensions, ont toutes la même forme rectangulaire (voir pl. VII et page 128)[1].

Un grand nombre de débris de vases, de statuettes et d'autres objets en bronze, en cuivre et en fer, plusieurs fragments d'inscriptions sur des plaques de bronze et de cuivre et quelques inscriptions sur des plaques de plomb ont été trouvés autour de ces pierres, et notamment de celles de la première série. La découverte de ces débris d'ex-voto et la variété des formes de ces constructions me font supposer qu'elles étaient des monuments votifs sur lesquels des statues et autres objets d'une grande dimension étaient placés, en même temps que des offrandes de dimension plus petite.

A une trentaine de mètres au nord-est de la première série de monuments votifs et à une profondeur d'un mètre environ, il y avait un tombeau, long de 2 mètres et large de $0^{m},55$. Il était formé de grandes dalles et renfermait une grande quantité d'ossements. Deux paires de boucles d'oreilles (voir planche L, n°s 11 et 12), qui y ont été trouvées, me font supposer que ce tombeau a servi de sépulture à plusieurs femmes.

Tout le téménos, à l'exception du sanctuaire d'Aphrodite, est actuellement une terre labourée. Il est couvert par une première couche de terre d'alluvion qui, près des murs, contient une grande quantité de petites pierres, débris de ces murs. A une profondeur d'un mètre environ, commence une seconde couche composée en grande partie de débris de briques et en partie d'une terre noire, contenant beaucoup de traces de bois brûlé et de charbon en poudre. Cette terre domine presque les autres éléments qui composent la couche inférieure autour des monuments votifs de la première série. Tous ces indices d'incendie me font supposer que le téménos a contenu des édifices construits en bois et détruits par

[1] Voir aussi pl. III, n° 10 *bis*, et pl. IV, n° 3.

le feu. Quelques ossements humains mêlés à des ossements d'animaux, qui y ont été trouvés, pourraient même faire supposer qu'une certaine résistance doit avoir été opposée aux assaillants par les personnes qui se trouvaient dans les temples, et qui ont été ensevelies sous les décombres des édifices incendiés.

Au sud-est du téménos, et hors de son enceinte, se trouve une construction parallélogramme longue de 144 mètres et large de 13^{m},50. Ses murs, qui arrivent jusqu'au niveau du sol actuel, ont une profondeur sous terre de 2^{m},50 environ. Leur largeur, formée d'un seul parement de pierres de taille, est de 1^{m},40. Commençant à l'entrée principale du téménos, elle s'étend, en suivant une direction presque parallèle au mur de l'enceinte, dont elle est distante de 3 mètres au point le plus rapproché et de 13^{m},60 au point le plus éloigné. Cette construction pourrait être considérée de prime abord comme affectée aux jeux Naïens célébrés à Dodone, et destinée au jeu de pancrace; mais la grande proximité du mur du téménos, qui aurait gêné le mouvement des lutteurs et des spectateurs, me fait supposer qu'elle appartenait plutôt aux temples et servait à quelques pratiques religieuses.

III.

RUINES DÉCOUVERTES AUTOUR DES ÉDIFICES DE DODONE.

En dehors de l'enceinte, au S.-O. du téménos et au S. du théâtre, j'ai fait creuser plusieurs tranchées de trois mètres environ de profondeur, sur une étendue de plus de 12,000 mètres carrés. Le résultat en a été la découverte de plusieurs pans de murailles byzantines construites en petites pierres et en chaux, et qui ont actuel-

lement une profondeur de $2^m,50$ environ sur $0^m,50$ de largeur (voir pl. III, n°s 6 et 6 *bis*). Ce n'est que tout près du mur extérieur du téménos que mes fouilles ont mis au jour des murailles plus considérables de même nature, et qui forment les trois petites constructions que l'on voit dans le plan des ruines de Dodone (pl. III, n° 6).

Il serait difficile de dire d'une manière catégorique si ces constructions faisaient partie de quelque édifice, ou si elles n'étaient que de simples habitations. Leur forme servirait plutôt à l'appui de cette dernière hypothèse.

J'ai fait aussi ouvrir des tranchées à différents points dans les champs situés au sud-est et au nord-est du téménos, mais je n'y ai trouvé aucun vestige de constructions.

A la distance de 300 mètres environ, au sud-ouest des ruines que je viens de décrire, et de l'autre côté du ruisseau qui traverse la vallée, se trouve, à l'ombre d'une quinzaine de grands platanes et d'ormes, une petite église dédiée à Saint-Nicolas, construite sur une élévation formée d'anciennes ruines. J'ai fait fouiller la plus grande partie de cette élévation; mais je n'ai pu y trouver aucun indice qui pût me guider pour déterminer le caractère de l'édifice qui s'élevait autrefois en cet endroit. Je n'y ai trouvé que quelques restes de murailles helléniques tellement confondues avec des amas de pierres détachées, qu'il m'a été impossible d'en suivre la direction.

Tant de ce côté que de l'autre côté du ruisseau et dans le voisinage de l'enceinte sacrée et du théâtre, il se pourrait qu'il existât d'autres restes d'édifices; mais, pour m'en assurer, il eût fallu faire des fouilles d'essai sur une grande partie de la vallée. Le temps m'a manqué pour entreprendre ce travail, et je souhaite qu'il se présente des occasions favorables, soit à d'autres, soit à moi-même, pour chercher et trouver tout ce que la terre pourrait encore nous cacher des édifices de Dodone.

CATALOGUE

DES OBJETS TROUVÉS DANS LES RUINES DU TEMPLE ET DU TÉMÉNOS DE DODONE.

En donnant ce catalogue, mon but n'est pas d'entrer dans une étude scientifique des objets qu'il contient; mais, ayant fait graver les plus importants dans les planches qui suivent, je me propose d'en donner ici une classification, et de mentionner aussi ceux que je n'ai pas fait graver, afin d'offrir aux hommes compétents qui voudraient s'en occuper un ensemble de tous les ex-voto et autres objets trouvés à Dodone.

Les exigences d'une disposition convenable des planches m'ont presque mis dans l'impossibilité d'établir un ordre rigoureux, soit chronologique, soit par sujets, dans le classement des objets. Je suivrai donc l'ordre établi dans les planches, en le soumettant toutefois à la division des objets par matières et à l'ordre des catégories d'après lesquelles j'ai divisé ces objets.

OBJETS EN BRONZE, EN CUIVRE ET EN PLOMB[1].

Les ex-voto et autres objets en bronze et en cuivre sont les plus nombreux et les plus importants. La plupart sont couverts d'une très-belle patine bleue ou verte, qui a presque le vernis et la couleur de la malachite et de la turquoise. Pour en faciliter le classement, je les diviserai en dix-sept catégories.

[1] Les seuls objets importants en plomb étant les inscriptions de l'oracle, pour ne pas interrompre la série des inscriptions, j'ai mis ces objets dans le présent paragraphe et placé les inscriptions de l'oracle gravées sur plaques de plomb à la suite de celles gravées sur plaques de bronze et de cuivre.

Première catégorie.

20 Statuettes en bronze, dont les douze premières de style archaïque et les huit dernières de style plus récent[1] :

1. Satyre ithyphallique dansant.

Pl. IX, nos 1 et 1 *bis*, h. 0m,20.

Le n° 2 représente une queue de cheval, qui est peut-être celle de ce satyre.

2. Joueuse de double flûte (Αὐλήτρια).

Pl. X, nos 1 et 1 *bis*, h. 0,12.

3. Personnage royal (Pélops?).

Pl. X, nos 2 et 2 *bis*, h. 0,08.

4. Atalante courant.

Pl. XI, nos 1 et 1 *bis*, h. 0,12.

5. Tête de divinité posée sur une tige (fragment de dossier de siége).

Pl. XI, nos 2 et 2 *bis*, h. totale 0,30, h. de la tête, 0,04.

6. Jeune cavalier.

Pl. XI, n° 3 et 3 *bis*, h. 0,10.

[1] Pour les objets compris dans la première et la seconde catégorie, ainsi que pour le n° 1 de la troisième catégorie, voir la description de M. le baron de Witte (annexe A). Je ne fais que répéter ici le nom de chaque objet, afin que mon catalogue présente l'ensemble des objets trouvés à Dodone.

7. Pallas.

Pl. XI, n° 4, h. 0,12.

8. Apollon (manche de miroir).

Pl. XII, n° 1, h. 0,17.

9. Même sujet.

Pl. XII, nos 3 et 3 *bis*, h. 0,17.

10. Apollon assis.

Pl. XII, nos 2 et 2 *bis*, h. 0,10.

11. Jeune conducteur de cheval.

Pl. XIII, n° 1, h. 0,12.

12. Le fleuve Achéron (agrafe).

Pl. XIII, nos 2 et 2 *bis*, h. 0,04.

13. Jupiter lançant la foudre.

Pl. XII, n° 4, h. 0,11.

14. Acteur comique.

Pl. XIII, n° 5, h. 0,10.

15. Aphrodite.

Pl. XIII, n° 3, h. 0,12.

16. Personnage barbu (travail primitif).

Pl. XIII, n° 4, h. 0,13.

17. Ménade.

Pl. XIV, n° 1, h. 0,10.

18. Berger (Mandylas? Voir dans la page 165, note 1, l'histoire racontée par Proxène.)

Pl. XIV, n° 2, h. 0,11.

19. Éphèbe nu (Taras?).

Pl. XIV, n° 3, h. 0,09.

20. Éphèbe nu (athlète?).

Pl. XIV, n° 4, h. 0,08.

Deuxième catégorie.

31 Bas-reliefs représentant divers sujets travaillés au repoussé, sur des plaques de bronze, dont quelques-unes sont très-minces et mal conservées[1] :

1. Pollux terrassant Lyncée (géniastère [jugulaire] de casque votif).

Pl. XV, h. 0,17.

2. La Dispute du trépied de Delphes entre Apollon et Hercule (ornement de cuirasse).

Pl. XVI, n° 1, h. 0,11.

3. Même sujet (mal conservé).

4. Même sujet (id.).

[1] En dehors de ces trente et une pièces, j'ai trouvé aussi plusieurs fragments de plaques de bronze représentant des sujets difficiles à déterminer.

5. Deux scènes de combattants (sujets homériques?).

Pl. XVI, n° 2, h. 0,10.

6. Scène de sauvetage (fragment).

Pl. XVI, n° 3, h. 0,04.

7. Hercule terrassant le taureau de Crète.

Pl. XVI, n° 4, h. 0,08.

8. Guerrier blessé ayant l'épaule droite percée par une lance (fragment de style archaïque).

Pl. XVII, n° 1, h. 0,06.

On pourrait y voir Hadès, venant se plaindre à Jupiter et portant sur l'épaule la lance avec laquelle Hercule l'avait blessé, selon le récit que Dioné fait à sa fille Aphrodite. Hom., *Iliad.,* E, v. 395.

Τλῆ δ' Ἀΐδης ἐν τοῖσι πελώριος ὠκὺν ὀϊστὸν,
εὖτέ μιν ωὐτὸς ἀνὴρ, υἱὸς Διὸς αἰγιόχοιο,
ἐν Πύλῳ ἐν νεκύεσσι βαλὼν ὀδύνῃσιν ἔδωκεν.
Αὐτὰρ ὁ βῆ πρὸς δῶμα Διὸς καὶ μακρὸν Ὄλυμπον
κῆρ ἀχέων, ὀδύνῃσι πεπαρμένος· αὐτὰρ ὀϊστὸς
ὤμῳ ἔνι στιβαρῷ ἠλήλατο, κῆδε δὲ θυμόν.

Mais la jeunesse du personnage représenté ici fait que j'hésite à lui donner le nom d'Hadès.

9. Tête barbue de Jupiter.

Pl. XVII, n° 2, h. 0,07.

10. Tête d'Omphale.

Pl. XVII, n° 4, h. 0,17.

11. Même sujet.

Pl. XVII, n° 8, h. 0,03.

12. Même sujet (fragmenté).

Pl. XVII, n° 10, h. 0,06.

13. Tête casquée de Pallas (agrafe).

Pl. XVII, n° 5, h. 0,03.

14. Même sujet.

Pl. XVII, n° 7, h. 0,03.

15. Le bas du corps d'une femme assise (Thétis tenant une cnémide de la main droite?).

Pl. XVII, n° 6, h. 0,06.

16. Tête de satyre (applique d'une anse de vase).

Pl. XVII, n° 9, h. 0,08.

17. Tête de jeune femme (Dioné?).

Pl. XVII, n° 11, h. 0,06.

18. Même sujet (mal conservé).

19. Scylla.

Pl. XVIII, n° 1, h. 0,09.

20. Deux griffons en face l'un de l'autre.

Pl. XVIII, n° 2, h. 0,08.

21. Même sujet (mal conservé).

22. Échidna.

Pl. XVIII, n° 3, h. 0,09.

23. Quadrige conduit par deux guerriers casqués.

Pl. XIX, n° 1, h. 0,07.

24. Fragment de quadrige conduit par une Victoire.

Pl. XIX, n° 4, h. 0,07.

25. Bige conduit par une Victoire.

Pl. XIX, n° 3, h. 0,05.

26. Fragment de bige conduit par une Victoire.

Pl. XIX, n° 2, h. 0,06.

27. Centaure (le haut du corps manque).

Pl. XIX, n° 5, h. 0,06.

28. Fragment d'un buste drapé représentant une ménade.

(Non gravé.)

29. Corps de lion (fragmenté).

Pl. XX, n° 7, l. 0,05.

30. Tête de taureau (fragmentée).

Pl. XX, n° 6, h. 0,08.

31. Tête de bélier (fragmentée).

(Non gravé.)

Troisième catégorie.

16 Statuettes d'animaux en bronze :

1. Sphinx mâle (travail archaïque)[1].

Pl. XX, n° 1, h. 0,06.

2. Pégase volant.

La crinière est tressée en touffe au sommet de la tête; deux mèches s'en détachent et tombent sur les tempes.

Applique d'un grand ustensile auquel il était attaché par les deux morceaux de métal supportant les pieds de devant et de derrière.

Pl. XX, n° 2, l. 0,15.

3. Lièvre courant.

Applique de quelque ustensile sur lequel il était attaché par le fragment de métal qui lui sert de support.

Pl. XX, n° 3, l. 0,04.

4. Taureau debout.

Sous le support, on distingue une marque Π.

Pl. XX, n° 4, l. 0,06.

5. Cerf courant, la tête tournée en arrière.

Il faisait probablement partie d'un groupe de Diane. La lettre E, gravée sur le ventre, indique peut-être son numéro d'ordre dans le groupe.

Pl. XX, n° 9, l. 0,13.

[1] Voir Annexe A.

6. **La tête et le devant du corps d'un lion portant un collier.**

Pl. XX, n° 8, h. 0,03.

7. **Jument marchant.**

Applique d'un ustensile.

Pl. XXI, n° 1, l. 0,06.

8. **Bouc assis.**

Pl. XXI, n° 2, l. 0,07.

9. **Épervier tenant dans ses griffes un serpent.**

Médaille d'ornementation en applique.

Pl. XXI, n° 3, diam. 0,06.

10. **Colombe posée sur une main de femme qui lui donnait le vol.**

Fragment d'une statuette.

Pl. XXI, n°s 4 et 4 *bis*, h. 0,05.

11. **Colombe volant.**

Pl. XXI, n°s 5 et 5 *bis*, h. 0,05.

12. **Oie. Travail primitif.**

Pl. XXI, n° 6, h. 0,03.

13. **Serpent (fragmenté).**

Pl. XXI, n° 7, l. 0,09.

14. **Serpent, ayant le milieu du corps enroulé en forme de bague.**

Pl. XXI, n° 8, l. 0,07.

15. Serpent.

Pl. XXI, n° 9, l. 0,08.

16. Serpent.

Manche d'un ustensile.

Pl. XXI, n° 10, h. 0,05.

Quatrième catégorie.

24 DIVERS EX-VOTO et fragments d'ex-voto en bronze portant des inscriptions dédicatoires à Jupiter Dodonéen et Naïos et à Dioné, et un à Aphrodite. Ces inscriptions sont gravées en *fac-simile* dans les planches qui les reproduisent.

1. PLAQUE DE BRONZE, portant un phallus comme emblème.

L'inscription suivante, dont les lettres indiquent le quatrième siècle av. J.-C., couvre toute la surface[1].

Θεὸς : Τύχα
Ζεῦ Δωδώνης μεδέ-
ων τὸ δέ σοι δῶρον πέ-
μπω παρ' ἐμοῦ : Ἀγάθων
Ἐχεφύλου καὶ γενεὰ
πρόξενοι Μολοσσῶν
καὶ συμμάχων ἐν τ-
ριάκοντα γενεαῖς

[1] Pour cette inscription et celles de la cinquième catégorie, n°s 1, 2, 3, 4 et 5, voir les commentaires de M. E. Egger (Annexe B).

ἐκ Τρῴας, Κασσάν-
δρας γενεὰ,
Ζακύνθιοι.

Dieu; Fortune. Jupiter souverain de Dodone, je t'envoie ce présent de ma part, moi Agathon, fils d'Échéphylos, et ma famille, proxènes des Molosses et de leurs alliés durant trente générations depuis Troie; génération de Cassandre; Zacynthiens.

Pl. XXII, h. 0,21, épaisseur, 0,003.

2. Petit vase (fragmenté).
Il porte l'inscription suivante à l'extérieur du col:

Φιλοκλεδάο Δαμοφίλου Λευκάδιος Δὶ Ναΐοι.

Philoclédas, fils de Damophilos de Leucade, à Jupiter Naïos.

La forme des lettres et l'orthographe de cette inscription indiquent une époque très-ancienne, peut-être le cinquième ou le sixième siècle avant notre ère.

Pl. XXIII, n°s 1 et 1 *bis*, h. 0,04, diam. 0,10.

3. Trépied. L'inscription suivante est gravée à l'extérieur de sa bordure.

Τερψικλῆς τῷ Δὶ Ναΐῳ ῥαψῳδὸς ἀνέθηκε.

Terpsiclès le rhapsode a dédié à Jupiter Naïos.

Cet ex-voto ajoute un nouveau nom à la liste peu nombreuse des rhapsodes connus. La forme des lettres de l'inscription est du cinquième siècle av. J.-C. D'un autre côté, l'emploi des lettres longues η et ω indique que Terpsiclès est un Ionien.

Pl. XXIII, n°s 2 et 2 *bis*, h. 0,05, diam. 0,12.

4. Deux PIEDS DE TRÉPIED, dont l'un porte cette inscription :

Διὶ δῶρον ἀνέθηκε πόλις

et l'autre celle-ci :

Λεχωΐων.

Présent dédié à Jupiter par la ville des Léchoïens.

L'identité de la forme et des dimensions de ces deux pieds me fait supposer qu'ils ont appartenu à un même trépied que la ville des Léchoïens (?) a offert à Jupiter.

Pl. XXIII, nos 3 et 4, l. 0,17.

5. BORDURE D'UNE GRANDE PATÈRE. Elle porte cette inscription à l'extérieur des lèvres :

Σωταῖρος ἀνέθηκε Διὶ Ναΐῳ.

Sotaire a dédié à Jupiter Naïos.

Les lettres de cette inscription ainsi que de celles qui vont suivre, à l'exception des nos 15, 16, 17 et 20, sont du quatrième ou du troisième siècle avant notre ère.

Pl. XXIII, no 5, h. 0,02. diam. 0,28.

6. PHIALE A OMBILIC. Elle porte cette inscription autour et à l'intérieur des lèvres :

Δωρόβιος Διὶ Νάοι ἀνέθηκε ἃ Διοπέθης εὔξατο.

Dorobios a dédié à Jupiter Naos pour acquitter le vœu fait par Diopéthès.

Διοπέθης (Diopéthès) ne doit être qu'une forme différente du

nom de Διοπείθης (Diopéithès). Divers personnages avaient porté ce nom. Parmi eux, il y avait un devin célèbre à Sparte.

Ἦν δὲ Διοπείθης ἀνὴρ χρησμολόγος ἐν Σπάρτῃ, μαντειῶν τε παλαιῶν ὑπόπλεως καὶ δοκῶν περὶ τὰ θεῖα σοφὸς εἶναι καὶ περιττός· οὗτος οὐκ ἔφη θεμιτὸν εἶναι χωλὸν γενέσθαι τῆς Λακεδαίμονος βασιλέα καὶ χρησμὸν ἐν τῇ δίκῃ τοιοῦτον ἀνεγίνωσκε·

Φράζεο δή, Σπάρτη, καίπερ μεγάλαυχος ἐοῦσα,
μὴ σέθεν ἀρτίποδος βλάστῃ χωλὴ βασιλεία.
Δηρὸν γὰρ νοῦσοί σε κατασχήσουσιν ἄελπτοι
φθισιβρότου τ' ἐπὶ κῦμα κυλινδόμενον πολέμοιο.

(Plut., *Vitæ Agesilai* III, et *Vitæ Lysandri* XXII.)

Par la forme et le style, cette réponse de l'oracle, que Diopéithès a lu devant le tribunal de Sparte, ressemble beaucoup à celle que les Athéniens avaient reçue de Dodone relativement aux suppliants (Pausan., VII, 25, 1. Voir pages 142 et 143, note 1). Il ne serait donc pas improbable qu'elle fût aussi une réponse de l'oracle de Dodone.

Dans ce cas, on pourrait supposer que le célèbre devin de Sparte était en relation avec l'oracle de Dodone, et que c'est peut-être lui qui avait fait le vœu pour l'accomplissement duquel le présent ex-voto fut dédié à Jupiter Naïos.

Pl. XXIII, n° 6, h. 0,03, diam. 0,22.

7. Base d'un petit vase, avec inscription incomplète au fond:

εὐπο

Pl. XXIII, n° 7, h. 0,01, diam. 0,03.

8. Plaque (fragment de grande phiale ou de bassin), avec cette inscription incomplète:

σuπο

Pl. XXIII, n° 8, diam. 0,14.

9. PLAQUE RECTANGULAIRE; elle était attachée à quelque ex-voto qu'on ne peut pas déterminer; elle porte cette inscription :

. . αῖος Διὶ Νάῳ δῶρον.

Présent fait à Jupiter Naos par.....

Pl. XXIV, n° 1, l. 0,11.

10. PASSOIRE. Elle servait peut-être pour passer des liquides employés aux sacrifices ou à d'autres pratiques religieuses.

Les traces d'une plaque mince et régulièrement percée, qu'on voit au revers et tout autour du fond maintenant brisé, me font supposer que cet ex-voto était une passoire.

Elle porte cette inscription au manche :

Διὶ Ναΐῳ.

A Jupiter Naïos.

Pl. XXIV, n° 2, long. 0,25, diam. 0,10.

11. PLAQUE RECTANGULAIRE, fragment d'une petite boîte (comparer pl. LIV, n° 8).

Elle porte cette inscription :

Διὶ Ναΐω (*sic*) Φιλῖνος Ἀθηναῖος.

Philinos l'Athénien à Jupiter Naïos.

Plusieurs personnages d'Athènes ont porté le nom de Philinos.

Parmi eux il y a un cotriérarque de Démosthènes (Mid., 161), καὶ συντριήραρχος ἦν μοι Φιλῖνος ὁ Νικοστράτου, et un orateur cité par Athénée (X, 425 *b*), ὡς ὁ ῥήτωρ φησὶ Φιλῖνος ἐν τῇ Κροκωνιδῶν

Pl. XXIV, n° 3, l. 0,11.

12. Petite phiale.

Elle porte cette inscription autour des parois intérieures :

Αὐταγαθίδας Διὶ Ναΐῳ
Αὐτοκρατίδας Δὶ (*sic*) Νάῳ (*sic*).

Autagathidas à Jupiter Naïos.
Autocratidas à Jupiter Naos.

La ressemblance dans la formation des noms d'Autagathidas et Autocratidas semble indiquer deux membres d'une même famille. Il faut aussi remarquer la différence d'orthographe Δὶ Νάῳ et Διὶ Ναΐῳ, qui montre l'emploi simultané des deux formes à l'époque de cette inscription, laquelle, à en juger par la forme des lettres, est probablement le quatrième siècle av. J.-C.

Pl. XXIV, n° 4, diam. 0,14, h. 0,02.

13. Petit vase (fragmenté).

Il porte cette inscription autour et à l'intérieur des lèvres :

Βημαῖος Φυλλέος Διὶ Ναΐῳ δῶρον.

Présent de Bemaios, fils de Phylleus, à Jupiter Naïos.

Pl. XXIV, n°s 5 et 5 *bis*, h. 0,07, diam. 0,07.

14. Bandelette (ταινία) ; elle doit avoir servi, soit comme diadème d'une statue, soit comme ornement d'un vase ou de quelque autre ex-voto.

Elle porte cette inscription :

Παλεῖς Διὶ Νάῳ.

Les Paléens à Jupiter Naos.

Πάλη était une ville de l'île de Céphallénie.

Παλεῖς, ἡ τετάρτη Κεφαλλήνων μοῖρα. (Paus., VI, 15, 7.)
Πλησίον δ' εἰσὶ τῶν στενῶν ἐν κόλπῳ Κράνιοί τε καὶ Παλεῖς. (Strab., X, 2, 15.)

Pl. XXIV, n°s 6 et 6 *bis*, diam. 0,11, h. 0,02.

15. **Miroir.**

L'inscription suivante en tient toute la surface :

Πολυξένα
τάγε
ν (*sic*) ἀντίθη
τι τοῖ Δὶ
καὶ χρήματα.

Polyxène a dédié ceci et de l'argent à Jupiter.

L'orthographe de cette inscription indique le cinquième siècle avant J.-C.

Dans la traduction, je considère le ν comme euphonique. On pourrait pourtant y lire ταγέν pour ταγήν = κατὰ διαταγήν, comme εὐχήν pour κατ' εὐχήν.

Pl. XXV, n° 1, diam. 0,13.

16. **Grand vase**, ayant la forme d'un ascos; il reposait sur un support rond figurant une petite lampe allumée.

Il porte sur le bord intérieur du versoir l'inscription suivante :

Ἐπὶ ἀγωνοθέτα Μαχάτα Παρθαίου Διί Νάου (*sic*) καὶ Δώνᾳ (*sic*).

A Jupiter Naos et à Dioné, Machatas le Parthéen étant agonothète.

L'emploi des mots Νάου et Δώνᾳ, au lieu de Νάοι et Διώνᾳ, me paraît une faute du graveur antique.

Le fils de Charops premier, un des personnages les plus importants de l'Épire, au second siècle av. J.-C., portait le nom de Ma-

chatas. Charops II, allié des Romains et célèbre par les persécutions qu'il a exercées contre les Épirotes, était fils de ce Machatas.

Οὗτος (ὁ πρεσβύτερος Χάροψ) υἱὸν ἔσχε Μαχάταν, οὗ Χάροψ ἐγένετο. (Polyb., XXVII, 13, 3.)

Γνώστην δὲ τῆς πίστεως παρείχοντο καὶ βεβαιωτὴν Χάροπα τὸν Μαχάτα, πρωτεύοντα μὲν Ἠπειρωτῶν, εὔνουν δὲ Ῥωμαίοις ὄντα καὶ κρύφα φόβῳ τοῦ Φιλίππου συναγωνιζόμενον. (Plut., *Vitæ Titi* IV.)

Le nom Παρθαίου n'est probablement qu'une forme différente de Παρθίνου, et indique le pays d'origine de Machatas. Les Παρθῖνοι ou Παρθηνοί étaient un peuple habitant au nord de l'Épire et considéré tantôt comme Épirote, tantôt comme Illyrien ou Macédonien.

Μηδ' εἶναι Ῥωμαίους κυρίους Κερκυραίων, μηδ' Ἀπολλωνιατῶν καὶ Ἐπιδαμνίων, μηδὲ Φάρου, μηδὲ Διμάλης καὶ Παρθίνων, μηδ' Ἀτινταvίας. (Polybii VII, 9, 13.)

Τὸ δὲ Δυῤῥάχιον ἐν τῇ γῇ τῇ πρότερον μὲν Ἰλλυριῶν τῶν Παρθηνῶν, νῦν δὲ καὶ τότε γε ἤδη Μακεδονίας νενομισμένῃ κεῖται. (Dionis Cassii XLI, 49.)

Τῆς γὰρ Ἐπιδάμνου καὶ τῆς Ἀπολλωνίας μέχρι τῶν Κεραυνίων ὑπεροικοῦσι Βυλλίονές τε καὶ Ταυλάντιοι, καὶ Παρθῖνοι, καὶ Βρῦγοι. (Strab., VII, 7, 8.)

Pl. XXV, n° 2, h. 0,34, circonf. 0,72.

Le n° 2 *bis* de la même planche représente le support du vase.

17. Vase tout à fait pareil au précédent. L'inscription de ce vase est correcte aussi pour les mots Νάοι et Διώνᾳ, dans lesquels l'inscription de l'autre contient une erreur du graveur antique. Le graveur moderne de la planche a reproduit ici par erreur la faute du vase précédant en gravant Νάου au lieu de Νάοι.

Pl. XXV, n° 2 *ter*.

La forme des lettres des inscriptions des deux vases est du deuxième siècle avant notre ère.

18. PETIT CANDÉLABRE (fragmenté).

Il porte autour de sa base inférieure l'inscription suivante :

Γλαύκων Διὶ Ναΐῳ Διώνῃ.

Glaucon à Jupiter Naïos et à Dioné.

Pl. XXV, n° 3 et 3 *bis*, h. 0,14.

19. PETITE ROUE.

Elle porte cette inscription :

Ὠφελίων Ἀφροδίτᾳ ἀνέθηκε.

Ophélion a dédié à Aphrodite.

Pl. XXVI, n° 1, diam. 0,11.

20. Deux fragments de BANDELETTE, qui s'adaptent bien et portent une inscription indiquant un monument public élevé *après une victoire navale :*

εσιον ναυμαχίᾳ νικέσαντες ἀ

Les lettres de cette inscription sont du cinquième siècle avant notre ère. Il est à regretter que le nom du peuple vainqueur ne soit pas complet.

Pl. XXIV, n° 2, l. 0,16.

21. PETITE PHIALE.

Elle porte au fond une inscription laissée probablement inachevée par celui qui en avait commencé la gravure :

Διώνᾳ ἐπ

A Dioné.

Pl. XXVI, n° 3, diam. 0,11, h. 0,02.

22. Anse de vase, figurant un mascaron de lion. Un fragment du vase (en plaque de bronze mince) y est encore attaché et porte les lettres suivantes, restes d'une inscription dédicatoire à Jupiter :

ις Δία

Pl. XXVI, n° 4 et 4 *bis*, h. 0,14.

23. Grand anneau sur lequel est écrit le mot

ἀλκέ.

Force.

Pl. XXVI, n° 6, diam. 0,05.

24. Couvercle d'un petit vase portant à la surface supérieure ces deux lettres :

ρ α

Pl. XXVI, n° 7, diam. 0,05.

Cinquième catégorie.

45 Inscriptions et fragments d'inscriptions sur des plaques de cuivre et de bronze ayant à peine une épaisseur d'un demi-millimètre, et la plupart mal conservées. Parmi ces inscriptions, il y a des décrets de l'assemblée des Épirotes, émis pendant le règne des Éacides, et d'autres après l'extinction de la royauté, qui confèrent la dignité de proxénie, le droit de cité en Épire, des franchises, etc., et des contrats d'achats, d'affranchissements d'esclaves, etc. Tous ces actes avaient été déposés dans le temple de Jupiter Naïos, conformément à l'usage généralement pratiqué par les Hellènes, de donner à leurs conventions plus de publicité par

le dépôt qu'ils en faisaient dans un temple, et de les revêtir ainsi d'un caractère sacré qui rendait plus certaine leur exécution. Une partie de ces inscriptions ont été trouvées en fragments, que j'ai rassemblés et rajustés [1].

1. Inscription au pointillé sur plaque de bronze.

Θεὸς Τύχ[α] [Κ]λεομάχῳ Ἀτιντᾶνι οἱ σύ-
μμαχοι τῶν Ἀπειρωτᾶν ἔδωκαν ἐ-
ν Ἀπείρῳ ἀτέλειαν ἐ-
πὶ βασιλέως Νεοπτο-
λέμου Ἀλεξάνδρου
ἐπὶ πρόστα (*sic*) Δέρκα Μο-
λοσσῶν, καὶ ἐντέλειαν.

Acte par lequel les alliés Épirotes accordent des droits de franchise en Épire à l'Atintanien Cléomaque sous le règne de Néoptolème, fils d'Alexandre; Derca étant prostate des Molosses.

Il y a deux rois d'Épire qui portent le nom de Néoptolème. L'un, c'est le père d'Olympias, mère d'Alexandre le Grand; il a régné vers le milieu du quatrième siècle avant J.-C. (Diod. Sic., XIX, 51, 6.) Ce Néoptolème, étant fils d'Alcétas, ne peut pas être celui de la présente inscription, qui est fils d'Alexandre. (Paus., I, 11, 1.)

L'autre Néoptolème, qui est probablement celui de cette inscription, a régné vers la fin du quatrième et le commencement du troisième siècle, seul et avec Pyrrhus, par lequel il fut mis à mort vers l'an 295 avant J.-C. (Plut., *Vitæ Pyrrhi* V.)

Néoptolème étant nommé ici seul roi, l'inscription doit être antérieure à son association avec Pyrrhus.

[1] En dehors des quarante-cinq inscriptions gravées, j'ai trouvé aussi plusieurs fragments qui ne contiennent que des syllabes ou des lettres isolées. Malgré mes efforts, je n'ai pas pu rajuster ces fragments de manière à former quelques mots intelligibles.

La mention d'un *prostate* (protecteur) des Molosses, comme un chef éponyme à côté du roi, confirme ce que disent Aristote et Plutarque du caractère tempéré de la royauté chez les Épirotes.

Διὰ γὰρ τοῦτο (διὰ τὸ τὴν βασιλείαν ἄγειν ἐπὶ τὸ μετριώτερον) καὶ ἡ περὶ Μολοττοὺς πολὺν χρόνον βασιλεία διέμεινεν. (Arist., *Pol.* V, 9. 1, ap. Müller, *Fragm. hist. gr.*, t. II, p. 148). — (Plut., *Vitæ Pyrrhi* V, voir page 3, note 1.)

Il y a plusieurs fautes du graveur antique: προστα pour προστάτα. Les mots καὶ ἐντέλειαν, qui devaient être placés après ἀτέλειαν, doivent avoir été oubliés, et ajoutés à la fin.

Pl. XXVII, n° 1, l. 0,20.

2. Inscription au pointillé sur plaque de cuivre[1].

[Ἀπέ]λυσαν Τρύπωνα τοῖδε ξενι-
[κ]ᾶ[ι κρ]ίσει Θεόδοτος Ἀλεξίμαχος
Σα . . υ Θαγάλαιθος Ξένυς. Μάρτυ-
ρες Μολοσσῶν Ἀνδρόκκας Δωδω-
ναῖος, Φίλιπος (*sic*) Δωδωναῖος, Φιλόξενος Δω-
δωναῖος, Δραῖπος Δωδωναῖος, Ἀγιλαῖος Δω-
δωναῖος, Κραίνυς Φοινάτος, Ἀμύνανδρος Δω-
δωναῖος. Θρεσπωτῶν (*sic*) οἵδε Δόκιμος Λαρισαῖος,
Πειάναρος Ἐλεαῖος, Μένανδρος Τιαῖος Ἀλέξα-
νδρος Τιαῖος, Δείνων Θοξουχάρου, Φίλιππος,
Φίλων, Ὀνόπερνος. Ἐπὶ προστάτα Φιλοξ-
ένου Ὀνοπέρν[ου Διὸς] Νάου Διώνας.

Pl. XXVII, n° 2, l. 0,23.

3. Inscription au repoussé sur plaque de cuivre.

[Βασιλεύον]τος [Ἀλ]εξάνδρου, ἐπ[ὶ]
[δὲ προστάτα] Μολο[σσῶ]ν

[1] Cette inscription a été complétée par M. Egger de la manière la plus heureuse (voir Annexe B).

.... Ἀρισ[το]μάχου Ὀμφά-
[λου ἐπὶ γραμ]ματέ[ος δ]ὲ Μενεδάμου
.....[ἔδ]οξε τ[ᾶ]ϊ ἐκλησίᾳ (*sic*) τῶν
[Ἀπειρωτᾶν] Κτήσων εὐεργέτας ἐ-
[ὼν διατελεῖ] πολειτείαν (*sic*) Κτήσω-
[νι δοῦναι καὶ] γενεᾷ.

Décret de l'assemblée des Épirotes, conférant le droit de cité à Ctéson et à sa famille; émis sous le règne d'Alexandre; Aristomaque étant prostate des Molosses.

Le plus célèbre des rois d'Épire qui portèrent le nom d'Alexandre est le fils de Néoptolème, le frère d'Olympias, qui fut tué en Italie, vers 332 av. J.-C. (Diod. Sic., XVI, 91, 4.)

Pourtant, d'après la forme des lettres, cette inscription paraît moins ancienne que celle sub n° 1. Il est donc probable qu'il s'agit ici d'Alexandre II, fils de Pyrrhus, qui a régné dans la première moitié du troisième siècle avant notre ère. (Paus., IV, 35, 3.)

Le même nom du roi Alexandre se répète à l'inscription sub n° 23.

Pl. XXVII, n° 3, l. 0,17.

4. Inscription au repoussé et au pointillé sur plaque de cuivre.

[Θ]εὸς Τύ[χα]
[Θε]όδωρον Στομίου Ἀν-
. . θιη Μολοσσοὶ πρόξεν-
[ον] ἐποίησαν αὐτὸν καὶ [ἀ]-
[τέλειαν] καὶ ἀσφάλειαν ἐν
[Ἀπείρ]ῳ αὐτῷ καὶ ἐκ[γό]-
[νοις ἔδωκαν ἐ]μ πολέμῳ [καὶ]
[ἐν εἰράνᾳ].

Décret des Molosses accordant la dignité de proxène et les priviléges y attachés à Théodore, fils de Stomios, et à ses descendants.

Un fragment d'ornement, qu'on voit au-dessus de l'inscription, indique que sur la partie brisée de cette plaque il y avait une représentation au repoussé d'un sujet que le fragment conservé ne suffit pas à déterminer.

Pl. XXVIII, n° 1, l. 0,21.

5. Inscription au pointillé sur plaque de bronze :

[Θεὸς] Τύχα ἀγαθὰ
[ἐπὶ π]ροστάτα Λευ-
[χά]ρου, ἀφικομένω-
ν Ἱπποσθένεος, Τει-
χέρμωνος, Σελι-
νίος, ἔδοξε τοῖς
Μολοσσοῖς προ-
ξενίαν δόμειν
τοῖς Ἀκραγαντί-
νοις.

Cette inscription contient un fait intéressant pour l'histoire de la proxénie, et dont il n'y a pas d'exemple connu. Les Molosses accordent le titre de proxène, non pas à un individu, mais à tous les citoyens d'Acragas (Agrigente).

Pl. XXVIII, n° 2, l. 0,16.

6. Inscription au pointillé sur plaque de cuivre.

Θεὸς Τύχα
αἰ σύμμ[αχοι]
δίδωτι . . . .
αιτα ἐπὶ πολὰ (*sic*)

ἅπαντα ἄρου-
ραν, Ἀγκόσσῳ
λειμῶνα, Ἐπ-
αθερίῳ ἀμπέ-
λους, Παρκότᾳ
οἰκόπεδον
[ἐ]πὶ προσττα (*sic*)
[Μν]άσωνος
[Κι]λαίθου.

Acte de donation de divers immeubles donnés à trois personnes par les villes alliées (de l'Épire).

Par erreur le graveur antique a écrit προσττα au lieu de προστάτα.

Pl. XXIX, n° 1, h. 0,23.

7. Inscription au repoussé sur plaque de bronze :

[Θεὸς Τύχα]
[Στρα]ταγο[ῦντος Ἀπει]ρω-
[τᾶν Ἀ]ντινόο[υ] . . . . του λα-
. . . . . . οπιο. . . . . . νισκος
Δεξάνδρ[ου] . . . [δικαί]ωμα
γραψα[μένου πο]τὶ τὰν ἐκ-
κλ[ησ]ίαν [Δαμάρχ]ου τοῦ Δα-
μέ[α] Ἀχαι[οῦ καὶ αἰ]τουμέ-
νου πολιτε[ίαν ἔδο]ξε τοῖς
Ἀπειρώταις [πολίτα]ν εἶμεν
[Δ]άμαρχον [Ἀχαιὸ]ν κα-
[ὶ] ὅμοιον τοῖς [ἄλλοις Ἀπ]ει-
ρώταις.

Décret de l'assemblée des Épirotes, pendant la stratégie d'Antinoüs, conférant le droit de cité à l'Achéen Damarchos, fils de Daméas.

Le stratége Antinoüs était un personnage distingué et un des derniers généraux de l'Épire. Il était à la tête des Épirotes avec Théodotos et Céphalos, lorsque les Romains entreprirent leur campagne contre Persée, roi de Macédoine (vers l'an 170 av. J.-C.). Accusés par Charops le jeune d'être ennemis de Rome, ils s'allièrent avec Persée et tombèrent en combattant contre les Romains pour l'indépendance de leur patrie.

Τὰς μὲν οὖν ἀρχὰς οὐδεὶς ἦν αὐτοῦ (de Charops) λόγος· ἀλλ' οἱ προκατέχοντες καὶ ταῖς ἡλικίαις καὶ ταῖς δόξαις, οἱ περὶ τὸν Ἀντίνουν, ἐχείριζον τὰ κοινὰ κατὰ τὰς αὐτῶν γνώμας. (Polyb., XXVII, 13, 7.)

Μετέρριψαν πρὸς Περσέα τὸ τῶν Μολοττῶν ἔθνος καὶ Ἀντίνους καὶ Θεόδοτος καὶ Κέφαλος, μετ' αὐτῶν· (οἱ τῶν πραγμάτων) ἀντιπεσόντων ταῖς ἐπιβολαῖς αὐτῶν ὁλοσχερῶς, καὶ περιστάντος τοῦ κινδύνου, καὶ συνεγγίζοντος τοῦ δεινοῦ, πάντες ὁμόσε χωρήσαντες τοῖς παροῦσιν ἀπέθανον γενναίως· διόπερ ἄξιον ἐπαινεῖν τοὺς ἄνδρας ἐπὶ τῷ μὴ προέσθαι μηδὲ περιιδεῖν σφᾶς αὐτοὺς εἰς ἀναξίαν διάθεσιν ἐμπεσόντας τοῦ προγεγονότος βίου. (*Idem*, XXX, 7, 2.)

Cette inscription ainsi que celles sub nos 13 et 14 et celle sur pierre calcaire (pag. 114, n° 2) nous apprennent qu'après l'extinction de la royauté, le chef des peuples alliés de l'Épire, qui en était aussi le magistrat éponyme, portait le titre de *stratége,* et que la période de chaque *stratégie* servait de chronologie pour les actes publics en Épire.

La dignité de stratége doit avoir pris naissance vers la fin du troisième siècle avant J.-C., lorsque Deïdamia, arrière-petite-fille d'Alexandre, fils de Pyrrhus, morte sans enfants, a légué le pouvoir au peuple.

Δηϊδαμείᾳ γὰρ τῇ Πύρρου (le troisième) παῖδες οὐκ ἐγένοντο, ἀλλὰ ὡς τελευτᾶν ἔμελλεν, ἐπιτρέπει τῷ δήμῳ τὰ πράγματα. (Paus., IV, 35, 3.)

En dehors des stratéges, il y avait également une autre magistrature éponyme, celle des *prostates* (protecteurs), pour les Mo-

losses, et probablement aussi pour chacun des autres peuples de l'Épire (voir les inscriptions sub n[os] 5, 6, 8, 11, 12, 14, 15, 19, 24, 25, 28, 29 et 31). Cette dignité existait de même sous les rois Éacides (voir les inscriptions sub n[os] 1, 3 et 23).

Tant sous les rois que sous les stratéges, il y avait aussi en Épire la charge des *secrétaires* (γραμματεύοντες). Ceux-ci prenaient rang immédiatement après les prostates, comme l'indiquent les inscriptions sub n[os] 3, 23 et 30 et celle gravée sur pierre (pag. 114, n° 2).

Cette hiérarchie nous donne les principaux éléments du gouvernement et de l'administration supérieure de l'Épire pendant la royauté et après son extinction. L'identité des magistratures éponymes sous la royauté et pendant la stratégie, et d'une autre part l'existence, dans ces deux périodes, d'une assemblée délibérant et exerçant conjointement avec les rois et les stratéges le pouvoir souverain, nous fournissent une nouvelle preuve du caractère constitutionnel du gouvernement de l'Épire et confirment ce que disent Aristote et Plutarque (voir inscr. sub n° 1).

Pl. XXIX, n° 2, h. 0,12.

8. Inscription au pointillé sur plaque de cuivre.

Θεὸ[ς Τύ]χα Ματυδίκα
Πο[λύξ]ενον ἐξεπρίατο
[ἀπὸ Δ]αμοξένας μνᾶς
[ἀ]ργυρίου. Μάρτυρες
Ἀλεξάνωρ, Φαττίδας
..οπαῖος, Εὐκλείδας.
[ἐ]πὶ ναϊάρχου Μενεχάρ-
[μου], ἐπὶ προσστάτα (*sic*) Μολ-

[λοσσ]οῦ Ἀγέλλυος.
Φοι[ν]άτοι.

Achat d'un esclave Polyxénos au prix d'une mine d'argent, Ménécharme étant naïarque, et Aghellys prostate molosse.

Une marque ou un petit ornement précède le mot Φοινάτοι.

Le mot ναϊάρχου, étant au génitif, ne peut pas se rapporter aux noms des témoins qui sont tous au nominatif; il doit donc désigner un magistrat éponyme, et nous révèle ainsi l'existence d'une nouvelle dignité épirote, qui, par la composition du nom de *naïarque* (ναϊάρχου), indique l'archiprêtre de Jupiter Naïos.

Il faut aussi remarquer qu'ici Aghellys est nommé *prostate molosse* au lieu de *prostate des Molosses*, comme les prostates sont qualifiés dans les autres inscriptions. La forme des lettres et la présence du digamma pourraient bien indiquer le quatrième siècle comme date de cette inscription.

Le graveur antique a écrit probablement par erreur le mot προσστάτα avec deux σ; mais, cette erreur étant répétée dans plusieurs autres inscriptions, on serait tenté de croire que c'est peut-être une orthographe particulière en Épire. Cette hypothèse pourrait être aussi justifiée par la prononciation prolongée du σ, qu'on rencontre actuellement dans plusieurs cantons de l'Épire.

Pl. XXIX, n° 3, l. 0,20.

9. Inscription au repoussé sur plaque de bronze :

. . . . . . σι Ναΐοι
[καὶ Δι]ώνα
. . . ἐς εὐχῶν
. . . μυων

Pl. XXIX, n° 4, l. 0,12.

10. Inscription au pointillé sur plaque de bronze :

[Θ]εὸς [Τύ]χα ἀγαθὰ Βο. . . .
Φορμίονος Ἐχενίκα Λμ. . . . .
Φλεύχω ἐλευθέραν ἀφίεν[τι αὐ]-
τοὶ ἀπ' αὐτῶν καὶ τῶν ἐκγό[νων αὐ]-
τὰν καὶ γένος ἐκ γενεᾶς. . . [Φορμί]-
σκος καὶ Δαμναγόρα τελ. . . . .
ωντι καὶ Φορμίσκος ἢ Βα. . . .
πεισθαι ὅπαι κὰ θέλη [μάρτυρ]-
ες Λάγορος Βατέλω. . . .
λος Ὀπλαῖνος Πολυπ. . . . [Ὀπ]-
λαῖνος Σιμίας Κελα. . . . .

Acte d'affranchissement.

Pl. XXX, n° 1, h. 0,14.

11. Inscription au pointillé sur plaque de bronze :

Ἐπὶ προσστάτα (*sic*) Μο-
λοσσῶν Κεφάλου Π-
είαλος ἀφῆκε Ἡρα[κ]-
λείδας Σώπατρο[ν]
Τοίμαχον ἐλευθέ[ρ]-
[ο]υς καὶ αὐτοὺς κ[αὶ]
[ἐκ]γόνους. Μάρτ[υ]-
[ρ]ες Πελέων Χερα. .
. . ς Ἀγέλαος Μεν. . .
. . μνος Δαμοίτας Χ. .
. . δρος Θεύδοτος Χ. .

. . δρος Πολύξενος
. . ασσος

Acte d'affranchissement, Céphalos étant prostate des Molosses.

Céphalos était un des trois généraux qui sont tombés en combattant contre les Romains pour l'indépendance de l'Épire. (Voir ce qui est noté à l'inscription sub n° 7.)

Ὅτι Κέφαλος ἧκεν ἐξ Ἠπείρου, ἔχων μὲν καὶ πρότερον ἤδη σύστασιν πρὸς τὴν Μακεδόνων οἰκίαν, τότε δὲ διὰ τῶν πραγμάτων ἠναγκασμένος αἱρεῖσθαι τὰ τοῦ Περσέως. . . . . ὁ δὲ Κέφαλος, τἄλλα τε φρόνιμος καὶ στάσιμος ἄνθρωπος καὶ κατὰ τοὺς καιροὺς τούτους ἐπὶ τῆς ἀρίστης ὑπῆρχε γνώμης. . . . . (Polyb., XXVII, 13, 1, 10.)

Pl. XXX, n° 2, h. 0,14.

12. Inscription au pointillé sur plaque de bronze :

[Θεὸς Τ]ύχα ἐπὶ προστ[άτα]. . .
. . . . ς Ἀριστοβούλα καὶ. . . . .
. . . . ς Φίλιπον (*sic*) ἐλεύ[θερον]. . . .
. . . σει. Μάρτυρες Δ. . . . . .
ιος Λαμίσκος Ἀμα
σαργι. . . . Δαμ
. . . .

Acte d'affranchissement.

Pl. XXX, n° 3, l. 0,14.

13. Inscription au pointillé sur plaque de bronze :

Ἀγαθᾷ Τύχᾳ
Στραταγοῦντος Ἀπειρωτᾶν Ἀν-

δρονίκου Ἰγχέστου ἀφῆκε
ἐλευθέραν Φιλίσταν Νεί-
κανδρος Ἀνεροίτα Ταλαι-
ὰν ἄτεκνος. Μάρτυρες Δο-
κιμος Βοΐσκου, Εὐρύνους
Δέρκα, Ἀντίοχος Μενε-
φύλευ (*sic*), Ἄνδροκος Νικο-
μάχου, Ταλαιᾶνες, Βο-
ΐσκος Νεικάνδρου Ὀποῦ-
ος.

Acte d'affranchissement pendant la stratégie d'Andronique.

Par erreur, le graveur antique a écrit Μενεφύλευ au lieu de Μενε-φύλου.

Nicandre, qui affranchit Philista, ainsi que les témoins, à l'exception du dernier, sont qualifiés de Ταλαιᾶνες. Cet adjectif indique certainement leur pays. Je n'ai pu trouver dans aucun auteur grec une contrée ou une ville de l'Épire portant le nom de Τάλα ou Τάλαια, dont dériverait l'adjectif Ταλαιάν. Je pense donc qu'il s'agit ici d'un pays d'Épire dont nous ne connaissons pas le nom. (Serait-ce une autre forme dialectique ou la véritable orthographe des Τάλαρες de Strabon ?)

La même observation est applicable à plusieurs autres noms de pays mentionnés par mes inscriptions et que les auteurs grecs ne citent pas; par exemple :

Ὀποῦος, de la présente inscription.
Τιαῖος, de l'inscription sub n° 2.
Κολπαῖος, de l'inscription sub n° 14.

Pl. XXX, n° 4, h. 0,17.

14. Inscription au pointillé sur plaque de bronze :

Ἀγαθᾷ Τύχᾳ. Στραταγοῦντ-
ος Ἀπειρωτᾶν Λυσανία Καρώπου
προστατεύοντος Μολοσσῶν Ἐχελάου
Παρώρου, ἀφῆκε Ἀντίβολος Νικάνορος Δο-
έσστος ἐλεύθερον Ἀνδρομένη τὸν αὐτοῦ
[ἄτ]εκνος ὤν. Μάρτυρες Ἀγέλαος Ἀτιόχου (*sic*), Λυκόφρων
[Ἀτ]ιόχου, Δέξανδρος Κεφάλου, Ἀγελαῖος
. . . . ικατου, Κολπαῖοι.

Les stratéges, Lysanias, de cette inscription, et Andronique, de l'inscription précédente, ne sont pas connus. Je n'ai trouvé leurs noms dans aucun des auteurs anciens qui parlent de l'Épire, et je pense que ces inscriptions sont les seuls documents qui prouvent leur existence.

Pl. XXX, n° 5, l. 0,19.

15. Inscription sur plaque de bronze présentant un mélange de lettres au trait et d'autres au pointillé :

. . . . ξαι. . . . .
[προστατε]ύοντος Σαβυρ. . . . .
. . [Μολο]σσῶν Ὀνοπέρνου . . .
. . του Ἀμύμνων Δεξ[άνδρου]. . .
. . . φιητι Fείδυς. . . . .
. [ἐλ]εύθερον τὸν α[ὐτοῦ]. . . . .
. . [Μάρτ]υρες Ξ. . . . .
. . . . Γέλων. . . . .
. . . . . ος Εὐρώπι[ος]. . . . .

. . . . αιος. . . . . .
. . . . χο. . . . . . .

Fragment d'un acte d'affranchissement.

Pl. XXXI, n° 1, l. 0,12.

16. Inscription sur plaque de bronze au trait et au pointillé :

. . . . ια οικα. . . . .
. . . . πιρω . . . . .
. . . . οντ. . . . . .
[ἀγα]θᾷ Τύχα
. . . . αχ . . [Κλ]εοπάτρα Π. .
. . . . [Μολ]οσσοὶ Ὄμφαλες Χιμό-
[λιοι]. . . . . [τ]ὰ ἴδια σώματα γυναι-
[κὸς]. . . . . . αρα οἷς ὀνόματα Φιλωμ-
. . . . ανα ἐλεύθερα. Μάρτ-
[υρες]. . . . [Π]αυσανία, Ἕκτωρ Ἀνδρ-
. . . . . . [Ἕ]κτορος, Ἀλκι[διάδης]
. . . . . . ς Νίκαν Ἀρφίδισ (?) . . .
. . . . . . [Μ]ενελάου Μολοσοὶ (*sic*)
. . . [Ὄμφαλ]ες Χιμώλιοι.

Fragment d'un acte d'affranchissement.

Pl. XXXI, n° 2, h. 0,13.

17. Inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

[Ἀγαθῇ Τύ]χῃ. Βασιλεύον[τος]. . . . . . .
. . . . κου δὲ Ἀμυνάνδρο[υ] . α. . . .
. . . . λις Κανθάραν ἐλ[ευθ]έραν. . . .

. . . . . [ἅπα]ντα χρόνον μὴ ἔξεσστ[ι] (*sic*). . . . .
. . . . . . σας Κρατεραίου θυγατ[έρα]. . . .
. . . . . [αὐ]τᾶς ἢ τᾶς γενεᾶς. . . . . . .
. . . . [ν]όμους τῶν ἐρ. . . . . . .
. . . . ο αὐτοὶ καὶ γε[νεά]. . . . .
. . . . [α]ὐτὰς ἢ ἐγγόνω[ν]. . . . . .

Fragment d'acte d'affranchissement.

Le nom d'Amynandre rappelle un roi connu des Athamanes, qui, au commencement du second siècle avant J.-C., jouèrent un des principaux rôles parmi les peuples de l'Épire.

Ἀθαμᾶνες δ' ὕστατοι τῶν Ἠπειρωτῶν εἰς ἀξίωμα προαχθέντες, ἤδη τῶν ἄλλων ἀπειρηκότων, καὶ μετ' Ἀμυνάνδρου τοῦ βασιλέως δύναμιν κατασκευασάμενοι. (**Strab., IX, 4, 11.**)

Ὅτι Γαλαίστης τις Ἀθαμὰν τὸ γένος, υἱὸς δὲ Ἀμυνάνδρου τοῦ βεβασιλευκότος Ἀθαμάνων, γένει καὶ πλούτῳ καὶ δόξῃ πολὺ προέχων τῶν ὁμοεθνῶν ἐγένετο φίλος Πτολεμαίου τοῦ Φιλομήτορος (**Diod. Sic., XXXIII, 20.**)

Pourtant l'état de l'inscription, qui est très-fragmentée, ne me permet pas de dire si le nom d'Amynandre se rapporte de quelque manière au mot βασιλεύοντος.

Pl. XXXI, n° 3, l. 0,12.

18. Inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

. . . .
. . . . εν δ. . . . . . .
. . . . . . τε . . . . γενεα. . . . . . .
. . . . [Κα]νθάρας μηθένα (*sic*) κατὰ. . . . .
. . . . [ἐλ]ευθέρας ειάν (*sic*) δέ τις ἐφα. . . .

. . . . . γενεὰ γινέσθω κατὰ νόμ[ους]. .
. . . . . μένων μήτε κτήματα ἀλλ[ὰ]. .
. . . . . σαν ἢ αὐτᾶς Κανθάρας. . . .
. . . . .ηται.

Fragment d'un acte d'affranchissement.

Pl. XXXI, n° 4, l. 0,13.

19. Inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

. . . . . [Μ]ενελάο[υ]. . . .
. . . . ον ἀπέλυ[σεν]. .
. . [ἐπ]ὶ λυσειτρίω[ι]. . .
. . [ἐπὶ] προστάτα πολιτ-
[είας] Φειδολάου. Μάρ-
[τ]υρες, Ἁρμένος, Ἀλέξ-
ανδρος, Ἀνδ. . . .
Φειδυλαεὺς. . . λοι
Λωποιλυος. . . ος
Κέλαιθος.

Acte d'affranchissement.

Le mot λυσείτριον, dont le commencement se répète aussi à l'inscription suivante, pourrait être un mot local synonyme de λύτρον = rançon.

Pl. XXXII, n° 1, h. 0,14.

20. Fragments d'inscription au pointillé sur plaque de bronze.

Pl. XXXII, n° 2, h. 0,14.

21. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

. . . . . ν ἀγωνοθε[τοῦντος]
. . . [Ἀν]δρομάχου. . . . .
. . . [τ]ῶν Θεσπρωτ[ῶν]
. . . . . τοι Ναϊκοὶ ευ. . . . .
. . . . εκα. . . . .

Ce fragment nous fournit un nouveau nom d'agonothète pour les jeux Naïens, celui d'Andromaque, qui était probablement un Thesprote.

Pl. XXXII, n° 3, l. 0,05.

22. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de bronze :

Θεὸς Τύχα. Ὑμένιος Λυσ[ανία]. .
ιονα Ἕρμων Πτο[λεμαίου]. . . .
ξενι καὶ Λυσιμ[άχω]. . . . . .
Μάρτυρες, Ἀγέλ[αος]. . . .
. . λισιοι Δαμος. . . . . .

Pl. XXXII, n° 4, l. 11.

23. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de bronze :

[Ἐπὶ βασιλέω]ς Ἀλεξ[άνδρου, ἐπὶ προ-]
[στάτα Μολοσ]σῶν Βαχ. . . . . .
[γραμματεύο]ντος δὲ Συ[νέδροις]. . .
. . . . [τὸ κοινὸ]ν τῶν Μο[λοσσῶν]. . .
. . . . [διδωτι] πολετειαν (*sic*). . . . .

Pl. XXXII. n° 5, l. 0,07.

24. Fragment d'inscription au pointillé et au repoussé :

[Ἐπὶ προστάτα Μο]λοσσῶν Σ. . . . . .
. . . . γενει Θρασ. . . . .
. . . . ντι ἐν Δωδ[ώνᾳ]. .
. . . . .ας ἔδωκε. . .
. . . . ν πολιτε[ίαν]. . . .
. . . . τον ἅπ[αντα]. . . .

Pl. XXXII, n° 6, h. 0.08.

25. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

. . . .
αχορ. . . . . . .
αὐτοὶ καὶ α. . . .
ἐπὶ προστά[τα]. . . .
ος διωλεσ. . . . .[Ἀντί]
οχος Ὀριάτ[ης?]. . . . .
ορων ἐπι. . . . .
[Θε]ὸς Τύχα. . . . .

Pl. XXXII, n° 7, h. 0,11.

26. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

Pl. XXXII, n° 8, h. 0,06.

27. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

Pl. XXXII, n° 9, l. 0,03.

28. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

. . . . Δωδ-
[δώνην]. . . . . τωνος, προσ-
[τάτα]. . . . . [Κι]λαίθου Μάρ-

[τυρες]. . . . . . . σεαμβυς Κελ-
. . . . ειας Κίλαιθος.

Pl. XXXIII, n° 1, l. 0,07.

29. Fragment d'inscription au trait sur plaque de bronze :

. . . .
οες τύχα. . . . . [ἔδοξε τοῖς Ἀ]-
πιρώταις (*sic*). . . . . . . [δόμε]-
ιν αὐτο[ῖς]. . . . .[ε]-
πιγαμί[αν]. . . . .
σάλος ε. . . . .
ἄλλος. . . . . [ἐπὶ π]-
ροστ[άτα]. . . . .

Pl. XXXIII, n° 2, h. 0,06.

30. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre :

. . . . ς εὐπλε. . .
. . . . ρνου Καρτα-
. . . . ου γραμμα-
[τεύοντος] . . . . . αγενυαίου.

Pl. XXXIII, n° 3, l. 0,13.

31. Fragment d'inscription au pointillé et au repoussé sur plaque de bronze :

. . . . α
. . . [ἐπὶ προστάτα Μολ]οσσῶν
. . . . κτανο
. . . . αν Μο
[λοσσοί] . . . . [π]ολιτεί[αν]. .

. . . . [Παρ]ώρῳ Σ
. . . . ῳ.

Pl. XXXIII, n° 4, h. 0,11.

32. Fragment d'inscription sur plaque de cuivre contenant un acte d'affranchissement.

Pl. XXXIII, n° 5, h. 0,10.

33. Fragment d'inscription sur plaque de cuivre:

. . . .
. . . . [πολι]τείαν Θεύ-
[δοτος] . . . . ος Μακε-
[δόνων]. . . . . ν καὶ ὅμοι-
[ον]. . . . .

Le nom de Theudotos et des Macédoniens pourrait rattacher l'inscription dont provient ce fragment aux faits racontés par Polybe et mentionnés à l'inscription sub n° 7.

Pl. XXXIII, n° 6, l. 0,07.

34. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.

Pl. XXXIII, n° 7, h. 0,08.

35. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.

Pl. XXXIII, n° 8, h. 0,05.

36. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.

Pl. XXXIII, n° 9. l. 0,06

37. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.

Pl. XXXIII, n° 10, l. 0,06.

38. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.
Pl. XXXIII, n° 11, l. 0,05.

39. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.
Pl. XXXIII, n° 12, l. 0,03.

40. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de bronze.
Pl. XXXIII, n° 13, l. 0,04.

41. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.
Pl. XXXIII, n° 14, l. 0,05.

42. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.
Pl. XXXIII, n° 15, l. 0,03.

43. Fragment d'inscription au pointillé sur plaque de cuivre.
Pl. XXXIII, n° 16, l. 0,05.

44. Fragment d'inscription au repoussé sur plaque de bronze.
Pl. XXXIII, n° 18, h. 0,03.

45. Fragment d'inscription au repoussé sur plaque de bronze.
Pl. XXXIII, n° 19, l. 0,03.

Sixième catégorie.

84. Inscriptions entières et fragmentées sur des plaques de plomb, d'une épaisseur variant entre 0m,001 et 0m003 millimètres.

Elles contiennent des demandes et des prières adressées par des

peuples et par des particuliers à l'oracle de Jupiter Naïos et de Dioné, et quelques réponses de cet oracle [1]. Ces inscriptions, qui ne sont certainement qu'une faible partie de la collection qui était conservée dans les archives de l'oracle, forment une série unique jusqu'ici et des plus intéressantes pour la science. Les demandes des particuliers ont surtout un intérêt plus piquant pour nous. Elles nous fournissent un coin de la vie antique sans altération et sans intermédiaire.

Plusieurs de ces lames sont couvertes d'écriture des deux côtés, et d'autres contiennent jusqu'à quatre ou cinq inscriptions d'époques différentes et parfois éloignées. Quelques-unes de ces inscriptions sont tellement enchevêtrées les unes dans les autres que leur déchiffrement présente des difficultés très-souvent insurmontables à cause de la couleur du plomb, de l'usure et des fissures qui existent dans les lames.

M. P. Foucart a bien voulu me prêter son concours pour la lecture et l'explication de ces inscriptions, et nous n'avons négligé aucun effort pour donner les textes le plus fidèlement possible. Chacune des pièces a été examinée bien des fois à l'œil nu et à la loupe. Nous n'avons pourtant pu lire que les inscriptions tracées sur les 42 lames reproduites en fac-simile et en grandeur naturelle dans les planches XXXIV jusqu'à XXXIX.

Il aurait été inutile de donner tous les textes mutilés, et nous ne transcrirons que ceux dont la lecture et l'explication nous paraissent certaines.

Le fac-simile des planches ne montre pas assez la difficulté du déchiffrement. La reproduction par la photogravure dans la planche XL de quatre lames donne une idée de cette difficulté, et montre

[1] Les inscr. sub nos 9, 15 (n° 1 *bis*) 25, 26 et les petits fragments adhérents à l'inscr. sub n° 27 et à celle de la Pl. XL, n° 3, me paraissent contenir des réponses de l'oracle.

en même temps l'aspect réel de ces pièces. Le n° 1 de cette planche reproduit l'inscription gravée en fac-simile dans la planche XXXVIII, n° 2, le n° 2 reproduit celle gravée dans la planche XXXVII, n° 4 *bis*, et le n° 4 est une de celles qui n'ont pas encore été déchiffrées, ainsi que le n° 3, qui représente une des lames doubles et adhérentes dont il sera question à l'inscription sub n° 27[1].

1. Pl. XXXIV, n° 1.

[Θεῶ]ῖ Τύχᾳ ἀγαθᾷ
[ἐπερωτᾷ ἁ πό]λις ἁ τῶν Ταραν-
[τίνων τὸν Δ]ία τὸν Νάϊον καὶ τ-
[ὰν Διώναν περὶ] Παντυχίας (?) καὶ π-
[ερί] . . . . ρῳ καὶ περὶ τῶν

Dans la deuxième ligne, nous n'avons pas tenu compte des deux traits croisés qui sont après les lettres λις.

La ville de Tarente consulte l'oracle sur divers sujets que la mutilation de l'inscription ne permet pas de déterminer.

2. Pl. XXXIV, n° 2.

Ἐπερωτῶντι τὸ κοινὸν τῶν . . .
ων Δία Νᾶον καὶ Διῶναν κα[τὰ]
τί αὐτοῖς συμπολειτεύουσι[ν]
μετὰ Μολοσσῶν ἀσφαλῆ ᾖ.

Exemple remarquable de l'écriture en caractères cursifs. L'inscription est cependant antérieure à la conquête romaine.

[1] Les seules inscriptions, à ma connaissance, qui présentent une certaine analogie, non pas dans leur contenu, mais dans leur exécution, avec celles de la présente catégorie, sont les inscriptions que M. Newton a découvertes dans le temple de Déméter à Cnide, et qui contiennent des malédictions (κατάδεσμοι). (C.-T. Newton, *Alicarnassus, Cnidus and Branchidæ*, T. II, part. 2, annexe III.)

Un peuple dont le nom a disparu, sauf les deux dernières lettres, mais qui devait être voisin des Molosses, demande à l'oracle comment il pourra garantir sa sûreté en s'alliant avec les Molosses.

3. Pl. XXXIV, n° 3 et 3 *bis*.

Θεῷ Τύχαν ἀγαθὰν ἐπὶ κοινήτᾳ Εὔϐαν-
δρος καὶ ἁ γυνὰ τῷ Διεὶ (*sic*) τῷ Νάῳ καὶ τᾷ Δι-
ώνᾳ τίνι κὰ φεῶν (*sic*), ἢ ἡρώων, ἢ δαιμόνων
εὐχόμενοι καὶ φύοντες (*sic*), λώϊον καὶ ἄμεινο-
ν πράσσοιεν καὶ αὐτοὶ καὶ ἁ οἴκησις καὶ νῦν
καὶ ἰς (*sic*) τὸν ἅπαντα χρόνον.

L'inscription est d'une lecture certaine. Φεῶν et φύοντες sont des formes dialectiques pour θεῶν et θύοντες. La forme des lettres et le soin d'ajouter l'ι adscrit indiquent une bonne époque.

La demande adressée par Eubandros et sa femme ne porte pas sur une affaire particulière; elle a pour but de connaître les sacrifices et les vœux qui pourraient leur assurer la protection des dieux, des démons ou des héros.

Les mots ἐπὶ κοινήτᾳ et ἐπὶ κοινώντᾳ, qui se trouvent aussi dans trois autres inscriptions de la présente catégorie (n[os] 4, 7 et 16), paraissent être un terme consacré pour les demandes adressées à l'oracle par plusieurs personnes en commun.

Sur l'autre face de la plaque (n° 3 *bis*) est une autre demande adressée par un peuple; quelques mots seulement sont intelligibles.

Au commencement de la première inscription, en plus grandes lettres, αρ, et à la fin εἰμ[ε]ν.

A l'extrémité, et perpendiculairement à l'inscription de l'autre face, en plus grandes lettres, également

Εὐαν

C'est le commencement d'Εὔανδρος, nom du personnage qui adresse à l'oracle la demande de l'autre côté. On peut en déduire qu'une partie des lettres et des syllabes isolées, qui se trouvent sur plusieurs lames, indiquent les noms des personnes qui s'adressent à l'oracle.

4. Pl. XXXIV, n° 4.

Θεὸν Τ[ύ]χαν ἀγαθὰν
ἐπ[ὶ] κοινώντα τοῖ Κ[ο]ρκυρα[ίοι τῷ Δὶ τῷ]
Νάῳ καὶ τᾷ Δ[ι]ώνα τίνι κα [θεῶν ἢ]
ἡρώων θύον[τ]ες καὶ εὐχ[όμενοι]
ὁμονοοῖεν ἐ[π]ὶ τὠγαθόν.

Demande des Corcyréens sur les sacrifices et les vœux à faire pour obtenir les bienfaits de la concorde.

5. Pl. XXXIV, nos 5 et 5 *bis*.

[Ἐπὶ κοινώντ]α Κορκ[υραίοι τῷ Δὶ τῷ Νάῳ]
[καὶ τᾷ Διώνα τί]νι κα θεῶν [ἢ ἡρώων θύοντες καὶ]
[εὐχόμενοι κάλ]λιστα καὶ ἀ[σφαλέστατα καὶ]
[νῦν καὶ ἔπειτα] Fοικέοιε[ν].

Autre demande des Corcyréens, qui se restitue d'après la précédente et les formules analogues.

Au revers (n° 5 *bis*), le monogramme Δ.

6. Pl. XXXV, n° 1.

[τὸν] Δία καὶ τὴν Διώνην
. . . . . τὸν θεὸν ἐπερωτᾷ
. . . . . ἐκ τῆς γυναικός.

Inscription complète à droite, brisée à gauche ; elle était composée de trois lignes. Il n'y a aucune des formes dialectiques que présentent la plupart des autres inscriptions. Elle est cependant aussi ancienne; mais la demande est faite probablement par un Athénien ou un Ionien des Cyclades.

Dans l'autre sens, il y a plusieurs lettres qui indiquent une seconde inscription effacée.

Au revers, il y a deux inscriptions; dans la première, dont nous n'avons que le commencement des lignes :

Ἢ εἰς Ἔλιναν περὶ ελο. . . .
ἢ εἰς Ἀνακτόριον . . .
ἢ πωλοῦντες τὸν. . . .

Plusieurs consultants demandent à l'oracle de désigner quel parti ils doivent prendre des trois entre lesquels ils hésitent. Ἔλινα paraît être le nom d'une localité.

Dans la seconde, à l'autre sens, nous avons la fin d'une demande.

[Ἐπερωτᾷ. . . . .] α τίνι θεῶν θύουσα
[καὶ εὐχομένα ἄμεινον] πράσσοι καὶ τᾶς νόσου
[ἀπαλλαχθείη ?].

Une femme demande l'indication des sacrifices à faire pour réussir à se guérir d'une maladie.

7. Pl. XXXV, nº 2.

[Τῷ Διῒ τῷ Ναΐ]ῳ καὶ τᾷ Διώνᾳ Σωκράτης ἐπὶ κοι-
[νήτᾳ τί κὰ] ἐργαζόμενος λώϊον καὶ ἄμεινον
[πράσσοι αὐτ]ὸς καὶ αὐτῷ καὶ γενεᾷ.

Sur l'autre face, quelques lettres légèrement tracées :

[Ἐπὶ κοινῶν]τα Διὶ καὶ Δι[ώνα]

et en caractères plus grands et plus profonds :

. . . ιοι καὶ ἅμα τί λέγομες
. . . . [ἅ]μες γνῶμεν τὸ ἀλαθές.

8. Pl. XXXV, nº 3.

Commencement de trois lignes :

Ἠ αἰτεῶμαι τὰν. . . . . .
πολιτείαν ἐπὶ ταύτ[α]. . . .
ἢ τοῦ εἰσιόντος.

Sur le revers, seulement la fin des lignes :

. . . . Διὸς τοῦ Νά-
[ου]. . . . .ησασθαι εἰ μὴ
. . . . [αὐτ]ῷ καὶ τᾷ οἰκήσει
. . . . [πό]τερα Φιλόταν καὶ
. . . . γένειαν καὶ Θη-
. . . . ὁ πατὴρ ἐν παν-
[τί]. . . . .ν γενέσθαι τῷ
. . . . .μεν ὅτι σελ-
. . . . . .

9. Pl. XXXV, nº 6.

[τῷ πι]στεύοντι τί ἀ[λ]αθέ[ς].

La ressemblance de formes avec les lames de la planche XXXVIII, nos 5 et 6, et le sens de ce qui reste de l'inscription peuvent la faire classer parmi les réponses de l'oracle.

10. Pl. XXXVI, n° 1.

Ἐπερωτεῖ Ἄγις Δία Νᾶον [καὶ Διώναν]
ὑπὲρ τῶν στρωμάτων κ[αὶ τῶν προσ]-
κεφαλαίων, τὰ ἀπώλολ[εν αὐτὸς]
ἢ τῶν ἔξωθέν τις ἂν ἔκ[λεψε].

Agis demande à l'oracle si ses couvertures et ses oreillers disparus ont été perdus ou volés.

Au revers, les deux initiales du nom d'Ἄγις.

11. Pl. XXXVI, n° 2.

Ἐρωτῇ Λυσα-
νίας Δία Νάϊον
καὶ Δηώναν (*sic*) ἦ οὔ-
κ ἔστι ἐξ αὐτοῦ
τὸ παιδάριον
ὃ ἂν Νύλα κύει.

Lysanias demande si l'enfant que Nyla porte dans son sein n'est pas de lui.

Des questions du même genre paraissent avoir été adressées à l'oracle dans quelques autres fragments.

Au commencement de la cinquième ligne, il y a un signe qui pourrait être pris pour un symbole ithyphallique. Il se peut aussi que ce signe ne soit autre chose que deux lettres οι, écrites par erreur et effacées au moyen de deux traits.

12. Pl. XXXVI, n° 4.

. . . . Λυσίας Δαμόλα. . . .
. . . . . Πασίας Ἀμα. . . .
. . . . . αι πομπατία (?) . . . .

Il ne paraît y avoir que des noms propres, au moins dans les deux premières lignes.

Au revers :

[Θεὸς τύχαν ἀγ]αθάν. Πότερα τυνχ[άνοιμι]
. . . . εταν ἑάλλαν οἰκεσ. . . .

Il est curieux de trouver dans cette demande le mot ἑάλλαν qui figure dans une réponse de l'oracle (pl. XXXVIII, n° 6), et dont le sens est difficile à déterminer.

Sur ce même côté, on avait gravé deux autres demandes à une époque différente; quelques lettres de la première sont distinctes entre les deux lignes; la seconde était tracée dans l'autre sens, et en traits moins profonds.

13. Pl. XXXVI, n° 5.

. . . .
ης Ἀμϐρακιά[της]
Διΐ Νάῳ καὶ Διη[ώνα]
περὶ ὑγιείας αὑτοῦ [καὶ]
τῶν ὑπαρχόντων [καὶ νῦν]
καὶ είς τὸν ἔπειτα [χρ]-
όνον, τίνας θεῶν [ἱ]-
λασκόμενος λώϊον
καὶ ἄμεινον πρά[σσοι].

Demande d'un habitant d'Ambracie pour connaître le dieu dont il pourra obtenir la santé et la fortune.

Sur l'autre face, quelques lettres d'une autre demande.

14. Pl. XXXVI, n° 6.

Ἠ συμπείθον[τι]
αὐτῷ ὑπὲρ τ[ο]-
ῦ πράγματος ὅ[ν]-
τινα κὰ τρόπ[ον]
. . ιν . αταια. . .
κιμον βέλτιο[ν]
καὶ ἄμεινον
Πυστακίων (?) ἰσ-
σειται (?).

La formule usuelle du commencement semble avoir été omise, comme dans quelques autres exemples. La cinquième ligne est incomplète ; les deux dernières sont d'une lecture incertaine.

15. Pl. XXXVII, n°s 1 et 1 *bis*.

Ἦ αὐτὸς πεπαμένος τὰν ἐπόλι οἰκίαν καὶ τὸ χωρί-
ον, βέλτιομ μοι κ' εἴη καὶ πολὺ ὠφελετέον.

Inscription complète ; la construction est interrompue et change dans la seconde partie de la phrase. Il n'y a pas πεπραμένος auquel on penserait volontiers, mais πεπαμένος, de πάομαι (posséder). — Ἐπόλι pour ἐν πόλει, comme ἐμαντινέᾳ pour ἐμ Μαντινέᾳ dans une inscription d'Olympie (*Arch. Zeitung,* 1876, p. 48), et ἰστήλῃ pour ἐν στήλῃ, des décrets athéniens.

Le consultant demande à l'oracle s'il y aura avantage pour lui à occuper en personne sa maison de ville et son champ.

On remarquera la suppression de la formule d'interrogation et l'omission du nom de celui qui fait la demande ; il est probable qu'il n'a pas voulu se faire connaître.

Au revers (n° 1 *bis*) :

Ἐπὶ [ὅ]λα τις

qu'on pourrait prendre pour la réponse de l'oracle.

16. Pl. XXXVII, n° 2.

Θεὸς Τύχᾳ ἀγαθᾶ[ι ἐπὶ] κονῆτα[ι (*sic*) τῷ Διὶ τῷ Νάῳ καὶ]
τᾷ Διώνᾳ ἦμην . . .α Κλάρη. . . . .

17. Pl. XXXVII, n° 3.

[Θεὸς Τύχᾳ ἀγαθᾷ] Ἱππόστρατος τῷ Δὶ τῷ Νάῳ καὶ
[τᾷ Διώνᾳ τίνι κὰ θεῶν θύω]ν λώϊογ καὶ ἄμμεινομ πράσσοιμι.

Hippostrate demande à l'oracle à quel dieu il doit offrir des sacrifices.

Il y a à remarquer dans cette inscription le changement de la construction, qui commence par la troisième personne et finit par la première, la mutation de la consonne finale des mots λώϊον et ἄμμεινον, et le redoublement du μ dans ce dernier mot.

La restitution de la partie gauche est proposée d'après les formules analogues.

18. Pl. XXXVII, n°s 4 et 4 *bis*.

Τύχα ἀγαθά. Ἦ τυγχάνοιμι κὰ ἐμπορευόμενος
ὅπυς κὰ δοκῇ σύμφορον ἔμειν καὶ ἄγων τῇ κὰ δοκῇ
ἅμα τᾷ τέχνᾳ χρεύμενος.

Encore une demande où le nom de celui qui consulte n'est pas mentionné. Le consultant, en demandant au dieu s'il réussira dans son entreprise commerciale, ne dit pas non plus quelle est cette entreprise.

Comme formes dialectiques, on remarquera, outre le κά pour ἂν, ὄπυς pour ὅπως; ἔμειν pour εἶναι, τῇ pour ᾗ, χρεύμενος pour χρώμενος.

On voit les traces d'une autre inscription gravée dans le même sens en caractères moins profonds; à la première ligne, on reconnaît :

Τὸν Δία τὸν Δωδωναῖον.

Dans le bas, quelques lettres de deux autres inscriptions en grands caractères, dont l'une dans le même sens et l'autre à l'envers.

Sur l'autre face (n° 4 *bis*), on reconnaît au moins quatre inscriptions tracées dans tous les sens. Dans la principale, on lit plusieurs mots isolés sans pouvoir rétablir la signification de l'ensemble. (Voir aussi pl. XL, n° 2.)

19. Pl. XXXVII, n° 6.

Quelques lettres d'une inscription effacée et une tête de serpent. C'est la seule lame de plomb qui porte une sorte de dessin. Aurait-il quelque signification comme demande ou comme réponse de l'oracle ?

20. Pl. XXXVII, n° 8.

Ἐπερωτεῖ Ἀμύντα. .
Δ[ία Νά]ϊον καὶ Διώναν
ἦ λώϊον καὶ ἄμει-
[νον ὑπὲρ το]ῦ παιδὸς
. . . . . ἀγάσασθαι (?)

Un père ou une mère demande au dieu s'il y aura avantage à faire telle ou telle chose pour son enfant.

Le dernier mot est d'une lecture douteuse.

Les lettres ἐγ Χίο, tracées plus légèrement sous le nom d'Amynta, sont-elles le reste d'une autre inscription, ou ont-elles été ajoutées pour marquer la patrie de celui ou de celle qui interroge l'oracle?

21. Pl. XXXVIII, n°s 1 et 1 *bis*.

Ἐροῦται κλεοῦται τὸν Δία καὶ τὰν
Διώναν αἴ ἐστι αὐτοῖ προβατεύοντι
ὠναῖον καὶ ὠφέλιμον.

Promesse de reconnaissance faite à l'oracle par un berger s'il réussit dans une opération sur des troupeaux.

Au revers, en plus grandes lettres :

πέρ προβα
τείας.

C'est probablement un titre qui indique le contenu de la demande gravée sur l'autre face de la plaque.

22. Pl. XXXVIII, n° 2.

. . . . στιος καὶ τῶν σαμήων τὰν ἀρυσ-
. . . . [ἐ]σαμάνατο οὐδ' ἐπανέθετο αἴ σ-
[ύμφερον ἐλθεῖν εἰ]ς Δωδώναν περὶ τοῦ πινακίου
. . . . λα ὃν ἐκελήσατο οὐδὲ τέχνα
. . . . ε γράφθημεν καὶ σαμάνθημεν.

L'inscription est complète à droite, puisque les lettres εν, qui terminent le dernier mot, sont gravées au-dessous. Il manque, à gauche, une partie assez considérable. Peut-être y avait-il aussi

au-dessus une première ligne avec la formule ordinaire Θεός· Τύχαν ἀγαθάν. Ἐρωτᾷ. . . . . . Δία Νάϊον καὶ Διώναν περὶ. . . . .

Il paraît s'agir d'un tableau à porter et à consacrer à Dodone.

Formes dialectiques : σαμήων pour σημείων, ἐσαμάνατο; αἰ pour εἰ; les infinitifs γράφθημεν, σαμάνθημεν. (Voir aussi pl. XL, n° 1.)

23. Pl. XXXVIII, n° 3.

[Θεὸς Τύχη] ἀγα[θὴ]
δέσποτα ἄναξ Ζεῦ Νάϊε καὶ Διώνη
καὶ Δωδοναῖοι (*sic*), αἰτεῖ ὑμᾶς
καὶ ἱκετεύει Διόγνητος Ἀριστομή-
δου Ἀθηναῖος δοῦναι αὐτῷ
καὶ τοῖς ἑαυτοῦ εὔνοις ἅπασιν
καὶ τεῖ μητρὶ Κλεαρέτει καί

Prière adressée à Zeus, Dioné et aux dieux de Dodone, par l'Athénien Diognétos, fils d'Aristomède, pour accorder quelque faveur à lui, à tous ceux qui lui veulent du bien et à sa mère Cléarète. L'inscription n'a pas été gravée jusqu'à la fin, et nous ne savons pas au juste ce que Diognétos demande aux dieux; il y a à remarquer les titres de δέσποτα, ἄναξ (maître, souverain) donnés à Jupiter. Le dialecte est celui de l'Attique; la forme ει pour ῃ, au datif féminin, se trouve fréquemment dans les inscriptions athéniennes.

24. Pl. XXXVIII, n°s 4 et 4 *bis*.

[Θεὸς] Ἡρακλ[ε]ίδας αἰτεῖ τὸν [Δία Νάον καὶ Διώνην δοῦναι αὐ]-
[τῷ] τύχην ἀγαθὴν καὶ τ[οῖς αὐτοῦ καὶ ἐπερωτᾷ]
. . περὶ γεινεῆς ἦ ἔστα[ι αὐτῷ ἑτέρα] . . . .
ἰ Α[ἰ]γλης τῆς νῦν ἔχει.

Héraclidas est probablement un habitant d'une ville ionienne: γεινεῆς pour γενεᾶς, τῆς pour ἧς.

D'après la partie conservée, le personnage prie Zeus et Dioné de lui accorder le succès pour lui et les siens, et paraît leur demander s'il aura d'autres enfants que sa fille Églé.

Sur l'autre face (n° 4 *bis*):

Ἱστορεῖ Νικοκράτ[ης] . . . . . .
λώϊον καὶ ἄμεινον Ι. . . . . . .
παύσατο.

Inscription gravée en assez grandes lettres. Il manque la fin des deux premières lignes.

25. Pl. XXXVIII, n° 5.

[Τόδ]ε τὸ μαντήιον ἐγὼ χρήω
κὲ ἀλάες.

Réponse de l'oracle.

Formes ioniennes, χρήω pour χράω; μαντήιον pour μαντεῖον. Le fac-simile donne MANTHKON, mais la lettre K se trouve tout près d'une cassure et les deux traits horizontaux peuvent être des raies dans le plomb. Le verbe χράω est employé spécialement pour une réponse du dieu. Celle-ci est incomplète à gauche; ἀλάες peut être une forme dialectique du verbe ἀλάομαι (je m'égare).

26. Pl. XXXVIII, n° 6.

Ἑάλλαν μαστείει.

Autre réponse. L'inscription est complète et très-lisible; mais

elle est incompréhensible; ce qui du reste convient assez bien à une réponse d'oracle.

27. Pl. XXXVIII, n° 7.

Ζεῦ Νάϊε [καὶ Διώνα αἰτεῖ ὑμᔶς καὶ]
ἱκετεύει Γ. . . . . [κ]-
αὶ δοῦναι ἐ[μαυτῷ. . . . . . [καὶ]
[τῷ]ΐ μου υἱεῖ κ[αὶ] . . . .
θ[υγατρὶ καὶ] πᾶσι. . . . .

Fragment d'une prière analogue à celle de l'Athénien Diognétos. A partir de la quatrième ligne, l'inscription est cachée par un autre fragment de plomb qui y est adhérent; ce fragment était enveloppé dans la plaque qui contient l'inscription transcrite. On y lit deux fois le mot

αὐτῷ
et τοῖς αὐτοῦ γ[ονεῦσι].

Trois autres lames présentent le même fait d'une plaque plus petite enveloppée dans une autre plus grande, et toutes les deux portant des inscriptions. L'explication la plus probable de ce fait serait que la grande lame contient la demande adressée à l'oracle, et la petite l'interprétation de la réponse des dieux. Ces trois plaques n'ont pas été déchiffrées. Le n° 3 de la planche XL en reproduit une.

Septième catégorie.

48 Petits trépieds et fragments de trépieds ou de cistes et de candélabres [1] :

1. Cinq trépieds entiers, dont trois sont reproduits à :

Pl. XLI, n° 1, h. 0,05, diam. 0,07.
Pl. XLI, n° 2, h. 0,04, diam. 0,09.
Pl. XLI, n° 7, h. 0,02. diam. 0,08.

Les deux autres ont, le 4ᵉ une hauteur de $0^m,06$ sur un diamètre de $0^m,12$, et le 5ᵉ de $0^m,02$ sur $0^m,08$.

2. Vingt-trois pieds de trépieds ou de cistes à griffes d'aigle, dont sept sont représentés à :

Pl. XLI, n°s 3 et 3 *bis*, h. 0,15.
Pl. XLI, n° 4, h. 0,07.
Pl. XLI, n° 5, h. 0,16.
Pl. XLI, n° 6, h. 0,07.
Pl. XLI, n° 8, l. 0,04.
Pl. XLI, n° 9, h. 0,05.
Pl. XLI, n° 10, l. 0,07.

3. Quatorze bordures de trépieds, entières et fragmentées [2].

[1] Pour l'explication de plusieurs objets de la présente catégorie et des catégories suiv., voir les observations de M. L. Heuzey (annexe C).

[2] Les objets compris dans les numéros qui n'indiquent pas de planche n'ont pas été gravés.

4. Cinq fragments de petits candélabres dont deux sont reproduits à :

Pl. XLII, n° 6, h. 0,05.
Pl. XLIII, n° 6, h. 0,03.

5. Ornement de candélabre en forme de bobèche.

Pl. XLII, n° 7, diam. 0,10.

Huitième catégorie.

135 Bassins, Vases, Patères et fragments de patères, de vases et de bassins :

1. Bassin (λέϐης) en bronze, orné tout autour d'oves et d'autres ciselures très-fines. Le fond manque.

Pl. XLII, n° 1, h. 0,08, diam. 0,20.

2. Bassin en bronze, mince, de forme conique et à larges bords; il conserve en trois endroits des fragments de lames de cuivre aboutissant à des palmettes, et qui servaient probablement pour le suspendre.

Pl. XLII, n° 2, h. 0,08, diam. 0,18.

3. Support massif de grand vase, ayant 0m,14 de diamètre.

4. Col d'une grande passoire.

5. Œnochoé en bronze (mal conservée).

Pl. XLII, n° 3, h. 0,20.

6. Petit vase conique en bronze.

Pl. XLII, n° 5, h. 0,07, diam. 0,07.

7. Trois becs de vases en bronze.

Pl. XLII, n° 4, l. 0,13.
Pl. XLII, n° 9, h. 0,05.

Celui-ci représente un griffon et conserve un fragment de chaîne qui servait peut-être pour y attacher un petit couvercle ou un bouchon.

Pl. XLII, n° 11, h. 0,04.

8. Dix-huit couvercles de petits vases en bronze, dont un doré; cinq conservent encore de petits anneaux qui servaient pour les prendre; un de ces derniers est reproduit à :

Pl. XLII, n° 8, diam, 0,04.

9. Cinquante-neuf petits anneaux en bronze; vingt-trois conservent de petits clous au moyen desquels ils étaient attachés à des couvercles de petits vases.

10. Vingt-trois petits vases en cuivre, fragmentés et de formes et grandeurs différentes. L'un est représenté à :

Pl. XLII, n° 10, h. 0,04, diam. 0,09.

11. Cinq fragments de cols de grands vases ou bassins ciselés, dont trois sont reproduits à :

Pl. XLIII, n° 1, long. du segment du fragment conservé, 0,25, h. 0,03.
Pl. XLIII, n° 2, long. du segm. du fragm. conservé, 0,22, h. 0,03.

Pl. XLIII, n° 3, long. du segm. du fragm. conservé, 0,11, h. 0,03.

12. Quatre cols de petits vases en bronze, dont un est représenté à :

Pl. XLIII, n° 4, diam. 0,08.

13. Onze supports (?) de petits bassins ou autres objets en bronze, dont deux sont reproduits à :

Pl. XLIII, n° 5, h. 0,02, diam. 0,05.
Pl. XLIII, n° 7, h. 0,01, diam. 0,04.

Au milieu, il y a un trou qui a la forme d'un cœur.

14. Petite boîte en cuivre avec son couvercle.

Pl. XLIII, n° 10, h. 0.03.

15. Grande patère en cuivre de la forme de celle représentée à la planche XXIII, n° 6 (sans inscription ni ombilic).

16. Trois petites patères en cuivre, minces et mal conservées.

17. Manche creux de grande patère, aboutissant à une tête de chien et travaillé avec beaucoup de finesse.

Pl. XX, n° 5, l. 0.12.

Neuvième catégorie.

194 Anses de vases de formes et grandeurs différentes, et plus ou moins bien conservées. Plusieurs sont très-finement ciselées et

ornées de différents dessins ou figures. Quarante et une sont reproduites aux planches suivantes :

a) Pl. XLIV, n°s 1 et 1 *bis*, h. 0,14.

Elle représente une tête de femme, de travail archaïque; les cheveux, tressés en natte, tombent des deux côtés de la figure (Dioné ?).

b) Pl. XLIV, n°s 2 et 2 *bis*, h. 0,08.

Elle représente aussi une tête de femme de travail archaïque (Dioné ?).

c) Pl. XLIV, n°s 3 et 3 *bis*, h. 0,17.
d) Pl. XLIV, n°s 4 et 4 *bis*, h. 0,07.
e) Pl. XLV, n°s 1 et 1 *bis*, l. 0,19.

Le n° 1 *bis* représente la palmette qui se trouve à l'extrémité inférieure de l'anse.

f) Pl. XLV, n°s 2 et 2 *bis*, l. 0,17.

Le n° 2 *bis* représente la forme de la bordure, qui se trouve au revers, et qui donne à cette pièce l'aspect d'une fermeture de sac plutôt que celle d'une anse.

g) Pl. XLV, n° 3, l. 0,07.
h) Pl. XLV, n° 4, h. 0,09.

Mascaron de lion d'un très-beau travail.

i) Pl. XLV, n° 5, l. 0,10.
j) Pl. XLV, n° 6, l. 0,07.
k) Pl. XLV, n° 7, h. 0,04.

Mascaron de lionne d'un très-beau travail.

l) Pl. XLV, n° 8, l. 0,04.

m) Pl. XLV, nº 9, l. 0,05.
n) Pl. XLVI, nºs 1 et 1 *bis*, h. 0,17.

Elle représente, d'un côté, une tête de cygne, et de l'autre, une palmette.

o) Pl. XLVI, nº 2, h. 0,10.
p) Pl. XLVI, nº 3, h. 0,10.
q) Pl. XLVI, nº 4, h. 0,06.
r) Pl. XLVI, nº 5, h. 0,05.

Mascaron de lion.

s) Pl. XLVI, nº 6, h. 0,04.

Double mascaron de bélier.

t) Pl. XLVI, nº 7, h. 0,03.
u) Pl. XLVI, nº 8, h. 0,03.

Tête barbue.

v) Pl. XLVI, nº 9. h. 0,05.

Elle figure aux deux extrémités deux fruits de chêne valoné.

x) Pl. XLVI, nº 10, h. 0,07.
y) Pl. XLVI, nº 11, h. 0,06.
z) Pl. XLVI, nº 12, h. 0,06.
aa) Pl. XLVII, nº 1, l. de l'arc, 0,31.
bb) Pl. XLVII, nº 2, h. 0,05.
cc) Pl. XLVII, nº 3, l. 0,20.

Les deux extrémités figurent deux têtes de cygne, dont la courbure du cou forme deux trous ronds de 0m,01 de diamètre. Les yeux des cygnes sont formés d'un morceau d'os qui traverse la tête de part en part. Sur la barre de bronze qui relie les têtes de cygne et qui n'a qu'une épaisseur de 0m,005, il y a deux trous très-petits qui servaient pour attacher cette pièce à quelque usten-

sile, au moyen de clous très-minces et dans le sens dans lequel elle est gravée.

Outre cette pièce, j'en ai trouvé encore cinq autres ayant exactement la même forme.

dd) Pl. XLVII, n° 4, h. 0,08.
ee) Pl. XLVII, n° 5, h. 0,09.
ff) Pl. XLVII, n° 6, h. 0,08.
gg) Pl. XLVII, n° 7, l. 0,16.

Cette pièce pourrait aussi être une bordure d'un grand ustensile.

hh) Pl. XLVII, n° 8, l. 0,06.
ii) Pl. XLVII, n° 9, h. 0,11.
jj) Pl. XLVII, n° 10, h. 0,10.
kk) Pl. XLVII, n° 11, h. 0,04.
ll) Pl. XLVIII, n°s 1 et 1 *bis*, l. de l'arc, 0,34.

Les deux extrémités de l'anse figurent deux têtes de serpent. Le morceau de bronze qui est au sommet servait probablement pour attacher cette anse sur les bords du vase.

mm) Pl. XLVIII, n° 2, l. 0,06.

Tête de cygne d'un travail archaïque.

nn) Pl. XLVIII, n° 3, l. 0,11.

Tête de cygne d'un beau travail.

oo) Pl. XLVIII, n° 4, l. de l'arc, 0, 18.

Ce fragment, qui pourrait être une anse aussi bien qu'un support de vase, porte encore deux rotules.

pp) Pl. XLVIII, n° 5, l. de l'arc, 0,17.

Dixième catégorie.

95 Fragments de couronnes et d'ornements de cuirasses, de vases, et d'autres offrandes en plaques de bronze et de cuivre :

1. Plaque mince figurant des plumes (ornement de cuirasse).

Pl. XVII, n° 5, h. 0,10.

2. Sept plaques minces de cuivre, représentant des palmettes au repoussé, dont cinq sont reproduites à :

Pl. XLIX, n° 1, h. 0,10.
Pl. XLIX, n° 2, h. 0,05.
Pl. XLIX, n° 3, h. 0,07.
Pl. XLIX, n° 4, h. 0,06.
Pl. XLIX, n° 5, h. 0,09.

3. Fragment de couronne de chêne. (Les tiges et les feuilles trouvées séparées ont été rajustées.)

Pl. XLIX, n° 8, h. 0,21.

4. Douze feuilles détachées de chêne et de laurier, dont deux sont représentées à :

Pl. XLIX, n° 6, h. 0,07.
Pl. XLIX, n° 12, h. 0,10.

5. Branche de couronne d'olivier.

Pl. XLIX, n° 13, h. 0,09.

6. Cinq fragments de bordures de boucliers en plaques minces de cuivre; deux sont représentés à :

Pl. XLIX, n° 20, h. 0,05.

La partie gravée n'a qu'une longueur de $0^m,06$; la longueur totale du fragment conservé est de $0^m,25$.

Pl. XLIX, n° 22, h. 0,05.

Longueur de la partie gravée, $0^m,05$; longueur de la partie conservée, $0^m,38$.

7. Soixante-treize fragments de bronze, de diverses grandeurs et épaisseurs, ayant servi d'ornements pour des objets difficiles à déterminer. Ils figurent des palmettes, des fleurs, des fruits, des rosaces et autres sujets. Onze sont reproduits à :

Pl. XLIX, n° 7, h. 0,09.

Ornement d'un grand vase ou bassin.

Pl. XLIX, n° 9, diam. 0,04.

Applique d'un couvercle de vase.

Pl. XLIX, n° 10, h. 0,03.

Fruit de chêne valoné en deux fragments, dont celui qui forme le fruit est en argent, et celui qui figure l'écorce est en bronze.

Pl. XLIX, n° 11, h. 0,12.
Pl. XLIX, n° 14, h. 0,09.

Ces deux numéros représentent des feuilles d'acanthe massives.

Pl. XLIX, n° 15, diam. 0,02.

Partie supérieure d'une tige d'ornementation.

Pl. XLIX, n° 16, h. 0,05.
Long. du fragment gravé, 0,08.
Long. du fragment conservé, 0,65.
Pl. XLIX, n° 17, h. 0,05.
Long. du fragm. gravé, 0,10.
Long. du fragm. conservé, 0,42.
Pl. XLIX, n° 18, h. 0,02, l. 0,05.
Pl. XLIX, n° 21, h. 0,03, l. de l'arc, 0,15.

Les quatre derniers numéros représentent des plaques massives d'ornementation.

Pl. XLIX, n° 19, h. 0,02, l. 0,03.

Plaque mince d'ornementation.

8. Trois rouelles d'ornementation. Les deux sont représentées à :

Pl. L, n° 13, h. 0,04.
Pl. L, n° 14, h. 0,03.

Onzième Catégorie.

102 Objets de toilette et de parure :

1. Armille.

Pl. L, n° 1, h. 0,10.

2. Quatre bracelets figurant des serpents.

Pl. L, n° 2, h. 0,08.
Pl. L, n° 3, h. 0,12.
Pl. L, n° 4, h. 0,06.
Pl. L, n° 19, h. 0,05.

3. Dix bagues de formes différentes, dont trois sont reproduites à :

Pl. L, n° 6, l. du chaton, 0,02.

Le chaton représente un cheval poursuivant une biche qui retourne la tête.

Pl. L, n° 7, l. 0,02.

Le chaton représente un sphinx accroupi.

Pl. L, n° 9, diam. 0,02.

4. Vingt-cinq boucles d'oreilles de grandeurs différentes, dont deux sont reproduites à :

Pl. L, n° 11, diam. 0,05.
Pl. L, n° 12, diam. 0,03.

5. Dix fragments de fibules dont trois sont représentés à :

Pl. L, n° 10, h. 0,06.
Pl. LI, n° 22, h. 0,02.
Pl. LI, n° 23, h. 0,04.

6. Vingt-cinq agrafes de formes et grandeurs différentes, dont huit sont reproduites à :

Pl. LI, n° 1, h. 0,08.
Pl. LI, n° 3, h. 0,07.
Pl. LI, n° 4, h. 0,05.

Cette dernière porte des traces d'émail.

Pl. LI, n° 5, h. 0,06.
Pl. LI, n° 6, h. 0,05.
Pl. LI, n° 7, h. 0,08.

Pl. LI, n° 8, h. 0,05.
Pl. LI, n° 9, h. 0,04.

Elle est creuse et dorée; elle porte encore des traces de dorure.

7. Quatorze épingles à cheveux entières et fragmentées, et dont quatre sont représentées à :

Pl. LI, n° 10, l. 0,05.

Elle est surmontée d'une colombe.

Pl. LI, n° 11, l. 0,08.
Pl. LI, n° 14, l. 0,14.
Pl. LI, n° 17, l. 0,17.

8. Trois cure-oreilles dont un est reproduit à :

Pl. LI, n° 12, l. 0,12.

9. Deux grandes aiguilles dont l'une est représentée à :

Pl. LI, n° 15, l. 0,17.

10. Quatre spatules pour teindre en noir les bords des yeux (?), dont deux sont reproduites à :

Pl. LI, n° 18, l. 0,12.
Pl. LI, n° 19, l. 0,14.

11. Deux petites pinces.

Pl. LI, n° 20, h. 0,06.
Pl. LI, n° 21, h. 0,05.

12. Trois fragments de miroirs dont les deux plus petits sont aciérés et conservent encore un poli semblable à celui d'un verre de glace.

Douzième catégorie.

17 Objets en bronze à l'usage des cavaliers et des chevaux :

1. Cinq éperons, dont quatre sont représentés à :

Pl. LII, n° 1, h. 0,07.
Pl. LII, n° 2, h. 0,05.
Pl. LII, n° 3, h. 0,05.
Pl. LII, n° 4, h. 0,06.

2. Douze fragments de mors de cheval, dont cinq sont reproduits à :

Pl. LII, n° 5, l. 0,20.
Pl. LII, n° 6, l. 0,15.
Pl. LII, n° 7, l. 0,16.
Pl. LII, n° 8, l. 0,13.
Pl. LII, n° 9, l. 0,09.

Treizième catégorie.

27 Fragments d'instruments divers en bronze :

1. Deux lames de couteaux.

Pl. LIII, n° 5, h. 0,11.
Pl. LIII, n° 6, h. 0,14.

2. Fragment de ciseaux.

Pl. LIII, n° 3, h. 0,08.

3. Marteau ou grande doloire, dont la partie tranchante est brisée.

Pl. LIII, n° 4, h. 0,11.

4. Deux styles pour écrire sur du plomb ou sur de la cire.

Pl. LIII, n° 9, h. 0,12.
Pl. LIII, n° 10, h. 0,09.

5. Vingt-deux fragments d'instruments, dont l'emploi est difficile à déterminer. Cinq sont reproduits à :

Pl. LIII, n° 12, h. 0,13.
Pl. LIII, n° 13, h. 0,16.
Pl. LIII, n° 15, h. 0,14.
Pl. LIII, n° 16, h. 0,15.
Pl. LIII, n° 20, h. 0,10.

Quatorzième catégorie.

127 Fragments d'objets divers en bronze :

1. Huit pièces rondes ayant un diamètre de 0m,027 et une épaisseur de 0m,007. Elles portent les lettres ΠΑΤΡ en monogramme au repoussé. Il y en a qui ont un trou au milieu, et d'autres qui n'en ont pas. Il est difficile de déterminer l'usage de ces pièces; l'hypothèse la plus probable me paraît qu'elles servaient comme tessères pour l'entrée au théâtre ou aux jeux. Une de ces pièces est reproduite à :

Pl. XXXIII, n° 17.

2. Vingt-six clous d'ornementation de portes, de siéges ou d'autres meubles; deux sont représentés à :

Pl. XLIII, n° 8, h. 0,02.
Pl. XLIII, n° 9, h. 0,03.

3. Dix fragments de strigiles, dont deux sont reproduits à :

Pl. L, n° 21, l. 0,12.
Pl. L, n° 22, l. 0,19.

4. Deux petits essieux de roue.

Pl. L, n° 24, l. 0,02.
Pl. LII, n° 20, h. 0,04.

5. Quatorze têtes de petites colonnes, dont deux sont représentées à :

Pl. LII, n° 10, h. 0,04.
Pl. LII, n° 12, h. 0,05.

6. Six grands clous à têtes rondes, dont deux sont reproduits à :

Pl. LII, n° 11, l. 0,17.
Pl. LII, n° 13, l. 0,11.

7. Deux chevilles, dont une est représentée à :

Pl. LII, n° 15, l. 0,07.

8. Fragment massif de fermeture de porte.

Pl. LII, n° 21, l. 0,10.

9. Quinze fragments de petites serrures ou autres instruments; huit sont reproduits à :

Pl. LII, n° 17, h. 0,06.
Pl. LII, n° 18, h. 0,03.

Pl. LII, n° 19, h. 0,02.
Pl. LII, n° 22, diam. 0,04.
Pl. LII, n° 23, h. 0,04.
Pl. LII, n° 24, diam. 0,04.
Pl. LII, n° 25, diam. 0,03.
Pl. LII, n° 26, diam. 0,03.

10. Vingt petits clous d'attache, dont trois sont représentés à :

Pl. LII, n° 14, h. 0,05.
Pl. LII, n° 16, h. 0,04.
Pl. LIII, n° 21, h. 0,02.

11. Deux petits anneaux avec leurs attaches.

Pl. LIII, n° 22, l. 0,04.
Pl. LIII, n° 23, l. 0,04.

12. Trois charnières, dont une est reproduite à :

Pl. LIII, n° 24, l. 0,11.

13. Trois petits crochets, dont l'un à trois branches; il est représenté à :

Pl. LIII, n° 25, h. 0,12.

14. Quatre petits fragments de chaînes.

15. Longue barre ronde (fragment de bâton ?).

16. Dix petites barres de forme polygonale.

Quinzième catégorie.

40 Objets divers entiers ou fragmentés ayant probablement servi à quelques pratiques religieuses :

1. Six petites boîtes en forme de coquilles et dont deux sont conservées entières. Un fragment d'os est enfermé dans l'une d'elles et y est bien adapté. Il serait difficile de déterminer d'une manière positive le sens de ces pièces. On pourrait supposer, dans le cas où ce serait un os humain, que c'était un ex-voto expiatoire fait par quelqu'un qui, avant de mourir, aurait légué à ses héritiers le soin de consacrer un morceau de ses os à Jupiter Naïos et à Dioné. Dans le cas où ce serait un os d'animal, on pourrait croire qu'il provient d'un sacrifice fait pour un motif spécial. Deux de ces boîtes, dont la première est celle qui contient le morceau d'os, sont reproduites à :

Pl. LIV, n° 1 et 1 *bis*, h. 0,03, l. 0,03.
Pl. LIV, n° 2, h. 0,07.

2. Deux bases d'encensoirs (θυμιατείριον) ou de lampes.

Pl. LIV, n° 3, l. 0,17.
Pl. LIV, n° 5, l. 0,09.

3. Cymbale.

Pl. LIV, n° 4, diam. 0,13.

4. Vingt-trois petites haches votives de différentes grandeurs, simples et ornementées. Quatre sont représentées à :

Pl. LIV, n° 6, l. 0,06.

Elle a la forme d'une tête de taureau avec des cornes.

Pl. LIV, n° 7, l. 0,12.
Pl. LIV, n° 9, l. 0,05.
Pl. LIV, n° 10, l. du fragm. gravé, 0,05.

5. Huit petites plaques, fragments de petites boîtes votives; deux de ces plaques, formant le coin d'une boîte, sont reproduites à :

Pl. LIV, n° 8, h. 0,04.

Seizième catégorie.

38 Pièces d'armures en bronze :

1. Sept géniastères (jugulaires) de casques votifs ou de parade, dont six sont représentées à :

Pl. LV, n° 1, h. 0,18.

Elle représente la partie droite d'un masque de très-beau travail.

Pl. LV, n° 2, h. 0,18.

Elle représente la partie gauche d'un masque barbu de travail également très-beau.

Pl. LV, n° 3, l. 0,15.

Elle représente un foudre.

Pl. LV, n° 4, h. 0,18.

Elle représente la partie droite d'un masque de travail archaïque.

Pl. LV, n° 5, h. 0,13.
Pl. LV, n° 6, h. 0,12.

2. Casque mal conservé.

Pl. LVI, n° 7, h. 0,20, diam. 0,20.

3. Six géniastères de casques ordinaires, dont quatre sont reproduites à :

Pl. LVI, n° 6, h. 0,15.
Pl. LVI, n° 8, h. 0,14.
Pl. LVI, n° 9, h. 0,12.
Pl. LVI, n° 10, h. 0,11.

Cette dernière porte une inscription composée des deux lettres MO. Serait-ce le commencement du nom Μολοσσῶν, et indiquerait-elle que c'est une géniastère de casque molosse?

4. Six arcs (?) votifs, dont un entier et les autres fragmentés. Cinq sont représentés à :

Pl. LVI, n°s 1 et 1 *bis*, l. 0,84.

Le n° 1 représente le manche de l'arc, et le n° 1 *bis* l'arc entier de profil.

Pl. LVI, n° 2, l. 0,12.
Pl. LVI, n° 3, l. 0,47.
Pl. LVI, n° 4, l. 0,48.
Pl. LVI, n° 5, l. 0,45.

5. Épée (en trois fragments).

Pl. LVII, n° 1, l. 0,58.

6. Trois pointes de lances.

Pl. LVIII, n° 16, l. 0,06.
Pl. LVIII, n° 17, l. 0,05.
Pl. LVIII, n° 18, l. 0,09.

Dix-septième catégorie.

102 Fragments de statues de diverses grandeurs et de statuettes d'animaux :

1. Trois grands fragments de cuirasse d'une grande statue, dont l'un est reproduit à :

Pl. LIX, n° 6, h. 0,36.

2. Soixante-quinze fragments de cuirasse et autres parties de grande statue; dix en sont représentés à :

Pl. LIX, n° 1, h. 0,17.

Frange de cuirasse ou de ceinture, figurant à sa partie supérieure un foudre en relief.

Pl. LIX, n° 2, h. 0,15.

Fragment de baudrier ou de ceinture, figurant en relief un foudre ailé. Il conserve encore deux lames d'attache en bronze.

Pl. LIX, n° 3, h. 0,15.

Frange de cuirasse ou de ceinture.

Pl. LIX, n° 4, h. 0,23.

Attache de cuirasse ou de baudrier.

Pl. LIX, n° 5. h. 0,09.

Fragment de frange de cuirasse; il porte à droite un petit morceau rajusté qui indique une réparation postérieure à l'époque à laquelle avait été faite la statue dont ce fragment provient.

Pl. LIX, n° 7, l. 0,06.

Fragment de chevelure.

Pl. LIX, n° 8, h. 0,08.

Fragment de frange de cuirasse.

Pl. LIX, n° 9, h. 0,09.

Fragment de frange de cuirasse.

Pl. LX, n° 5, h. 0,10.

Fragment de frange de cuirasse.

Pl. LX, n° 7, l. 0,06.

Fragment de chevelure, du côté de l'oreille, dont il reste encore une grande partie.

3. Six doigts de grande statue (plus grands que nature); deux sont reproduits à :

Pl. LX, n° 9, l. 0,11.
Pl. LX, n° 10, l. 0,08.

4. Fragment de foudre. On pourrait déduire de ce fragment et de ceux qui représentent un foudre en relief, que la statue dont proviennent tous ces débris était celle de *Jupiter lançant la foudre*.

Pl. LX, n° 11, h. 0,18.

5. Pied de statue de grandeur moyenne (plus petite que nature).

Pl. LX. n° 3, l. 0,09.

6. Fragment de *pallium* (ἱμάτιον) de petite statue.

Pl. LX, n° 4, h. 0,14.

7. Trois doigts de petites statues.

8. Pied de statuette.

9. Petit trident.

Pl. LX, n° 1, h. 0,05.

10. Fleur d'acanthe massive (partie supérieure d'un sceptre).

Pl. LX, n° 8, h. 0,11.

11. Deux fragments de grandes ailes d'aigle ou de Victoire.

12. Quatre petites queues d'animaux.

13. Deux oreilles de statuettes de satyre.

14. Deux pieds de cheval provenant d'une statuette de satyre, comme celle représentée à la planche IX.

En outre des objets que je viens d'énumérer, j'ai trouvé aussi dans le temple et le téménos une grande quantité de fragments minces et massifs de bronze et de cuivre provenant de vases et d'autres ex-voto. Ces fragments n'ont pas une forme déterminée, et la description en serait non-seulement oiseuse, mais impossible. Leur quantité pourtant, ajoutée aux pièces énumérées, indique qu'il y avait un nombre très-considérable d'ex-voto en bronze et en cuivre, et que ces deux métaux étaient la matière la plus abondante à Dodone.

Plusieurs morceaux de *plomb,* ayant probablement servi pour attacher des offrandes sur leurs bases ou pour lier des pierres entre elles, ont été trouvés aussi dans les temples et le téménos. On en voit deux à :

Pl. XLVIII, n° 7, l. 0,10.
Pl. XLVIII, n° 8, l. 0,07.

OBJETS EN OR ET EN ARGENT.

En *or,* je n'ai trouvé qu'une petite épingle à tête polygonale ; elle est représentée à :

Pl. LI, n° 13, l. 0,07.

En *argent,* j'ai trouvé les douze pièces suivantes :

1. Bracelet figurant un serpent.

Pl. L, n° 5, h. 0,06.

2. Fragment d'une anse de vase incrustée d'or.

Pl. L, n° 16, h. 0,05.

3. Ombilic de patère doré au feu.

Pl. L, n° 17, h. 0,02, diam. 0,04.

4. Cure-oreille orné d'une tête de serpent.

Pl. L, n° 18, l. 0,07.

5. Fragment d'une fleur, plaqué d'or.

Pl. L, n° 23, l. 0,04.

6. Agrafe.

Pl. LI, n° 2, h. 0,06.

7. Flambeau doré au feu, ayant probablement appartenu à une statuette d'argent.

Pl. LX, n° 2, h. 0,20.

8. Petit anneau mince et simple.

9. Bordure du trou d'une petite serrure.

10. Trois petits fragments de plaques polies.

Le petit nombre d'objets en or et en argent qui ont été trouvés à Dodone doit, je pense, faire croire que les ex-voto en métaux précieux ont été emportés lors de la destruction du temple, plutôt que de supposer qu'il n'y en avait pas un nombre considérable dans un temple où toutes les villes et tous les États de la Grèce envoyaient de riches offrandes.

OBJETS EN FER.

1. *Strigile* portant sur le manche une inscription et au revers une marque indéchiffrable. L'inscription est très-fruste, et je n'en ai pu lire, avec beaucoup de peine, que la partie reproduite par la gravure (les lettres gravées dans la planche avec des points sont douteuses) :

Ζηνικέτη βασιλεῖ χρῆσαι μ . α Διὸς Ν[άου καὶ Διώ]νας
χρῆμα καὶ ἐργασίας ἅπασ[ι]ν. . . . .
αὐτὸς ἐπιστάμενα τελέσας γ. . . . .
. . εγωσ . δ . . . ευν . . . . σω ξένεσι . . . .

Le mot βασιλεῖ étant au datif ne peut pas être attribué à Jupiter qui est au génitif. Il doit donc se référer plutôt au nom d'un roi nommé Ζηνικέτης. Je ne saurais pas dire si ce dernier mot est un nom propre ou un adjectif signifiant *suppliant de Jupiter*.

Cette inscription, qui est probablement en vers, me paraît contenir un vœu adressé à Jupiter Naïos et à Dioné par un roi qui portait le nom de *Zénikétès* ou qui se donnait le titre de *suppliant de Jupiter*. Les caractères en sont d'une bonne époque, peut-être du quatrième siècle avant J.-C.

Pl. XXVI, n° 8 et 8 *bis*, l. 0,29.

2. Anse de grand bassin.

Pl. XLVIII, n° 6, h. 0,18.

3. Grande bague, dont le chaton représente une tête de femme (fruste).

Pl. L, n° 8, h. du chaton 0,03.

4. Bague simple et sans aucun ornement; elle présente le fait curieux d'être en fer à l'extérieur et revêtue d'une plaque d'argent à l'intérieur.

5. Grande aiguille fragmentée.

Pl. LI, n° 16, l. 0,08.

6. Deux lames de ciseaux.

Pl. LIII, n° 1, h. 0,17.
Pl. LIII, n° 2, h. 0,11.

7. Trois lames de couteaux, dont une est reproduite à :

Pl. LIII, n° 7, h. 0,13.

8. Deux styles pour écrire sur du plomb ou sur de la cire.

Pl. LIII, n° 8, h. 0,13.
Pl. LIII, n° 11, h. 0,08.

9. Huit instruments divers entiers et fragmentés. Quatre sont représentés à :

Pl. LIII, n° 14, h. 0,40.
Pl. LIII, n° 17, h. 0,10.
Pl. LIII, n° 18, h. 0,10.
Pl. LIII, n° 19, h. 0,11.

10. Épée.

Pl. LVII, n° 2, l. 0,58.

11. Fragment d'épée.

Pl. LVII, n° 3, l. 0,32.

12. Poignée d'épée.

Pl. LVII, n° 5, l. 0,19.

13. Faucille fragmentée.

Pl. LVII, n° 4, l. 0,22.

14. Grande hache.

Pl. LVII, n°s 6 et 6 *bis*, l. 0,21.

15. Trente-sept lances de grandeurs et de formes différentes; dix-huit, les mieux conservées, sont reproduites à :

Pl. LVII, n° 7, l. 0,55.
Pl. LVII, n° 8, l. 0,42.
Pl. LVII, n° 9, l. 0,37.
Pl. LVII, n° 10, l. 0,28.

Cette dernière est massive et n'a presque pas de côté tranchant; il est donc probable que c'est une lance en fabrication, et qui n'avait pas été entièrement terminée.

Pl. LVII, n° 11, l. 0,21.
Pl. LVII, n° 12, l. 0,25.

A la naissance de la pointe de cette lance, il y a trois autres points en forme de mèches, qui servaient à rendre cette arme plus puissante.

Pl. LVIII, n° 1, l. 0,30.
Pl. LVIII, n° 2, l. 0,30.
Pl. LVIII, n° 3, l. 0,30.
Pl. LVIII, n° 4, l. 0,27.
Pl. LVIII, n° 5, l. 0,28.
Pl. LVIII, n° 6, l. 0,22.
Pl. LVIII, n° 7, l. 0,27.
Pl. LVIII, n° 8, l. 0,28.
Pl. LVIII, n° 9, l. 0,16.
Pl. LVIII, n° 10, l. 0,18.
Pl. LVIII, n° 11, l. 0,14.
Pl. LVIII, n° 12, l. 0,16.

16. Trois pointes de flèche.

Pl. LVIII, n° 13, l. 0,13.
Pl. LVIII, n° 14, l. 0,10.
Pl. LVIII, n° 15, l. 0,07.

Un grand nombre d'autres fragments en fer, rongés par la rouille et ne présentant pas une forme déterminée, ont été également trouvés dans les temples et dans le téménos.

OBJETS EN TERRE CUITE.

1. Petite lampe ornée d'une figure de Silène.

Pl. LXI, n° 1, l. 0,11.

2. Petit terme de Bacchus.

Pl. LXI, n° 4. h. 0,07.

3. Trois têtes de statuettes, dont l'une, coiffée d'un calathos, est représentée à :

Pl. LXI, n° 9, h. 0,05.

4. Trois têtes en applique, dont l'une est reproduite à :

Pl. LXI, n° 7, h. 0,08.

5. Deux fonds de vase représentant des Tritons en bas-relief, dont l'un est reproduit à :

Pl. LXI, n° 8, diam. 0,07.

6. Trois fragments de briques ornés d'une palmette et portant l'inscription

Ἀπολλοδώρου Λυσανία.

Un de ces fragments est reproduit à :

Pl. LXI, n° 11, l. 0,16.

7. Fragment de brique portant le commencement d'une inscription :

Ἐπιφ. . . . .

Pl. LXI, n° 10, l. 0,06.

8. Quatre petits lécythus de grandeurs différentes et d'un travail ordinaire.

9. Un grand nombre de ces pièces coniques, qu'on trouve presque dans toutes les anciennes ruines et dont l'usage n'est pas déterminé. Elles servaient peut-être comme poids, ou pour l'exécution de quelque jeu. La plus grande partie de ces pièces a été trouvée en tas dans une des chambres de construction chrétienne situées au S.-O. du téménos. Quatre sont reproduites à :

Pl. LXI, n° 12, h. 0,08.
Pl. LXI, n° 13, h. 0,04.
Pl. LXI, n° 14, h. 0,03.
Pl. LXI, n° 15, h. 0,06.

Parmi la grande masse de débris de *briques* trouvés à la couche inférieure de la terre qui couvrait le téménos, il y avait beaucoup de morceaux de poterie ordinaire et plusieurs fragments provenant de pièces plus précieuses; mais ces fragments étaient si petits qu'il m'a été impossible d'en rassembler quelques-uns pour en constituer une pièce ayant quelque forme.

Les n°s 3 (h. 0,03) et 5 (h. 0,04) de la planche LXI représentent deux de ces fragments.

OBJETS EN MARBRE.

1. Corps d'une statuette de femme drapée.

Pl. LXI, n° 2, h. 0,19.

2. Main d'une statuette tenant une patère.

Pl. LXI, n° 6, h, 0,06.

3. Deux fragments de bras de statuette.

4. Petit poids en marbre noir, portant comme marque la lettre Ϲ.

Pl. XXVI, nos 5 et 5 *bis*, diam. 0,02.

Le manque de carrières de marbre dans presque toute l'Épire explique le petit nombre d'objets en cette matière trouvés à Dodone, où les différents métaux devaient jouer le rôle que le marbre jouait pour l'ornementation des autres temples de la Grèce.

OBJETS EN PIERRE CALCAIRE, EN IVOIRE ET EN VERRE.

1. Deux yeux en pierre calcaire calcinée avec prunelles mobiles faites de cristal de roche. Ces yeux, trouvés dans le sanctuaire d'Aphrodite, ont probablement appartenu à une grande statue en bois, qui a été brûlée lors de la destruction du temple. Un de ces yeux est reproduit à :

Pl. LX, n° 6, l. 0,07.

2. L'inscription suivante gravée sur pierre calcaire et contenant un décret des Épirotes par lequel ils nomment proxène Gaïos Dazupos Rennios de Brundusium et ses descendants, et leur accordent tous les droits et immunités attachés à cette dignité.

Α Γ Α Θ Α Ι Τ Υ Χ Α Ι
ϹΤΡΑΤΑΓΟΥΝΤΟϹΑΠЄΙΡΩΤΑΝΑΝΤΙΝΟΟΥΚΛΑΘΙ
ΑΤΟΥΓΡΑΜΜΑΤЄΥΟΝΤΟϹΔЄϹΥΝЄΔΡΟΙϹΔΟΚΙΜΟΥ
ΤΟΥΚЄΦΑΛΙΝΟΥΤΟΡΥΔΑΙΟΥΓΑΜΙΛΙΟΥЄΜΒΟΥΝΙΜΑΙϹЄΚΤΙ
ΚΑΙЄΙΚΑΔΙΠΡΛΥΩΝЄΥΡΩΠΙΟϹΠΟΘΟΔΩΜΑΓΡΑΨΑΜЄΝΟΥΛΥϹΑ
ΝΙΑΤΟΥΝΙΚΟΛΑΟΥΚΑΡΙΩΠΟΥΠЄΡΙΠΡΟΞЄΝΙΑϹΓΑΙΩΙΔΑΖΟΥΠΟΙ
ΡЄΝΝΙΩΙΒΡЄΝΤЄϹΙΝΟΙΚΑΙΑΠΟΛΟΓΙΖΟΜЄΝΟΥΤΑΝЄΥΝΟΙΑΝΑΝ
ЄΧΩΝΔΙΑΤЄΛЄΙΠΟΤΙΤΟΥϹΑΠЄΙΡΩΤΑϹΔΙΑϹΟΙЄΤΟΔЄΙΝΤΙΜΑ
ΘΗΜЄΝΑΥΤΟΝΙЄΔΟΞЄΤΟΙϹΑΠЄΙΡΩΤΑΙϹΠΡΟΞЄΝΟΝЄΙΜЄΝΑΥΤΟΝ
ΓΑΙΟΝΔΑΖΟΥΠΟΝΡЄΝΝΙΟΝΒΡЄΝΤЄϹΙΝΟΝΚΑΙΑΥΤΟΝΚΑΙЄΚΓΟ
ΝΟΥϹΥΠΑΡΧЄΙΝΔЄΑΥΤΩΙΚΑΙΑΤЄΛЄΙΑΝΚΑΙЄΝΤЄΛЄΙΑΝΚΑΙΑϹΦΑ
ΛЄΙΑΝΚΑΙΠΟΛΕΜΟΥΚΑΙЄΙΡΑΝΑϹΤΑΑΠΟΑΠЄΙΡΩΤΑΝΚΑΙΓΑϹ
ΚΑΙΟΙΚΙΑϹЄΓΚΤΑϹΙΝЄΝΑΠЄΙΡΟΙΚΑΙΤΑΛΟΙΠΑΤΙΜΙΑΠΑΝΤΑ
ΟϹΑΚΑΙ[ΤΟΙϹΑ]ΛΛΟΙϹΠΡΟΞЄΝΟΙϹ

Hauteur de la pierre, $0^{m},70$ sur $0^{m},70$ de largeur.
Hauteur de l'inscription, $0^{m},40$ sur $0^{m},68$ de largeur.

Ἀγαθᾷ Τύχᾳ. Στραταγοῦντος Ἀπειρωτᾶν Ἀντινόου Κλαθιάτου, γραμματεύοντος δὲ Συνέδροις Δοκίμου τοῦ Κεφαλίνου Τορυδαίου, γαμιλίου ἐμβουνίμαις ἕκτι καὶ εἰκάδι. Πρ[οστάτης?] Λύων Εὐρώπιος. Ποθόδωμα (?) γραψαμένου Λυσανία τοῦ Νικολάου Καριώπου περὶ προξενίας Γαΐῳ Δαζούποι Ῥεννίῳ Βρεντεσινοῖ καὶ ἀπολογιζομένου τὰν εὔνοιαν ἂν ἔχων διατελεῖ ποτὶ τοὺς Ἀπειρώτας δι' ἃς (*sic*) οἴετο δεῖν τιμαθῆμεν αὐτονὶ (*sic*), ἔδοξε τοῖς Ἀπειρώταις πρόξενον εἶμεν αὐτὸν Γάϊον Δάζουπον Ῥέννιον Βρεντεσινὸν καὶ αὐτὸν καὶ ἐκγόνους, ὑπάρχειν δὲ αὐτῷ καὶ ἀτέλειαν καὶ ἐντέλειαν καὶ ἀσφάλειαν καὶ πολέμου καὶ εἰράνας, τὰ ἀπὸ Ἀπειρωτᾶν, καὶ γᾶς καὶ οἰκίας ἔγκτασιν ἐν Ἀπείροι καὶ τὰ λοιπὰ τίμια πάντα ὅσα καὶ [τοῖς ἄ]λλοις προξένοις.

(Voir ce que j'ai noté à l'inscription sur plaque de bronze sub n° 7, pag. 53 et suiv.).

3. Fragment de petit chapiteau ionique en ivoire.

Pl. L, n° 15, l. 0,04.

4. Petite pièce en ivoire ayant la forme de bobine.

Pl. L, n° 20, h. 0,04.

5. Trois petites boules en verre.

6. Plusieurs fragments de verre sans forme déterminée.

MONNAIES.

662 monnaies, dont 14 en argent et 648 en bronze, ont été trouvées dans le temple de Jupiter, dans les deux édifices (pl. III, n°s 5 et 5 *bis*) de l'enceinte du temple et autour des monuments votifs du téménos.

Les plus anciennes de ces monnaies, par exemple celle des Cassopéens (pl. LXII, n° 12), peuvent appartenir à une époque antérieure au troisième siècle avant J.-C.; les plus récentes, celles de Constantin le Grand et de Crispus (pl. LXIII, n°s 50, 51 et 52) sont du commencement du quatrième siècle de notre ère.

Je crois que l'explication la plus plausible à donner à cette série de monnaies, c'est qu'elles sont les restes du trésor du temple formé par les offrandes des personnes qui venaient consulter l'oracle. Les monnaies en or et en argent, plus précieuses et plus faciles à enlever, ont été emportées; et c'est ce qui expliquerait le manque complet de monnaies d'or, et le peu de monnaies insignifiantes en argent qui y ont été trouvées. Les monnaies de bronze, au contraire, plus lourdes et d'une moindre valeur, ont

été dispersées sous les décombres des édifices détruits, avec les débris d'autres offrandes.

Elles se divisent dans les catégories suivantes en :

288 monnaies d'Épire et de différentes contrées épirotes, dont deux en argent.

77 de différents autres pays et villes de la Grèce, dont cinq en argent.

85 de divers rois et villes de la Macédoine, dont trois en argent.

60 romaines, dont quatre en argent.

152 complétement frustes.

Parmi les mieux conservées, j'ai choisi cinquante-deux pièces qui représentent les meilleurs types de la collection, et qui sont reproduites dans les planches LXII et LXIII.

21 de ces monnaies sont de l'Épire ;

11 de diverses autres parties de la Grèce ;

9 macédoniennes ;

11 romaines.

En voici une courte description :

Pl. LXII, n° I (Épire). AR.

Tête de Jupiter à droite. — Rev. Aigle dans une couronne de laurier.

Lég. ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.

[1] Les monnaies sub n°s 32, 40, 41 et 46 de la planche LXIII ne sont pas à leur place par suite d'une erreur. Elles auraient dû être rangées ainsi : le n° 32 après la monnaie de Coryre, n° 26 (pl. LXII), le n° 40 après les monnaies de l'Épire, n°s 1-9 (même planche), le n° 41 après la monnaie d'Alexandre n° 36 (pl. LXIII), et le n° 46, pièce à l'effigie de Galère Maximien, après celle de Probus n° 48 de la même planche.

Pl. LXII, n° 2 (Épire). BR.

Tête de Jupiter à gauche. — Rev. Foudre dans une couronne de chêne.

Lég. ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.

Pl. LXII, n° 3 (Épire). BR.

Tête de Jupiter à gauche. — Rev. La lettre Α dans une couronne de chêne.

Pl. LXII, n° 4 (Épire). BR.

Têtes de Jupiter et de Dioné à droite. — Rev. Foudre dans une couronne de chêne.

Lég. ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.

Pl. LXII, n° 5 (Épire). BR.

Tête de Diane, à droite. — Rev. Fer de lance dans une couronne de laurier.

Lég. ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.

Pl. LXII, n° 6 (Épire). BR.

Tête de Dioné voilée à droite. — Rev. Trépied dans une couronne de laurier.

Lég. ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.

Pl. LXII, n° 7 (Épire). BR.

Taureau cornupète à droite; au-dessous, la légende ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ. — Rev. Foudre dans une couronne de laurier.

Pl. LXII, n° 8 (Épire). BR.

Tête de Jupiter à droite. — Rev. Foudre dans une couronne de chêne et les lettres ΑΠ en monogramme.

Pl. LXII, n° 9 (Épire). BR.

Tête de Jupiter à droite. — Rev. Foudre dans une couronne de laurier.

Lég. ΑΠΕΙΡΩΤΑΝ.

Pl. LXII, n° 10 (Molossie). BR.

Tête casquée de Minerve, à gauche. — Rev. Aigle à gauche.

Lég. ΜΟΛΟΣΣΩΝ.

Pl. LXII, n° 11 (Molossie). BR.

Foudre sur un bouclier; autour, la légende ΜΟΛΟΣΣΩΝ. — Rev. Foudre dans une couronne de laurier.

Pl. LXII, n° 12 (Cassopée). BR.

Tête de femme (Cybèle?) coiffée du modius, à droite; au-dessus, la légende ΚΑΣΣΩΠΑΙΩΝ. — Rev. Colombe volant à gauche, dans une couronne de laurier.

Pl. LXII, n° 13 (Molossie et Cassopée). BR.

Légende ΜΟΛΟΣΣΩΝ dans une couronne de laurier. — Rev. Légende ΚΑΣΣΩΠΑΙΩΝ dans une couronne d'olivier.

Pl. LXII, n° 14 (Amantie). BR.

Tête diadémée de Diane, à droite, avec l'arc et le carquois. — Rev. Flambeau entouré d'une couronne de laurier.

Lég. ΑΜΑΝΤΩΝ.

Pl. LXII, n° 15 (Ambracie). BR.

Tête d'Achéloüs à droite. — Rev. Crabe.

Lég. ΑΜΒΡ.

Pl. LXII, n° 16 (Ambracie). BR.

Tête laurée d'Apollon, à droite. — Rev. Obélisque dans une couronne de laurier.

Lég. AMBP.

Pl. LXII, n° 17 (Ambracie). BR.

Tête de femme laurée et voilée (Dioné?), à droite. — Rev. Obélisque dans une couronne de laurier.

Lég. AMBP.

Pl. LXII, n° 18 (Ambracie). BR.

Tête radiée du Soleil, à droite. — Rev. Apollon nu, debout à droite, tirant de l'arc.

Lég. AMBP.

Pl. LXII n° 19 (Ambracie). BR.

Mêmes types.

Lég. AMBP[ακιω]TAN.

Pl. LXII, n° 20 (Pyrrhus). BR.

Tête de Jupiter à droite. — Rev. Foudre dans une couronne de chêne.

Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ.

Pl. LXII, n° 21 (Pyrrhus). BR.

Tête de Jupiter de face. — Rev. Foudre dans une couronne de laurier.

Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΠΥΡΡΟΥ.

Pl. LXII, n° 22 (Acarnanie). BR.

Tête d'Achéloüs à droite. — Rev. Tête d'Hercule à droite.

Pl. LXII, n° 23 (Acarnanie?). BR.

Tête d'Achéloüs (?) à gauche. — Rev. Griffon surfrappé sur une autre tête dont on distingue les contours.

Pl. LXII, n° 24 (Argos d'Amphilochie). BR.

Tête de jeune homme à gauche. — Rev. Louve courant à droite.
Lég. ΑΡΓΕΙΩΝ.

Pl. LXII, n° 25 (Thyrreum d'Acarnanie). BR.

Tête casquée de Minerve à gauche. — Rev. Chouette de face.
Lég. ΘΥΡ. .

Pl. LXII, n° 26 (Corcyre). BR.'

Proue de navire; au-dessus, la légende ΝΙΚΑ. — Rev. Canthare et les lettres ΚΟ.

Pl. LXIII, n° 27 (Locride). BR.

Tête casquée de Minerve à droite. — Rev. Grappe de raisin.
Lég. ΛΟΚΡΩΝ.

Pl. LXIII, n° 28 (Sicyone?). BR.

Colombe volant à gauche. — Rev. Bandelette dans une couronne de laurier, et les lettres ΚΕ.

Pl. LXIII, n° 29 (Corinthe?). BR.

Pégase volant à gauche. — Rev. Trident.

Pl. LXIII, n° 30 (Corinthe?). BR.

Dauphin. — Rev. Trident.

Pl. LXIII, n° 31 (incertain). BR.

Tête casquée de Minerve à gauche. — Rev. Jupiter debout lançant la foudre.

Pl. LXIII, n° 32 (Corcyre) BR.

Têtes d'Apollon et de Diane à droite. — Rev. Proue de navire; au-dessus, la légende ΚΟΡΚΥΡΑΙΩΝ ΦΙΛΩΤΑΣ.

Pl. LXIII, n° 33 (Thessalonique). BR.

Tête de Diane à droite. — Rev. Arc et carquois.
Lég. ΘΕΣΣΑΛΟΝΙΚΕΩΝ.

Pl. LXIII, n° 34 (Philippe). BR.

Tête diadémée d'Apollon à gauche. — Rev. Cavalier courant à gauche.
Lég. ΦΙΛΙΠΠΟΥ.

Pl. LXIII, n° 35 (Alexandre?). BR.

Tête d'Hercule à droite. — Rev. Cavalier marchant à droite.
Lég. Β. Α.

Pl. LXIII, n° 36 (Alexandre). BR.

Tête d'Hercule à droite. — Rev. Massue, arc et carquois.
Lég. ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ.

Pl. LXIII, n° 37 (Cassandre). BR.

Tête d'Hercule à droite. — Rev. Cavalier marchant à droite.
Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΚΑΣΣΑΝΔΡΟΥ.

Pl. LXIII, n° 38 (Lysimaque). BR.

Tête casquée de Minerve à droite. — Rev. Lion courant à droite.
Lég. ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ.

Pl. LXIII, n° 39 (incertain). BR.

Tête ailée de Mercure. — Rev. Aigle tenant le foudre dans ses serres.

Pl. LXIII, n° 40 (incertain). BR.

Tête laurée d'Apollon à droite. — Rev. Aigle tenant le foudre dans ses serres, et un monogramme composé des lettres ΑΠΡ (serait-ce Ἀπειρωτᾶν?).

Pl. LXIII, n° 41 (Alexandre?). BR.

Bouclier macédonien. — Rev. Casque.
Lég. Β. Α.

Pl. LXIII, n° 42 (Auguste). BR.

Tête d'Auguste à droite; lég. CAESAR.
Rev. La légende AVGVSTVS dans une couronne de laurier.

Pl. LXIII, n° 43 (Trajan). BR.

Tête de Trajan à droite, entourée d'une légende fruste dont on lit [CAES]ARTRAIANVS.

Rev. Trajan assis sur un trône; à sa droite, deux personnages dont l'un offre et l'autre reçoit des cadeaux; au fond, un personnage debout.

Lég. LIBERALITASAVG. S. C.

Pl. LXIII, n° 44 (Hadrien). AR.

Tête laurée d'Hadrien à droite, entourée de la légende HADRIANVS AVGCOSIIIPF.

Rev. Rome casquée, assise à gauche; elle tient un sceptre de la main gauche et un trident de la main droite.

Lég. ROMAFELIX.

Pl. LXIII, n° 45 (Marc-Aurèle). BR.

Tête de Marc-Aurèle à droite, entourée de la légende AVRELIVS-CAESARAVGPII.

Rev. Mars casqué marchant à droite, et tenant un trophée de la main gauche et une lance de la main droite.

Lég. (fruste) TRIPOTXIIIICOS.

Pl. LXIII, n° 46 (Galère Maximien). BR.

Tête laurée de Galère Maximien à droite, entourée de la légende GALMAXIMIANVSPFAVG.

Rev. Génie debout à gauche, tenant de la main droite une couronne, et de la main gauche une corne d'abondance.

Lég. GENIOAVGVSTI.

Pl. LXIII, n° 47 (Aurélien). BR.

Tête radiée d'Aurélien à droite, entourée de la légende IMPCAV-RELIANVSAVG.

Rev. Génie couronnant l'empereur qui tient une lance de la main gauche.

Lég. RESTITVTORORBIS.

Pl. LXIII, n° 48 (Probus). BR.

Buste de Probus casqué et armé d'une cuirasse, à gauche, entouré de la légende IMPCMAVRPROBVSPAVG.

Rev. Le Soleil de face dans un quadrige.

Lég. SOLIINVICTO.

Pl. LXIII, n° 49 (Licinius). BR.

Tête laurée de Licinius à droite, entourée de la légende IMPLI-CINIVSPFAVG.

Rev. Jupiter, debout, appuyé sur son sceptre; sur sa main droite, une Victoire, et à ses pieds, l'aigle.

Lég. IOVICONSERVATORIAVGGNN.

Pl. LXIII. n° 50 (Constantin). BR.

Tête laurée de Constantin à droite, entourée de la légende CONSTANTINVSAVG.

Rev. VOT XX, dans une couronne.

Lég. DNCONSTANTINIMAGAVG.

Pl. LXIII, n° 51 (Constantin). BR.

Tête laurée de Constantin, à droite, entourée de la légende CONSTANTINVSAVG.

Rev. Porte de ville entourée de la légende PROVIDENTIAEAVG.

Pl. LXIII, n° 52 (Crispus) BR.

Tête laurée de Crispus, à gauche, entourée de la légende FLIVL. CRISPVSNOBCAES.

Rev. VOT V, dans une couronne.

Lég. CAESARVMNOSTRORVM.

DESCRIPTION SOMMAIRE DES MONUMENTS VOTIFS REPRÉSENTÉS, EN PLAN ET EN PROFIL, DANS LES PLANCHES VI ET VII.

(Voir pages 26 et 27.)

PLANCHE VI.

N° 1. Construction composée de trois pierres: la première, qui sert de base, est grossièrement taillée; la seconde, mieux travaillée, est longue de $1^{m},95$ et large de $1^{m},06$; et la troisième, superposée verticalement à la précédente, est une dalle de $1^{m},57$ de longueur sur $0^{m},78$ de hauteur et $0^{m},36$ de largeur. (Voir aussi pl. VIII.)

N° 2. Construction composée de trois pierres: les deux supérieures sont bien travaillées et d'une forme presque carrée; l'une est longue de $0^{m},79$ sur $0^{m},65$, et l'autre de $0^{m},60$ sur $0^{m},56$. La troisième, qui sert de fondement, est une pierre brute. (Voir aussi pl. VIII.)

N° 3. Pierre rectangulaire de $1^{m},77$, sur $0^{m},75$, posée sur une autre pierre brute. (Voir aussi pl. VIII.)

N° 4. Pierre carrée servant de base à une colonne dont il ne reste qu'un tambour de $2^{m},37$ de circonférence sur $0^{m},56$ de hauteur. (Voir aussi pl. VIII.)

N° 5. Deux pierres superposées, dont la supérieure, bien travaillée, a une longueur de $1^{m},14$ sur $0^{m},93$ de largeur; elle touche à l'hémicycle suivant. (Voir aussi pl. VIII.)

N° 6. Hémicycle posé sur un dallage; il était formé de cinq pierres de taille, dont il ne reste que trois; l'étendue de la demi-circonférence intérieure est de 5 mètres; la hauteur des parois est

de $0^m,45$, et leur largeur de $0^m,59$ (la corde du segment existant mesure $2^m,03$). (Voir aussi pl. VIII.)

N° 7. Pierre presque carrée de $1^m,11$ sur $1^m,08$; elle touche à l'hémicycle suivant et sert de pilier à une colonne, dont il ne reste qu'un tambour ayant une hauteur de $0^m,35$ et une circonférence de $2^m,95$.

N° 8. Hémicycle sur dallage, composé de quatre pierres de taille sur lesquelles on voit quatre petites saillies rondes de $0^m,01$ environ. Diamètre intérieur, $3^m,15$; hauteur des parois, $0^m,35$, et largeur $0^m,46$. A l'extérieur il y avait un autre hémicycle, dont il ne reste qu'une seule pierre longue de $1^m,16$ et sur laquelle on remarque une petite cavité.

N° 9. Pierre rectangulaire de $2^m,07$ sur $1^m,04$, attachée au précédent hémicycle; on y remarque trois petites saillies rondes de $0^m,01$ environ.

N° 10. Pierre rectangulaire, mieux travaillée que la précédente, de $1^m,81$ sur $0^m,92$.

N° 11. Pierre rectangulaire de 1 mètre sur $0^m,59$; elle touche extérieurement au milieu de l'hémicycle suivant.

N° 12. Hémicycle composé de cinq pierres de taille; diamètre intérieur, $2^m,90$; hauteur des parois, $0^m,30$; largeur, $0^m,60$.

N° 13. Pierre rectangulaire, bien travaillée, de $1^m,97$ sur $1^m,06$; elle est posée sur une dalle brute.

N° 14. Pierre rectangulaire, bien travaillée, de $1^m,05$ sur $0^m,78$.

N° 15. Pierre rectangulaire de $1^m,74$ sur 1 mètre. On y remarque quatre petites saillies arrondies de $0^m,01$ environ.

N° 16. Pierre presque carrée de $1^m,17$ sur $1^m,05$.

N° 17. Trois pierres juxtaposées formant un rectangle de $2^m,52$ sur $0^m,83$; on y remarque cinq petites saillies arrondies de $0^m,01$ environ.

N° 18. Deux pierres juxtaposées formant un rectangle de $2^m,30$ sur $1^m,30$.

N° 19. Deux pierres juxtaposées, formant un rectangle de $1^m,98$ sur $1^m,02$; on y voit six petites saillies arrondies de $0^m,01$ environ.

N° 20. Deux pierres juxtaposées, formant un rectangle de 2 mètres sur $1^m,25$.

N° 21. Rectangle de 2 mètres sur 1 mètre, composé de trois pierres irrégulièrement juxtaposées. On y remarque huit petites saillies rondes de $0^m,01$ environ.

N° 22. Deux pierres rectangulaires superposées; l'une est de $2^m,20$ sur $1^m,30$, et l'autre de $1^m,82$ sur $0^m,95$. Deux dalles hautes, l'une de $0^m,90$ et l'autre de $0^m,60$, posées verticalement sur ces pierres, forment un angle droit.

N° 23. Dallage d'une forme irrégulière et dont le côté le plus long mesure $6^m,50$; sur la partie septentrionale est placée une pierre rectangulaire de $1^m,99$ sur 1 mètre; et sur la partie méridionale on remarque un pan de muraille hellénique large de $1^m,08$ et haut de 1 mètre.

N° 24. Pierre rectangulaire de $2^m,50$ sur $1^m,55$. Au milieu, il y a un creux de forme irrégulière; une dalle superposée est taillée de manière à laisser découvert ce creux et peut-être aussi avec l'intention d'en augmenter la profondeur.

N° 25. Deux dalles, formant un rectangle de $1^m,90$ sur $1^m,28$, sont posées sur trois pierres juxtaposées.

PLANCHE VII.

N° 1. Trois pierres rectangulaires superposées; celle du dessus est bien travaillée et a une longueur de $1^m,03$ sur $0^m,72$ de largeur.

N° 2. Pierre rectangulaire bien travaillée, de 1^{m},80 sur 0^{m},80.

N° 3. Trois pierres rectangulaires superposées; celle du dessous est une pierre brute; les deux autres sont bien travaillées; l'une est longue de 1^{m},10 sur 0^{m},84, et l'autre de 0^{m},86 sur 0^{m},80.

N° 4. Pierre rectangulaire bien travaillée, de 1^{m},76 sur 0^{m},78.

N° 5. Pierre rectangulaire de 1^{m},50 sur 1^{m},07.

N° 6. Deux pierres rectangulaires superposées; celle du dessus est longue de 1^{m},82 sur 0^{m},92 de largeur.

N° 7. Pierre rectangulaire de 1^{m},10 sur 1^{m},05.

N° 8. Pierre rectangulaire de 1^{m},80 sur 0^{m},90; elle est posée sur une dalle brute.

N° 9. Pierre rectangulaire de 1^{m},12 sur 1^{m},08.

N° 10. Pierre rectangulaire de 2^{m},14 sur 1^{m},18.

N° 11. Pierre rectangulaire de 1^{m},12 sur 1^{m},08.

N° 12. Pierre rectangulaire de 1^{m},8 sur 1^{m},03.

N° 13. Pierre rectangulaire de 1^{m},81 sur 0^{m}90; elle est posée sur une dalle brute.

N° 14. Pierre rectangulaire de 1^{m},10 sur 1 mètre.

N° 15. Pierre rectangulaire de 2^{m},10 sur 1^{m},10.

N° 16. Pierre rectangulaire de 2^{m},75 sur 0^{m},70.

DEUXIÈME PARTIE

ÉTUDE HISTORIQUE SUR DODONE,

SUR SON ORIGINE ET SON INFLUENCE DANS LE MONDE HELLÉNIQUE ET SUR TOUT CE QUI CONCERNE SES TEMPLES ET SON ORACLE.

I

Origine de l'oracle.

Dodone, fondée par les Pélasges [1], est le temple le plus ancien et le premier oracle de la Grèce [2]. Ceux qui ont voulu trouver une étymologie à son nom le faisaient venir de la nymphe Dodone ou

[1] Scymn. Chii *Perieg.*, v. 448 :

ἥ τε Δωδώνη Διὸς μαντεῖον, ἵδρυμ' ἐστι
δ' οὖν Πελασγικόν.

Strab., VII, 7, 10 :

Ἔστι δ', ὥς φησιν Ἔφορος, Πελασγῶν ἵδρυμα · .οἱ δὲ Πελασγοὶ τῶν περὶ τὴν Ἑλλάδα δυναστευσάντων ἀρχαιότατοι λέγονται · καὶ ὁ ποιητής φησιν οὕτω · « Ζεῦ ἄνα Δωδωναῖε, Πελασγικέ. » Ὁ δ' Ἡσίοδος · « Δωδώνην φηγόν τε, Πελασγῶν ἕδρανον ἦεν. »

Ephor. *ap.* Strab., IX, 2, 4 (voir p. 163, note 1.).

Dionys. Halicarn., I, 18 :

Τὸ δὲ πλεῖον αὐτῶν (*des Pélasges*) μέρος διὰ τῆς μεσογείου τραπόμενοι πρὸς τοὺς ἐν Δωδώνῃ κατοικοῦντας σφῶν συγγενεῖς, οἷς οὐδεὶς ἠξίου πόλεμον ἐπιφέρειν ὡς ἱεροῖς, χρόνον μέν τινα αὐτόθι σύμμετρον διέτριψαν. Ἐπεὶ δὲ λυπηροὶ αὐτοῖς ὄντες ᾐσθάνοντο οὐχ ἱκανῆς οὔσης ἅπαντας τρέφειν τῆς γῆς, ἐκλείπουσι τὴν χώραν χρησμῷ πειθόμενοι κελεύοντι πλεῖν εἰς Ἰταλίαν, ἣ τότε Σατουρνία ἐλέγετο.

Schol. *in* Homer., *Iliad.*, Π, v. 233 :

Πελασγικὲ δὲ, ὅτι ὑπὸ Πελασγῶν ἵδρυται τὸ περὶ Δωδώνην τέμενος · οἱ δὲ Πελαργικέ · λόφον γὰρ εἶναι λευκὸν ἐκεῖ φασιν οὕτω καλούμενον.

[2] Plat., *Phaedr.*, 275, B :

Οἱ δέ γ' ὦ φίλε, ἐν τῷ τοῦ Διὸς τοῦ Δωδωναίου ἱερῷ δρυὸς λόγους ἔφησαν μαντικοὺς πρώτους

du fleuve Dodon [1], ou bien du verbe διδόναι (donner) [2]. Sa fondation se perd dans la nuit des temps préhistoriques; elle peut être attribuée au commencement de la période héroïque, son oracle ayant été consulté, disait-on, par Deucalion et Pyrrha [3], qui sont les premiers personnages de cette époque.

Avant même la formation du polythéisme hellénique, Dodone était un sanctuaire vénéré, où l'on rendait hommage au principe abstrait de la divinité qui avait créé l'univers et y maintenait l'ordre [4]. C'était une fondation indigène correspondant sans doute à la première forme du sentiment religieux chez les peuples primitifs et aborigènes de la Grèce.

L'histoire racontée par Hérodote, qu'une prêtresse égyptienne, enlevée de Thèbes par les Phéniciens et vendue en Grèce, fonda

γενέσθαι. Τοῖς μὲν οὖν τότε, ἅτε οὐκ οὖσι σοφοῖς, ὥσπερ ὑμεῖς οἱ νέοι ἀπέχρη δρυὸς καὶ πέτρας ἀκούειν ὑπ' εὐηθείας, εἰ μόνον ἀληθῆ λέγοιεν.

Herodot., II, 52 (voir p. 131, note 2).

[1] Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Ὠνόμασται δὲ κατὰ Θρασύβουλον, ὡς Ἐπαφρόδιτος ὑπομνηματίζων τὸ β' αἰτίων · « ἀπὸ Δωδώνης μιᾶς τῶν Ὠκεανίδων νυμφῶν ». Ἀκεστόδορος δὲ ἀπὸ Δώδωνος τοῦ Διὸς καὶ Εὐρώπης. Εἰκὸς δὲ ἀπὸ Δώδωνος ποταμοῦ ὃν παρατίθησιν ὁ τεχνικός, λέγων οὕτω · « Δώδων ποταμὸς Ἠπείρου. »

Eustath., *Comm. in* Hom., *Iliad.*, B, v. 750:

Ὠνομάσθη δὲ ἡ Δωδώνη ἀπὸ Δωδώνης ἡρωΐδος ἢ Ὠκεανίδος νύμφης, ἢ ἀπὸ Δώδωνος ποταμοῦ.

Thrasyb. et Acest. (voir la note 3 ci-après).

[2] Schol. *in* Hom. *Iliad.*, Π, v. 233 :

Τινὲς δὲ Δωδώνην τὴν γῆν παρόσον πάντα δίδωσιν.

Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Ἀπολλόδωρος δὲ ἐν α' περὶ θεὸν τὸν Δωδωναῖον οὕτως ἐτυμολογεῖ · « καθάπερ οἱ τὸν Δία Δωδωναῖον μὲν καλοῦντες ὅτι δίδωσιν ἡμῖν τὰ ἀγαθά, Πελασγικὸν δὲ ὅτι τῆς γῆς πέλας ἐστίν. »

[3] Thrasybulos et Acestodoros (*ap.* Etym. Magn., *in v.* Δωδωναῖος, et *ap.* Müller, *Fragm. Hist. gr.*, t. II, p. 464) :

Δευκαλίων μετὰ τὸν ἐπ' αὐτοῦ γενόμενον κατακλυσμὸν περιγενόμενος εἰς τὴν Ἤπειρον ἐμαντεύετο ἐν τῇ δρυΐ, πελειάδος δὲ χρησμὸν αὐτῷ διδούσης, κατοικίζει τὸν τόπον συναθροίσας τοὺς περιλειφθέντας ἐκ τοῦ κατακλυσμοῦ καὶ ἀπὸ τοῦ Διὸς καὶ Δωδώνης μιᾶς τῶν Ὠκεανίδων Δωδώνην τὴν χώραν προσηγόρευσε.

Plut. *in Vita Pyrrh.*, I :

Θεσπρωτῶν καὶ Μολοσσῶν μετὰ τὸν κατακλυσμὸν ἱστοροῦσι Φαέθοντα βασιλεῦσαι πρῶτον ἕνα τῶν μετὰ Πελασγοῦ παραγενομένων εἰς τὴν Ἤπειρον. Ἔνιοι δὲ Δευκαλίωνα καὶ Πύῤῥαν εἱσαμένους τὸ περὶ Δωδώνην ἱερὸν αὐτόθι κατοικεῖν ἐν Μολοσσοῖς.

[4] Herodot., II, 52 :

Ἔθυον δὲ πάντα πρότερον οἱ Πελασγοὶ θεοῖσι ἐπευχόμενοι, ὡς ἐγὼ ἐν Δωδώνῃ οἶδα ἀκούσας, ἐπωνυμίην δὲ οὐδ' οὔνομα ἐποιεῦντο οὐδενὶ αὐτῶν· οὐ γὰρ ἀκηκόεσάν κω. Θεοὺς δὲ προσουνόμασάν σφεας ἀπὸ τοῦ τοιούτου ὅτι κόσμῳ θέντες τὰ πάντα πρήγματα καὶ πάσας νομὰς εἶχον.

l'oracle de Jupiter à Dodone[1], est loin de prouver une origine étrangère de cet oracle. Elle sert, au contraire, à confirmer l'opinion de sa fondation indigène; car, d'après cette même histoire, il y avait à Dodone, avant l'arrivée de cette prêtresse, un oracle que les Pélasges consultaient toutes les fois qu'il s'agissait de donner un nom à la divinité encore innommée[2], et ce n'est qu'avec l'approbation de cet oracle que fut admis le culte proposé par la prêtresse égyptienne.

[1] Herodot., II, 54, 55 et 56 :

Χρηστηρίων δὲ πέρι τοῦ τε ἐν Ἕλλησι καὶ τοῦ ἐν Λιβύῃ τόνδε Αἰγύπτιοι λόγον λέγουσι. Ἔφασαν οἱ ἱρέες τοῦ Θηβαιέος Διὸς δύο γυναῖκας ἱρείας ἐκ Θηβέων ἐξαχθῆναι ὑπὸ Φοινίκων καὶ τὴν μὲν αὐτέων πυθέσθαι ἐς Λιβύην πρηθεῖσαν, τὴν δὲ ἐς τοὺς Ἕλληνας· ταύτας δὲ τὰς γυναῖκας εἶναι τὰς ἱδρυσαμένας τὰ μαντήια πρώτας ἐν τοῖσι εἰρημένοισι ἔθνεσι· εἰρομένου δέ μευ, ὁκόθεν οὕτω ἀτρεκέως ἐπιστάμενοι λέγουσι, ἔφασαν πρὸς ταῦτα ζήτησιν μεγάλην ἀπὸ σφέων γενέσθαι τῶν γυναικῶν τούτων, καὶ ἀνευρεῖν μέν σφεας οὐ δυνατοὶ γενέσθαι, πυθέσθαι δὲ ὕστερον ταῦτα περὶ αὐτέων, τά περ δὴ ἔλεγον.

Ταῦτα μέν νυν τῶν ἐν Θήβῃσι ἱρέων ἤκουον. Τάδε δὲ Δωδωναίων φασὶ αἱ προμάντιες, δύο πελειάδας μελαίνας ἐκ Θηβέων τῶν Αἰγυπτίων ἀναπταμένας τὴν μὲν αὐτέων ἐς Λιβύην, τὴν δὲ παρὰ σφέας ἀπικέσθαι· ἱζομένην δέ μιν ἐπὶ φηγὸν αὐδάξασθαι φωνῇ ἀνθρωπηίῃ, ὡς χρεὼν εἴη μαντήιον αὐτόθι Διὸς γενέσθαι, καὶ αὐτοὺς ὑπολαβεῖν θεῖον εἶναι τὸ ἐπαγγελλόμενον αὐτοῖσι, καί σφεας ἐκ τούτου ποιῆσαι· τὴν δὲ ἐς τοὺς Λίβυας οἰχομένην πελειάδα λέγουσι Ἄμμωνος χρηστήριον κελεῦσαι τοὺς Λίβυας ποιέειν. Ἔστι δὲ καὶ τοῦτο Διός. Δωδωναίων δὲ αἱ ἵρειαι, τῶν τῇ πρεσβυτάτῃ οὔνομα ἦν Προμένεια, τῇ δὲ μετὰ ταύτην Τιμαρέτη, τῇ δὲ νεωτάτῃ Νικάνδρη, ἔλεγον ταῦτα· συνωμολόγεον δέ σφι καὶ οἱ ἄλλοι Δωδωναῖοι οἱ περὶ τὸ ἱρόν.

Ἐγὼ δ' ἔχω περὶ αὐτέων γνώμην τήνδε· εἰ ἀληθέως οἱ Φοίνικες ἐξήγαγον τὰς ἱρὰς γυναῖκας καὶ τὴν μὲν αὐτέων ἐς Λιβύην, τὴν δὲ ἐς τὴν Ἑλλάδα ἀπέδοντο, δοκέει ἐμοὶ ἡ γυνὴ αὕτη τῆς νῦν Ἑλλάδος, πρότερον δὲ Πελασγίης καλευμένης τῆς αὐτῆς ταύτης, πρηθῆναι ἐς Θεσπρωτούς. Ἔπειτεν δουλεύουσα αὐτόθι ἱδρύσασθαι ὑπὸ φηγῷ ἐκεῖ πεφυκυίῃ Διὸς ἱρόν, ὥσπερ ἦν οἰκὸς ἀμφιπολεύουσαν ἐν Θήβῃσι ἱρὸν Διός, ἔνθα ἀπίκετο, ἐνθαῦτα μνήμην αὐτοῦ ἔχειν. Ἐκ δὲ τούτου χρηστήριον κατηγήσατο, ἔπειτε συνέλαβε τὴν Ἑλλάδα γλῶσσαν. Φᾶναι δὲ οἱ ἀδελφεὴν ἐν Λιβύῃ πεπρῆσθαι ὑπὸ τῶν αὐτῶν Φοινίκων, ὑπ' ὧν καὶ αὐτὴ ἐπρήθη.

[2] Herodot., II, 52 et 53 :

Ἔπειτεν δὲ χρόνου πολλοῦ διεξελθόντος ἐπύθοντο ἐκ τῆς Αἰγύπτου ἀπιγμένα τὰ οὐνόματα τῶν θεῶν τῶν ἄλλων, Διονύσου δὲ ὕστερον πολλῷ ἐπύθοντο· καὶ μετὰ χρόνον ἐχρηστηριάζοντο περὶ τῶν οὐνομάτων ἐν Δωδώνῃ· τὸ γὰρ δὴ μαντήιον τοῦτο νενόμισται ἀρχαιότατον τῶν ἐν Ἕλλησι χρηστηρίων εἶναι, καὶ ἦν τὸν χρόνον τοῦτον μοῦνον. Ἐπεὶ ὦν ἐχρηστηριάζοντο ἐν τῇ Δωδώνῃ οἱ Πελασγοί, εἰ ἀνέλωνται τὰ οὐνόματα τὰ ἀπὸ τῶν βαρβάρων ἥκοντα, ἀνεῖλε τὸ μαντήιον χρᾶσθαι. Ἀπὸ μὲν δὴ τούτου τοῦ χρόνου ἔθυον τοῖσι οὐνόμασι τῶν θεῶν χρεόμενοι. Παρὰ δὲ Πελασγῶν Ἕλληνες ἐξεδέξαντο ὕστερον.

Ἔνθεν δὲ ἐγένετο ἕκαστος τῶν θεῶν, εἴτε δ' αἰεὶ ἦσαν πάντες, ὁκοῖοί τέ τινες τὰ εἴδεα, οὐκ ἠπιστέατο μέχρι οὗ πρώην τε καὶ χθὲς ὡς εἰπεῖν λόγῳ. Ἡσίοδον γὰρ καὶ Ὅμηρον ἡλικίην τετρακοσίοισι ἔτεσι δοκέω μευ πρεσβυτέρους γενέσθαι, καὶ οὐ πλέοσι. Οὗτοι δέ εἰσι οἱ ποιήσαντες θεογονίην Ἕλλησι, καὶ τοῖσι θεοῖσι τὰς ἐπωνυμίας δόντες καὶ τιμάς τε καὶ τέχνας διελόντες, καὶ εἴδεα αὐτῶν σημήναντες. Οἱ δὲ πρότερον ποιηταὶ λεγόμενοι τούτων τῶν ἀνδρῶν γενέσθαι ὕστερον, ἔμοιγε δοκέειν, ἐγέ-

II

Mythologie hellénique.

Quelle qu'en soit l'origine, l'oracle de Dodone, ayant été le centre religieux le plus ancien de la Grèce, doit aussi avoir été le lieu où la croyance des premiers Hellènes a donné la première représentation à leurs sentiments religieux.

C'est à Dodone que, par l'application de divers noms à la divinité, à l'origine unique et innommée, celle-ci fut divisée, selon ses attributs, en plusieurs dieux [1], et que la mythologie grecque reçut sa première forme, qui, enrichie et embellie dans la suite par les poëtes, subit ultérieurement beaucoup d'altérations par l'introduction de plusieurs mythes étrangers.

La force suprême de la création et de l'organisation du monde a été personnifiée à Dodone par Zeus [2]. Ce dieu y a été conçu tout simplement sur le modèle du monde humain, et sa demeure a été placée au milieu des habitations des mortels [3]; il a reçu comme emblèmes la foudre, qu'attiraient les sommets escarpés du Tomaros, l'aigle, qui fait son nid dans les ravins de cette montagne, et le chêne, qui a fourni aux hommes leur première nourriture [4]. L'élément hnmide,

νοντο. Τούτων τὰ μὲν πρῶτα αἱ Δωδωνίδες ἵρειαι λέγουσι, τὰ δὲ ὕστερα, τὰ ἐς Ἡσίοδόν τε καὶ Ὅμηρον ἔχοντα ἐγὼ λέγω.

[1] Voir la note précédente.

[2] Simmias Rhod. (*ap.* Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη):

Ζηνὸς ἕδος Κρονίδαο μάκαιρ' ὑπεδέξατο Δωδώ.

Schol. *in* Hom. *Il.*, Π, v. 233 :

Οἱ δὲ (γράφουσι Ζεῦ) Πελαστικὲ, οὗ πέλας ἐστὶν ὁ ἀήρ· τηλόθι δὲ ναίων, ὅτι ἄποθεν ἡμῶν ὁ αἰθήρ. Ζεὺς γάρ ἐστιν ἡ τοῦ κόσμου ψυχὴ, ἀεροειδὴς οὖσα.

[3] Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Καὶ (Σοφοκλῆς Ὀδυσσεῖ ἀκανθοπλῆγι) « Δωδώνῃ ναίων Ζεὺς ὁμέστιος βροτῶν ».

[4] Dionys. Halicarn., *Ars rhetor.*, VI :

Μὴ παρέργως δὲ μηδ' αὐτὸν τὸν στέφανον παρέλθῃς, ὅστις εἴη · οὐδὲ γὰρ ἐν τούτῳ γενόμενος ἀπορήσεις ἐπαίνου · τὴν μὲν δρῦν, ὅτι ἱερὰ Διὸς, καὶ ὅτι ἡ πρώτη καὶ πρεσβυτάτη τροφὴ τῶν ἀνθρώπων,

qui pénètre la terre et la rend féconde, était également un des attributs du Zeus Dodonéen, qui portait aussi le surnom de Naïos (aqueux)[1]. Cet élément, personnifié particulièrement par Achéloüs[2],

καὶ ὅτι οὐκ ἄφωνος, ἀλλὰ καὶ ἐφθέγξατό ποτε ἐν Δωδώνῃ· ἡ δὲ ἐλαία ὅτι ἱερὰ τῆς Ἀθηνᾶς, etc.

Eustath., *Comm. in* Hom. *Od.* Ξ, v. 327 :

Καὶ τὴν ἐκεῖσε μαντικὴν δρῦν ἐκλαλεῖ εἰπών· « τὸν δ' εἰς Δωδώνην φάτο βήμεναι κτλ. » περὶ ἧς καὶ ἐν τοῖς ἑξῆς κεῖται· ἱερὰ δὲ κατὰ τὸν γεωγράφον δρῦς τιμᾶται ἐν Δωδώνῃ ἀρχαιότατον ὑποληφθεῖσα φυτὸν καὶ πρῶτον τροφὴν ἀνθρώποις παρασχών.

Virg., *Georg.*, I, v. 147 :

Prima Ceres ferro mortales vertere terram
Instituit, quum jam glandes atque arbuta sacrae
Deficerent silvae, et victum Dodona negaret.

Schol. *in* Lucan., *Pharsalia,* III, *v.* 179.

Quercus illae fuerant consecratae Jovi, quae dabant responsa mortalibus. Has postea Lacedaemonii obruerunt (?).

Jupiter porte aussi quelquefois le surnom de Φηγωναῖος, *Phégonien*, de φηγός = chêne.

Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Ζηνόδοτος δὲ γράφει· « Φηγωναῖε, ἐπεὶ ἐν Δωδώνῃ πρῶτον φηγὸς ἐμαντεύετο. » Καὶ Σουΐδας δὲ φησὶ Φηγωναίου Διὸς ἱερὸν εἶναι ἐν Θεσσαλίᾳ καὶ τοῦτον ἐπικαλεῖσθαι »....... Φησὶν Εὐφορίων...... ἐν Ἀνίῳ· « ἵκτο μὲν ἐς Δωδῶνα Διὸς φηγοῖο προφῆτιν. »

Schol. *in* Hom. *Il.*, Π, v. 233 :

..... ἐν ᾧ Διὸς Φηγωναίου ἐστὶν ἱερὸν (voir p. 152, note 1).

[1] Schol. *in* Hom. *Il.*, Π, v. 233 :

Ὁ δὲ Δωδωναῖος καὶ Νάϊος· ὑδρηλὰ γὰρ τὰ ἐκεῖ χωρία.

Demosth., *Med.*, 53 (voir page 142, note 1).

Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Τὸν δὲ Δωδωναῖον ἔλεγον καὶ Νάϊον.

Dans la presque-totalité des inscriptions trouvées à Dodone, Jupiter porte le surnom de Naïos.

[2] Hom., *Il.*, Ω, v. 615 :

Ἐν Σιπύλῳ, ὅθι φασὶ θεάων ἔμμεναι εὐνὰς
Νυμφάων, αἵ τ' ἀμφ' Ἀχελώϊον ἐῤῥώσαντο,
Ἔνθα λίθος περ ἐοῦσα (Niobé) θεῶν ἐκ κήδεα πέσσει.

Schol. *in* Hom. *l. cit.* :

Αἵτινες (les nymphes) περὶ τὸ ὕδωρ χορεύουσιν, ἤτοι ἀπὸ τοῦ Ἀχελῴου ποταμοῦ τοῦ ἐν Αἰτωλίᾳ, ὃς ὠνόμασται ἀπὸ τοῦ τὰ ἄχη λύειν, ἢ ὅτι Ἀχελῷος κοινῶς καλεῖται πᾶν ὕδωρ. . . . . . . καὶ πᾶν ὕδωρ Ἀχελῷόν φασιν. Ὁ γὰρ ἐν Δωδώνῃ θεὸς παρῄνεσεν Ἀχελώῳ θύειν· ὅθεν καὶ Ἀθηναῖοι καὶ Δυμαῖοι καὶ Ῥόδιοι καὶ Σικελιῶται αὐτὸν τιμῶσιν, Ἀκαρνᾶνες δὲ καὶ ἀγῶνα αὐτῷ ἐπιτελοῦσιν.

Schol. *in* Hom. *Il.*, Φ, v. 194 :

Τῶν ἄλλων ποταμῶν μείζονα εἶναι λέγουσιν Ἀχελῷον· ὅθεν καὶ κρείοντα αὐτὸν πρὸς τοὺς ἄλλους λέγει. . . . . δοκεῖ δὲ τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι ποταμῶν μέγιστος εἶναι ὁ Ἀχελῷος· διὸ καὶ πᾶν ὕδωρ τῇ τούτῳ προσηγορίᾳ καλεῖται. (Ἡ ἱστορία παρὰ Πινδάρῳ.) . . . . καὶ τὸ ἐν Δωδώνῃ δὲ μαντεῖον ἅπασι τοῖς χρησμοῖς κελεύει θύειν Ἀχελῴῳ.

Ephor., *Fragm.* 27 (*ap.* Müller, *Fragm. Hist. gr.*, t. I, p. 239) :

Τοῖς μὲν οὖν ἄλλοις ποταμοῖς οἱ πλησιόχωροι μόνον θύουσι, τὸν δὲ Ἀχελῷον μόνον ἅπαντας ἀνθρώπους συμβέβηκε τιμᾶν, τοῦ Ἀχελῴου τὴν ἰδίαν ἐπωνυμίαν ἐπὶ τὸ κοινὸν μεταφέροντες· τὸ μὲν γὰρ ὕδωρ ὅλως, ὅπερ ἐστὶ κοινὸν ὄνομα ἀπὸ τῆς ἰδίας ἐκείνου προσηγορίας Ἀχελῷον καλοῦμεν· τῶν δὲ ἄλλων ὀνομάτων τὰ κοινὰ πολλάκις ἀντὶ τῶν ἰδίων ὀνομάζομεν, τοὺς μὲν Ἀθηναίους Ἕλληνας, τοὺς δὲ Πελοποννησίους Λακεδαιμονίους ἀποκαλοῦντες. Τούτου δὲ τοῦ ἀπορήματος οὐδὲν ἔχομεν αἰτιώτατον εἰπεῖν ἢ τοὺς ἐκ Δωδώνης χρησμούς· σχεδὸν γὰρ ἐφ' ἅπασιν αὐτοῖς προσάγειν ὁ θεὸς εἴωθεν « Ἀχελῴῳ θύειν ». Ὥστε πολὺ νομίζοντες οὐ τὸν ποτα-

faisait partie du culte religieux à Dodone, où le pays était rempli de sources et de marais.

La terre productive a été ensuite personnifiée par Dioné[1]. Cette déesse, l'épouse primitive de Zeus, est représentée dans les Théogonies postérieures, formées sous l'influence de traditions et de mythes étrangers à la Grèce, tantôt comme une Titanide, fille du Ciel et de la Terre[2], et tantôt comme une Océanide, fille de

μόν τὸν διὰ τῆς Ἀκαρνανίας ῥέοντα, ἀλλὰ τὸ σύνολον ὕδωρ Ἀχελῷον ὑπὸ τοῦ χρησμοῦ καλεῖσθαι, ἰδιοῦνται τὰς τοῦ θεοῦ προσηγορίας· σημεῖον δὲ ὅτι πρὸς τὸ θεῖον ἀναφέροντες οὕτω λέγειν εἰώθαμεν· μάλιστα γὰρ τὸ ὕδωρ Ἀχελῷον προσαγορεύομεν ἐν τοῖς ὅρκοις καὶ ἐν ταῖς εὐχαῖς καὶ ἐν ταῖς θυσίαις, ἅπερ πάντα περὶ τοὺς θεούς.

Etym. Magn. *in v.* Ἀχελῷος :

Ποταμὸς μεταξὺ Αἰτωλίας καὶ Ἀκαρνανίας, κοινῶς δὲ πᾶν ὕδωρ Ἀχελῷος καλεῖται. Δοκεῖ δὲ τῶν ἐν τῇ Ἑλλάδι ποταμῶν μέγιστος εἶναι ὁ Ἀχελῷος· διὸ καὶ πᾶν ὕδωρ τῇ τούτου προσηγορίᾳ καλεῖται. Καὶ Ὅμηρος·

Τῷ οὐδὲ κρείων Ἀχελώϊος ἰσοφαρίζει.
(*Il.*, Φ, v. 194.)

[1] Etym. Magn., *in v.* Διώνη :

Ἡ Θεός· ἀπὸ τοῦ Διὸς Διώνη, κατὰ ἔκτασιν τοῦ ο εἰς ω. Ὅτι αὕτη πρῶτον γέγονε γαμετὴ τοῦ Διός· ἢ ἀπὸ τοῦ δίδω Διδώνη καὶ Διώνη, ἡ δίδουσα τὰς τῆς γενέσεως ἡδονάς. Ἢ διεύνη τίς ἐστιν ἡ πρώτη διευνασθεῖσα· ἢ ἀπὸ τοῦ διαίνεσθαι καὶ ὑγραίνεσθαι ἀπὸ τῶν ὑετῶν. Ἡ αὐτὴ γάρ ἐστι τῇ γῇ.

Pausan., X, 12, 5 :

Καὶ ᾇσαι (les péléiades) γυναικῶν πρώτας τάδε τὰ ἔπη :

Ζεὺς ἦν, Ζεὺς ἐστὶ, Ζεὺς ἔσσεται, ὦ μεγάλε Ζεῦ,
Γᾶ καρποὺς ἀνίει, διὸ κλῄζετε ματέρα γαῖαν.

Apollodore (*ap:* Schol. *in* Hom., *Od.*, Γ, v. 91) confond Dioné avec Junon :

Ὡς καὶ ἡ Ἥρα (ὠνομάσθη) Διώνη παρὰ Δωδωναίοις, ὡς Ἀπολλόδωρος.

Mais les passages d'Homère, *Il.*, E, v. 371 (voir p. 135, note 3) et v. 392 :

Τλῆ δ' Ἥρη, ὅτε μιν κρατερὸς παῖς Ἀμφιτρύωνος,
δεξιτερὸν κατὰ μαζὸν ὀϊστῷ τριγλώχινι
βεβλήκει

indiquent clairement que Dioné était une divinité tout autre que Junon.

Le rang supérieur que Dioné tenait parmi les divinités de l'Olympe est aussi démontré par le passage suivant :

Hom., *Hymn. ad Apoll.*, v. 91 :

Λητὼ δ' ἐννῆμαρ τε καὶ ἐννέα νύκτας ἀέλπτους
ὠδίνεσσι πέπαρτο. Θεαὶ δ' ἔσαν ἔνδοθι πᾶσαι
ὅσσαι ἄρισται ἔασι, Διώνη τε Ῥείη τε
Ἰχναίη τε Θέμις καὶ ἀγάστονος Ἀμφιτρίτη.

[2] Apollod., *Bibl.*, I, 1, 3 :

Οὐρανὸς πρῶτος τοῦ παντὸς ἐδυνάστευσε κόσμου· γήμας δὲ Γῆν ἐτέκνωσε πρώτους τοὺς Ἑκατόγχειρας . . . . θυγατέρας δὲ τὰς κληθείσας Τιτανίδας, Τηθὺν, Ῥέαν, Θέμιν, Μνημοσύνην, Φοίβην, Διώνην, Θείαν.

Orac. Sibyll., *lib.* III, v. 121 :

..... καὶ μαχέσαντες Κρόνος Τιτάν τε πρὸς αὐτοὺς,
τοὺς δὲ Ῥέα καὶ Γαῖα, φιλοστέφανος τ' Ἀφροδίτη,
Δημήτηρ τε καὶ Ἑστίη, εὐπλόκαμός τε Διώνη,
ἤγαγον ἐς φιλίην συναγείρασαι βασιλῆας,
πάντας, ἀδελφούς τε, συναίμους τ' ἠὲ καὶ ἄλλους
ἀνθρώπους, οἵ τ' ἦσαν ἀφ' αἵματος ἠδὲ τοκήων.

Dans la mythologie phénicienne, Dioné est identifiée avec Baaltis, fille du Ciel, sœur de Rhéa et épouse de Saturne.

l'Océan et de Téthys[1]. Elle y est aussi quelquefois rangée parmi les Nymphes Néréides et Hyades, appelées aussi Dodonides[2], ce qui indique peut-être qu'elle partageait avec son puissant époux la représentation de l'élément humide qui rend la terre féconde.

L'amour, élément nécessaire à toute création, y a été personnifié par Aphrodite, fille de Dioné et de Zeus[3], à laquelle on a donné pour emblème la colombe, oiseau sacré de Dodone.

Comme il fallait aussi représenter le pouvoir opposé à la créa-

Philo (*ap.* Müller, *Fragm. Hist. gr.*, t. III, pag. 568, 19):

Χρόνου δὲ προϊόντος Οὐρανὸς ἐν φυγῇ τυγχάνων θυγατέρα αὐτοῦ παρθένον Ἀστάρτην μεθ' ἑτέρων ἀδελφῶν αὐτῆς δύω, Ῥέας καὶ Διώνης, δόλῳ τὸν Κρόνον ἀνελεῖν ὑποπέμπει· ἃς καὶ ἑλὼν ὁ Κρόνος κουριδίας γαμετὰς ἀδελφὰς οὔσας ἐποιήσατο.

Idem, *ibid.*, 20:

Κρόνῳ δὲ ἐγένοντο ἀπὸ Ἀστάρτης θυγατέρες ἑπτὰ Τιτανίδες ἢ Ἀρτέμιδες . . . . καὶ ἀπὸ Διώνης θήλειαι. . . . . .

Idem, *ibid.*, 25:

Καὶ ἐπὶ τούτοις ὁ Κρόνος Βύβλον μὲν τὴν πόλιν τῇ θεᾷ Βααλτίδι, τῇ καὶ Διώνῃ, δίδωσι.

[1] Hesiod., *Theogon.*, v. 337 et v. 353:

Τηθὺς δ' Ὠκεανῷ ποταμοὺς τέκε δινήεντας
. . . .
Πληξαύρη τε Γαλαξαύρη τ' ἐρατή τε Διώνη.

[2] Apollod., *Bibl.*, I, 2, 7:

Νηρέως δὲ καὶ Δωρίδος τῆς Ὠκεανοῦ Νηρηΐδες, ὧν τὰ ὀνόματα. Κυμοθόη. . . . . Διώνη. . . .

Schol. *in* Hom. *Il.*, Σ, v. 486:

Ζεὺς ἐκ τοῦ μηροῦ γεννηθέντα Διόνυσον ταῖς Δωδωνίσι νύμφαις τρέφειν ἔδωκεν, Ἀμβροσίᾳ, Κορωνίδι, Εὐδώρῃ, Διώνῃ, Αἰσύλῃ, Πολυζοῖ . . . . τὰς Ὑάδας Δωδωνίδας νύμφας φησὶν (Phérécydès) εἶναι καὶ Διονύσου τροφοὺς, ἃς παρακαταθέσθαι τὸν Διόνυσον Ἰνοῖ διὰ τὸν Ἥρας φόβον.

[3] Hom., *Il.*, E, v. 370:

Ἡ δ' ἐν γούνασι πῖπτε Διώνης δῖ' Ἀφροδίτη,
Μητρὸς ἑῆς. Ἡ δ' ἀγκὰς ἐλάζετο θυγατέρα ἣν,
Χειρί τέ μιν κατέρεξεν ἔπος τ' ἔφατ' ἔκ τ' ὀνόμαζεν·
« Τίς νύ σε τοιάδ' ἔρεξε, φίλον τέκος; .... »

Idem, *ibid.*, v. 381:

Τὴν δ' ἠμείβετ' ἔπειτα Διώνη, δῖα θεάων·
Τέτλαθι, τέκνον ἐμὸν, καὶ ἀνάσχεο κηδομένη περ.

Schol. *in* Hom. *Il.*, E, v. 371:

Τῆς Διώνης εἶναι λέγουσι τὴν Ἀφροδίτην ἐπεὶ Ἀφροδίτη ἐστὶν ἡ συνάγουσα τὸ ἄῤῥεν καὶ τὸ θῆλυ δύναμις διὰ τὸ ἀφρώδη τὰ σπέρματα τῶν ζώων εἶναι· διερὸν γὰρ τὸ δίυγρον· ἐξ ὑγρότητος δὲ τῆς ἐν τῇ συνουσίᾳ τὰ ζῷα.

Dionys. Perieg., v. 507:

Κλύζετ', ἐπήρατον ἄστυ Διωναίης Ἀφροδίτης.

Apollod., *Bibl.*, I, 3, 1:

Ζεὺς δὲ γαμεῖ μὲν Ἥραν καὶ τεκνεῖ Ἥβην. . . . . ἐκ Διώνης δὲ Ἀφροδίτην.

Virg., *Æn.*, III, v. 19:

Sacra Dionaeae matri Divisque ferebam.

Higyn., *Div. gen.*, 12, 2:

Ex Dione et Jove Venus.

Selon la *Théogonie* d'Hésiode, Aphrodite est née de la mer, c'est-à-dire de l'élément humide agissant directement; tandis que cet élément est représenté par Dioné dans la légende plus ancienne et plus hellénique, sur la naissance d'Aphrodite, selon la *Théogonie* d'Homère.

tion et à la vie, personnifiées par Zeus, Dioné et Aphrodite, la destruction et la mort ont été personnifiées par Hadès, dont on plaça le royaume au milieu des montagnes escarpées et des précipices sauvages situés tout près de Dodone et de l'autre côté du Tomaros. L'Achéron, qui conduit aux demeures des dieux de l'enfer, y coule au milieu de ravins inaccessibles et dont l'aspect fait naître le sentiment de frayeur que produisent la destruction et la mort[1].

III

Époque héroïque.

L'époque héroïque de la Grèce, malgré les fictions et les mythes dont elle est remplie, contient tout un monde historique qui a eu sa civilisation et ses grands événements; nous ne savons, à cause de catastrophes inconnues, qu'une partie bien faible de ces événements; et cette partie est en outre altérée par l'imagination des poëtes qui nous ont transmis les quelques traditions sauvées au milieu de ces catastrophes.

L'oracle de Dodone a exercé sur les événements politiques et sociaux de cette époque une influence non moins grande que celle qu'il a eue sur la conception des fictions mythologiques de la religion dè la Grèce.

C'est à l'oracle de Dodone qu'Inachus s'adressa pour apprendre

[1] Pausan., I, 17, 5:

Γῆς δὲ τῆς Θεσπρωτίδος, ἔστι μέν που καὶ ἄλλα θέας ἄξια, ἱερόν τε Διὸς ἐν Δωδώνῃ καὶ ἱερὰ τοῦ θεοῦ φηγός. Πρὸς δὲ τῇ Κιχύρῳ λίμνη τέ ἐστιν Ἀχερουσία καλουμένη καὶ ποταμὸς Ἀχέρων, ῥεῖ δὲ καὶ Κωκυτὸς ὕδωρ ἀτερπέστατον. Ὅμηρός τέ μοι δοκεῖ ταῦτα ἑωρακὼς ἔς τε τὴν ἄλλην ποίησιν ἀποτολμῆσαι τῶν ἐν Αἴδου, καὶ δὴ καὶ τὰ ὀνόματα τοῖς ποταμοῖς ἀπὸ τῶν ἐν Θεσπρωτίδι θέσθαι.

Le fleuve Achéron, aujourd'hui Glykis (ou Phanariotikos), coule à une distance de trente kilomètres environ au sud-ouest de Dodone, à travers les montagnes escarpées et les ravins inaccessibles de Souli.

ce qu'il devait faire lorsque sa fille Io lui eut raconté ses songes [1], et c'est le même oracle qui prédit à Io ses relations avec Jupiter [2], et à Hercule la fin de ses peines [3]. C'est de Dodone que les Calydoniens apprirent comment ils se guériraient de la folie à laquelle Bacchus les avait condamnés [4].

Un morceau du chêne fatidique de Dodone fut employé par Argus, à l'instigation de Minerve, pour faire la carène du navire Argo [5], qui servit au premier grand acte historique des Hellènes, l'expédition des Argonautes.

[1] Æschyl., *Prometh.*, v. 658 :

Ὁ δ' ἔς τε Πυθὼ κἀπὶ Δωδώνης πυκνοὺς
θεοπρόπους ἴαλλεν (Inachus), ὡς μάθοι τί χρὴ
δρῶντ' ἢ λέγοντα δαίμοσι πράσσειν φίλα.

[2] Æschyl., *Prometh.*, v. 828 :

Ἐπεὶ γὰρ ἦλθες πρὸς Μολοσσὰ γάπεδα,
τὴν αἰπύνωτόν τ' ἀμφὶ Δωδώνην, ἵνα
μαντεῖα θᾶκός τ' ἐστὶ Θεσπρωτοῦ Διός,
τέρας τ' ἄπιστον αἱ προσήγοροι δρύες,
ὑφ' ὧν σὺ (Io) λαμπρῶς κοὐδὲν αἰνικτηρίως
προσηγορεύθης ἡ Διὸς κλεινὴ δάμαρ
μέλλουσ' ἔσεσθαι.

[3] Sophocl., *Trachin.*, v. 1164 :

Φανῶ δ' ἐγὼ τούτοισι συμβαίνοντ' ἴσα
μαντεῖα καινά, τοῖς πάλαι ξυνήγορα,
ἃ τῶν ὀρείων καὶ χαμαικοιτῶν ἐγὼ (Hercule)
Σελλῶν ἐσελθὼν ἄλσος εἰσεγραψάμην
πρὸς τῆς πατρῴας καὶ πολυγλώσσου δρυός,
ἥ μοι χρόνῳ τῷ ζῶντι καὶ παρόντι νῦν
ἔφασκε μόχθων τῶν ἐφεστώτων ἐμοὶ
λύσιν τελεῖσθαι.

[4] Pausan., VII, 21, 1 :

Καταφεύγουσιν οὖν (les Calydoniens) ἐπὶ τὸ χρηστήριον τὸ ἐν Δωδώνῃ· τοῖς γὰρ τὴν Ἤπειρον ταύτην οἰκοῦσι τοῖς τε Αἰτωλοῖς καὶ τοῖς προσχώροις αὐτῶν Ἀκαρνᾶσι καὶ Ἠπειρώταις, αἱ πέλειαι καὶ τὰ ἐκ τῆς δρυὸς μαντεύματα μετέχειν μάλιστα ἐφαίνετο ἀληθείας. Τότε δὲ τὰ χρησθέντα ἐκ Δωδώνης Διονύσου μὲν ἔλεγον εἶναι τὸ μήνυμα, ἔσεσθαι δὲ οὐ πρότερον λύσιν πρὶν ἢ θύσῃ τῷ Διονύσῳ Κόρεσος ἢ αὐτὴν Καλλιρόην ἢ τὸν ἀποθανεῖν ἀντ' ἐκείνης τολμήσαντα. Ὡς δὲ οὐδὲν εἰς σωτηρίαν εὑρίσκετο ἡ παρθένος, δεύτερα ἐπὶ τοὺς θρεψαμένους καταφεύγει· ἁμαρτάνουσα δὲ καὶ τούτων, ἐλείπετο οὐδὲν ἔτι ἢ αὐτὴν φονεύεσθαι· προεξεργασθέντων δὲ ὁπόσα ἐς τὴν θυσίαν ἄλλα ἐκ Δωδώνης μεμαντευμένα ἦν, ἡ μὲν ἱερείου τρόπον ἦκτο ἐπὶ τὸν βωμόν, Κόρεσος δὲ ἐφειστήκει μὲν τῇ θυσίᾳ, τῷ δὲ ἔρωτι εἴξας καὶ οὐ τῷ θυμῷ, ἑαυτὸν ἀντὶ Καλλιρόης διεργάζεται.

[5] Orph., *Argon.*, v. 264 :

Δὴ τότ' ἐπιβρομέουσα Τομαριὰς ἔκλυε φηγός,
ἥν οἱ ὑποτροπίην Ἄργος θέτο νηῒ μελαίνῃ
Παλλάδος ἐννεσίῃσιν.

Idem, *ibid.*, v. 1153 :

Ὣς οἱ μὲν τὰ ἕκαστα πονείαθον· ἐκ δ' ἄρα κοίλης
νηὸς ἐπιβρομέουσα Τομαριὰς ἔκλαγε φηγός,
ἥν ποθ' ὑπ' Ἀργῴῃσι τομαῖς ἡρμόσσατο Παλλάς·
ὧδε δ' ἔφη, θάμβος δὲ περὶ φρένας ἵκετο πάντας.

Apoll. Rhod., *Argon.*, I, v. 526 :

Ἐν γάρ οἱ δόρυ θεῖον ἐλήλατο τὸ ῥ' ἀνὰ μέσσην
στεῖραν Ἀθηναίη Δωδωνίδος ἥρμοσε φηγοῦ.

Apollod., *Bibl.*, I, 9, 16, 6 :

Ἐπὶ τοῦτο πεμπόμενος Ἰάσων Ἄργον παρεκάλεσε τὸν Φρίξου, κἀκεῖνος Ἀθηνᾶς ὑποθεμένης πεντηκόντορον ναῦν κατεσκεύασε τὴν προσαγορευθεῖσαν ἀπὸ τοῦ κατασκευάσαντος Ἀργώ, κατὰ δὲ τὴν πρῷραν ἐνήρμοσεν Ἀθηνᾶ φωνῆεν φηγοῦ τῆς Δωδωνίδος ξύλον.

Créon, pour sauver de la mort son fils Ménéceus, voulut l'envoyer à Dodone[1], et les habitants de la ville de Teuthis, en Arcadie, eurent recours à cet oracle pour savoir comment ils pourraient obtenir la fertilité de leurs terres, rendues stériles par Minerve, que leur roi Teuthis avait blessée[2].

Ce n'est qu'à Jupiter Dodonéen qu'Achille demande de protéger Patrocle, son compagnon chéri[3], et Ulysse se rend exprès à Dodone pour apprendre du chêne élevé de Jupiter de quelle manière il devra rentrer à Ithaque[4].

Oreste, fils d'Agamemnon, est venu à Dodone consulter l'oracle[5]; Pyrrhus Néoptolème, fils d'Achille, y est venu aussi à différentes reprises, et c'est là qu'il s'est marié avec Lanassa, la nièce d'Hercule[6].

La visite qu'Énée et l'élite de ses compagnons ont faite à Dodone pour demander l'avis de l'oracle sur la colonie qu'ils veulent fon-

Lucian., *Gall.*, 2 :

Καίτοι τί ἂν ἐποίησας, εἴ σοι ἡ τῆς Αργοῦς τρόπις ἐλάλησεν ἢ Δωδώνη αὐτόφωνος ἐμαντεύσατο ;

Philostr., *Imag.*, II, 15, *Glauc. Pont.* :

Τροπὶς δὲ ὑφήρμοσται τῇ νηὶ δένδρον ἀρχαῖον, ᾧ κατὰ Δωδώνην ὁ Ζεὺς ἐς τὰ μαντεῖα ἐχρῆτο.

[1] Euripid., *Phœn.*, v. 981 :

Με. Ἐκ δὲ τῆσδε ποῖ περῶ ;
Κρ. Θεσπρωτῶν οὖδας. Με. Σεμνὰ Δωδώνης βάθρα ;
Κρ. Ἔγνως.

[2] Pausan., VIII, 28, 3 :

Χρόνῳ δὲ ὕστερον ἄλλα τε ἐχρήσθη σφίσιν (aux habitants de Teuthis) ἐκ Δωδώνης, ὁποῖα δρῶντες ἱλάσασθαι τὴν θεὸν ἔμελλον, καὶ ἄγαλμα ἐποιήσαντο Ἀθηνᾶς, ἔχον τραῦμα ἐπὶ τοῦ μηροῦ. Τοῦτο καὶ αὐτὸς τὸ ἄγαλμα εἶδον τελαμῶνι πορφυρῷ τὸν μηρὸν κατειλημμένον.

[3] Hom., *Il.*, II, v. 233 :

Ζεῦ Ἄνα Δωδωναῖε Πελασγικὲ τηλόθι ναίων
Δωδώνης μεδέων δυσχειμέρου · ἀμφὶ δὲ Σελλοὶ
Σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι.

[4] Hom., *Od.*, Ξ, v. 327, et T, v. 296 :

Τὸν δ' ἐς Δωδώνην φάτο βήμεναι, ὄφρα θεοῖο
ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διὸς βουλὴν ἐπακούσῃ
ὅππως νοστήσῃ Ἰθάκης ἐς πίονα δῆμον
ἤδη δὴν ἀπεὼν, ἢ ἀμφαδὸν, ἦε κρυφηδόν.

[5] Euripid., *Androm.*, v. 884 :

Ὀρ. Ἀγαμέμνονός τε καὶ Κλυταιμνήστρας τόκος,
ὄνομα δ' Ὀρέστης. Ἔρχομαι δὲ πρὸς Διὸς
μαντεῖα Δωδωναῖα.

[6] Justin., XVII, 3, 4 :

Sed Pyrrhus cum in templum Dodonaei Jovis ad consulendum venisset, ibi Lanassam neptem Herculis rapuit ex cujus matrimonio octo liberos extulit.

Plut., *in Vita Pyrrh.*, I (voir p. 153, note 5).

der, et leur rencontre, dans ce pays, avec les autres Troyens, que Pyrrhus avait amenés avec lui en Épire[1], montrent que la renommée et l'influence de cet oracle dépassait les limites de la Grèce proprement dite.

La célébrité de l'oracle de Dodone, que nous prouvent ces témoignages, indique le rôle qu'il doit avoir joué et l'influence qu'il doit avoir exercée sur le groupement et la réunion des divers éléments qui ont formé la nation hellénique, créée au milieu de circonstances que nous entrevoyons à peine dans l'obscurité dont l'histoire de l'époque héroïque est enveloppée.

Dans ces temps reculés où la religion exerçait une influence considérable sur tous les actes de la vie de l'homme[2], l'oracle de Dodone, en sanctifiant les lois et les gouvernements, en prédisant l'issue des guerres et en répondant aux particuliers qui lui demandaient conseil sur des actes de la vie privée[3], doit avoir dirigé tous

[1] Dionys. Halicarn., I, 51 :

Ἐκ δὲ Ἀμβρακίας Ἀγχίσης μὲν τὰς ναῦς ἔχων παρὰ γῆν κομιζόμενος εἰς Βουθρωτὸν λιμένα τῆς Ἠπείρου κατάγεται. Αἰνείας δὲ καὶ οἱ ἀκμαιότατοι σὺν αὐτῷ τοῦ στρατοῦ, διανύσαντες ἡμερῶν δυοῖν ὁδὸν εἰς Δωδώνην ἀφικνοῦνται χρησόμενοι τῷ Θεῷ καὶ καταλαμβάνουσιν αὐτόθι Τρῶας τοὺς σὺν Ἑλένῳ. Ἀνελόμενοι δὲ χρησμοὺς περὶ τῆς ἀποικίας καὶ τὸν θεὸν ἀναθήμασι δωρησάμενοι Τρωϊκοῖς ἄλλοις τε καὶ κρατῆρσι χαλκοῖς, ὧντινες ἔτι περίεισιν ἐπιγραφαῖς πάνυ ἀρχαίοις δηλοῦντες τοὺς ἀναθέντας, ἐπὶ τὸ ναυτικὸν ἀφικνοῦνται, τεττάρων μάλιστα ἡμερῶν διελθόντες ὁδόν.

Idem, I, 55 :

Ἦν γάρ τι θέσφατον αὐτοῖς (à Énée et à ses compagnons), ὡς μέν τινες λέγουσιν, ἐν Δωδώνῃ γενόμενον, ὡς δ' ἕτεροι γράφουσιν, ἐν Ἐρυθραῖς σχεδίῳ τῆς Ἴδης, ἔνθα ᾤκει Σίβυλλα, ἐπιχωρία νύμφη χρησμῳδός, ἣ αὐτοῖς ἔφρασε πλεῖν ἐπὶ δυσμῶν ἡλίου, ἕως ἂν εἰς τοῦτο τὸ χωρίον ἔλθωσιν, ἐν ᾧ κατεδοῦνται τὰς τραπέζας. Ὅταν δὲ τοῦτο μάθωσι γενόμενον, ἡγεμόνα τετράποδα ποιησαμένους, ὅπου ἂν κάμῃ τὸ ζῷον, ἐνταῦθα δείμασθαι πόλιν.

[2] Strab., XVI, 2, 38 :

Καὶ οἵ γε ἀρχαῖοι τὸ παρὰ τῶν θεῶν ἐπρέσβευον μᾶλλον καὶ ἐσέμνυνον, καὶ διὰ τοῦτο καὶ ὁ χρηστηριαζόμενος ἦν τότε πολὺς καὶ τρέχων εἰς μὲν Δωδώνην, ὅπως « ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διὸς βουλὴν ἐπακούσῃ » συμβούλῳ τῷ Διΐ χρώμενος, εἰς δὲ Δελφούς, etc.

[3] Les inscriptions découvertes dans les ruines du temple de Dodone et contenant des demandes adressées à l'oracle (voir p. 68 et suiv. et pl. XXXIV à XL) nous fournissent aussi une nouvelle preuve de la place considérable que la consultation des oracles tenait dans la vie publique et privée des anciens. On y avait recours dans toutes les circonstances importantes ou embarrassantes, et on demandait au dieu les moyens de réussir dans une entreprise ou de parer à une difficulté, comme on demande aujour-

les mouvements sociaux et politiques d'une certaine importance[1]. Il doit surtout avoir contribué, par cette influence religieuse, au maintien de l'union et de la conformité des sentiments parmi des peuples qui n'étaient pas habitués à obéir à la même autorité politique[2]. Nous en avons une preuve dans le témoignage d'Aristote et du scholiaste d'Homère, qui considèrent le pays situé autour de Dodone et du fleuve Achéloüs comme l'habitation primitive et le berceau de la nation hellénique[3].

IV

Époque historique.

Une lacune de plusieurs siècles sépare l'époque héroïque de l'époque historique. L'histoire est presque muette sur cette longue période, et il est impossible d'indiquer le vrai fil des événements qui relient les deux époques. L'existence de Dodone présente le même phénomène. La seule conjecture probable que l'on puisse émettre, c'est que Dodone, pendant tout ce temps, était particulièrement le centre religieux des peuples doriens, et que son oracle

d'hui à un avocat le moyen de gagner un procès, et à un médecin le remède pour se guérir d'une maladie.

[1] On en voit un exemple dans l'oracle suivant cité par Denys d'Halicarnasse (I, 19) :

Ὁ γὰρ ἐν Δωδώνῃ γενόμενος αὐτοῖς (aux Pélasges) χρησμός, ὅν φησι Λεύκιος Μάλλιος ἀνὴρ οὐκ ἄσημος αὐτὸς ἰδεῖν ἐπί τινος τῶν ἐν τῷ τεμένει τοῦ Διὸς κειμένων τριπόδων γράμμασιν ἀρχαίοις ἐγκεχαραγμένον ὧδὶ εἶχε·

Στείχετε μαιόμενοι Σικελῶν Σατουρνίαν αἶαν,
ἠδ' Ἀβριγενέων Κοτύλην, οὗ νᾶσος ὀχεῖται.
Οἷς ἀναμιχθέντες, δεκάτην ἐκπέμψατε Φοίβῳ
καὶ κεφαλὰς Κρονίδῃ, καὶ τῷ πατρὶ πέμπετε φῶτα.

[2] Schol. in Hom., *Il.*, Π, v. 234 :

Κοινὸν δὲ τοῖς πᾶσιν Ἕλλησι τὸ ἐνταῦθα (à Dodone) ἱερόν.

[3] Aristot., *Meteor.*, I, 14 :

Καὶ γὰρ οὗτος (ὁ καλούμενος ἐπὶ Δευκαλίωνος κατακλυσμός) περὶ τὸν Ἑλληνικὸν ἐγένετο μάλιστα τόπον καὶ τούτου περὶ τὴν Ἑλλάδα τὴν ἀρχαίαν. Αὕτη δ' ἐστιν ἡ περὶ Δωδώνην καὶ Ἀχελῷον· οὗτος γὰρ πολλαχοῦ τὸ ῥεῦμα μεταβέβληκεν· ᾤκουν γὰρ οἱ Σελλοὶ ἐνταῦθα καὶ οἱ καλούμενοι τότε μὲν Γραικοί, νῦν δὲ Ἕλληνες.

Schol. *in* Hom., *Iliad.*, Φ, v. 194 :

Ἡ ἀρχαιοτάτη Ἑλλὰς περὶ Δωδώνην καὶ Σελλοὺς

a exercé une grande influence sur les événements qui se lient avec le retour des Héraclides dans le Péloponnèse[1].

Pendant l'époque historique, l'influence religieuse de l'oracle de Jupiter Naïos et de Dioné a été partagée par d'autres oracles et notamment par celui de Delphes. L'oracle d'Apollon, situé tout près des provinces helléniques qui ont dépassé les autres en civilisation et en puissance, a eu, pendant cette époque, un éclat supérieur à tout autre oracle. Pourtant celui de Jupiter de Dodone, étant l'oracle du père, avait toujours la préséance sur tous les autres oracles et sur celui de son fils Apollon.

Le respect et la vénération dont Dodone a aussi joui dans tout le monde hellénique durant l'époque historique, sont prouvés par plusieurs témoignages des auteurs anciens[2], et par les ré-

ἔκειτο, ὅθεν ὁ Ἀχελῷος ἐκρέων δι' Αἰτωλίας εἰς τὸν Ἀμβρακικὸν ἐξήει κόλπον, ἄχρις οὗ Ἡρακλῆς αὐτὸν ἀπέστρεψεν.

[1] On peut citer à l'appui de cette conjecture le mariage de Pyrrhus Néoptolème avec Lanassa, la nièce d'Hercule (voir page 138, note 6), les droits qu'Hercule prétendait avoir sur la ville d'Ambracie et sur toute l'Épire (Antonin. Liberal., *Transform. conger.*, IV, 28, ὁ δὲ Ἡρακλῆς ἀπεδείκνυεν Ἀμβρακίαν τε καὶ σύμπασαν Ἤπειρον οὖσαν ἑαυτοῦ) et les relations suivies que les peuples doriens du Péloponnèse entretenaient avec l'Épire pendant l'époque historique.

[2] Demosth., *Epist.*, I, 15 et 16 :

Μὴ δὴ ποιήσητε τοιοῦτο μηδὲν, ἀλλ' ὅ,τι πράξετε γενναίως καὶ ἑτοίμως ταῖς ψυχαῖς, τοῦτο χειροτονεῖτε, κἂν ἅπαξ ψηφίσησθε, τὸν Δία Δωδωναῖον καὶ τοὺς ἄλλους θεοὺς, οἳ πολλὰς καὶ καλὰς καὶ ἀγαθὰς καὶ ἀληθεῖς ὑμῖν μαντείας ἀνῃρήκασιν, ἡγεμόνας ποιησάμενοι καὶ παρακαλέσαντες, καὶ κατὰ τῶν νικητηρίων ἅπασιν αὐτοῖς εὐξάμενοι, μετὰ τῆς ἀγαθῆς τύχης ἐλευθεροῦτε τοὺς Ἕλληνας.

Idem, *Epist.*, IV, 3 :

Ἐγὼ τὴν πόλιν τὴν ὑμετέραν εὐτυχεστάτην πασῶν πόλεων ὑπολαμβάνω καὶ θεοφιλεστάτην, καὶ ταῦτα οἶδα καὶ τὸν Δία τὸν Δωδωναῖον καὶ τὴν Διώνην καὶ τὸν Ἀπόλλω τὸν Πύθιον ἀεὶ λέγοντας ἐν ταῖς μαντείαις καὶ προσεπισφραγιζομένους τὴν ἀγαθὴν τύχην ἐν τῇ πόλει εἶναι παρ' ὑμῖν.

Idem, *de Corona*, 253 :

Ἐγὼ τὴν μὲν τῆς πόλεως τύχην ἀγαθὴν ἡγοῦμαι, καὶ ταῦθ' ὁρῶ καὶ τὸν Δία τὸν Δωδωναῖον ἡμῖν μαντευόμενον, τὴν μέντοι τῶν πάντων ἀνθρώπων, ἣ νῦν ἐπέχει, χαλεπὴν καὶ δεινήν.

Xenoph., *Scr. min. de Vectig.*, VI, 2 :

Εἴ γε μὴν ταῦτα δόξειεν ὑμῖν πράττειν, συμβουλεύσαιμ' ἂν ἔγωγε πέμψαντας καὶ εἰς Δωδώνην καὶ εἰς Δελφοὺς, ἐπερέσθαι τοὺς θεοὺς εἰ λῷον καὶ ἄμεινον εἴη (ἂν) τῇ πόλει οὕτω κατασκευαζομένῃ καὶ αὐτίκα καὶ εἰς τὸν ἔπειτα χρόνον. Εἰ δὲ ταῦτα συναινοῖεν, τότ' ἂν αὖ φαίην χρῆναι ἐπερωτᾶν τίνας θεῶν προσποιούμενοι ταῦτα κάλλιστα καὶ ἄριστα πράττοιμεν ἄν. Οὓς δ' ἀνέλοιεν θεοὺς, τούτους εἰκὸς καλλιερήσαντας ἄρχεσθαι τοῦ ἔργου. Σὺν γὰρ

ponses que son oracle avait données à différentes époques et sur divers sujets [1]. Les offrandes qu'on envoyait des différentes villes

θεῷ πραττομένων εἰκὸς καὶ τὰς πράξεις προϊέναι ἐπὶ τὸ λῷον καὶ ἄμεινον ἀεὶ τῇ πόλει.

On peut aussi citer, comme une autre preuve du profond respect qu'on portait au sanctuaire de Dodone, le fait que les Hyperboréens offraient d'abord à ce sanctuaire une partie des objets sacrés qu'ils envoyaient, enveloppés de paille de froment, à Délos, en l'honneur des vierges hyperboréennes, mortes et enterrées dans cette île.

Callimach., *Hymn. in Del.*, v. 278 :

Ἀλλά τοι ἀμφιετεῖς δεκατηφόροι αἰὲν ἀπαρχαὶ
πέμπονται· πᾶσαι δὲ χοροὺς ἀνάγουσι πόληες,
αἵ τε πρὸς ἠοίην αἵ θ' ἕσπερον αἵ τ' ἀνὰ μέσην
κλήρους ἐστήσαντο, καὶ οἱ καθύπερθε βορείης
οἰκία θινὸς ἔχουσι, πολυχρονιώτατον αἷμα.
Οἱ μέν τοι καλάμην τε καὶ ἱερὰ δράγματα πρῶτοι
ἀσταχύων φορέουσιν. Ἃ Δωδώνηθε Πελασγοὶ
τηλόθεν ἐκβαίνοντα πολὺ πρώτιστα δέχονται
γηλεχέες, θεράποντες ἀσιγήτοιο λέβητος.

Herodot., IV, 33 :

Πολλῷ δέ τι πλεῖστα περὶ αὐτῶν Δήλιοι λέγουσι, φάμενοι ἱρὰ ἐνδεδεμένα ἐν καλάμῃ πυρῶν ἐξ ὑπερβορέων φερόμενα ἀπικνέεσθαι ἐς Σκύθας, ἀπὸ δὲ Σκυθέων ἤδη δεκομένους αἰεὶ τοὺς πλησιοχώρους ἑκάστους κομίζειν αὐτὰ τὸ πρὸς ἑσπέρης ἑκαστάτω ἐπὶ τὸν Ἀδρίην, ἐνθεῦτεν δὲ πρὸς μεσαμβρίην προπεμπόμενα πρώτους Δωδωναίους Ἑλλήνων δέκεσθαι, ἀπὸ δὲ τούτων καταβαίνειν ἐπὶ τὸν Μηλιέα κόλπον, etc.

Ces passages ajoutés aux autres témoignages qui nous sont parvenus suffisent pour montrer la vénération dont jouissait toujours l'oracle de Dodone, malgré les plaintes que Lucien fait adresser par Jupiter à Ménippe.

Lucian., *Icar.*, 24 :

. . . . . Καὶ εἰ συνελήφθησαν οἱ τὸν ἐν Δωδώνῃ νεὼν σεσυληκότες. Ἐπεὶ δὲ περὶ τούτων ἀπεκρινάμην, εἰπέ μοι, Μένιππε, ἔφη, περὶ δὲ ἐμοῦ οἱ ἄνθρωποι τίνα γνώμην ἔχουσι; Τίνα, ἔφην, δέσποτα, ἢ τὴν εὐσεβεστάτην, βασιλέα σε εἶναι πάντων θεῶν; Παίζεις ἔχων, ἔφη, τὸ δὲ φιλόκαινον αὐτῶν ἀκριβῶς οἶδα, κἂν μὴ λέγῃς. Ἦν γάρ ποτε χρόνος, ὅτε καὶ μάντις ἐδόκουν αὐτοῖς καὶ ἰατρὸς καὶ πάντα ὅλως ἦν ἐγώ.

Μεσταὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαὶ
πᾶσαι δ' ἀνθρώπων ἀγοραί.

Καὶ ἡ Δωδώνη τότε καὶ ἡ Πίσα λαμπραὶ καὶ περίβλεπτοι πᾶσιν ἦσαν, ὑπὸ δὲ τοῦ καπνοῦ τῶν θυσιῶν οὐδὲ ἀναβλέπειν μοι δυνατόν. Ἐξ οὗ δὲ ἐν Δελφοῖς μὲν Ἀπόλλων τὸ μαντεῖον κατεστήσατο, ἐν Περγάμῳ δὲ τὸ ἰατρεῖον ὁ Ἀσκληπιὸς, καὶ τὸ Βενδίδειον ἐγένετο ἐν Θρᾴκῃ καὶ τὸ Ἀνουβίδειον ἐν Αἰγύπτῳ καὶ τὸ Ἀρτεμίσιον ἐν Ἐφέσῳ, ἐπὶ ταῦτα μὲν ἅπαντες θέουσι καὶ πανηγύρεις ἀνάγουσι καὶ ἑκατόμβας παριστᾶσιν, ἐμὲ δὲ ὥσπερ παρηβηκότα ἱκανῶς τετιμηκέναι νομίζουσιν, ἂν διὰ πέντε ὅλων ἐτῶν θύσωσιν ἐν Ὀλυμπίᾳ. Τοιγαροῦν ψυχροτέρους ἄν μοι τοὺς βωμοὺς ἴδοις τῶν Πλάτωνος νόμων ἢ τῶν Χρυσίππου συλλογισμῶν.

[1] Je transcris ici les réponses de l'oracle de Dodone que j'ai pu recueillir dans les auteurs anciens :

Herodot., I, 46 :

Μετὰ ὧν τὴν διάνοιαν ταύτην αὐτίκα ἀπεπειρᾶτο (Crésus) τῶν μαντηίων τῶν τε ἐν Ἕλλησι καὶ τοῦ ἐν Λιβύῃ, διαπέμψας ἄλλους ἄλλῃ, τοὺς μὲν ἐς Δελφοὺς ἰέναι, τοὺς δὲ ἐς Ἄβας τὰς Φωκέων, τοὺς δὲ ἐς Δωδώνην.

Idem, IX, 93 :

Πρόφαντα δέ σφι (aux Apolloniates) ἔν τε Δωδώνῃ καὶ ἐν Δελφοῖς ἐγίνετο, ἔπειτε ἐπειρώτεον τοὺς προφήτας τὸ αἴτιον τοῦ παρεόντος κακοῦ. Οἱ δὲ αὐτοῖσι ἔφραζον, ὅτι ἀδίκως τὸν φύλακον τῶν ἱρῶν προβάτων Εὐήνιον τῆς ὄψιος ἐστέρησαν· αὐτοὶ γὰρ ἐπορμῆσαι τοὺς λύκους, οὐ πρότερόν τε παύσεσθαι

de la Grèce à Jupiter Naïos et à Dioné, et les cérémonies respectueuses avec lesquelles on entourait l'envoi même de ces offrandes,

τιμωρέοντες ἐκείνῳ πρὶν ἢ δίκας δῶσι τῶν ἐποίησαν ταύτας, τὰς ἂν αὐτὸς ἕληται καὶ δικαιοῖ. Τούτων δὲ τελεομένων αὐτοὶ δώσειν Εὐηνίῳ δόσιν τοιαύτην, τὴν πολλούς μιν μακαριέειν ἀνθρώπων ἔχοντα. Τὰ μὲν χρηστήρια ταῦτά σφι ἐχρήσθη, οἱ δὲ Ἀπολλωνιῆται, etc.

Demosth., *Med.*, 53 :

Ἐκ Δωδώνης Μαντεῖαι.

« Τῷ δήμῳ τῷ Ἀθηναίων ὁ τοῦ Διὸς σημαίνει· ὅτι τὰς ὥρας παρηνέγκατε τῆς θυσίας καὶ τῆς θεωρίας, αἱρετοὺς πέμπειν κελεύει θεωροὺς εἵνεκα τούτου διὰ ταχέων, τῷ Διὶ τῷ Ναΐῳ τρεῖς βοῦς καὶ πρὸς ἑκάστῳ βοὶ δύο οἶς, τῇ Διώνῃ βοῦν καὶ ἄρνα ἱερεῖα, καὶ τράπεζαν χαλκῆν πρὸς τὸ ἀνάθημα, ὃ ἀνέθηκεν ὁ Δῆμος ὁ Ἀθηναίων. »

« Ὁ τοῦ Διὸς σημαίνει ἐν Δωδώνῃ, Διονύσῳ δημοτελῆ ἱερὰ τελεῖν καὶ κρατῆρα κεράσαι καὶ χοροὺς ἱστάναι, Ἀπόλλωνι ἀποτροπαίῳ βοῦν θῦσαι, καὶ στεφανηφορεῖν ἐλευθέρους καὶ δούλους, καὶ ἐλινύειν μίαν ἡμέραν. Διὶ κτησίῳ βοῦν λευκόν. »

Demosth., *De fals. leg.*, 299 :

Φησὶ δέ γε ἡ μαντεία δεῖν ὅπως ἂν μὴ χαίρωσιν οἱ ἐχθροὶ ποιεῖν,· ἅπασι τοίνυν μία γνώμη παρακελεύεται κολάζειν τοὺς ὑπερετηκότας τι τοῖς ἐχθροῖς, ὁ Ζεύς, ἡ Διώνη, πάντες οἱ θεοί.

Dinar. *contra* Demosth., 78 :

Ἀκούσατε, ὦ Ἀθηναῖοι, κἀκείνου τοῦ ψηφίσματος τοῦ γραφέντος ὑπὸ Δημοσθένους, ὃ τεταραγμένης τῆς πόλεως μετὰ τὴν ἐν Χαιρωνείᾳ μάχην, ἔγραψεν ὁ δημοτικὸς οὗτος, καὶ τῆς μαντείας τῆς ἐλθούσης ἐκ Δωδώνης παρὰ τοῦ Διὸς τοῦ Δωδωναίου. Σαφῶς γὰρ ὑμῖν πάλαι προείρηκε φυλάττεσθαι τοὺς ἡγεμόνας καὶ τοὺς συμβούλους. Λέγε τὴν μαντείαν πρῶτον.

(Le texte de la réponse de l'oracle manque.)

Hyperid., *pro Euxen.*, XXXV, 12 et suiv. (voir p. 144, note 1).

Pausan., VII, 25, 1 :

Φαίνεται δὲ καὶ ὁ θεὸς παραινῶν ὁ ἐν Δωδώνῃ νέμειν ἐς ἱκέτας αἰδῶ, Ἀθηναίοις γὰρ ἐπὶ ἡλικίας μάλιστα τῆς Ἀφείδαντος ἀφίκετο παρὰ τοῦ ἐν Δωδώνῃ Διὸς τὰ ἔπη τάδε·

Φράζεο δ' Ἄρειόν τε πάγον βωμούς τε θυώδεις
Εὐμενίδων, ὅθι χρὴ Λακεδαιμονίους σ' ἱκετεῦσαι
δουρὶ πιεζομένους· τοὺς μὴ σὺ κτεῖνε σιδήρῳ
μηδ' ἱκέτας ἀδικεῖν· ἱκέται δ' ἱεροί τε καὶ ἁγνοί.

Idem, VII, 21, 1 (voir page 137, note 4).

Idem, VIII, 11, 6 :

Ἀθηναίοις δὲ μάντευμα ἐκ Δωδώνης Σικελίαν ἦλθεν οἰκίζειν. Ἡ δὲ οὐ πόῤῥω τῆς πόλεως ἡ Σικελία λόφος ἐστὶν οὐ μέγας. Οἱ δὲ οὐ συμφρονήσαντες τὸ εἰρημένον ἔς τε ὑπερορίους στρατείας προήχθησαν καὶ ἐς τὸν Συρακοσίων πόλεμον.

Idem, VIII, 28, 3 (voir page 138, note 2).

Idem, IX, 25, 6 :

Πελαργῇ μὲν δὴ κατὰ μάντευμα ἐκ Δωδώνης καὶ ἄλλα ἔμελλεν εἰς τιμὴν καταστήσεσθαι, καὶ ἡ θυσία φέρον ἐν γαστρὶ ἱερεῖον.

Plut. *in vita Phoc.*, XXVIII :

Πρότερον μὲν οὖν ὀλίγοις ἔτεσι χρησμὸν ἐξήνεγκαν αἱ Δωδωνίδες τῇ πόλει τὰ Ἀκρωτήρια τῆς Ἀρτέμιδος φυλάσσειν, ὅπως ἄλλοι μὴ λάβωσι.

Idem, *in vita Themistocl.*, XXVIII :

Ταῦτ' εἰπὼν ὁ Θεμιστοκλῆς ἐπεθείασε τῷ λόγῳ προσδιελθὼν τὴν ὄψιν, ἣν εἶδεν ἐν Νικογένους, καὶ τὸ μάντευμα τοῦ Δωδωναίου Διός, ὡς κελευσθεὶς πρὸς τὸν ὁμώνυμον τοῦ θεοῦ βαδίζειν συμφρονήσειε πρὸς ἐκεῖνον (à Xerxès) ἀναπέμπεσθαι.

Idem, *Apophth. Laconica*, 10.

Βουλόμενος δὲ (Agésilas) τὸν πρὸς τὸν Πέρσην συστήσασθαι πόλεμον, ἕνεκα τοῦ ἐλευθερῶσαι τοὺς ἐν τῇ Ἀσίᾳ Ἕλληνας, τῷ κατὰ Δωδώνην Διὸς ἐχρήσατο μαντείῳ. Κελεύσαντος δὲ (ὅπερ ἐστὶν ὡς δο-

ponses que son oracle avait données à différentes époques et sur divers sujets[1]. Les offrandes qu'on envoyait des différentes villes

θεῷ πραττομένων εἰκὸς καὶ τὰς πράξεις προϊέναι ἐπὶ τὸ λῷον καὶ ἄμεινον ἀεὶ τῇ πόλει.

On peut aussi citer, comme une autre preuve du profond respect qu'on portait au sanctuaire de Dodone, le fait que les Hyperboréens offraient d'abord à ce sanctuaire une partie des objets sacrés qu'ils envoyaient, enveloppés de paille de froment, à Délos, en l'honneur des vierges hyperboréennes, mortes et enterrées dans cette île.

Callimach., *Hymn. in Del.*, v. 278 :

Ἀλλά τοι ἀμφιετεῖς δεκατηφόροι αἰὲν ἀπαρχαὶ
πέμπονται· πᾶσαι δὲ χοροὺς ἀνάγουσι πόληες,
αἵ τε πρὸς ἠοίην αἵ θ' ἕσπερον αἵ τ' ἀνὰ μέσην
κλήρους ἐστήσαντο, καὶ οἱ καθύπερθε βορείης
οἰκία θινὸς ἔχουσι, πολυχρονιώτατον αἷμα.
Οἱ μέν τοι καλάμην τε καὶ ἱερὰ δράγματα πρῶτοι
ἀσταχύων φορέουσιν. Ἃ Δωδώνηθε Πελασγοὶ
τηλόθεν ἐκβαίνοντα πολὺ πρώτιστα δέχονται
γηλεχέες, θεράποντες ἀσιγήτοιο λέβητος.

Herodot., IV, 33 :

Πολλῷ δέ τι πλεῖστα περὶ αὐτῶν Δήλιοι λέγουσι, φάμενοι ἱρὰ ἐνδεδεμένα ἐν καλάμῃ πυρῶν ἐξ ὑπερβορέων φερόμενα ἀπικνέεσθαι ἐς Σκύθας, ἀπὸ δὲ Σκυθέων ἤδη δεκομένους αἰεὶ τοὺς πλησιοχώρους ἑκάστους κομίζειν αὐτὰ τὸ πρὸς ἑσπέρης ἑκαστάτω ἐπὶ τὸν Ἀδρίην, ἐνθεῦτεν δὲ πρὸς μεσαμβρίην προπεμπόμενα πρώτους Δωδωναίους Ἑλλήνων δέκεσθαι, ἀπὸ δὲ τούτων καταβαίνειν ἐπὶ τὸν Μηλιέα κόλπον, etc.

Ces passages ajoutés aux autres témoignages qui nous sont parvenus suffisent pour montrer la vénération dont jouissait toujours l'oracle de Dodone, malgré les plaintes que Lucien fait adresser par Jupiter à Ménippe.

Lucian., *Icar.*, 24 :

. . . . . Καὶ εἰ συνελήφθησαν οἱ τὸν ἐν Δωδώνῃ νεὼν σεσυληκότες. Ἐπεὶ δὲ περὶ τούτων ἀπεκρινάμην, εἰπέ μοι, Μένιππε, ἔφη, περὶ δὲ ἐμοῦ οἱ ἄνθρωποι τίνα γνώμην ἔχουσι; Τίνα, ἔφην, δέσποτα, ἢ τὴν εὐσεβεστάτην, βασιλέα σε εἶναι πάντων θεῶν; Παίζεις ἔχων, ἔφη, τὸ δὲ φιλόκαινον αὐτῶν ἀκριβῶς οἶδα, κἂν μὴ λέγῃς. Ἦν γάρ ποτε χρόνος, ὅτε καὶ μάντις ἐδόκουν αὐτοῖς καὶ ἰατρὸς καὶ πάντα ὅλως ἦν ἐγώ.

Μεσταὶ δὲ Διὸς πᾶσαι μὲν ἀγυιαὶ
πᾶσαι δ' ἀνθρώπων ἀγοραί.

Καὶ ἡ Δωδώνη τότε καὶ ἡ Πίσα λαμπραὶ καὶ περίβλεπτοι πᾶσιν ἦσαν, ὑπὸ δὲ τοῦ καπνοῦ τῶν θυσιῶν οὐδὲ ἀναβλέπειν μοι δυνατόν. Ἐξ οὗ δὲ ἐν Δελφοῖς μὲν Ἀπόλλων τὸ μαντεῖον κατεστήσατο, ἐν Περγάμῳ δὲ τὸ ἰατρεῖον ὁ Ἀσκληπιός, καὶ τὸ Βενδίδειον ἐγένετο ἐν Θρᾴκῃ καὶ τὸ Ἀνουβίδειον ἐν Αἰγύπτῳ καὶ τὸ Ἀρτεμίσιον ἐν Ἐφέσῳ, ἐπὶ ταῦτα μὲν ἅπαντες θέουσι καὶ πανηγύρεις ἀνάγουσι καὶ ἑκατόμβας παριστᾶσιν, ἐμὲ δὲ ὥσπερ παρηβηκότα ἱκανῶς τετιμηκέναι νομίζουσιν, ἂν διὰ πέντε ὅλων ἐτῶν θύσωσιν ἐν Ὀλυμπίᾳ. Τοιγαροῦν ψυχροτέρους ἄν μοι τοὺς βωμοὺς ἴδοις τῶν Πλάτωνος νόμων ἢ τῶν Χρυσίππου συλλογισμῶν.

[1] Je transcris ici les réponses de l'oracle de Dodone que j'ai pu recueillir dans les auteurs anciens :

Herodot., I, 46 :

Μετὰ ὦν τὴν διάνοιαν ταύτην αὐτίκα ἀπεπειρᾶτο (Crésus) τῶν μαντηίων τῶν τε ἐν Ἕλλησι καὶ τοῦ ἐν Λιβύῃ, διαπέμψας ἄλλους ἄλλῃ, τοὺς μὲν ἐς Δελφοὺς ἰέναι, τοὺς δὲ ἐς Ἄβας τὰς Φωκέων, τοὺς δὲ ἐς Δωδώνην.

Idem, IX, 93 :

Πρόφαντα δέ σφι (aux Apolloniates) ἔν τε Δωδώνῃ καὶ ἐν Δελφοῖς ἐγίνετο, ἔπειτε ἐπειρώτεον τοὺς προφήτας τὸ αἴτιον τοῦ παρεόντος κακοῦ. Οἱ δὲ αὐτοῖσι ἔφραζον, ὅτι ἀδίκως τὸν φύλακον τῶν ἱρῶν προβάτων Εὐήνιον τῆς ὄψιος ἐστέρησαν· αὐτοὶ γὰρ ἐπορμῆσαι τοὺς λύκους, οὐ πρότερόν τε παύσεσθαι

en sont une autre preuve [1]. Une troisième preuve est le fait que les Molosses devinrent, après les Chaoniens, les maîtres de presque toute l'Épire, non-seulement à cause de la force et de l'influence de leurs rois, mais aussi parce qu'ils avaient entre leurs mains l'oracle de Dodone [2]. Ces preuves se complètent par les inscriptions,

κεῖ στρατεύεσθαι), τὸ χρησθὲν ἀνήγγειλε τοῖς Ἐφόροις. Οἱ δὲ ἐκέλευσαν αὐτὸν καὶ εἰς Δελφοὺς ἀφικόμενον περὶ τῶν αὐτῶν πυνθάνεσθαι. Πορευθεὶς οὖν εἰς τὸ μαντεῖον, ἐπηρώτησεν οὕτως, Ἄπολλον, ἤ δοκεῖ σοὶ ὅ καὶ τῷ πατρί; Συναινέσαντος δὲ, αἱρεθεὶς οὕτως ἐστρατεύσατο.

Diod. Sic., XV, 72, 3 :

Ἔπεσον γὰρ Ἀρκάδων μὲν ὑπὲρ τοὺς μυρίους, Λακεδαιμονίων δ' οὐδείς· προεῖπον δ' αὐτοῖς αἱ Δωδωνίδες ἱέρειαι, διότι ὁ πόλεμος οὗτος Λακεδαιμονίοις ἄδακρυς ἔσται.

Dion. Cass., XXXVI, *Fragm.*, 40, 6.

Ὅτι Πύῤῥος πέμψας ἐς Δωδώνην ἐμαντεύσατο περὶ τῆς στρατείας. Καὶ οἱ χρησμοῦ ἐλθόντος, ἂν ἐς τὴν Ἰταλίαν περαιωθῇ, Ῥωμαίους νικήσειν, συμβαλὼν αὐτὸν πρὸς τὸ βούλημα, δεινὴ γὰρ ἐξαπατῆσαί τινα ἐπιθυμία ἐστὶν, οὐδὲ τὸ ἔαρ ἔμεινεν.

Strab., VI, 1, 5 :

Περὶ ἣν Ἀλέξανδρος ὁ Μολοττὸς διεφθάρη. Ἐξηπάτησε δὲ καὶ τοῦτον ὁ ἐκ Δωδώνης χρησμός, φυλάττεσθαι κελεύων τὸν Ἀχέροντα καὶ τὴν Πανδοσίαν . . . . .δεικνυμένων γὰρ ἐν τῇ Θεσπρωτίᾳ ὁμωνύμων τούτοις ἐνταῦθα κατέστρεψε τὸν βίον.

Tite-Live (VIII, 1, 24) et Justin (XII, 2) répètent ce même oracle cité par Strabon.

Cic., *de Divin.*, I, 2 :

Quam Graecia coloniam misit in Aetoliam, Ioniam, Asiam, Italiam, si Pythaeo aut Dodonaeo, aut Hammonis oraculo.

Idem, *ib.d.*, I, 34 :

Maximum vero illud portentum iisdem Spartiatis fuit, quod, cum oraculum, ab Jove Dodonaeo petivisset de victoria sciscitantes, legatique illud, in quo inerant sortes, collocavissent, simia quam rex Molossorum in deliciis habebat, et sortes ipsas et cetera quae erant ad sortem parata, disturbavit. Tum ea quae praeposita erant oraculo sacerdos dixisse dicitur, de salute Lacedaemoniis esse, non de victoria cogitandum.

[1] Hyperid., *pro Euxen.*, XXXV, 12 et s. :

Ὑμῖν Ὀλυμπιὰς ἐγκλήματα πεποίηται περὶ τὰ ἐν Δωδώνῃ οὐ δίκαια, ὡς ἐγὼ δὶς ἤδη ἐν τῷ δήμῳ ἐναντίον ὑμῶν καὶ τῶν ἄλλων Ἀθηναίων πρὸς τοὺς ἥκοντας παρ' αὐτῆς ἐξήλεγξα οὐ προσήκοντα αὐτὴν ἐγκλήματα τῇ πόλει ἐγκαλοῦσαν. Ὑμῖν γὰρ ὁ Ζεὺς ὁ Δωδωναῖος προσέταξεν ἐν τῇ μαντείᾳ τὸ ἄγαλμα τῆς Διώνης ἐπικοσμῆσαι. Καὶ ὑμεῖς πρόσωπόν τε ποιησάμενοι ὡς οἷόν τε κάλλιστον καὶ τἆλλα πάντα τὰ ἀκόλουθα, καὶ κόσμον πολὺν καὶ πολυτελῆ τῇ θεῷ παρασκευάσαντες καὶ θεωρίαν καὶ θυσίαν πολλῶν χρημάτων ἀποστείλαντες ἐπεκοσμήσατε τὸ ἕδος τῆς Διώνης ἀξίως καὶ ὑμῶν αὐτῶν καὶ τῆς θεοῦ. Ὑπὲρ τούτων ὑμῖν τὰ ἐγκλήματα ἦλθε παρ' Ὀλυμπιάδος ἐν ταῖς ἐπιστολαῖς, ὡς ἡ χώρα εἴη ἡ Μολοττία αὐτῆς, ἐν ᾗ τὸ ἱερόν ἐστιν. Οὔκουν προσῆκεν ἡμᾶς τῶν ἐκεῖ οὐδὲ ἓν κινεῖν. Ἐὰν μὲν τοίνυν τὰ περὶ τὴν φιάλην γεγονότα ἐν ἀδικήματι ψηφίσησθε εἶναι, τρόπον τινὰ καὶ ἡμῶν αὐτῶν καταγινώσκομεν ὡς τὰ ἐκεῖ οὐκ ὀρθῶς ἐπράξαμεν. Ἐὰν δ' ἐπὶ τοῦ γεγενημένου ἐῶμεν, τὰς τραγῳδίας αὐτῆς καὶ τὰς κατηγορίας ἀφῃρηκότες ἐσόμεθα. Οὐ γὰρ δήπου Ὀλυμπιάδι μὲν τὰ Ἀθήνησιν ἱερὰ ἐπικοσμεῖν ἔξεστιν, ἡμῖν δὲ τὰ ἐν Δωδώνῃ οὐκ ἔξεσται, καὶ ταῦτα τοῦ θεοῦ προστάξαντος.

[2] Strab., VII, 7, 5 :

Τῶν μὲν οὖν Ἠπειρωτῶν ἔθνη φησὶν εἶναι Θεόπομπος τετταρεσκαίδεκα, τούτων δ' ἐνδοξότατα

les ex-voto et autres objets que j'ai trouvés dans les ruines de Dodone. Les inscriptions surtout qui contiennent des dédicaces à Jupiter Naïos et à Dioné, et des demandes adressées à leur oracle sur diverses questions de la vie privée et publique, et parmi lesquelles il y en a qui contiennent les noms d'habitants de différentes villes helléniques, démontrent que l'oracle de Dodone fut consulté jusqu'à sa destruction, non-seulement par les habitants des contrées voisines, mais aussi par tous les peuples de la Grèce[1].

A tout cela on pourrait ajouter, je crois, comme dernière preuve, l'influence que Dodone a exercée sur la métrique et la musique grecque. Cette influence est indiquée par le *pied molosse*, mesure employée pour la première fois à Dodone par Molossos, fils de Pyrrhus et d'Andromaque[2], et par la mélodie appelée *tripodéphore*, que les Béotiens chantaient en l'honneur de Jupiter et de Dioné[3].

Χάονες καὶ Μολοττοὶ διὰ τὸ ἄρξαι ποτὲ πάσης τῆς Ἠπειρώτιδος, πρότερον μὲν Χάονας, ὕστερον δὲ Μολοττούς, οἳ καὶ διὰ τὴν συγγένειαν τῶν βασιλέων ἐπὶ πλέον ηὐξήθησαν (τῶν γὰρ Αἰακιδῶν ἦσαν), καὶ διὰ τὸ παρὰ τούτοις εἶναι τὸ ἐν Δωδώνῃ μαντεῖον, παλαιόν τε καὶ ὀνομαστὸν ὄν.

[1] Schol. *in* Homer., *Il.*, II, v. 234.

Κοινὸν δὲ τοῖς πᾶσιν Ἕλλησι τὸ ἐνταῦθα (à Dodone) ἱερόν.

[2] Schol. *in* Hephaest. Alex. *de metr. enchirid.*, *de ped.*, II, p. 133:

Δεύτερος ὁ Μολοττός, ὁ τούτῳ (au pied chorée) ἀντικείμενος, ἐκ τριῶν μακρῶν. Ἐκλήθη δὲ ἀπὸ Μολοσσοῦ τοῦ υἱοῦ Πύῤῥου καὶ Ἀνδρομάχης, ᾠδὰς ἐν τοιούτῳ μέτρῳ εἰπόντος ἐν τῷ ἱερῷ Δωδώνης.

Dionys. Halicarn., *de Compos. verb.*, XVII:

Ὁ δ' ἐξ ἁπασῶν μακρῶν· μολοττὸν δ' αὐτὸν οἱ μετρικοὶ καλοῦσιν, ὑψηλός τε καὶ ἀξιωματικός ἐστι καὶ διαβεβηκὼς ὡς ἐπὶ πολύ· παράδειγμα δ' αὐτοῦ τόδε·

Ω Ζηνὸς καὶ Λήδας κάλλιστοι σωτῆρες.

[3] Procl. *Chrest.*, II, p. 248:

Τὸ δὲ τριποδηφορικὸν μέλος τρίποδος προηγουμένου παρὰ τοῖς Βοιωτοῖς ᾔδετο. Ἔσχε δὲ καὶ τοῦτο αἰτίαν τοιαύτην. Πελασγῶν τινες Πάνακτον τῆς Βοιωτίας ἐπόρθουν. Θηβαῖοι δὲ ἤμυνον καὶ πέμψαντες εἰς Δωδώνην περὶ τῆς τοῦ πολέμου νίκης ἐχρῶντο. Χρησμὸς δὲ τοῖς Θηβαίοις ἐξέπεσεν, ὡς, εἰ μέγιστον ἀσέβημα ἀσεβήσουσι, νικήσουσιν. Ἔδοξεν οὖν αὐτοῖς ἀσεβημάτων εἶναι μέγιστον τὸ τὴν χρησμῳδήσασαν αὐτοῖς τὸν χρησμὸν ἀνελεῖν· καὶ ἀνεῖλον. Αἱ δὲ περὶ τὸ τέμενος συνιέρειαι δίκην λαβεῖν ἀπῄτουν τοῦ φόνου τοὺς Θηβαίους. Θηβαῖοι δὲ οὐκ ἐπιτρέπουσι γυναιξὶ μόναις τὴν περὶ αὐτῶν δίκην. Κοινῆς δὲ κρίσεως ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν γεγενημένης καὶ τῶν ἀνδρῶν λευκὰς αὐτοῖς ἐπενεγκόντων ψήφους, ἀπέφυγον οἱ Θηβαῖοι. Ὕστερον δὲ ἐπιγνόντες αὐτοῖς τὸ ὑπὸ τοῦ χρησμοῦ προστασσόμενον, βαστάσαντες τῶν κατὰ τὴν Βοιωτίαν ἱερῶν τριπόδων ἕνα καὶ κατακαλύψαντες, ὡς ἱερόσυλοι ἀνέπεμψαν εἰς Δωδώνην. Εὐπραγήσαντες δὲ ἐξ ἐκείνου τοῦ λοιποῦ τὴν πρᾶξιν ἑορτὴν ἐποίουν.

V

Situation de Dodone.

D'après le témoignage de la plupart des auteurs anciens, Dodone, à l'origine, faisait partie de la Thesprotie [1]. Ulysse était l'hôte du héros Phidon, roi des Thesprotes, lorsqu'il alla à Dodone consulter l'oracle [2], et Créon désigne Dodone sous le nom de terre des Thesprotes [3]. Ce n'est que plus tard, à une époque inconnue, que les Molosses ont annexé à leurs possessions Dodone [4] et le

Ephor., *ap.* Strab., IX, 2, 4:

Λάθρα τριποδηφορεῖν εἰς Δωδώνην (v. p. 163, note 1).

[1] Schol. *in* Homer. *Il.*, B, v. 750:

Δωδώνην· χωρίον ἐν ὑπερβορέοις τῆς Θεσπρωτίας, ἱερὸν Διός, ἔνθα τὸ ἐκ δρυὸς μαντεῖον τοῦ Δωδωναίου Διός.

Etym. Magn. *in v.* Δωδωναῖος:

« Ζεῦ ἄνα Δωδωναῖε » ἐν χωρίῳ τῶν ὑπερβορέων τῇ Δωδώνῃ τιμώμενε ἐν Θεσπρωτίᾳ.

Eustath., *Comm. in* Dionys. Perieg., v. 429:

Ἐγένετο δέ ποτε Θεσπρωτὶς ἡ Δωδώνη τουτέστιν ὑπὸ τοὺς Θεσπρωτούς, περὶ ἣν καὶ τὸ τοῦ Δωδωναίου Διὸς μαντεῖον διὰ τῆς δρυός.

Suidas, *in v.* Δωδώνη.

Πόλις ἐν τῇ Θεσπρωτίδι Πελασγίᾳ, ἐν ᾗ ἵστατο δρῦς, ἐν ᾗ μαντεῖον ἦν γυναικῶν προφητίδων.

[2] Homer., *Od.*, Ξ, v. 316:

Ἔνθα με Θεσπρωτῶν βασιλεὺς ἐκομίσσατο Φείδων Ἥρως ἀπριάτων.

Idem, *ibid.*, T, v. 287:

Ὣς μοι Θεσπρωτῶν βασιλεὺς μυθήσατο Φείδων.

[3] Euripid., *Phœniss.* v. 981 (v. page 138, note 1).

[4] Strab., VII, 7, 11:

Ἡ Δωδώνη τοίνυν τὸ μὲν παλαιὸν ὑπὸ Θεσπρωτοῖς ἦν . . . . καὶ οἱ τραγικοὶ δὲ καὶ Πίνδαρος Θεσπρωτίδα εἰρήκασι τὴν Δωδώνην. Ὕστερον δὲ ὑπὸ Μολοττοῖς ἐγένετο.

Idem, VII, 7, 5:

Καὶ διὰ τὸ παρὰ τούτοις (les Molosses) εἶναι τὸ ἐν Δωδώνῃ μαντεῖον παλαιόν τε καὶ ὀνομαστὸν ὄν.

Eustath., *Comm. in* Homer. *Il.*, B, v. 750:

Δωδώνη δὲ ἀφ' ἧς ἐν τοῖς ἑξῆς που Δωδωναῖος Ζεύς, πόλις Μολοσσίδος ἐν Ἠπείρῳ ὡς ὁ τῶν Ἐθνικῶν καταγραφεὺς δηλοῖ, ὃς οὐδὲ ἀρέσκεται τοῖς εἰποῦσιν αὐτὴν Θεσπρωτικὴν καὶ Θετταλικήν· καὶ μὴν ἕτεροι ἐν ὑπερβορέῳ τῆς Θεσπρωτίας αὐτὴν τιθέασιν.

Idem, *Comm. in* Homer. *Od.*, Ξ, v. 327:

Ποεῖται δὲ μνείαν καὶ Δωδώνης πόλεως Θεσπρωτικῆς ποτε, εἰ καὶ ὕστερον ὑπὸ Μολοττοῖς φησὶν ἐγένετο.

Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη.

Δωδώνη πόλις τῆς Μολοσσίδος ἐν Ἠπείρῳ καθ' ἣν Δωδωναῖος Ζεύς.

Hyperid., *pro Euxen.* (Voir p. 144, note 1):

Ὡς ἡ χώρα εἴη ἡ Μολοττία αὐτῆς (de l'Olympias). ἐν ᾗ τὸ ἱερόν ἐστιν.

temple de Jupiter, qui néanmoins continua à porter quelquefois le nom de Thesprote[1]. Pour que cette annexion ait eu lieu, il est naturel de supposer que Dodone était située à l'extrémité de la Thesprotie, qui confinait à la Molossie. Or, selon l'opinion qui paraît la plus conforme aux renseignements que nous avons sur l'ancienne géographie de l'Épire, la Thesprotie venait après la Chaonie, et était séparée de la Molossie par la Cassopée[2] (voir pl. I). Ces quatre contrées possédaient, avec l'Ambracie, tout le littoral de l'Épire sur la mer Ionienne et le golfe Ambracique[3]. Le littoral des Thesprotes était situé tout entier sur la mer Ionienne, entre celui des Chaoniens et celui des Cassopéens, et le littoral des Molosses s'étendait en entier sur le golfe Ambracique entre celui d'Ambracie et celui des Cassopéens, qui était placé en partie sur ce golfe, et en partie sur la mer Ionienne.

[1] Æschyl., *Prometh.*, v. 828 (voir page 137 note 2).

[2] Scylax, *Periplus* κθ′ jusqu'à λδ′:

κθ′. Κατὰ δὲ Χαονίαν νῆσός ἐστι Κόρκυρα. . . . . ἐπιβάλλει δὲ ἡ Κόρκυρα καὶ ἐπὶ τὴν Θεσπρωτίαν πλεῖον, ἢ ἐπὶ τὴν Χαονίαν. . . . .

λ′. Μετὰ δὲ Χαονίαν Θεσπρωτοί εἰσιν ἔθνος. . . . . παράπλους δὲ τῆς Θεσπρωτίας ἥμισυ ἡμέρας.

λα′. Μετὰ δὲ Θεσπρωτίαν Κασσωπία ἐστὶν ἔθνος· οἰκοῦσι δὲ καὶ οὗτοι κατὰ κώμας. Παροικοῦσι δὲ οὗτοι ἕως εἰς τὸν Ἀνακτορικὸν κόλπον. Παράπλους δ' ἐστι τῆς Κασσωπῶν χώρας ἥμισυ ἡμέρας, μικρῷ δὲ ἐλάττων ὁ ἀνακτορικὸς κόλπος ἐστὶν ἀπὸ τοῦ στόματος ἕως εἰς τὸν μυχὸν (σταδίων ρκ′) τὸ δὲ στόμα εὖρος στάδια δ′.

λϐ′. Μετὰ δὲ Κασσωπίαν Μολοττοί εἰσιν ἔθνος· οἰκοῦσι δὲ οὗτοι κατὰ κώμας· καθήκουσι δὲ κατὰ μικρὸν ἐνταῦθα ἐπὶ τὴν θάλατταν, εἰς μεσόγαιαν δὲ πολλή. Παράπλους δ' ἐστὶ τῆς Μολοττίας χώρας στάδια μ′.

λγ′. Μετὰ δὲ Μολοττίαν Ἀμϐρακία πόλις Ἑλληνίς, ἀπέχει δὲ ἀπὸ θαλάττης στάδια π′. . . . . παράπλους δὲ τῆς Ἀμϐρακίας στάδια ρκ′.

λδ′. Μετὰ δὲ Ἀμϐρακίαν Ἀκαρνανία ἔθνος ἐστὶ καὶ πρώτη πόλις αὐτόθι Ἄργος τὸ Ἀμφιλοχικόν. . . . .

[3] D'après Strabon (VII, 7, 5, 6 et 7), on pourrait penser que la Molossie ne s'étendait pas jusqu'au golfe Ambracique; mais Scylax (voir note précédente) attribue catégoriquement à cette contrée une côte de 40 stades sur ce golfe. Je crois qu'on peut concilier ces deux auteurs, soit en supposant chez Strabon une confusion entre les limites de la Molossie et ceux de la Cassopée, dont le pays, conquis par les Molosses, avait été annexé à leur royaume beaucoup avant l'époque à laquelle cet auteur a écrit sa géographie, soit en admettant que la partie de la Molossie qui touchait à la mer avait été annexée à l'Ambracie à une époque postérieure à Scylax, et pour une cause que nous ne connaissons pas.

Telle étant la situation respective de ces contrées, la Thesprotie et la Molossie ne pouvaient se toucher qu'à un point situé au nord-est de la première et au nord-ouest de la seconde; et, en effet, la vallée de Tcharacovista, à laquelle j'ai donné le nom de Dodone, occupe cette situation intermédiaire entre la Thesprotie et la Molossie et pouvait passer d'un pays à l'autre sans apporter une modification sensible à leur situation géographique.

La distance qu'il y a de cette vallée à la ville d'Ambracie, d'une part, et d'autre part, à Buthrotum, s'accorde aussi très-bien avec le temps qu'Énée a mis pour accomplir son voyage d'Ambracie à Buthrotum en passant par Dodone [1].

VI

Nature du pays de Dodone.

Dodone était une contrée montagneuse [2] et à hivers rigoureux [3]. Le Tomaros (Tmaros ou Tomouros), près duquel se trouvait le temple [4], était une des montagnes les plus élevées de l'Épire. Un

[1] Dionys. Halicarn., I, 51 (voir page 139, note 1).

[2] Æschyle (*Prometh.*, v. 828), donne à Dodone le nom d'αἰπύνωτος (voir p. 137, note 2).

Idem, *Suppl.*, v. 256 :

Ὁρίζομαι δὲ τήνδε Περῤαιβῶν χθόνα
Πίνδου τε τἀπέκεινα, Παιόνων πέλας,
ὄρη τε Δωδωναῖα.

Pind., *Nem.*, IV, 82 :

Νεοπτόλεμος δ'Ἀ-
πείρῳ Διαπρυσίᾳ
βουβόται τόθι πρῶνες ἔξοχοι κατάκεινται
Δωδώναθεν ἀρχόμενοι πρὸς Ἰόνιον πόρον.

[3] Homer., *Il.*, B, v. 748 :

Γουνεὺς δ' ἐκ Κύφου ἦγε δύω καὶ εἴκοσι νῆας·
τῷ δ' Ἐνιῆνες ἕποντο μενεπτόλεμοί τε Περαιβοί,
οἳ περὶ Δωδώνην δυσχείμερον οἰκί' ἔθεντο,
οἵ τ' ἀμφ' ἱμερτὸν Τιταρήσιον ἔργ' ἐνέμοντο.

Idem, *ib.*, Π, v. 234 (voir p. 138, note 3).

Eustath., *Comm. in* Homer. *Il.*, Π, v. 234 :

Ὅτι δὲ καὶ δυσχείμερος ἡ Δωδώνη μεμαρτύρεται.

Schol., *in l. cit.* :

Δυσχείμερον δὲ, ὅτι πάγοις καὶ κρυμοῖς ὑπὸ τοῦ οὐρανοῦ συνέχεται.

Steph. Byz., *in v.* Δωδώνη :

Ὡς χειμερίου τῆς Δωδώνης ὑπαρχούσης.

[4] Strab., VII, 7, 11 :

. . , . . Καὶ τὸ ὄρος ὁ Τόμαρος ἢ Τμάρος (ἀμφοτέρως γὰρ λέγεται) ὑφ' ᾧ κεῖται τὸ ἱερόν. . . .

grand nombre de sources jaillissaient à ses pieds [1], et, parmi elles, il y en avait une à laquelle on attribuait le pouvoir miraculeux d'éteindre les flambeaux allumés qu'on en approchait et de rallumer les flambeaux éteints [2].

Le pays était couvert de forêts [3] situées probablement dans les endroits élevés. Dans les parties basses, les eaux qui coulaient des nombreuses sources du Tomaros formaient des marais dont l'étendue devait être relativement grande, puisqu'ils avaient fait donner à toute la vallée le nom de *pays marécageux* (Ἑλλοπία) [4]. En dehors des marais, il y avait aussi de belles prairies et de riches pâturages où paissaient, selon Hésiode, de nombreux moutons et des taureaux aux pieds cambrés [5].

Eustath., *Comm. in* Homer. *Od.*, Π, v. 403 (voir page 159, note 1).

[1] Schol. *in* Homer. *Il.*, Π, v. 234 :

Δυσχειμέρου. Οἱ περὶ Ζηνόδοτον πολυπίδακος διὰ τὸ Καλλιμάχου « κρηνέων τ' Εὐρώπη μισγομένων ἑκατόν. »

Plin., *Hist. nat.*, IV, 1 :

Molossi apud quos Dodonaei Jovis templum, oraculo inlustre. Tomarus mons centum fontibus circa radices Theopompo celebratus.

[2] Lucr., *de Nat. rer.*, VI, 879 :

Frigidus est etiam fons supra quem sita saepe
Stupe jacit flammas concepto protinus igni.

Plin., *Hist. nat.*, II, 103, 106 :

In Dodone Jovis fons cum sit gelidus et immersas faces extinguat, si extinctae admoveantur, accendit. Idem meridie semper deficit, qua de causa ἀναπαυόμενον vocant, mox increscens ad medium noctis exuberat, ab eo rursus sensim deficit.

Pomp. Mela, II, 65 :

In Epiro Dodonaei Jovis templum ; et fons ideo sacer, quod cum sit frigidus et immersas faces, sicut caeteri, extinguat, ubi sine igne procul admoventur accendit.

[3] Sophocl., *Trachin.*, v. 1167 (voir p. 137, note 3) :

. . . . . Εἰσελθὼν ἄλσος. . . . .

[4] Schol. *in* Homer. *Il.*, Π, v. 234 :

Ὁ δὲ Δωδωναῖος καὶ Νάϊος· ὑδρηλὰ γὰρ τὰ ἐκεῖ χωρία.

Proxen., ap. Schol. *in*. Homer., *Od.*, Ξ, v. 327 :

Ποιμὴν νέμων πρόβατα ἐν τοῖς τῆς Δωδώνης ἕλεσι.

Strab., VII, 7, 10 :

Φιλόχορος δέ φησι καὶ τὸν περὶ Δωδώνην τόπον, ὥσπερ τὴν Εὔβοιαν, Ἑλλοπίαν κληθῆναι· καὶ γὰρ, Ἡσίοδον οὕτω λέγειν « ἔστι τις Ἑλλοπίη, etc. Οἴονται δὲ, φησὶν ὁ Ἀπολλόδωρος, ἀπὸ τῶν ἑλῶν τῶν περὶ τὸ ἱερὸν οὕτω καλεῖσθαι.

[5] Hesiod, *ap.* Schol. *in* Sophocl. *Trachin.*, v. 1169 :

Ἔστι τις Ἑλλοπίη πολυλήϊος ἠδ' εὐλείμων
Ἀφνειὴ μήλοισι καὶ εἰλιπόδεσσι βόεσσιν
Ἐν δ' ἄνδρες ναίουσι πολύῤῥηνες πολυβοῦται.

Dodone, dans ces conditions, ne pouvait avoir que très-peu de champs labourables, et devait par conséquent être pauvre en produits agricoles [1].

Une rivière, à laquelle quelques auteurs anciens donnent le nom de Dodon, et qui était formée par une partie des eaux jaillissant aux pieds du Tomaros, coulait dans la vallée de Dodone [2].

Dans ce pays de pâturages et de marais, il y avait une sorte de promontoire ou extrémité (ἐσχατιή), et c'est sur ce promontoire qu'était placé le temple de Jupiter [3].

Tous ces renseignements, que nous donnent les auteurs anciens sur la nature du pays de Dodone, peuvent s'appliquer entièrement à la vallée de Tcharacovista, que j'ai décrite. Il n'y a que deux choses qu'on n'y trouverait peut-être pas : un grand bois tout près du temple, et la fontaine miraculeuse ; mais, dans les vicissitudes que ce pays a traversées pendant tant de siècles, il est facile de s'expliquer la destruction des forêts. Leur existence antérieure est d'ailleurs prouvée par la ceinture d'arbres située près du sommet du Tomaros, et qui n'a certainement été épargnée qu'à cause de la difficulté de faire descendre le bois dans la vallée. Quant à la fontaine miraculeuse, je pense qu'on ne doit pas s'étonner si elle s'est cachée aux yeux des mortels dès que ceux-ci ont porté une main sacrilége sur le temple et l'oracle dont elle était l'instrument.

Πολλοὶ ἀπειρέσιοι, φῦλα θνητῶν ἀνθρώπων.
Ἔνθα τε Δωδώνη τις ἐπ' ἐσχατιῇ πεπόλισται.
Τὴν δὲ Ζεὺς ἐφίλησε ἑὸν χρηστήριον εἶναι,
Τίμιον ἀνθρώποις, ναῖον τ' ἐν πυθμένι φηγοῦ.
Ἔνθεν ἐπιχθόνιοι μαντεύματα πάντα φέρονται
Ὃς δὴ κεῖθι μολὼν θεὸν ἄμβροτον ἐξερεείνῃ
Δῶρα φέρων ἔλθῃ σὺν οἰωνοῖς ἀγαθοῖσιν.

[1] Dionys. Halicarn., I, 18 (voir page 129, note 1).

[2] Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη et Eustath., *Comm. in* Homer., *Il.*, B., v. 750 (v. page 130, note 1).

[3] Hésiode cité par le Scholiaste de Sophocle (voir page 149, note 5).

VII

De la ville de Dodone.

Les plus anciens auteurs grecs ne disent pas si, en dehors du temple, il y avait aussi une ville à Dodone. Scymnus de Chio dit que Dodone était l'oracle de Jupiter [1], et Denys le Périégète qu'elle était une vaste contrée [2]. Pline [3] et Pomponius Méla [4] ne qualifient Dodone que comme un temple et un oracle de Jupiter. Polybe, Diodore de Sicile et Plutarque [5], en disant que le temple était situé près de Dodone, laissent supposer qu'il y avait aussi une ville. Des auteurs moins anciens, tels qu'Étienne de Byzance, Suidas, Eustathe, Constantin Porphyrogénète et Servius, nomment d'une manière expresse une ville de Dodone, que les uns appellent Thesprote, et les autres Molosse [6].

Les auteurs qui ne parlent pas d'une ville ne disent pourtant

[1] Scymn. Chii *Perieg.*, v. 448 (voir p. 129, note 1).

[2] Dionys., Perieg., v. 429 :

Ταῖς δ' ἔπι φαίνονται κορυφαὶ χιονώδεος Αἵμου Θρηϊκίου. Τὸν δ' ἄντα ποτὶ ῥιπὴν ζεφύροιο Δωδώνης Ἤπειρος ἀπείριτος ἐκτετάνυσται.

[3] Plin., *Hist. nat.*, IV, 1, 1 (voir page 149, note 1).

[4] Pomp. Mela, II, 65 (voir p. 149, note 2).

[5] Polyb., IV, 67, 3 (voir page 170, note 2).

Diod. Sic., *Fragm.*, l. XXVI, 7 (voir p. 171, note 1).

Plut., *in Vita Pyrrh.*, I (voir p. 130, note 3).

Idem, *Apophth. Lacon.* (voir page 142 et 143, note 1).

[6] Steph. Byz., *in v.* Δωδώνη (voir page 146, note 4).

Suidas, *in v.* Δωδώνη (voir page 146, note 1).

Eustath., *Comm. in* Homer.. *Il.*, B, v. 750, et *Od.*, Ξ, v. 327 (voir page 146, note 4).

Idem, *Comm. in* Dionys. Perieg., v. 429 :

Ἰστέον δὲ ὅτι Δωδώνη οὐ μόνον ἡ χώρα, ἀλλὰ καὶ πόλις ἦν Δωδώνη ἀπὸ Δωδώνης τῆς Διὸς καὶ Εὐρώπης, ἢ ἐκ ποταμοῦ Δώδωνος· ἐλέγετο δὲ καὶ Δωδὼν δισυλλάβως.

Constantin., Porphyr., II, 55 :

Μητρόπολις δὲ τοῦ θέματος πόλις Δωδώνη, ἐφ' ἧς ἡ δρῦς ἡ φθεγγομένη τὰ τῶν δαιμόνων μυστήρια, ἧς μνημονεύει καὶ ὁ θεολόγος Γρηγόριος λέγων οὕτως « ἢ Δωδωναίας δρυὸς ληρήματα ἢ Κασταλίας μαντικώτατον πῶμα ».

Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466 (voir page 157, note 1).

rien qui en exclurait l'existence, et je crois qu'on est autorisé à admettre, avec ceux qui en citent une, qu'en dehors du temple il y avait aussi une ville à Dodone. Cependant elle ne devait être qu'une petite ville absorbée, pour ainsi dire, par le temple dont elle formait une annexe, et c'est sans doute pour ce motif qu'elle n'est pas citée par les auteurs les plus anciens. Ils en auraient certainement parlé si elle avait eu quelque importance par elle-même et indépendamment du temple. On ne se hasarderait donc pas trop en disant que toute cette ville était comprise dans l'enceinte fortifiée que j'ai déjà décrite, et qu'en dehors de cette enceinte il ne devait pas y avoir d'autres maisons, excepté peut-être quelques habitations appartenant aux prêtres et aux serviteurs des temples.

C'est ici, je pense, le lieu de dire quelques mots sur l'opinion de quelques auteurs thessaliens, qui prétendent qu'il y aurait eu aussi une autre Dodone en Thessalie[1], et que c'est à cette der-

[1] Strab., VII, 7, 12 :

Σουΐδας μέντοι Θετταλοῖς μυθώδεις λόγους προσχαριζόμενος ἐκεῖθέν τέ φησιν εἶναι τὸ ἱερὸν μετενηνεγμένον ἐκ τῆς περὶ Σκοτοῦσσαν Πελασγίας (ἔστι δ' ἡ Σκοτοῦσσα τῆς Πελασγιώτιδος Θετταλίας), συνακολουθῆσαί τε γυναῖκας τὰς πλείστας, ὧν ἀπογόνους εἶναι τὰς νῦν προφήτιδας. Ἀπὸ δὲ τούτου καὶ Πελασγικὸν Δία κεκλῆσθαι. Κινέας δ' ἔτι μυθωδέστερον.

Idem, VII, *Fragm.* I :

Κινέας δέ φησι πόλιν ἐν Θεσσαλίᾳ εἶναι καὶ φηγὸν καὶ τὸ τοῦ Διὸς μαντεῖον εἰς Ἤπειρον μετενεχθῆναι.

Ἦν δὲ πρότερον περὶ Σκοτοῦσσαν πόλιν τῆς Πελασγιώτιδος τὸ χρηστήριον· ἐμπρησθέντος δ' ὑπό τινων τοῦ δένδρου μετηνέχθη κατὰ χρησμὸν τοῦ Ἀπόλλωνος ἐν Δωδώνῃ.

Steph. Byz., *in v.* Δωδώνη.

Φιλόξενος δὲ ὁ τὴν Ὀδύσσειαν ὑπομνηματίζων δύο φησὶ, Θετταλικὴν καὶ Θεσπρωτικὴν οὕτως « Δωδώνην νῦν φησι τὴν Θεσπρωτικὴν ἐν ᾗ τὸ μαντεῖον ἐκ τῆς δρυός, ἑτέρα δὲ ἡ Θετταλική, ἀφ' ἧς ὁ Ἀχιλλεὺς καλεῖ τὸν Δία », ἔοικε δὲ οὕτως ἐπιλελῆσθαι τὸ « ἀμφὶ δὲ Σελλοὶ σοὶ ναίουσ' ὑποφῆται ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι ». Πῶς γὰρ τούτων μέμνηται ἀπὸ τῆς Θετταλικῆς καλῶν αὐτόν; Οὕτω δὲ καὶ Ἐπαφρόδιτος ἐν τῷ Π τῆς Ἰλιάδος « τιμᾷ τοὺς ἐν Δωδώνῃ ἔχοντας ἐπιφανὲς μαντεῖον » « τὸν δ' εἰς Δωδώνην φάτο βήμεναι ». Ἐπικέκληκε δὲ Ἀχιλλεὺς τὸν ἐν τῇ Θετταλίᾳ γειτνιῶντα θεόν, ὡς καὶ ὁ Πίνδαρος εὔχεται τῷ Λυκαγενεῖ καὶ ὁ Χρύσης τῷ Σμινθεῖ. . . . . . .Καὶ Σουΐδας δέ φησι Φηγωναίου Διὸς ἱερὸν εἶναι ἐν Θεσσαλίᾳ καὶ τοῦτον ἐπικαλεῖσθαι. Ἕτεροι δὲ γράφουσι Βωδωναῖε· πόλιν γὰρ εἶναι Βωδώνην ὅπου τιμᾶται. Κινέας δέ φησι, etc. . . . . διτταὶ δ' εἰσὶ Δωδῶναι, αὕτη καὶ ἡ ἐν Θεσσαλίᾳ, καθάπερ ἄλλοι καὶ Μνασέας.

Schol. *in* Homer., *Il.*, Π, v. 233 :

Δωδωναῖε : ἐν χωρίῳ τῷ ὑπερβορέῳ τῇ Δωδώνῃ τιμώμενε. Δωδῶναι δὲ δύο, ἡ μὲν Θεσσαλίας, ἡ δὲ Μολοσσίας. . . . . οἱ δὲ γράφουσι Φηγωναῖε. Σκοτουσσαῖοι γάρ φασι παρ' ἑαυτοῖς λόφον

nière que se rapporterait le passage d'Homère relatif aux Perrhèbes, habitant autour de Dodone et que Guneus avait conduits au siége de Troie[1].

Je crois qu'à l'époque de la guerre de Troie il ne devait pas y avoir une limite déterminée entre l'Épire et la Thessalie. Ces deux contrées devaient alors former une seule province, peut-être celle qu'Homère appelle la vaste Hellade[2], habitée par des peuples de la même origine, réunis entre eux par des relations continuelles[3], et qui ont probablement tous pris part à la guerre de Troie sous les ordres d'Achille et de Guneus.

Les Selles habitaient en même temps près de l'Achéloüs, dont la rive gauche appartient à la Thessalie, et autour de Dodone[4], ce qui prouve que ces deux contrées n'étaient pas séparées par une limite. Pyrrhus Néoptolème, fils d'Achille, de retour de Troie, est allé en Épire, de préférence à tout autre pays, fonder son royaume[5],

εἶναι φακόεντα ἀπέχοντα Σκοτούσσης σταδίους ιε'. Ἐν ᾧ Διὸς Φηγωναίου ἐστὶν ἱερόν. Οἱ δὲ γράφουσι Βωδωναῖε· πόλις γὰρ Θεσσαλίας ἡ Βωδὼν, οὗ τιμᾶται Ζεὺς, ἡ νῦν Βόνδιτζα.

[1] Homer., *Il.*, B, v, 748 (voir p. 148, note 3).

[2] Homer., *Il.*, I, v. 478 :

Φεῦγον ἔπειτ' ἀπάνευθε δι' Ἑλλάδος εὐρυχόροιο
Φθίην δ' ἐξικόμην ἐριβώλακα, μητέρα μήλων
Ἐς Πηλῆα ἄναχθ'.

[3] Hérodote (II, 56, voir page 131, note 1) identifie la Hellade avec la Thesprotie, et Aristote (*Meteor.*, I, 14, voir page 140, note 3) dit que l'ancienne Hellade était située autour de Dodone et de l'Achéloüs. Strabon (I, 2, 20, voir page 160, note 1) dit que les Hellènes habitaient la contrée qui s'étendait entre la Magnésie et la Thesprotie.

Dion. Chrysost., *Orat.*, XI, 361 et 362 :

Τοῦτο δὲ Ἕλενος εἰς μέσην ἀφικόμενος τὴν Ἑλλάδα Μολοττῶν ἐβασίλευσε καὶ τῆς Ἠπείρου πλησίον Θετταλίας.

Les Myrmidons étaient aussi appelés Hellènes.

Homer., *Il.*, B, v. 684 :

Μυρμιδόνες δὲ καλεῦντο καὶ Ἕλληνες καὶ Ἀχαιοί.

Et Pélée régnait sur la Hellade et sur la Phthiotide.

Homer., *Od.*, Λ, v. 496 :

Ἤ μιν ἀτιμάζουσιν (Pélée) ἂν Ἑλλάδα τε Φθίην τε
οὕνεκά μιν κατὰ γῆρας ἔχει χεῖράς τε πόδας τε.

Selon Proclus (*Chrest.*, II, p. 240), c'est dans la Molossie que Néoptolème a été reconnu par Pélée (voir note 5 ci-après).

[4] Aristot., *Meteor.*, I, 14 (v. p. 140, note 3).

[5] Pind., *Nem.*, IV. 82 (voir p. 148, note 2).

Scymn. Chii *Perieg.*, v. 446 :

Μετὰ δὲ τοὺς Θεσπρωτοὺς Μολοττοὶ λεγόμενοι
οἰκοῦσιν, οὓς κατήγαγε Πύῤῥος ποτέ,
ὁ Νεοπτολέμου παῖς (*sic*).

Plut., *in Vita Pyrrh.*, I :

Χρόνῳ δὲ ὕστερον Νεοπτόλεμος ὁ Ἀχιλλέως λαὸν

et les Thessaliens sont venus de la Thesprotie dans l'Éolide, à laquelle ils ont donné le nom de Thessalie[1]. Ces faits prouvent une affinité particulière entre les divers peuples qui habitaient les territoires situés des deux côtés du Pinde. Les Perrhèbes donc, qui demeuraient autour de Dodone et qui ont suivi Guneus à la guerre de Troie, pouvaient être un peuple apparenté aux Selles et cohabitant avec eux, ou bien les Selles eux-mêmes, qui auraient porté aussi le nom de Perrhèbes[2].

Le susdit passage d'Homère se rapporterait ainsi à la Dodone

ἀγαγὼν αὐτός τε τὴν χώραν (des Molosses) κατέσχε καὶ διαδοχὴν βασιλέων ἀφ' ἑαυτοῦ κατέλιπε Πυῤῥίδας ἐπικαλουμένους· καὶ γὰρ αὐτῷ Πύῤῥος ἦν παιδικὸν ἐπωνύμιον, καὶ τῶν γνησίων παίδων ἐκ Λανάσσης τῆς Κλεοδαίου τοῦ Ὕλλου γενομένων ἕνα Πύῤῥον ὠνόμασεν. Ἐκ τούτου δὲ καὶ Ἀχιλλεὺς ἐν Ἠπείρῳ τιμὰς ἰσοθέους ἔσχεν, ἄσπετος ἐπιχωρίῳ φωνῇ προσαγορευόμενος.

Procl., *Chrest.*, II, p. 240 :

Νεοπτόλεμος δὲ Θέτιδος ὑποθεμένης, πεζῇ ποιεῖται τὴν πορείαν, καὶ παραγενόμενος εἰς Θράκην Ὀδυσσέα καταλαμβάνει ἐν τῇ Μαρωνείᾳ, καὶ τὸ λοιπὸν ἀνύει τῆς ὁδοῦ καὶ τελευτήσαντα Φοίνικα θάπτει, αὐτὸς δὲ εἰς Μολοσσοὺς ἀφικόμενος ἀναγνωρίζεται Πηλεῖ.

Homer., *Od.*, Γ, v. 188 :

Εὖ μὲν Μυρμιδόνας φάσ' ἐλθέμεν ἐγχεσιμώρους,
οὓς ἄγ' Ἀχιλλῆος μεγαθύμου φαίδιμος υἱός.

Schol. *in l. cit.* :

Νεοπτόλεμος κατὰ κέλευσιν Θέτιδος ἐμπρήσας τὰ ἴδια σκάφη πεζὸς ἄνεισι· χρησθεὶς δὲ ὑπὸ Ἑλένου, ἔνθα ἂν ἴδοι οἶκον ἐκ σιδηρείων θεμελίων, τοίχων δὲ ξυλίνων καὶ ὀροφοῦ ἐρεοῦ ἐκεῖ μένειν, ἐλθὼν εἰς τὴν Παραβῶτιν (Παμβῶτιν) λίμνην τῆς Ἠπείρου, καὶ τοὺς ἐγχωρίους εὑρὼν δόρατα πήξαντας καὶ χλαίνας ἄνωθεν κατασκηνοῦντας, συμβάλλει τὸν χρησμόν· καὶ πορθήσας τὴν Μολοσσίαν ἐξ Ἀνδρομάχης ἴσχει Μολοσσόν, ἀφ' οὗ καὶ τὸ γένος ἐστὶ τῶν ἐν Μολοσσίᾳ βασιλέων, ὡς ἱστορεῖ Ἐρατοσθένης.

[1] Herodot., VII, 176 :

Ἐπεὶ Θεσσαλοὶ ἦλθον ἐκ Θεσπρωτῶν οἰκήσοντες γῆν τὴν Αἰολίδα, τήν περ νῦν κεκτέαται.

[2] Dans les temps très-reculés de l'époque héroïque, les Perrhèbes étaient déjà venus s'établir en Épire.

Strab., IX, 5, 19 :

Οἱ μὲν οὖν Περῤῥαιβοὶ καταδυναστευθέντες ὑπὸ τῶν Λαπιθῶν εἰς τὴν ὀρεινὴν ἐπανέστησαν οἱ πλείους, τὴν περὶ Πίνδον καὶ Ἀθαμάνας καὶ Δόλοπας.

Il y avait aussi chez les Perrhèbes une ville portant le nom de Cyphus, dont Guneus était le chef. Cette ville était différente de celle de Thessalie qui portait le même nom; il est donc probable que la Cyphus perrhèbe et les Perrhèbes de Guneus fussent Épirotes plutôt que Thessaliens.

Steph. Byz., *in v.* Κῦφος.

Δύο δ' εἰσὶ Κύφοι, ἡ μὲν Περῤῥαιβίας, ἡ δὲ Θετταλίας καὶ ποταμὸς Κῦφος.

Les Τάλαρες, qui, selon Strabon (IX, 5, 12), habitaient autour du Tomaros et sur le Pinde, pourraient aussi être un peuple apparenté aux Selles et aux Perrhèbes et cohabitant avec eux.

d'Épire et non pas à une Dodone de Thessalie, dont rien absolument ne prouve l'existence [1].

VIII

Des temples et des autres édifices de Dodone.

Les auteurs anciens ne nous fournissent que très-peu de renseignements sur les temples et les autres édifices de Dodone. La demeure primitive de l'oracle fut le creux d'un chêne [2], et nous ne savons pas si les Pélasges, qui aimaient à bâtir des villes et des acropoles, y avaient aussi construit un temple ou quelque autre édifice.

Nous ne pouvons pourtant douter qu'à l'époque héroïque, durant laquelle l'oracle de Dodone a exercé une si grande influence sur tous les peuples qui ont formé plus tard la nation hellénique, Jupiter n'ait eu à Dodone des temples dignes des offrandes que tous ces peuples faisaient à son oracle, et dont nous avons un échantillon dans celles offertes par Énée lors de la visite qu'il fit à cet oracle [3].

Dans l'époque historique, Dodone a eu certainement ses temples

[1] Les auteurs anciens confondaient très-souvent les localités situées en Épire et en Thessalie. En dehors des citations précédentes, qui prouvent cette confusion, les passages suivants des oracles sibyllins nous en fournissent également une autre preuve :

Oracl. Sibyll., III, v. 143 :

Τὸ τρίτον αὖ Πλούτωνα Ῥέη τέκε δῖα γυναικῶν,
Δωδώνην παριοῦσα, ὅθεν ῥέεν ὑγρὰ κέλευθα
Εὐρώτου ποταμοῖο, καὶ εἰς ἅλα μύρατο ὕδωρ
Ἄμμιγα Πηνειῷ, καί μιν στύγιον καλέουσιν.

Oracl. Sibyll., XIV, v. 139 :

Καὶ τότε δὴ Φθίης πουλυτρόφου ἄστυ Μολοσσῶν.

Oracl. Sibyll., XIV, v. 215 :

Αἶ μέλεοι Κέκροπες, καὶ (Ἀργεῖοι), ἠδὲ Λάκωνες,
Οἳ περὶ Πηνειόν τε, βαθύσχοινόν τε Μολοσσὸν,
Τρίκκην, Δωδώνην τε, καὶ ὑψίτμητον Ἰθώμην
Αὐχένα τε [Πιέρου] τε, μέγην περὶ ῥίον Ὀλύμπου,
Ὄσσαν, Λάρισσάν τε, καὶ ὑψίπυλον Καλυδῶνα.

[2] Hésiode, déjà cité (voir page 149, note 5).

[3] Dionys. Halicarn., I, 51 (voir page 139, note 1).

et ses édifices monumentaux. Malheureusement nous n'avons sur ces édifices aucune description ancienne, du genre de celles que Pausanias nous a laissées sur Delphes et sur Olympie; mais, des quelques fragments des auteurs anciens qui en parlent, on peut déduire qu'en dehors du grand temple de Jupiter, orné de portiques[1], il y avait aussi un temple d'Aphrodite[2]. On ne pourrait pas déterminer avec certitude si Dioné, qui possédait à Dodone une grande statue[3], y avait également un temple particulier, ou bien si le grand temple y était dédié à cette déesse de même qu'à Jupiter; mais il est probable qu'en dehors de ce grand temple et de celui d'Aphrodite dont les ruines ont été découvertes par mes fouilles, il y avait aussi des sanctuaires dédiés à d'autres divinités, comme à Delphes et à Olympie[4]. On pourrait de même supposer, par analogie avec les trésors que plusieurs villes de la Grèce possédaient dans l'Altis d'Olympie et dans l'enceinte du temple de Delphes, qu'il y avait aussi à Dodone des édifices pareils, et je pense qu'une partie des monuments votifs qui ont été trouvés dans le téménos (voir pl. VI et VII) pouvaient appartenir à différentes villes et servir pour concentrer les offrandes que chacune de ces villes faisait à Jupiter et à Dioné[5].

Quant aux offrandes elles-mêmes qui ornaient le temple et le

[1] Polyb., IV, 67 (voir page 170, note 2).

[2] Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466:

Haec (Dodone) autem regio in finibus Aetolorum (Hellorum?) est ubi Jovi et Veneri templum a veteribus fuerat consecratum.

[3] Hyperid., *pro Euxen.*, XXXV (voir page 144, note 1).

[4] Polyb., IX, 5, 6:

Καὶ (τοὺς ἐν) Δωδώνῃ ναοὺς καὶ τὰ τεμένη τῶν θεῶν.

Parmi les legs qu'Alexandre le Grand laissa à sa mort, il y en avait un de 1,500 talents pour la construction d'un temple à Dodone.

Diodor. Sic., XVIII, 4, 4 et 5:

Ναούς τε κατασκευάσαι πολυτελεῖς ἕξ, ἀπὸ ταλάντων χιλίων καὶ πενταχοσίων ἕκαστον . . . . τοὺς δὲ προειρημένους ναοὺς ἔδει κατασκευασθῆναι ἐν Δήλῳ καὶ Δελφοῖς καὶ Δωδώνῃ· κατὰ δὲ τὴν Μακεδονίαν ἐν Δίῳ μὲν τοῦ Διός, ἐν Ἀμφιπόλει δὲ τῆς Ταυροπόλου, ἐν Κύρρῳ δὲ τῆς Ἀθηνᾶς.

[5] La dernière phrase de l'oracle cité par

téménos, nous ne les connaissons que très-imparfaitement. Les auteurs anciens ne nous donnent sur ce point, comme sur les autres questions qui concernent Dodone, que des renseignements très-incomplets[1]. Je crois pourtant que les débris que j'en ai trouvés et qui ne sont certainement qu'une très-faible partie de ce qu'il devait y avoir, peuvent suppléer, jusqu'à un certain point, à l'insuffisance de ces renseignements et nous indiquer la richesse et l'importance de ces offrandes.

De même que dans les autres centres religieux de la Grèce il y avait des jeux publics à côté des temples, on en avait institué également à côté du temple de Dodone en l'honneur de Jupiter Naïos et de Dioné. Ces jeux étaient désignés sous le nom de *Naïens*. Nous avons la preuve de leur institution dans les victoires remportées par Ptolémée et Bérénice et citées par Athénée[2] et dans quelques inscriptions[3]. Les inscriptions des deux vases gravés dans

Démosthènes (*Med.*, v. p. 142 et 143, note 1) :

. . . καὶ τράπεζαν χαλκῆν πρὸς τὸ ἀνάθημα ὃ ἀνέθηκεν ὁ δῆμος ὁ Ἀθηναίων,

pourrait bien se rapporter à un édifice dédié (ἀνάθημα) par le peuple d'Athènes pour contenir les offrandes qu'il envoyait à Dodone.

[1] Demosthen., *Med.*, 53 (voir page 142 et 143, note 1) :

Hyperid., *pro Euxen.*, XXXV (voir p. 144, note 1).

Dionys. Halicarn., I, 51 (voir p. 139 note 1).

Callimach., Ἄδηλα, *Fragm.* 115 :

Μή με τὸν ἐν Δωδῶνι λέγοι μόνον οὕνεκα χαλκὸν ἤγειρον.

Pausan., I, 13, 2 :

Τῷ δὲ ἐν Δωδώνῃ Διὶ Μακεδόνων ἀνέθηκεν (Pyrrhus) αὐτῶν τὰς ἀσπίδας· ἐπιγέγραπται δὲ καὶ ταύταις·

Αἵδε ποτ' Ἀσίδα γαῖαν ἐπόρθησαν πολύχρυσον,
Αἵδε καὶ Ἕλλασιν δουλοσύναν ἔπορον.
Νῦν δὲ Διὸς ναῷ ποτὶ κίονας ὀρφανὰ κεῖται
Τᾶς μεγαλαυχήτω σκῦλα Μακηδονίας.

Philostrat., *Imag.* II, 33 :

Στέμματα δ' ἀνῆπται τῆς δρυὸς ἐπειδή, καθάπερ ὁ Πυθοῖ τρίπους, χρησμοὺς ἐκφέρει.

(Voir ce que plusieurs auteurs disent sur les trépieds et les bassins, dans les pages 166, note 6 et p. 167, note 1.)

Virg., *Æn.*, III, v. 466 :

Ingens argentum, dodonaeosque lebetas.

Serv., *Comm. in l. cit.*

Dodonaeos, Epiroticos. A civitate Epiri Dodona. Laudavit a regione ut vasa Corinthia.

[2] Athen., *Deipnos.*, V, 35 :

Ἐστεφανώθησαν δ' ἐν τῷ ἀγῶνι καὶ στεφάνοις χρυσοῖς εἰκόσι· Πτολεμαῖος δὲ ὁ πρῶτος καὶ Βερενίκη εἴκοσι τρισὶν ἐφ' ἁρμάτων χρυσῶν, καὶ τεμένεσιν ἐν Δωδώνῃ.

[3] Bœckh., *Corp. inscr. gr.*, n° 2908, et Ranghabé, *Antiq. hell.*, n° 967.

la planche XXV, nos 2 et 2 *ter*, et celle de la planche XXXII, n° 3, nous en fournissent une autre preuve; mais le témoignage le plus convaincant de la célébration et de l'importance de ces jeux, nous le trouvons dans l'existence, à côté du temple et de l'oracle de Dodone, du grand théâtre dont nous voyons encore les ruines imposantes.

En dehors donc des édifices dont les ruines ont été découvertes, il devait y avoir aussi à Dodone un stade et un hippodrome [1] affectés aux jeux Naïens; mais, soit qu'il n'y ait pas eu de grands édifices construits pour ce service pendant la période hellénique, soit que les constructions de cette époque aient été détruites pour faire place à d'autres plus récentes, je n'ai pas trouvé de ruines pouvant provenir de tels édifices et déterminant leur emplacement. Je crois pourtant que le stade pourrait être placé au sud-ouest du téménos et au sud-est du théâtre, dans l'endroit où mes fouilles ont mis au jour plusieurs pans de murailles bâties en petites pierres et en chaux, et dans lesquels on aperçoit quelquefois de grandes pierres provenant de constructions helléniques.

Quant à l'hippodrome, l'endroit qui me paraît le mieux convenir à son emplacement serait au nord-est du téménos et à une distance de quelques centaines de mètres. Dans cette direction, la plaine, s'enfonçant au milieu des collines de Manoliassa, forme une espèce de cirque naturel qui, entouré d'élévations de trois

Inscription trouvée à Priène dans l'Asie Mineure :

Ὁ δῆμος Φύλιον Θρασυβούλου νικήσαντα παῖδας παγκράτιον Νᾷα τὰ ἐν Δωδώνῃ.

Le Bas, *Attiques,* 595, liste des couronnes remportées dans les jeux :

Νᾷα τὰ ἐν Δω[δώνῃ] ἄνδρας πάλην.

Cyriaque d'Ancône, 89 :

« In Jannina Acarnaniae (*sic*) urbe ad lapideam basim. »

Ἡ πόλις τὸν ἀγωνοθέτην Διὸς Νάου καὶ Διώνης, ἱερέα σεβαστῶν καὶ ἀγωνοθέτην μεγάλων Ἀκτίων Καισαρήων, Ἀκτι[ά]δος ξη'. Πόπλιον Μέμμιον Λέοντα, φιλόπατριν καὶ φιλόσοφον.

[1] Les chars de Ptolémée et de Bérénice n'auraient pas pu remporter des victoires et Phylios de Priène n'aurait pas pu être vain-

côtés, aurait présenté toutes les conditions nécessaires pour la course des chars et pour le placement des spectateurs.

IX

Des prêtres et des prêtresses de Dodone.

Le service du temple de Dodone était confié dès la plus haute antiquité à des prêtres qui s'appelaient Tomouri [1] (du mont Tomaros) ou Hypophètes [2]. Le nom de Selles ou Helles [3], que quelques

queur au pancrace, s'il n'y avait pas eu à Dodone un hippodrome et un stade.

[1] Homer., *Od.*, Π, v. 403 :

Εἰ μὲν κ' αἰνήσωσι Διὸς μεγάλοιο Τόμουροι.

Eustath., *Comm. in l. cit.* :

Τὸ δὲ θέμιστας Διὸς φασί τινες μὴ δεῖν ἐπὶ μαντείας τίθεσθαι· ἀγορᾶς γὰρ καὶ βουλῆς λέξιν εἶναι τὴν θέμιν. Διὸ ἀντὶ τοῦ θέμιστας τόμουραι γράφουσιν, ὅ ἐστι μαντεῖαι, ὡς καὶ προγέγραπται· ὄρος γὰρ κατὰ τὸν γεωγράφον Τόμουρος ὑφ' ὃ κεῖται ἱερὸν τὸ ἐν Δωδώνῃ κατὰ Θεσπρωτίαν· ἐξ οὗ Τόμουροι, οἱ ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ λεγόμενοι ὑποφῆται Διός, ἀνιπτόποδες χαμαιεῦναι, καὶ αἱ μαντεῖαι τόμουραι. Βέλτιον γάρ φησι τομούρους ἢ θέμιστας γράφειν· θέμιστες γὰρ οὐ τὰ μαντεῖα ἀλλ' αἱ βουλαὶ καὶ τὰ βουλεύματα καὶ τὰ νομοθετήματα.

Idem, *Comm. in* Homer., *Od.*, Ξ, v. 327 :

Διὸ καὶ ἐν τῷ « εἰ μὲν αἰνήσωσι Διὸς μεγάλοιο θέμιστες » ὅπερ ἐν τοῖς μετὰ ταῦτα γράφει ὁ ποιητής ἕτεροι γράφουσιν « εἰ μὲν αἰνήσωσι Διὸς μεγάλοιο Τόμουροι », λέγοντες μὴ ἐνταῦθα κεῖσθαι τὸ θέμιστες ἀλλὰ δεῖν μᾶλλον εἰπεῖν μαντεῖαι, ὃ δηλοῦσιν αἱ τόμουραι· οἷς φαίνεται σύστοιχος εἶναι καὶ ὁ παρὰ τῷ Λυκόφρονι Τόμουρος.

Strab., VII, 7, 11 :

Ἀπὸ δὲ τοῦ Τομάρου τοὺς ὑπὸ τοῦ ποιητοῦ λεγομένους ὑποφήτας τοῦ Διός, οὓς καὶ ἀνιπτόποδας χαμαιεύνας καλεῖ, τομούρους φασὶ λεχθῆναι· καὶ ἐν μὲν τῇ Ὀδυσσείᾳ οὕτω γράφουσί τινες ἅ φησιν Ἀμφίνομος, συμβουλεύων τοῖς μνηστῆρσι μὴ πρότερον ἐπιτίθεσθαι τῷ Τηλεμάχῳ πρὶν ἂν τὸν Δία ἔρωνται. « Εἰ μὲν κ' αἰνήσωσι κτλ. » Βέλτιον γὰρ εἶναι τομούρους ἢ θέμιστας γράφειν. Οὐδαμοῦ γοῦν τὰ μαντεῖα θέμιστας λέγεσθαι παρὰ τῷ ποιητῇ, ἀλλὰ τὰς βουλὰς καὶ τὰ πολιτεύματα καὶ νομοθετήματα· τομούρους δ' εἰρῆσθαι ἐπιτετμημένως οἷον τομαροφύλακας. Οἱ μὲν οὖν νεώτεροι λέγουσι τομούρους· παρ' Ὁμήρῳ δ' ἁπλούστερον δεῖ δέχεσθαι θέμιστας καταχρηστικῶς καὶ βουλὰς τὰ προστάγματα καὶ τὰ βουλήματα τὰ μαντικὰ καθάπερ καὶ τὰ νόμιμα. Τοιοῦτον καὶ τὸ « ἐκ δρυὸς ὑψικόμοιο Διὸς βουλὴν ἐπακοῦσαι ».

[2] Homer., *Il.*, Π, v. 235 (voir page 138, note 3).

Schol. *in l. cit.* :

Ὑποφῆται : ὑπομάντεις ἱερεῖς, ὅ ἐστι χρησμῳδοί, θεολόγοι, προφῆται· προφήτας γὰρ λέγουσι τοὺς περὶ τὰ χρηστήρια ἀσχολουμένους καὶ τὰς μαντείας τὰς γινομένας ὑπὸ τῶν ἱερέων ἐκφέροντας.

Philostr., *Imag.*, II, 33 (voir page 161, note 1),

[3] Homer., *Il.*, Π, v. 234 (voir page 138, note 3).

Schol. *in l. cit.* :

Σελλοὶ ἔθνος Ἠπειρωτικὸν τῆς Θεσπρωτίας, κλη-

auteurs leur donnent, avait une signification plus étendue et comprenait, non-seulement les prêtres du temple, mais aussi tous les habitants de Dodone et de ses environs[1], parmi lesquels les Tomouri étaient recrutés.

Les Tomouri semblent avoir formé un corps sacerdotal soumis à des pratiques austères, parmi lesquelles on doit, je crois, classer le devoir de coucher sur la terre nue et de ne pas se laver les pieds[2]. Il est vrai que c'est un de ces rares exemples où nous voyons le polythéisme hellénique se plaire à une pareille rudesse, mais le fait de cette obligation des Tomouri affirmé par

θὲν ἀπὸ τοῦ παραῤῥέοντος ποταμοῦ Σελλήεντος . . . . ἀπὸ Σελλοῦ τοῦ Θετταλοῦ τὸ γένος, ὅθεν κατὰ διαδοχὴν οἱ τοῦ Διὸς ἱερεῖς ἐγίνοντο. Ὁ μὲν Πίνδαρος Ἑλλοὺς αὐτοὺς οἴεται. Δεῖ δὲ ἀπὸ τοῦ σ ἄρχεσθαι τὴν λέξιν, ἀπὸ Σελλήεντος ποταμοῦ . . . . ἡ διπλῆ πρὸς τὸ τῆς γραφῆς ἀμφίβολον· οἱ μὲν γὰρ Σελλούς, οἱ δὲ Ἑλλοὺς ἐξεδέξαντο· δεῖ δὲ νοεῖν ὡς ἔστιν ἐκ πλήρους Σελλοὶ καὶ γὰρ ὁ συνορίζων τοῖς τόποις ποταμὸς Σελλήεις, ἀφ' οὗ εἰκὸς τοὺς παροίκους Σελλοὺς καλεῖσθαι.

Sophocl., *Trachin.*, v. 1167 (voir page 137, note 3).

Strab., VII, 7, 10 :

Πότερον δὲ χρὴ λέγειν Ἑλλοὺς ὡς Πίνδαρος, ἢ Σελλοὺς ὡς ὑπονοοῦσι παρ' Ὁμήρῳ κεῖσθαι, ἡ γραφὴ ἀμφίβολος οὖσα οὐκ ἐᾷ διϊσχυρίζεσθαι.

Philostrat., *Imag.*, II, 33 :

Κεῖται δ' οὗτος ὁ πέλεκυς, ὃν μεθῆκεν Ἑλλὸς ὁ δρυτόμος, ἀφ' οὗ κατὰ Δωδώνην οἱ Ἑλλοί.

Steph. Byz. *in v.* Ἑλλοπία :

Χωρίον Εὐβοίας καὶ αὐτὴ ἡ νῆσος ἀπὸ Ἔλλοπος τοῦ Ἴωνος. Τὸ ἐθνικὸν Ἑλλοπιεύς· ἐλέγετο καὶ ἡ περὶ Δωδώνην χώρα Ἑλλοπία, ἧς οἱ οἰκήτορες Ἑλλοὶ καὶ Σελλοί· Ὅμηρος « ἀμφὶ δὲ Σελλοί »· ἔστι καὶ πόλις περὶ Δολοπίαν καὶ χώρα περὶ Θεσπιάς.

Hesych. *in v.* Ἑλλὰ = καθέδρα. Λάκωνες· καὶ Διὸς ἱερὸν ἐν Δωδώνῃ (καὶ οἱ ἱερεῖς Ἑλλοί).

[1] Aristot., *Meteor.*, I, 14 (voir page 140, note 3).

Strab., I, 2, 20 :

Ἀλλὰ καὶ ταύτην τὴν ἐφεξῆς κατὰ τοὺς Θρᾷκας εἰδὼς καὶ κατονομάζων τήν τε παραλίαν καὶ τὴν μεσόγαιαν, Μάγνητας μέν τινας καὶ Μαλιεῖς καὶ τοὺς ἐφεξῆς Ἕλληνας καταλέγει μέχρι Θεσπρωτῶν, ὁμοίως δὲ καὶ τοῖς Παίοσι τοὺς ὁμόρους Δόλοπας καὶ Σελλοὺς περὶ Δωδώνην μέχρις Ἀχελῴου.

Schol. *in* Homer. *Il.*, Π, v. 234 :

Ἑλλοὶ ἀπὸ Ἑλλοῦ τοῦ Θεσσαλοῦ. Ὅσῳ δὲ ὁ ποιητὴς καὶ οἱ παλαιοί· τινὲς δὲ Σελλοὶ ἀπὸ Σελλήεντος τοῦ ποταμοῦ, ὃς νῦν ὡς καλῶς καλεῖται. Ἐὰν δὲ εἴπωμεν Σελλοί, ἔσονται περὶ πᾶσαν τὴν Δωδώνην οἰκοῦντες, οὐ περὶ τὸ τέμενος τοῦ θεοῦ· καὶ βέλτιον.

On pourrait peut-être trouver quelque affinité entre le nom des Selles et celui du district actuel de *Souli*, situé au sud-ouest de la vallée de Dodone, et comprenant quelquefois dans ses limites cette vallée même. En dehors de ce district, il y a aussi au nord-ouest de Dodone un village qui porte le même nom de *Souli*.

[2] Homer., *Il.*, Π, v. 234 (voir page 138, note 3).

Schol. *in l. cit.* :

Ἐν Δωδώνῃ γὰρ τὸ γένος ἐστὶ τῶν ἱερέων τοῦ

les auteurs anciens prouve que Jupiter se plaisait à ce que ses serviteurs à Dodone ne fussent pas influencés par les douceurs de la vie civilisée[1]. Ces prêtres, à en juger par une des inscriptions trouvées dans le temple (voir pag. 55 et 56 et pl. XXIX, n° 3), étaient aussi soumis à un chef qui portait le titre de *Naïarque* (Ναΐαρχος)[2].

A l'origine, les Tomouri étaient chargés du service du temple et en même temps de celui de l'oracle. C'étaient eux qui interprétaient les signes prophétiques et répondaient aux demandes que l'on adressait aux dieux[3]; mais, plus tard, probablement lorsque le culte de Dioné fut ajouté à celui de Jupiter[4], leurs fonctions

Διός κατὰ διαδοχήν· κοινὸν δὲ τοῖς πᾶσιν Ἕλλησι τὸ ἐνταῦθα ἱερόν· σημειωτέον ὅτι ἄνδρας φησὶν αὐτόθι προφητεύειν.

Sophocl., *Trachin.*, v. 1166 (voir p. 137, note 3).

Callimach., *Hymn. in Del.*, v. 286 (voir pages 141 et 142, note 2):

Γηλεχέες, θεράποντες ἀσιγήτοιο λέβητος.

[1] Philostr., *Imag.*, II, 33 :

Οἱ δ' ὑποφῆται τοῦ Διός, οὓς ἀνιπτόποδάς τε καὶ χαμαιεύνας ἔγνω Ὅμηρος, αὐτοσχέδιοί τινές εἰσι καὶ οὔπω κατεσκευασμένοι τὸν βίον, φασὶ δὲ μηδ' ἂν κατασκευάσασθαι, τὸν γὰρ Δία χαίρειν σφίσιν, ἐπειδὴ ἀσπάζονται τὸ αὐτόθεν.

Schol. *in* Hom. *Il.*, II, v. 235 :

Ἀνιπτόποδες: ἤτοι βάρβαροι σκληρῶς τε καὶ νομαδικῶς ζῶντες, ταύτην ἔχοντες δίαιταν ὡς μηδὲ ἀπονίζεσθαι τοὺς πόδας διὰ τὸ μὴ παραδέξασθαι τὴν ἐκ τοῦ πρώτου βίου μεταβολήν· ἢ τοῦτο ἔκ τινος ἔθους ἐπὶ τιμῇ τοῦ θεοῦ ποιοῦντες· ἔνιοι γὰρ καὶ λουτρῶν ἀπέχονται καὶ τῆς τοιαύτης ἐπιμελείας· τινὲς δὲ αὐτοὺς διὰ τοῦτο λέγουσιν ἀνιπτόποδας, ὅτι οὐκ ἐξίασιν ἔξω τοῦ ἱεροῦ· διὸ οὔτε ἀπολούεσθαι ἀνάγκην ἔχουσιν. Ἄνδρων δὲ ἐν ἱστορίαις φησὶν οὕτω κληθῆναι, ἐπεὶ φιλοπόλεμοι ὄντες οὕτως ἑαυτοὺς ἐσκληραγώγουν. Ἀλέξανδρος δέ φησιν ὁ Πλευρώνιος ἔθνος εἶναι τοὺς Ἑλλοὺς ἀπόγονον Τυῤῥήνων, καὶ διὰ πατρῷον ἔθος οὕτω τὸν Δία θρησκεύειν.

Οἱ φυλασσόμενοι μή τι μιαρὸν πατῆσαι· ἢ μὴ προϊόντες τοῦ ἱεροῦ, ὡς μὴ δεῖσθαι νίπτρων· καὶ Καλλίμαχος « ἧσεν ἐκδοὺς σάμβαλον αὐλείου ». Ἢ διὰ τὸ ὑποδεδέσθαι· ἢ καθ' ὑπόμνησιν τοῦ κατακλυσμοῦ, ὅτι πεπολημένοι μετὰ τὸ σωθῆναι ηὔξαντο τῷ Διί· οἱ δὲ ἀντὶ τοῦ ἀνιπτάμενοι ταῖς διανοίαις καὶ μετεωρολόγοι· χαμαιεῦναι δὲ οἱ χαμαὶ ὄντες καὶ τὰ πόῤῥω σκοποῦντες.

[2] L'existence à une époque très-ancienne d'un corps sacerdotal discipliné pourrait donner lieu de penser qu'il y avait aussi Dodone des pratiques secrètes et des mystères analogues à ceux de Samothrace et d'Éleusis. Nous ne possédons aucune preuve pour affirmer l'existence de ces mystères; ce n'est donc qu'une simple hypothèse que j'émets ici. Des découvertes ultérieures et un examen plus approfondi de la question pourront peut-être un jour justifier cette conjecture.

[3] Hom., *Il.*, II, v. 234 (voir p. 138, note 3).

Æschyl., *Prometh.*, v. 658 (voir p. 137, note 1).

Sophocl., *Trachin.*, v. 1166 (voir page 137, note 3).

Herodot., IX, 93 (voir page 142, note 1).

[4] Strab., VII, 7, 12 :

Κατ' ἀρχὰς μὲν οὖν ἄνδρες ἦσαν οἱ προφητεύον-

paraissent avoir été limitées aux sacrifices et aux autres travaux du temple[1], et le service de l'oracle a été confié à des prophétesses[2] appelées Péléiades[3]. Ce remplacement des Tomouri par les prêtresses doit avoir eu lieu à une époque très-reculée, car les premières Péléiades sont antérieures à Phémonoé, première pythonisse de Delphes[4]. Les Péléiades, deux d'abord[5], et trois plus tard[6], paraissent avoir été réduites, à la fin, à une

τες· καὶ τοῦτ' ἴσως καὶ ὁ ποιητὴς ἐμφαίνει· ὑποφήτας γὰρ καλεῖ, ἐν οἷς τάττοιντο κἂν οἱ προφῆται, ὕστερον δὲ ἀπεδείχθησαν τρεῖς γραῖαι, ἐπειδὴ καὶ σύνναος τῷ Διῒ προσαπεδείχθη καὶ ἡ Διώνη.

[1] Philostr., *Imag.*, II, 33 :

Ἱερεῖς γὰρ οὗτοι καὶ ὁ μὲν τοῦ ἐρέψαι κύριος, ὁ δὲ τοῦ κατεύξασθαι, τὸν δὲ πόπανα χρὴ τάττειν, τὸν δὲ ἐς οὐλὰς καὶ κανᾶ, ὁ δὲ θύει τι, ὁ δ' οὐ παρήσει ἑτέρῳ δεῖραι τὸ ἱερεῖον.

[2] Herodot., II, 55 (voir page 131, note 1).

Sophocl., *Odyss. Acanth.*, *ap.* Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Σοφοκλῆς Ὀδυσσεῖ Ἀκανθοπλῆγι, « νῦν δ' οὔτε μ' ἐκ Δωδώνης οὔτε Πυθικῶν γυναικῶν τις ἂν πείσειεν. »

Idem, *ibid.* :

« τὰς θεσπιῳδοὺς ἱερείας Δωδωνίδας. »

Eustath., *Comm. in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327 :

Οἱ δὲ τὸ παλαιὸν μὲν ἄνδρας προφητεύειν φασίν, ὕστερον δὲ τρεῖς ἀποδειχθῆναι γραίας προφήτιδας.

Jambl., *de Vit. Pyth.*, 56 :

Τῆς εὐσεβείας οἰκειότατόν ἐστι τὸ γένος τῶν γυναικῶν. . . . . ᾧ σύμφωνον εἶναι τὸ καὶ τοὺς χρησμοὺς ἐν Δωδώνῃ καὶ Δελφοῖς δηλοῦσθαι διὰ γυναικός.

[3] Herodot., II, 57 :

Πελειάδες δέ μοι δοκέουσι κληθῆναι πρὸς Δωδωναίων ἐπὶ τοῦδε αἱ γυναῖκες, διότι βάρβαροι ἦσαν, ἐδόκεον δέ σφι ὁμοίως ὄρνισι φθέγγεσθαι· μετὰ δὲ χρόνον τὴν πελειάδα ἀνθρωπηίῃ φωνῇ αὐδάξασθαι λέγουσι, ἐπεί τε τὰ συνετά σφι ηὔδα ἡ γυνή· ἕως δὲ ἐβαρβάριζε, ὀρνίθος τρόπον ἐδόκεέ σφι φθέγγεσθαι, ἐπεὶ τέῳ τρόπῳ ἂν πελειάς γε ἀνθρωπηίῃ φωνῇ φθέγξαιτο; μέλαιναν δὲ λέγοντες εἶναι τὴν πελειάδα σημαίνουσι, ὅτι Αἰγυπτίη ἡ γυνὴ ἦν.

Strab., VII, *Fragm.* 1 et 2 :

Φασὶ δὲ καὶ κατὰ τὴν τῶν Μολοττῶν καὶ Θεσπρωτῶν γλῶτταν τὰς γραίας πελίας καλεῖσθαι καὶ τοὺς γέροντας πελίους· καὶ ἴσως οὐκ ὄρνεα ἦσαν αἱ θρυλούμεναι πελειάδες, ἀλλὰ γυναῖκες γραῖαι τρεῖς περὶ τὸ ἱερὸν σχολάζουσαι.

Ὅτι κατὰ Θεσπρωτοὺς καὶ Μολοττοὺς τὰς γραίας πελίας καὶ τοὺς γέροντας πελίους, καθάπερ καὶ παρὰ Μακεδόσι· πελιγόνας γοῦν καλοῦσιν ἐκεῖνοι τοὺς ἐν τιμαῖς, καθὰ παρὰ Λάκωσι καὶ Μασσαλιώταις τοὺς γέροντας· ὅθεν καὶ τὰς ἐν τῇ Δωδωναίᾳ δρυῒ μεμυθεῦσθαι πελείας φασίν.

Pausan., X, 12, 5 :

Φαεννὶς δὲ θυγάτηρ βασιλεύσαντος ἀνδρὸς ἐν Χάοσι καὶ αἱ Πέλειαι παρὰ Δωδωναίοις ἐμαντεύσαντο μὲν ἐκ θεοῦ καὶ αὗται, Σίβυλλαι δὲ ὑπὸ ἀνθρώπων οὐκ ἐκλήθησαν.

Eustath., *Comm. in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327 :

Ὕστερον δὲ τρεῖς ἀποδειχθῆναι γραίας προφήτιδας, ἃς πελείας καλεῖσθαι γλώσσῃ Μολοττῶν, ὡς τοὺς γέροντας πελείους.

[4] Pausan., X, 12, 5 :

. . . . . . Τὰς Πελειάδας δὲ Φημονόης τε ἔτι προτέρας γενέσθαι λέγουσι.

[5] Sophocl., *Trachin.*, v. 171 (voir p. 165, note 1).

[6] Herodot., II, 55 :

Δωδωναίων δὲ αἱ ἱρειαι τῶν τῇ πρεσβυτάτῃ οὔνομα ἦν Προμένεια, τῇ δὲ μετὰ ταύτην Τιμαρέτη, τῇ δὲ νεωτάτῃ Νικάνδρη.

seule[1]. Elles expliquaient les oracles et donnaient la réponse des dieux à tout le monde, excepté aux Béotiens, qui, ayant tué la prophétesse Myrtila, avaient été condamnés à recevoir les réponses par les Tomouri[2]. Elles semblent avoir été soumises aussi à un régime austère et à des pratiques peut-être différentes de celles des Tomouri, mais non moins rigoureuses[3], et le fait que Lysandre, malgré les moyens qu'il employa, n'avait pas réussi à les corrompre et à obtenir d'elles un oracle favorable à ses

Strab., VII, *Fragm.* 1, et Eustath., *Comm. in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327 (voir note 3 ci-dessus).

[1] Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466 :

anus Pelias nomine, etc. . . .

(Voir page 168, note 3.)

[2] Ephor. *ap.* Strab., IX, 2, 4 :

Φησὶ δ' Ἔφορος. . . . . τοὺς δὲ Πελασγοὺς μένοντος ἔτι τοῦ πολέμου χρηστηριασομένους ἀπελθεῖν, ἀπελθεῖν δὲ καὶ τοὺς Βοιωτούς· τὸν μὲν οὖν τοῖς Πελασγοῖς δοθέντα χρησμὸν ἔφη μὴ ἔχειν εἰπεῖν, τοῖς δὲ Βοιωτοῖς ἀνελεῖν τὴν προφῆτιν ἀσεβήσαντας εὖ πράξειν· τοὺς δὲ θεωροὺς ὑπονοήσαντας χαριζομένην τοῖς Πελασγοῖς τὴν προφῆτιν κατὰ τὸ συγγενὲς (ἐπειδὴ καὶ τὸ ἱερὸν Πελασγικὸν ἐξ ἀρχῆς ὑπῆρξεν) οὕτως ἀνελεῖν, ἁρπάσαντας τὴν ἄνθρωπον εἰς πυρὰν ἐμβαλεῖν ἐνθυμηθέντας, εἴτε κακουργήσασαν εἴτε μὴ πρὸς ἀμφότερα ὀρθῶς ἔχειν, εἰ μὲν παρεχρηστηρίασε, κολασθείσης αὐτῆς, εἰ δ' οὐδὲν ἐκακούργησε, τὸ προσταχθὲν αὐτῶν πραξάντων· τοὺς δὲ περὶ τὸ ἱερὸν τὸ μὲν ἀκρίτους κτείνειν τοὺς πράξαντας, καὶ ταῦτ' ἐν ἱερῷ, μὴ δοκιμάσαι, καθιστάναι δ' εἰς κρίσιν, καλεῖν δ' ἐπὶ τὰς ἱερείας, ταύτας δὲ εἶναι τὰς προφήτιδας αἳ λοιπαὶ τριῶν οὐσῶν περιῆσαν· λεγόντων δ' ὡς οὐδαμοῦ νόμος εἴη δικάζειν γυναῖκας, προσελέσθαι καὶ ἄνδρας ἴσους ταῖς γυναιξὶ τὸν ἀριθμόν· τοὺς μὲν οὖν ἄνδρας ἀπογνῶναι, τὰς δὲ γυναῖκας καταγνῶναι, ἴσων δὲ τῶν ψήφων γενομένων τὰς ἀπολυούσας νικῆσαι· ἐκ δὲ τούτων Βοιωτοῖς μόνοις ἄνδρας προθεσπίζειν ἐν Δωδώνῃ· τὰς μέν τοι προφήτιδας ἐξηγουμένας τὸ μαντεῖον εἰπεῖν, ὅτι προστάττοι ὁ θεὸς τοῖς Βοιωτοῖς τοὺς παρ' αὐτοῖς τρίποδας συλλέγοντας εἰς Δωδώνην πέμπειν κατ' ἔτος· καὶ δὴ καὶ ποιεῖν τοῦτο· ἀεὶ γάρ τινα τῶν ἀνακειμένων τριπόδων νύκτωρ καθαιροῦντας καὶ κατακαλύπτοντας ἱματίοις ὡς ἂν λάθρα τριποδηφορεῖν εἰς Δωδώνην.

Heracl. Pont. *ap.* Müller, *Fragm. hist. gr.*, t. II, p. 198 :

Βοιωτοῖς μαντεύσαιο: αὕτη καταρατική ἐστιν. Ἡρακλείδης γάρ φησι, μαντευομένοις τοῖς Θηβαίοις περὶ πολέμου ἀπεκρίνατο ἡ προφῆτις ἡ ἐν Δωδώνῃ, νίκην αὐτοῖς ἀσεβήσασιν ἔσεσθαι· εἷς δὲ τῶν θεωρῶν ἁρπάσας Μυρτίλαν τὴν προφῆτιν ἐνέβαλεν εἰς θερμοῦ παρακείμενον λέβητα. Ἄλλοι δέ φασιν ὅτι Θηβαίοις πολεμοῦσι Βόμβρος μάντις πλείους ἔφη νικήσειν, εἰ προθύσαιεν τῶν ἡγεμόνων ἕνα, οἱ δὲ ἀποκτείναντες τὸν Βόμβρον ἐνίκησαν.

(Aliter *Cod. Vatic.*, II, 67 [Bodl.]) :

Ἠσέβησαν γὰρ εἰς τὴν ἱέρειαν ἐμβαλόντες αὐτὴν εἰς τὸν ἐν Δωδώνῃ λέβητα ζέοντα, ἐρωτικῶς διατεθεῖσαν εἰς ἕνα τῶν θεωρῶν.

Procl., *Chrest.*, II (voir page 145, note 3).

Eustath., *Comm. in* Homer. *Od.*, Ξ, v. 327 :

Καὶ πᾶσι μὲν ἐκεῖ (à Dodone) γυναῖκες χρηματίζειν ὅ ἐστι χρᾶσθαι καὶ μαντεύεσθαι, μόνοις δὲ Βοιωτοῖς ἄνδρας καὶ τὴν αἰτίαν ὁ Γεωγράφος ἐκτίθεται.

[3] Philostr., *Imag.*, II, 33 :

Ἐνταῦθα δὲ ἱέρειαι Δωδωνίδες ἐν στρυφνῷ τε καὶ ἱερῷ τῷ εἴδει· ἐοίκασι γὰρ θυμιαμάτων τε ἀναπνεῖν καὶ σπονδῶν· καὶ τὸ χωρίον δὲ αὐτὸ θυῶδες, ὦ παῖ, γέγραπται καὶ ὀμφῆς μεστόν.

vues [1], indiquerait que cette austérité n'était pas de pure apparence, mais qu'il y avait chez elles de vrais principes de religion et de vertu.

X

Procédés de divination employés par l'oracle.

Il y avait plusieurs procédés à Dodone pour rendre les oracles [2]. Les plus célèbres étaient ceux du chêne et de la colombe, qui ont fourni aussi le sujet des traditions mythologiques sur l'origine et la création de l'oracle [3].

Le chêne fatidique de Dodone, dont le creux avait servi de premier siége à l'oracle, était certainement une des reliques les plus vénérées dans le monde hellénique [4]. Il était en même temps le

[1] Diod. Sic., XIV, 13, 3 :

Θεωρῶν δὲ τοὺς Λακεδαιμονίους μάλιστα τοῖς μαντείοις προσέχοντας, ἐπεχείρησε τὴν ἐν Δελφοῖς προφῆτιν διαφθεῖραι χρήμασιν· ἐνόμιζε γὰρ εἰ χρησμὸν λάβοι σύμμαχον ταῖς ἰδίαις ἐπιβολαῖς, ῥᾳδίως ἄξειν ἐπὶ τέλος τὴν προαίρεσιν· ἐπεὶ δὲ παμπληθῆ χρήματα τοῖς περὶ τὸ μαντεῖον διατρίβουσιν ὑπισχνούμενος οὐκ ἔπειθε, ταῖς ἐν Δωδώνῃ περὶ τὸ μαντεῖον οὔσαις ἱερείαις προσήνεγκε λόγους περὶ τῶν αὐτῶν διά τινος Φερεκράτους, Ἀπολλωνιάτου μὲν τὸ γένος, ἔχοντος δὲ συνήθειαν πρὸς τοὺς περὶ τὸ ἱερὸν διατρίβοντας· οὐδὲν δὲ πρᾶξαι δυνάμενος ἐξεδήμησεν εἰς Κυρήνην.

Plut. *in v. Lys.*, XXV :

Ἔφορος μὲν οὖν φησιν αὐτὸν (Lysandre), ὡς τήν τε Πυθίαν ἐπιχειρήσας διαφθεῖραι καὶ τὰς Δωδωνίδας αὖθις ἀναπείθων διὰ Φερεκλέους ἀπέτυχεν.

[2] Herodot., II, 57 :

Ἡ δὲ μαντηίη ἥ τε ἐν Θήβῃσι τῇσι Αἰγυπτίῃσι καὶ ἐν Δωδώνῃ παραπλήσιαι ἀλλήλῃσι τυγχάνουσι ἐοῦσαι.

Strab., VII, *Fragm.* 1 :

Ἐχρησμῴδει δ' οὐ διὰ λόγων, ἀλλὰ διά τινων συμβόλων, ὥσπερ τὸ ἐν Λιβύῃ Ἀμμωνιακόν.

Suid. *in v.* Δωδώνη.

Αἱ δὲ τῶν δαιμόνων φωναὶ ἄναρθροί εἰσιν.

[3] Strab., VII, 7, 10 :

Τὰ δὲ μυθευόμενα περὶ τῆς δρυὸς καὶ τῶν πελειῶν καὶ εἴ τινα ἄλλα τοιαῦτα, καθάπερ καὶ τὰ περὶ Δελφῶν, τὰ μὲν ποιητικωτέρας ἐστὶ διατριβῆς, τὰ δ' οἰκεῖα τῆς νῦν περιοδείας.

[4] Hom., *Od.*, Ξ, v. 328 (voir p. 138, note 4).

Æschyl., *Prometh.*, v. 831 (voir page 137, note 2).

Sophocl., *Trachin.*, v. 1168 (voir page 137, note 3).

Voir page 137, note 5, les passages d'Orphée, d'Apollonius de Rhodes, d'Apollodore, de Lucien et de Philostrate.

Pausan., VII, 21, 1 (voir page 137, note 4).

Philostr., *Imag.*, II, 33 (voir p. 157, note 1).

moyen le plus ancien par lequel les dieux avaient manifesté leurs volontés aux mortels[1]. Le mouvement de son feuillage et le bruissement qui en résultait étaient les signes par lesquels avait lieu cette manifestation de la volonté divine[2].

La colombe, à laquelle on donnait, comme aux prophétesses, le nom de Péléiade, était, après le chêne sacré, le moyen le plus ancien et le plus célèbre par lequel Jupiter et Dioné répondaient aux demandes qu'on leur adressait[3]. C'était la colombe qui, venue

Constantin Porphyr., II, 55 (voir p. 151, note 6).

Virg., *Georg.*, I, v. 149 (voir p. 132, note 4).

Eustath., *Comm. in* Hom. *Il.*, B, v. 750 :

Ἔνθα ἱερὸν καὶ τοῦ ἐκ δρυὸς μαντείου τοῦ Δωδωναίου Διός, ἣν δρῦν πολύγλωσσον λέγει ὁ Σοφοκλῆς, ἤγουν πολύφωνον.

[1] Herodot., II, 55 (voir page 131, note 1).

Plat., *Phædr.*, p. 275, B (voir p. 129, note 2).

Lucian., *Amor.*, 31 :

Αὐτὴ τάχα ἂν ὥσπερ ἡ ἐν Δωδώνῃ φηγὸς ἐκ τῶν ὁροδάμνων ἱερὰν ἀποῤῥήξασα φωνὴν τοὺς παιδικοὺς εὐφήμησεν ἔρωτας ἔτι τοῦ καλοῦ μεμνημένη Φαίδρου.

Dionys. Halicarn. *Ars rhet.*, VI, et Eustath. *Comm. in* Hom. *Od.*, v. 327 (voir p. 132, note 4).

Sophocl., *Trachin.*, v. 171 :

Ὡς τὴν παλαιὰν φηγὸν αὐδῆσαί ποτε
Δωδῶνι δισσῶν ἐκ πελειάδων ἔφη.

Proxen., *ap.* Schol. *in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327 :

Ποιμὴν νέμων πρόβατα ἐν τοῖς τῆς Δωδώνης ἕλεσι, τοῦ πέλας ὑφείλετο νομὴν καλλίστην καὶ εἴρξας εἰς τὴν σφετέραν αὐλὴν ἐφύλασσεν· ὅθεν τὸν δεσπότην φασὶν ζητεῖν παρὰ τοῖς ποιμέσι τὰ κεκλεμμένα πρόβατα, μὴ εὑρόντα δὲ ἐρωτᾶν τὸν θεὸν τίς ἐστιν ὁ κλέψας· τότε πρῶτον φασὶ τὴν δρῦν φωνὴν ἀφεῖναι ὅτι « τῶν ἀκολουθούντων ὁ νεώτατος ». Ἐξετάσαντα δὲ τὸ λόγιον εὑρεῖν παρὰ τῷ ποιμένι νεωστὶ βοσκήσαντι ἐν τῷ χωρίῳ· ἀκόλουθοι δὲ λέγονται οἱ ποιμένες· ἦν δὲ τὸ ὄνομα Μανδύλας ὁ κλέψας. Τοῦτον λέγεται παροργισθέντα τῇ δρυῒ θελῆσαι αὐτὴν ἐκκόψαι νύκτωρ· πελειάδα δὲ ἐκ τοῦ στελέχους ἀνακύψασαν ἐπιτάξαι μὴ τοῦτο δρᾶν. Τὸν δὲ δηματωθέντα μηκέτι τοῦτο τολμῆσαι, μὴ θίγειν τοῦ ἱεροῦ τούτου δένδρου· οὐ μὴν ἀλλὰ καὶ διὰ τὸ τόλμημα μανίσαι αὐτῷ τοὺς Ἠπειρώτας· ὅθεν καὶ λαβόντας δίκην ταύτην εἰσπράξασθαι τῆς ἀπ' αὐτοῦ ἀπονομῆς τὸν μάντιν προάγει.

Pausan., VIII, 23, 4 :

Εἰ δὲ Ἑλλήνων τοῖς λόγοις ἑπόμενον καταριθμήσασθαι δεῖ με ὁπόσα δένδρα σῶα ἔτι καὶ τεθηλότα λείπεται, πρεσβύτατον μὲν ἡ λύγος ἐστὶν αὐτῶν ἡ ἐν τῷ Σαμίων πεφυκυῖα ἱερῷ Ἥρας, μετὰ δὲ αὐτὴν ἡ ἐν Δωδώνῃ δρῦς, καὶ ἐλαία τε ἡ ἐν Ἀκροπόλει καὶ ἡ παρὰ Δηλίοις. . . .

Senec., *Herc.*, v. 1476 :

Quercus hanc sortem mihi
Fatidica quondam dederat.

[2] Suid. *in v.* Δωδώνη :

Καὶ εἰσιόντων τῶν μαντευομένων ἐκινεῖτο δῆθεν ἡ δρῦς ἠχοῦσα· αἱ δὲ ἐφθέγγοντο ὅτι τάδε λέγει ὁ Ζήν.

[3] Proxen., *ap.* Schol. *in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327 (voir la note 1 ci-dessus).

Pausan., VII, 21, 1 (voir page 137, note 4).

Philostr., *Imag.*, II. 33 :

Ἡ μὲν χρυσῆ πέλεια ἔτ' ἐπὶ τῆς δρυὸς ἐν λογίοις ἡ σοφὴ καὶ χρησμοί, οὓς ἐκ Διὸς ἀναφθέγγεται.

d'Égypte [1] ou envoyée par Hébé [2], était présentée dans les traditions mythologiques comme ayant engagé les Dodonéens à construire un temple à Jupiter; c'était elle aussi qui avait indiqué l'oracle à Hellos le bûcheron [3] et qui avait empêché le berger Mandylas de couper le chêne sacré [4]. La manière dont cet oiseau volait et celle dont il se posait quelque part servaient d'indice pour la révélation de la volonté des dieux [5].

Un autre moyen de prophétiser, moins ancien peut-être, mais non moins fameux que les deux précédents, était le bassin d'airain dont le son fatidique donnait la réponse de l'oracle aux demandes qui lui étaient adressées. Selon quelques auteurs, ce n'était pas un seul bassin, mais plusieurs trépieds ou bassins de bronze suspendus, qui rendaient des sons en se touchant les uns les autres [6].

[1] Herodot., II, 54 (voir page 131, note 1).

[2] Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466:

Narratur et aliter fabula: Jupiter quondam Hebae filiae tribuit duas columbas humanam vocem edentes, quarum altera provolavit in Dodonae glandiferam silvam Epiri, ibique consedit in arbore altissima, praecepitque ei qui tum eam succidebat ut ab sacrata quercu ferrum sacrilegum submoveret: ibi oraculum Jovis constitutum est.

[3] Schol. *in* Hom. *Il.*, Π, v. 234:

Πίνδαρος Ἑλλοὶ χωρὶς τοῦ σ, ἀπὸ Ἑλλοῦ τοῦ δρυτόμου, ᾧ φασὶ τὴν περιστερὰν πρώτην καταδεῖξαι τὸ μαντεῖον.

[4] Proxen., *ap.* Schol. *in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327 (voir page 165, note 1).

Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466 (voir la note 2 ci-dessus).

[5] Dionys. Halicarn., *Hist. Rom.*, I, 14:

Ἐν ταύτῃ (τῇ Ματιήνῃ) λέγεται χρηστήριον Ἄρεος γενέσθαι πάνυ ἀρχαῖον· ὁ δὲ τρόπος αὐτοῦ παραπλήσιος ἦν, ὥς φασι, τῷ παρὰ Δωδωναίοις μυθολογουμένῳ ποτὲ γενέσθαι· πλὴν ὅσον ἐκεῖ μὲν ἐπὶ δρυὸς ἱερᾶς καθεζομένη περιστερὰ θεσπιῳδεῖν ἐλέγετο, παρὰ δὲ τοῖς Ἀϐοργῖσι θεόπεμπτος ὄρνις, ὃν αὐτοὶ μὲν πῖκον, Ἕλληνες δὲ δρυκολάπτην καλοῦσιν, ἐπὶ κίονος ξυλίνου φαινόμενος τὸ αὐτὸ ἔδρα.

Strab., VII, *Fragm.* 1:

Ἴσως δέ τινα πτῆσιν αἱ τρεῖς περιστεραὶ ἐπέτοντο ἐξαίρετον, ἐξ ὧν αἱ ἱέρειαι παρατηρούμεναι προεθέσπιζον.

Eustath., *Comm. in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327:

Ὁ δ' αὐτὸς καὶ εἰς τὰς ἐκεῖ λεγομένας μαντικὰς πελείας φησὶν ὅτι αἱ πέλειαι εἰς οἰωνοσκοπίαν ὑπονοοῦνται, καθὰ καὶ κορακομάντεις ἦσάν τινες.

[6] Eustath., *Comm. in* Hom. *Od.*, Ξ, v. 327:

Δῆλον δὲ ὡς ἐκ ταύτης καὶ τὸ παροιμιακὸν Δωδωναῖον χαλκεῖον, περὶ οὗ Παυσανίας φησὶν ὅτι ἐν Δωδώνῃ πολλῶν παραλλήλων κειμένων λεϐήτων, εἴ τις τοῦ ἑνὸς ἅψεται φασὶν ἐκ διαδοχῆς πάντας ἠχεῖν.

Demon *ap.* Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη:

Ὡς ὁ μὲν Δήμων φησὶν « ἀπὸ τοῦ τὸν ναὸν τοῦ Δωδωναίου Διὸς τοίχους μὴ ἔχοντα, ἀλλὰ τρίποδας

D'autres écrivains pourtant affirment qu'il y avait à Dodone une statuette, offrande des Corcyréens, et un bassin, placés sur deux colonnes. La statuette tenait à la main une baguette à l'extrémité de laquelle il y avait des osselets suspendus par des chaînettes ou par des courroies; ces osselets, agités par le vent, allaient frapper le bassin et lui faisaient rendre les sons fatidiques[1]. Les sons ainsi rendus se prolongeaient, paraît-il, fort longtemps, en sorte qu'on

πολλούς, ἀλλήλων πλησίον, ὥστε τὸν ἑνὸς ἁπτόμενον παραπέμπειν διὰ τῆς ψαύσεως τὴν ἐπήχησιν ἑκάστῳ καὶ διαμένειν τὸν ἦχον ἄχρις ἄν τις τοῦ ἑνὸς ἐφάψεται » · ἡ παροιμία δὲ οὔ φησιν εἰ μὴ χαλκίον ἕν, ἀλλ' οὐ λέβητας ἢ τρίποδας πολλούς.

Demon *ap.* Müller, *Fragm. hist. gr.*, t. III, p. 125 :

Δήμων φησίν . . . . ὅτι τὸ τοῦ Διὸς μαντεῖον ἐν Δωδώνῃ λέβησιν ἐν κύκλῳ περιείληπται· τούτους δὲ ψαύειν ἀλλήλους καὶ κρουσθέντος τοῦ ἑνὸς ἠχεῖν διὰ διαδοχῆς πάντας ὡς διὰ πολλοῦ χρόνου γίγνεσθαι τῆς ἠχῆς τὴν περίοδον.

Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466 :

In quo sunt vasa aerea quae uno tactu universa solebant sonare.

[1] Strab., VII, *Fragm.* 3 :

Ὅτι ἡ παροιμία « τὸ ἐν Δωδώνῃ Χαλκίον » ἐντεῦθεν ὠνομάσθη· χαλκίον ἦν ἐν τῷ ἱερῷ ἔχον ὑπερκείμενον ἀνδριάντα κρατοῦντα μάστιγα χαλκῆν, ἀνάθημα Κερκυραίων· ἡ δὲ μάστιξ ἦν τριπλῆ ἁλυσιδωτή, ἀπηρτημένους ἔχουσα ἐξ αὐτῆς ἀστραγάλους, οἳ πλήττοντες τὸ χαλκίον συνεχῶς, ὁπότε αἰωροῖντο ὑπὸ τῶν ἀνέμων, μακροὺς ἤχους ἀπειργάζοντο, ἕως ὁ μετρῶν τὸν χρόνον ἀπὸ τῆς ἀρχῆς τοῦ ἤχου μέχρι τέλους καὶ ἐπὶ τετρακόσια προέλθοι. Ὅθεν καὶ ἡ παροιμία ἐλέχθη « ἡ Κερκυραίων μάστιξ ».

Aristid. Miles. *ap.* Müller, *Fragm. hist. gr.*, t. IV, p. 326 :

Ἀριστοτέλης (Ἀριστείδης;) δὲ ὡς πλάσμα διελέγχων δύω φησὶ στύλους εἶναι καὶ ἐπὶ μὲν τοῦ ἑτέρου λέβητα, ἐπὶ θατέρου δὲ παῖδα κρατοῦντα μάστιγα, ἧς τοὺς ἱμάντας χαλκέους ὄντας καὶ σειομένους ὑπ' ἀνέμου τῷ λέβητι προσκρούειν, τὸν δὲ τυπτόμενον ἠχεῖν. — Πρὸς Δήμωνα· εἰ δὲ πολλοὶ ἦσαν οὐκ ἂν ἑνικῶς ἐλέγετο ἡ παροιμία.

Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Προσθετέον οὖν τῷ Περιηγητῇ Πολέμωνι ἀκριβῶς τὴν Δωδώνην ἐπισταμένῳ καὶ Ἀριστείδῃ τὰ τούτῳ μεταγεγραφότι, λέγοντι κατὰ τὴν β' « ἐν τῇ Δωδώνῃ στύλοι δύω παράλληλοι καὶ πάρεγγυς ἀλλήλων· καὶ ἐπὶ μὲν θατέρου χαλκίον ἐστὶν οὐ μέγα τοῖς δὲ νῦν παραπλήσιον λέβησιν, ἐπὶ δὲ θατέρου παιδάριον ἐν τῇ δεξιᾷ χειρὶ μαστίγιον ἔχον, οὗ κατὰ τὸ δεξιὸν μέρος ὁ τὸ λεβήτιον ἔχων κίων ἕστηκεν· ὅταν οὖν ἄνεμον συμβῇ πνεῖν τοὺς τῆς μάστιγος ἱμάντας χαλκοὺς ὄντας ὁμοίως τοῖς ἀληθινοῖς ἱμάσιν αἰωρουμένους ὑπὸ τοῦ πνεύματος συνέβαινε ψαύειν τοῦ χαλκίου, καὶ τοῦτο ἀδιαλείπτως ποιεῖν, ἕως ἂν ὁ ἄνεμος διαμένῃ· « καὶ κατὰ μέντοι τοὺς ἡμετέρους (χρόνους), φησὶν ὁ Ταῤῥαῖος, ἡ μὲν λαβὴ τῆς μάστιγος (διασέσωσται), οἱ δὲ ἱμάντες ἀποπεπτώκασιν. »

Suid. *in v.* Δωδώνη :

Καὶ ἀνδριὰς ἵστατο ἐν ὕψει ῥάβδον κατέχων, καὶ παρ' αὐτὸν λέβης ἵστατο καὶ ἔπαιεν ὁ ἀνδριὰς τὸν λέβητα· καὶ ἦχος τις ἐναρμόνιος ἀπετελεῖτο.

Cosmas, *in Mai Spic. Rom.*, t. II, p. 172 (*ap.* Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη, *in not.* edit. Schmidt) :

Ἀνδριὰς ἐφ' ὕψους τις ἑστήκει βαστάζων ῥάβδον καὶ παρ' αὐτὸν ἵστατο λέβης· οἱ οὖν μαντευόμενοι ἤρχοντο κατὰ τὸν τόπον τοῦτον καὶ ηὔχοντο· ὅτε οὖν ἤθελε, φησίν, ὁ θεὸς χρησμῳδῆσαι, ὁ ἀνδριὰς ἐκεῖνος ἔπαιε τῇ ῥάβδῳ τὸν λέβητα, εἶτα ἤχει ὁ λέβης καὶ ἐκ τοῦ λέβητος ἠχός τις ἀπετελεῖτο ἐναρμόνιος

appliquait souvent aux grands parleurs l'épithète de bassin de Dodone [1].

La volonté des dieux se manifestait en outre à Dodone par la voie des sorts [2] et par le murmure de la fontaine miraculeuse [3].

Comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire, parmi les ruines découvertes à Dodone, il y en a qui, par leur forme et leur situation, indiquent des édifices affectés à des usages tout à fait spéciaux. L'attribution de ces édifices à l'exercice des différents procédés de divination serait, je crois, l'explication la plus probable qu'on pourrait leur donner. On pourrait ainsi placer le chêne, les colombes et la fontaine miraculeuse dans les deux édifices situés sur le même plateau que le temple [4] (pl. III, n[os] 5 et 5 *bis*), et le bassin d'airain

καὶ ἐνεφοροῦντο αἱ προφήτιδες καὶ ἔλεγον ἃ αὐταῖς ὁ δαίμων ἐνέβαλεν.

[1] Eustath., *Comm. in* Hom. *Il.*, B, v. 750 :

Ἔστι καὶ Δωδωναῖον χαλκίον παροιμία ἐπὶ τῶν πολλὰ λαλούντων . . . . Ἐλέγετο δὲ καὶ Δώδων δισυλλάβως· ἐξ αὐτῆς τὸ παροιμιαζόμενον Δωδωναῖον χαλκεῖον ἐπὶ τῶν πολυλόγων· χαλκεῖον γὰρ τὸ καὶ ἀλλαχοῦ πλατύτερον δηλωθησόμενον ἤχει αὐτόθι πληττόμενον τεχνικῶς ὑπὸ μάστιγος ἢ καὶ κατὰ βίαν ἀνέμων.

Steph. Byz. *in v.* Δωδώνη :

Παρὰ μέν τοι τῶν ἐπιχωρίων τινὸς ἠκούσαμεν ὡς ἐπείπερ ἐτύπτετο μὲν τὸ χαλκίον ὑπὸ μάστιγος, ἤχει δ' ἐπὶ πολὺν χρόνον, ὡς χειμερίου τῆς Δωδώνης ὑπαρχούσης, εἰκότως εἰς παροιμίαν περιεγένετο. Μέμνηται αὐτῆς Μένανδρος ἐν Ἀῤῥηφόρῳ·

ἐὰν δὲ κινήσῃ μόνον τὴν Μυρτίλην
ταύτην τις, ἢ τίτθην καλεῖ, πέρας οὐ ποιεῖ
λαλιᾶς· τὸ Δωδωναῖον ἄν τις χαλκίον
ὃ λέγουσιν ἠχεῖν ἂν παράψηθ' ὁ παριὼν
τὴν ἡμέραν ὅλην, καταπαῦσαι θᾶττον ἢ
ταύτην λαλοῦσαν· νύκτα γὰρ προλαμβάνει.

Callimach., *Hymn. in Del.*, v. 286 (voir p. 141 et 142, note 2).

Philostr., *Imag.*, II, 33 :

Χαλκῆ τε ἠχὼ ἐν αὐτῇ τετίμηται, ἥν, οἶμαι, ὁρᾷς ἐπιβάλλουσαν τὴν χεῖρα τῷ στόματι, ἐπειδὴ χαλκεῖον ἀνέκειτο τῷ Διὶ κατὰ Δωδώνην ἠχοῦν ἐς πολὺ τῆς ἡμέρας καὶ μέχρι λάβοιτό τις αὐτοῦ μὴ σιωπῶν.

[2] Cicer., *de Div.*, I, 34 (voir page 142, note 1 à p. 144).

Tit.-Liv., VIII, 24, 1 :

Alexandrum Epiri regem ab exsule Lucano interfectum sortes Dodonaei Jovis eventu adfirmasse.

[3] Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466 :

Circa hoc templum quercus immanis fuisse dicitur, ex cujus radicibus fons manabat, qui suo murmure instinctu deorum diversis oracula reddebat, quae murmura anus Pelias nomine interpretata hominibus disserebat.

Plin., *Hist. nat.*, II, 103, 106 (voir page 149, note 2).

[4] La situation respective de la citerne placée dans l'enceinte de la ville (pl. III, n° 1), de la construction carrée bâtie au

avec la statuette sur les deux colonnes placées devant l'entrée principale du temple (pl. III, n° 8).

Ceux qui venaient consulter l'oracle, soit comme délégués des villes et autres États de la Grèce[1], soit comme simples particuliers, devaient d'abord offrir aux dieux des dons[2] et leur adresser des prières[3]. Ils n'entraient pas en communication directe avec le dieu, comme dans d'autres endroits où il y avait des oracles, mais ils écrivaient leurs demandes ou les faisaient écrire par les prêtres sur des plaques de plomb, qui étaient remises probablement aux Péléiades. Celles-ci consultaient l'oracle et rendaient leurs réponses également écrites sur des plaques de plomb[4]. Nous ne savons pas si c'était le consultant ou bien les Péléiades qui choisissaient, parmi les procédés employés, celui par lequel l'oracle était consulté. Il se peut pourtant qu'il y ait eu des règles déterminant d'avance, selon la nature des demandes, le moyen qui devait être employé dans chaque cas particulier[5].

sud-ouest du temple (pl. III, n° 5 *bis*) et de la chambre souterraine découverte sous la scène du théâtre (pl. III, n° 2), m'a fait penser qu'il pouvait y avoir eu quelque relation entre ces trois constructions et la fontaine miraculeuse. L'eau réunie dans la citerne pouvait venir à volonté dans la construction carrée et former la fontaine intermittente et miraculeuse. Elle s'en allait de là sous terre, par un canal passant par la chambre souterraine qui servait de réservoir, toutes les fois qu'on voulait en cacher l'écoulement dans la plaine. Je n'ai pourtant pu trouver aucune trace de communication souterraine entre ces trois constructions.

[1] Voir les réponses de l'oracle dans les pages 142, note 1, et 144, note 1.

Æschyl., *Prometh.*, v. 659 (v. p. 137, note 1).

Xenoph., *Scr.*, *Min. de Vectig.*, VI, 2 (voir page 141, note 2).

[2] Voir page 149, note 5, le passage d'Hésiode :

Δῶρα φέρων ἔλθῃ σὺν οἰωνοῖς ἀγαθοῖσιν.

[3] Cosmas (voir page 167, note 1).

[4] Les inscriptions sur lames de plomb découvertes dans le temple de Jupiter nous fournissent un témoignage matériel et indiscutable de ce procédé. Ces inscriptions (voir le Catalogue, sixième catégorie, pages 68 et suiv. ; et planches XXXIV à XL), qui ne sont certainement qu'une très-faible partie de la collection qui doit avoir été formée à Dodone pendant des siècles, nous donnent une série de demandes les plus diverses, adressées à l'oracle par des villes ou par des particuliers et relatives à des intérêts considérables ou à des affaires de peu d'importance.

[5] Parmi les inscriptions contenant des

De même que les autres centres religieux de la Grèce, Dodone aussi devait avoir ses cérémonies sacrées et ses fêtes publiques[1]. Nous ignorons pourtant, faute de renseignements sur ce sujet, en quoi pouvaient consister les cérémonies que l'on y célébrait.

XI

Destruction de Dodone.

Vers l'an 220 avant J.-C., le temple de Dodone fut détruit pour la première fois par les Étoliens dont la ligue était en guerre avec les Achéens. Dorimaque, général des Étoliens, se vengeant des Épirotes, alliés des Macédoniens et de la ligue achéenne, après avoir ravagé une grande partie de l'Épire, détruisit aussi Dodone[2]. Il

demandes adressées à l'oracle, il y en a qui portent, au revers, des lettres isolées. La plupart du temps ces lettres indiquent le nom de celui qui faisait la demande; mais il peut y en avoir aussi quelques-unes qui se rapportent au procédé par lequel l'oracle avait été consulté.

[1] Pausan., X, 12, 5 :

Le chant des Péléiades (voir p. 134, note 1).

Philostr., *Imag.*, II, 33 :

Φοιτᾷ δ' ὁ μὲν ἐρέσθαι τι αὐτὴν, ὁ δὲ θῦσαι, καὶ χορὸς οὑτοσὶ ἐκ Θηϐῶν περιεστᾶσι τὴν δρῦν, οἰκειούμενος τὴν σοφίαν τοῦ δένδρου, οἶμαι δὲ καὶ τὴν χρυσῆν ὄρνιν ἐκεῖ παλευθῆναι.

Schol. *in* Hephæst., *de ped.*, p. 133 (voir page 145, note 2).

Procl., *Chrest.*, II, p. 248 (voir page 145, note 3).

On peut considérer aussi comme une de ces cérémonies le sacrifice que tous ceux qui venaient consulter l'oracle étaient tenus d'offrir à l'élément humide personnifié par Achéloüs (voir page 133, note 2).

Voir aussi, dans la page 161, note 2, ma conjecture sur l'existence de mystères à Dodone.

[2] Polyb., *Bell. soc. ach.*, IV, 67 :

Παρὰ δὲ τοῖς Αἰτωλοῖς ἤδη τῶν ἀρχαιρεσιῶν καθηκόντων στρατηγὸς ᾑρέθη Δωρίμαχος, ὃς παραυτίκα τὴν ἀρχὴν παραλαϐὼν καὶ τοὺς Αἰτωλοὺς ἀθροίσας μετὰ τῶν ὅπλων, ἐνέϐαλεν εἰς τοὺς ἄνω τόπους τῆς Ἠπείρου καὶ τὴν χώραν ἐδῄου θυμικώτερον χρώμενος τῇ καταφθορᾷ· τὸ γὰρ πλεῖον οὐ τῆς σφετέρας ὠφελείας, ἀλλὰ τῆς τῶν Ἠπειρωτῶν βλάϐης χάριν ἕκαστα συνετέλει· παραγενόμενος δὲ πρὸς τὸ περὶ Δωδώνην ἱερὸν τάς τε στοὰς ἐνέπρησε καὶ πολλὰ τῶν ἀναθημάτων διέφθειρε, κατέσκαψε δὲ καὶ τὴν ἱερὰν οἰκίαν, ὥστε μήτ' εἰρήνης ὅρον μήτε πολέμου πρὸς Αἰτωλοὺς ὑπάρχειν, ἀλλ' ἐν ἀμφοτέραις ταῖς περιστάσεσι παρὰ τὰ κοινὰ τῶν ἀνθρώπων ἔθη καὶ νόμιμα χρῆσθαι ταῖς ἐπιϐολαῖς.

brûla les portiques et le temple, à l'exception de la cella[1], et renversa les offrandes qui s'y trouvaient.

Un autre pillage de Dodone eut lieu vers l'an 88 av. J.-C. par les Thraces, que Mithridate envoya en Épire pendant ses guerres contre les Romains[2].

A ces deux destructions on peut ajouter aussi la spoliation de l'Épire par Paul-Émile, spoliation qui eut lieu avant le pillage des Thraces (vers l'an 168 av. J.-C.), et à laquelle Dodone doit, sans doute, avoir été soumise en même temps que les autres villes épirotes[3].

Ces catastrophes, arrivées à l'époque où la liberté de la Grèce expirait sous l'étreinte de Rome, avaient fait presque disparaître l'oracle de Jupiter. Pendant longtemps, Dodone et ses temples n'existèrent qu'à l'état de ruines.

Ce n'est que longtemps après, lorsque l'Épire obtint de ses maîtres un peu de repos et l'ombre d'une existence indépendante, que ses peuples ont pu reconstruire le vieux sanctuaire de Jupiter et de Dioné.

L'état actuel des ruines helléniques et le fait qu'une partie des ex-voto trouvés dans ces ruines (tous d'époques antérieures à la conquête de l'Épire par les Romains) étaient enfouis sous les fondements des murs romains, construits en petites pierres et en chaux, prouvent que plusieurs années s'étaient écoulées entre la

[1] Diod. Sic., *Fragm.* XXVI, 7 :

Ὅτι Δωρίμαχος ὁ τῶν Αἰτωλῶν στρατηγὸς ἀσεβῆ συνετελέσατο πρᾶξιν· τὸ γὰρ περὶ Δωδώνην μαντεῖον συλήσας ἐνέπρησε τὸ ἱερὸν πλὴν τοῦ σηκοῦ.

[2] Dion. Cass., XXXVI, *Fragm.* 101, 2.

Ὅτι οἱ Θρᾷκες ἀναπεισθέντες ὑπὸ τοῦ Μιθριδάτου τήν τε Ἤπειρον καὶ τἄλλα τὰ μέχρι τῆς Δωδώνης κατέδραμον, ὥστε καὶ τὸ τοῦ Διὸς ἱερὸν συλῆσαι.

[3] Strab., VII, 7, 3 :

Τῶν γοῦν Ἠπειρωτῶν ἑβδομήκοντα πόλεις Πολύβιός φησιν ἀνατρέψαι Παῦλον μετὰ τὴν Μακεδόνων καὶ Περσέως κατάλυσιν (Μολοττῶν δ' ὑπάρξαι τὰς πλείστας), πέντε δὲ καὶ δέκα μυριάδας ἀνθρώπων ἐξανδραποδίσασθαι.

Plutarque (*in vita Paul. Æmil.*, XXIX) répète le même fait.

destruction et la restauration du temple. Le nouveau temple a été évidemment construit sur les remblais formés par les ruines de l'ancien; or, pour que ce fût possible, il a fallu nécessairement un certain tassement de ces remblais, et ce tassement n'aurait pas pu se faire si la destruction de l'édifice n'avait pas eu lieu longtemps avant sa reconstruction.

Il m'est impossible de fixer exactement l'époque à laquelle la restauration des temples et de l'oracle eut lieu; mais ce qui est certain, c'est qu'à partir de leur destruction jusqu'au premier siècle de notre ère, l'oracle de Jupiter ne jouissait pas d'une grande renommée [1]. Ce ne fut que vers la fin de ce siècle ou vers le commencement du siècle suivant qu'il commença à reprendre un peu de son ancienne célébrité [2].

Cette nouvelle existence de Dodone dura jusqu'au commencement du quatrième siècle, époque à laquelle le christianisme devint la religion officielle de l'empire romain [3]. La série des mon-

[1] Strab., VII, 7, 9 et 10 :

Ὅμως εὐάνδρει ἥ τε Ἤπειρος πᾶσα καὶ ἡ Ἰλλυρίς· νῦν δὲ τὰ πολλὰ μὲν ἐρημία κατέχει, τὰ δ' οἰκούμενα κωμηδὸν καὶ ἐν ἐρειπίοις λείπεται.

Ἐκλέλοιπε δέ πως καὶ τὸ μαντεῖον τὸ ἐν Δωδώνῃ καθάπερ τἆλλα.

Ni Tite-Live ni Plutarque, dans son traité sur les oracles, ne mentionnent l'oracle de Dodone comme existant de leur temps.

[2] Paus., I, 17, 5 (voir page 136, note 1).

Philostr., *Vit. Apoll. Tyan.*, IV, 24 :

Ἐπεφοίτησε δὲ καὶ τοῖς Ἑλληνικοῖς ἱεροῖς πᾶσι τῷ τε Δωδωναίῳ καὶ τῷ Πυθικῷ, etc.

[3] Clem. Alex., *Protrept.*, c. II :

Ἄδυτα τοίνυν ἄθεα μὴ πολυπραγμονεῖτε, μηδὲ βαράθρων στόματα τερατείας ἔμπλεα, ἢ λέβητα Θεσπρώτειον, ἢ τρίποδα Κιρραῖον, ἢ Δωδωναῖον χαλκεῖον, γεράνδρυον δὲ ψάμμοις ἐρήμαις τετιμημένον, καὶ τὸ αὐτόθι μαντεῖον, αὐτῇ δρυῒ μεμαρασμένον μύθοις γεγηρακόσι καταλείψατε.

Euseb., *Praep. evang.*, IV, 2, 8 :

Ποῦ γάρ σοι τὸ ἐν Δελφοῖς ἱερὸν παρὰ πᾶσιν Ἕλλησιν ἐξ αἰῶνος βεβοημένον; ποῦ ὁ Πύθιος; ὁ Κλάριος; ποῦ καὶ ὁ Δωδωναῖος;

Greg. Naz., *Orat.*, IV, p. 127 :

Οὐκέτι λέβης μαντεύεται.

Theodoret., *de Orac.*, X, 46 :

Οὐχ ὁ Θεσπρώτιος λέβης μαντεύεται, οὐχ ὁ τρίπους ὁ Κιρραῖος χρησμολογεῖ, οὐ τὸ Δωδωναῖον χαλκεῖον ἀδολεσχεῖ, οὐχ ἡ πολυθρύλητος φθέγγεται δρῦς, ἀλλὰ σιγᾷ μὲν ὁ Δωδωναῖος, σιγᾷ δὲ ὁ Κολοφώνιος καὶ Δήλιος καὶ Πύθιος καὶ Κλάριος, etc.

Idem, *ibid.*, X, 60 :

Ἀλλὰ καὶ πόρρωθεν ὁ θεοφόρος ἀνὴρ ὡς παρὼν ἑώρα καὶ προὔλεγε τὰ μετὰ τοσοῦτον ἐσόμενα χρό-

naies que j'ai trouvées dans les fouilles (voir page 115 et pl. LXII et LXIII), et parmi lesquelles les plus récentes sont celles de Constantin le Grand et de son fils Crispus, nous fournit la preuve de cette durée de l'oracle restauré[1].

Comme plusieurs autres temples de la Grèce, celui de Dodone a été transformé en église, lorsque le christianisme remplaça le polythéisme hellénique. La forme actuelle des ruines du temple et notamment les trois absides situées des trois côtés du pronaos en fournissent la preuve. Je n'ai trouvé parmi ces ruines aucun autre indice du culte chrétien. Le temps en a détruit toutes les marques extérieures, qui n'étaient probablement reproduites que sur des matériaux fragiles. Mais cette transformation du temple de Jupiter en église est prouvée aussi par l'existence d'un évêché de Dodone, dont les titulaires figurent dans divers actes de l'Église d'Orient jusqu'au sixième siècle[2].

νον· ὁ δὲ Δωδωναῖος καὶ ὁ Πύθιος οὐδὲ τὰ μετὰ τρεῖς ἐσόμενα μῆνας προειπάτην ὡς ἔμελλεν ἔσεσθαι, ἀλλὰ τῇδε κἀκεῖσε κλινομένους ἐδιδότην χρησμούς.

Themist., *de Atten.*, p. 403, 6 :

Καθάπερ τῷ Διὶ τὴν δρῦν τὴν ἐν Δωδώνῃ πη γενέσθαι λόγος.

Serv., *Comm. in* Virg. *Æn.*, III, v. 466 :

Sed cum hic ordo oraculorum per multa tempora stetisset, ab Arce latrone Hillirio (?) (Illyrio) excidi quercus praecepta est; unde factum est ut postea fatidica murmura cessaverint.

[1] Tillemont (*Hist. des empereurs*, t. IV, art. xx, p. 531), se basant sur un passage de Libanius, dit que l'empereur Julien consulta l'oracle de Dodone avant d'entreprendre sa campagne contre les Perses. Libanius ne cite pas le nom de Dodone, mais il dit (p. 252, d) que Julien, avant d'entrer en campagne, consulta les oracles de la Grèce. Il est probable que cet empereur, ayant rétabli pendant son règne le polythéisme hellénique, ait aussi restauré l'oracle de Dodone.

[2] *Acta conciliorum* (Πρακτικὰ ἱερῶν Συνόδων) edit. Parisiis MDCCXIV.

Vol. I. p. 1425 (concile d'Éphèse) :

Θεόδωρος ἐπίσκοπος Δωδώνης
Παλαιᾶς Ἠπείρου.

Vol. II, p. 967 (concile de Chalcédoine) :

Φιλόθεος ἐπίσκοπος Δωδώνης
Παλαιᾶς Ἠπείρου.

Id., p. 1569 (lettre sur le même concile) :

Οὐράνιος ἐπίσκοπος Δωδώνης.

Id., p. 1955 (rapport au pape Hormisdas) :

Ἰουλιανὸς ἐπίσκοπος Δωδώνης.

Lequien, *Oriens christ.*, vol. II, p. 139.

Une petite ville chrétienne a également remplacé l'ancienne ville hellénique [1]; mais elle n'a pas été bâtie sur le même emplacement que celle-ci. L'enceinte fortifiée, qui est pleine de murs helléniques, ne contient aucune trace de constructions d'une date plus récente. La situation la plus probable de la ville chrétienne serait l'emplacement de l'ancien stade, au sud-ouest du téménos, où j'ai découvert un grand nombre de murailles construites en petites pierres et en chaux (pl. III, n°s 6 et 6 *bis*). Une partie du téménos, celle qui porte encore quelques traces de murailles chrétiennes, peut aussi avoir été comprise dans la ville moderne; mais le sanctuaire d'Aphrodite (pl. III, n° 7), l'emplacement des monuments votifs du téménos (*ibid.,* n°s 9, 10 et 10 *bis*) et celui des deux édifices situés dans l'enceinte du temple (*ibid.*, n°s 5 et 5 *bis*) ne doivent pas avoir été occupés par des constructions de l'époque chrétienne. On n'en voit de traces ni dans la couche inférieure qui couvrait le sol de ces édifices et dans laquelle j'ai trouvé de nombreux ex-voto, ni dans la couche supérieure qui forme le sol actuel.

Je ne saurais fixer avec certitude l'époque à laquelle cette dernière ville et l'église qui avait remplacé le temple ont disparu; mais le fait qu'un évêque de Dodone n'est plus cité à partir du sixième siècle me fait supposer que c'est dans ce siècle qu'elles ont été détruites. Il ne serait pas impossible que les Goths, qui, sous la conduite de Totila, ont ravagé les environs de Dodone vers l'an 550 de notre ère [2], aient aussi détruit cette ville; mais, dans l'obscurité

[1] Hierocl., *Gramm. Synecd.*, ιϐʹ:

Ἐπαρχία παλαιᾶς Ἠπείρου ὑπὸ ἡγεμόνα· πόλεις : μητρόπολις Νικόπολις, Δωδώνη, Εὔροια, Ἄκτιον, Ἀδριανούπολις.

Idem, dans son catalogue:

48. Δωδώνη ἡ Βόνδιτζα.

[2] Procop., *de Bell. Goth.*, IV, 629 :

Ἐπειδὴ εἰς τὴν Κέρκυραν οὗτος ὁ Γότθων στόλος (sous Totila) ἀφίκετο, αὐτήν τε ἦγον καὶ ἔφερον ἐξ ἐπιδρομῆς, καὶ ὅσαι ἄλλαι αὐτῇ νῆσοι ἐπίκεινται, αἳ Συϐόται καλοῦνται· διαϐάντες δὲ καὶ εἰς τὴν Ἤπειρον ἐξαπιναίως ἅπαντα ἐληΐζοντο τὰ ἀμφὶ Δωδώνην χωρία καὶ διαφερόντως Νικόπολίν τε καὶ Ἄγχισον.

qui couvre l'histoire de l'Épire pendant plusieurs siècles, il serait difficile de déterminer d'une manière positive quel est, parmi les flots de barbares qui ont saccagé les villes épirotes, celui qui a détruit définitivement Dodone.

ANNEXE A.

Description des statuettes et bas-reliefs en bronze de la première et de la deuxième catégorie du Catalogue (voir p. 31 et suiv.), par M. le baron de Witte, membre de l'Institut.

Parmi les monuments trouvés dans les fouilles de Dodone, on distingue tout particulièrement la série des statuettes et celle des plaques de bronze avec reliefs estampés. Chose digne de remarque, en considérant l'ensemble de ces monuments, on est surpris au premier abord de rencontrer dans ces séries un nombre considérable d'objets qui appartiennent à une époque très-ancienne, le sixième et peut-être le septième siècle avant l'ère chrétienne, et par conséquent à l'art primitif des Hellènes. Mais cette surprise cesse, quand on songe aux conséquences des guerres terribles qui ont éclaté vers la fin du troisième siècle avant notre ère entre la ligue des Étoliens et celle des Achéens. Ce fut en effet vers l'an 220 (olympiade cxli, 1) que Dorimachos, général des Étoliens, ravagea l'Épire et livra au pillage et aux flammes le temple de Jupiter et les autres sanctuaires de Dodone [1]. Plus tard, les Romains, sous le commandement de Paul Émile, vers l'an 168 [2], et les Thraces de Mithridate, vers l'an 88 [3], achevèrent la destruction des édifices sacrés. Les offrandes en métaux précieux

[1] Polyb., IV, 67.
[2] Strab., VII, p. 322.
[3] Dion. Cass., *Fragm.*, CXVI, ed. Sturz.

disparurent; quelques bronzes, qui avaient été cachés, échappèrent seuls au pillage. On est autorisé à penser que les bronzes enfouis dans la terre, avant l'arrivée de Dorimachos et des Étoliens, y restèrent pendant un grand nombre de siècles; ceci explique la présence dans les fouilles des statuettes et des bas-reliefs d'un art très-ancien. Dodone demeura en ruines pendant de longues années. Toutefois l'oracle a dû se relever vers la fin de la République. Strabon [1] et Pausanias [2] en parlent; le géographe dit que Dodone a presque disparu avec les autres villes de l'Épire; le voyageur grec, au contraire, vers la fin du second siècle de notre ère, dit que ce lieu mérite d'être visité.

L'ensemble des antiquités recueillies dans les fouilles de Dodone peut donner une idée de l'importance des offrandes consacrées à Jupiter Naïos. La patine, fine, brillante et polie, mérite d'être signalée; cette patine est surtout remarquable dans les bronzes les plus anciens, ainsi que sur la plaque pl. XV et sur la tête d'Omphale, pl. XVII, n° 4.

STATUETTES DE BRONZE.

Pl. IX, n[os] 1 et 1 *bis*.

Satyre ithyphallique et barbu, à pieds de cheval, qui danse, la main droite posée sur la hanche et le bras gauche levé. Par derrière, en bas des hanches, il y a un trou qui indique l'endroit où se rattachait la queue de cheval [3]. Le nez aplati et écrasé et l'expression de bestialité dans les traits appartiennent en propre aux satyres, êtres moitié hommes moitié animaux. On remarquera le modelé des chairs et la manière dont sont travaillés les cheveux et

[1] VII, p. 327.

[2] I, 17, 5.

[3] La queue de cheval gravée sous le n° 2 a peut-être appartenu à cette statuette.

la barbe. On reconnaît dans ce beau bronze dessiné sous deux aspects, et qui est un des plus importants des fouilles de Dodone, les traits de l'art grec primitif du sixième ou même du septième siècle avant notre ère.

Haut. 20 centimètres.

La forme la plus ancienne des satyres semble avoir été, chez les Hellènes, celle où la nature de l'homme s'unit à celle du cheval. Plusieurs circonstances donnent lieu de penser que cette forme monstrueuse des satyres vient de l'Asie. On connaît, dans les monuments anciens, quelques représentations de satyres hippopodes, mais elles sont rares[1].

Pl. X, n^{os} I et I *bis*.

Aulétria jouant de la double flûte. Elle est vêtue d'une tunique talaire à manches courtes et serrée à la taille par une ceinture. Ses longs cheveux, bouclés sur le front et liés derrière la tête par une bandelette, retombent en larges nattes sur ses épaules. On distingue parfaitement la bande de cuir (φορβειὰ) qui servait à maintenir les joues et qui est retenue au sommet de la tête par une bandelette. Le sac (θύλακος) destiné à renfermer les flûtes est suspendu à son bras gauche. Le mouvement des doigts qui tiennent les flûtes est indiqué avec beaucoup d'énergie. La coiffure est très-remarquable.

Le style de cette statuette, une des plus curieuses de la collection, indique un travail très-soigné du sixième siècle avant notre ère.

[1] Ce bronze a été publié dans la *Gazette archéologique*, 1877, pl. 20, p. 124.
On trouvera dans cet article l'indication des bronzes, miroirs étrusques, vases peints et autres monuments sur lesquels sont représentés des satyres à pieds et à queue de cheval.

Cette statuette, reproduite sous deux aspects, a aussi le mérite d'être bien conservée, sauf les pieds qui manquent.

Haut. $0^{m},12$.

Pl. X, n°s 2 et 2 *bis*.

Personnage royal (*Pélops?*) assis. Il est coiffé d'un bonnet pointu, enveloppé dans un manteau qui recouvre ses bras et ses mains ; les pieds sont nus. La main droite est levée à la hauteur du sein, la gauche abaissée. Les cheveux, nattés, tombent par derrière sur ses épaules. Au côté gauche est suspendue une épée.

Travail du sixième siècle avant J.-C.

Cette statuette est reproduite sous deux aspects.

Haut. $0^{m},8$.

Pl. XI, n°s 1 et 1 *bis*.

Atalante courant. Ses longs cheveux tombent en tresses sur ses épaules. Elle est vêtue d'une tunique courte sans manches, serrée par une ceinture et qu'elle rèlève de la main gauche.

On doit faire attention ici au modelé des chairs ; les muscles sont très-prononcés, les yeux grands et ouverts ; dans les traits, on observe une grande expression de force.

Ce bronze, une des merveilles de la collection, est d'une conservation parfaite ; il était probablement groupé avec une autre statuette représentant Milanion qui entra en lutte avec Atalante pour la course.

Ce bronze appartient à l'art du sixième siècle avant notre ère.

La tête, vue par derrière, est reproduite dans la planche à côté de la statuette.

Haut. $0^{m},12$.

Pl. XI, n°s 2 et 2 *bis*.

Tête à longue chevelure, ayant servi d'ornement à quelque meuble, peut-être au dos d'un siége, comme l'indique le morceau de métal qui surmonte cette tête et dans lequel existe une rainure avec des trous. Une longue tige s'adapte au-dessous du menton.

Cet objet paraît remonter au moins au septième siècle avant notre ère.

La tête, vue de profil, est dessinée séparément à côté de l'ensemble du monument.

Haut. $0^m,30$ (y compris la tige). Haut. de la tête seule, $0^m,04$.

Pl. XI, n°s 3 et 3 *bis*.

Jeune cavalier, vêtu d'une tunique courte et étroite, les jambes nues, avec les cheveux longs et tressés retombant sur le dos. Une espèce de collier qui semble se rattacher au vêtement garnit le bord supérieur de la tunique. Les jambes écartées et la direction des bras indiquent clairement que c'est un homme à cheval qui tenait la bride de ses deux mains.

La tête, vue de profil, est dessinée séparément.

Style du sixième siècle.

Haut. $0^m,10$.

Pl. XI, n° 4.

Pallas vêtue d'une double tunique sans manches et de l'égide, formée d'une simple peau de chèvre, sans serpents ni gorgonium. Sa tête est coiffée d'un casque à haut cimier et dont les géniastères sont relevés. La déesse tenait des deux mains un attribut difficile à déterminer, car il est brisé en partie; ses regards sem-

blent se porter sur cet objet. Était-ce un acrostolium [1], une armature de trophée ou un soc de charrue? On ne saurait le dire. Sous le bras droit on aperçoit une espèce de cartouche rectangulaire; ce même cartouche se répète par derrière. On ne s'explique pas bien la présence de cet objet, qui fait peut-être partie du vêtement.

Le travail de cette statuette peut remonter au cinquième ou au sixième siècle.

Haut. $0^m,12$.

Pl. XII, n° 1.

Apollon debout et nu, n'ayant pour tout vêtement qu'un petit caleçon. Les cheveux, longs et tressés, retombent sur le dos. Les deux bras levés supportent un ornement en forme de double palmette.

Cette figurine, comme celle qui va suivre, a servi de manche à un miroir ou à une large phiale.

Haut. $0^m,17$.

Pl. XII, n° 3 et 3 *bis*.

Apollon entièrement nu, les cheveux tressés et tombant en natte sur le dos, les deux bras levés. Au-dessous des pieds est une palmette.

La tête et les bras étaient destinés à supporter le disque d'un miroir; ou peut-être cette statuette a-t-elle servi de manche à une large phiale; il manque une partie des jambes.

Ce motif se retrouve dans les monuments étrusques [2].

Haut. approximative, $0^m,17$.

[1] Voir *Élite des monuments céramographiques*, t. I, pl. LXXV.

[2] Voy. Adr. de Longpérier, *Notice des bronzes antiques du Musée du Louvre*, n° 68. Paris, 1868.

Pl. XII, n°s 2 et 2 *bis*. (le n° 2 *bis* représente la tête vue par derrière).

Apollon entièrement nu, assis. Ses longs cheveux tressés retombent sur son dos. La jambe gauche manque. Au sommet de la tête il y a une entaille dans le métal et le bras gauche est coupé. Cette statuette a fait peut-être partie d'un groupe. Style du sixième ou du septième siècle avant notre ère.

Haut. 0,10.

Pl. XIII, n° 1

Éphèbe à cheval, entièrement nu, tenant de la main droite un fouet et de la gauche la bride. On remarquera le travail des cheveux et de la crinière, la forme de la bride, la manière dont elle est attachée, ainsi que la houppe qui couronne la tête du cheval.

Cette statuette est creuse et par derrière remplie de plomb ; elle semble avoir servi d'applique à quelque ustensile, à moins que nous n'ayons ici que la moitié de la statuette.

Ce bronze appartient à une époque fort ancienne, peut-être le septième siècle av. J.-C.

Longueur 0,12.

Pl. XIII, n°s 2 et 2 *bis*.

Divinité marine, moitié homme, moitié poisson, représentée de face, les bras étendus avec des ailes aux hanches. La partie inférieure du corps est terminée par deux queues de poisson qui se croisent. Aux côtés s'élancent deux dragons, la gueule ouverte.

Cette curieuse représentation d'un dieu mâle ichthyomorphe servait d'agrafe.

On pourrait peut-être penser, en voyant ce petit monument, au fleuve *Achéron* qui était voisin de Dodone.

Le travail, les cheveux en tresses qui descendent sur le dos, indiquent le sixième ou le septième siècle comme époque de ce bronze.

Il est dessiné sous deux aspects.

Haut. 0,04.

Pl. XII, n° 4.

Jupiter entièrement nu, tenant le foudre de la main droite et étendant le bras gauche.

L'archaïsme de ce bronze n'est qu'affecté et apparent. Il n'appartient réellement qu'à une époque où l'on cherchait à imiter les formes de l'art primitif; peut-être le second ou le troisième siècle av. J.-C.

Haut. 0,11.

Pl. XIII, n° 5.

Acteur ayant la tête couverte d'un masque comique et vêtu d'une tunique courte à longues manches terminées aux poignets par une bordure découpée. Par-dessus cette tunique, l'acteur porte une espèce de manteau formé par une peau d'animal et serré par une ceinture ; à ses jambes sont des anaxyrides qui se terminent par une bordure; ses pieds sont chaussés de souliers pointus. La disposition des bras et des jambes semble indiquer qu'il était suspendu à une corde et que, dans cette attitude, il se livrait à quelque exercice d'acrobate.

Cette représentation est curieuse; on ne rencontre pas, que je sache, des statuettes d'acteurs en bronze.

Style du troisième siècle av. J.-C.

Haut. 0,10 environ.

Pl. XIII, n° 3.

Femme, peut-être *Aphrodite* debout, vêtue d'une double tunique sans manches et par dessus d'un ampéchonium. Elle étend la main droite, dans laquelle elle a pu tenir un attribut qui est perdu. Dans sa main gauche, elle porte une pomme. Les cheveux relevés sont réunis au sommet de la tête par un nœud. Les pieds sont chaussés.

Le manque de grandeur et de noblesse dans les traits de cette statuette pourrait faire hésiter à reconnaître ici une divinité. Ce bronze semble appartenir au deuxième siècle.

Haut. 0,12.

Pl. XIII, n° 4.

Personnage barbu et entièrement nu, le bras droit levé. Les attributs étant perdus, on ne peut pas savoir s'il tenait le foudre ou le trident et si l'artiste a voulu représenter *Jupiter* ou *Neptune*. Ce bronze est d'un travail très-barbare, mais d'une époque ancienne. Les pieds manquent.

Haut. 0,13.

Pl. XIV, n° 1.

Ménade, les regards dirigés vers la terre et le pied droit levé. Cette attitude semble indiquer que cette ménade était groupée avec un autre personnage, peut-être renversé par terre. Ses cheveux sont entourés d'une simple bandelette; son costume consiste en une double tunique sans manches qui laisse à découvert une partie du sein et l'épaule gauche. Les attributs qu'elle portait sont perdus; mais on peut supposer qu'elle tenait dans la main droite un thyrse et peut-être dans la gauche un serpent. Les plis

de son vêtement sont indiqués avec grâce et élégance. On y remarque des incrustations d'argent.

Ce bronze appartient à la meilleure époque de l'art hellénique, probablement à l'époque de Praxitèle, quatrième siècle av. J.-C.

Haut. 0,10.

Pl. XIV, n° 2.

Le berger *Mandylas,* connu dans la tradition de Dodone [1]. Il est représenté nu avec une chlamyde formée d'une peau d'animal sur l'épaule gauche. Il tient dans la main droite une espèce de bâton ou de massue. Il était coiffé d'un pétase dont il ne reste que le clou qui servait à le fixer sur la tête.

Cette curieuse statuette nous donne la représentation d'un personnage local peu connu et dont il n'est presque pas fait mention dans les traditions mythologiques. Voir *supra*, pages 165 et 166.

Style du quatrième ou du cinquième siècle av. J.-C.

Haut 0,11.

Pl. XIV, n° 3.

Éphèbe entièrement nu, la tête entourée d'une bandelette et tenant de la main gauche un trident (*Taras?*).

Les pieds manquent.

Style du quatrième ou du cinquième siècle av. J.-C.

Haut. 0,09.

Pl. XIV, n° 4.

Éphèbe entièrement nu, ayant tenu probablement une phiale

[1] Proxen. *op.* Schol. *ad* Homer. *Odyss.* Ξ, 327. — Ce berger est nommé *Hellos* par Philostrate (*Imag.*, II, 33). — Cf. Schol. *ad* Homer. *Iliad.* Π, 234.

de la main droite et peut-être une palme de la gauche. Les attributs sont perdus.

Nous avons ici sous les yeux probablement la représentation d'un athlète vainqueur.

Style du quatrième ou du cinquième siècle av. J.-C.

Haut. 0,08.

PLAQUES DE BRONZE.

Les nombreuses plaques de bronze recueillies dans les fouilles de Dodone sont des plaques de métal très-minces avec des sujets en relief estampés et ciselés. Les unes sont des débris d'armure; plusieurs étaient destinées à être cousues sur des étoffes ou sur des lanières de cuir, comme on peut s'en convaincre en voyant les trous qui s'y trouvent sur les bords.

Pl. XV.

Groupe composé de deux combattants; tous les deux sont nus. Le vainqueur a la tête couverte d'un casque de forme conique. Il porte sur ses épaules une chlamyde qui s'enroule autour de son bras gauche auquel est suspendu un grand bouclier argien. Vu de face, il appuie le genou droit sur la poitrine de son adversaire renversé à ses pieds. La plaque ayant été brisée et mutilée dans plusieurs endroits, on ne peut pas déterminer les armes que les deux combattants tenaient à la main. Le vaincu portait probablement une épée.

Ce groupe, du plus beau style hellénique, décore un géniastère de casque. Sous le rapport de l'art, il est peut-être supérieur aux admi-

rables bronzes de Siris, conservés au Musée Britannique et illustrés par Bröndsted [1].

On pourrait chercher dans le groupe des deux combattants que nous offre cette plaque une scène de l'Iliade, mais il est plus probable que nous voyons ici le combat de *Pollux* contre *Lyncée* [2]. La forme conique du casque semble indiquer d'une manière positive un des Dioscures. On sait que cette forme fait allusion à l'œuf de Léda [3].

Haut. 0,17.

La planche, quoique gravée avec le plus grand soin, ne peut donner qu'une idée imparfaite du modelé des chairs et de l'élégance des draperies. Ce fragment de casque nous offre une composition des plus pures et des plus belles de l'art hellénique de l'époque de Lysippe, par conséquent de la fin du quatrième siècle avant notre ère.

Pl. XVI, n° I.

Dispute d'*Apollon* et d'*Hercule* pour le trépied de Delphes. Apollon est nu ; une chlamyde s'enroule autour de ses bras. Hercule, revêtu de la peau de lion qui lui couvre la tête, lève le bras droit armé de la massue.

Cette plaque est percée tout autour de trous qui indiquent qu'elle a dû être cousue sur quelque étoffe; peut-être faisait-elle partie des lambrequins d'une cuirasse.

Beau travail ; style du quatrième siècle av. J.-C.

[1] *Bronzes of Siris*, Lond., 1836.

[2] Voy. le fragment de bas-relief publié par Winckelmann, *Mon. ined.*, 62, et par Zoëga, *Bassir.*, t. I, pl. LI.

[3] Lycophr., *Cassandr.*, 506. — Lucian., *Dialog. Deorum*, XXVI, 1, avec les notes d'Hemsterhuis. — Cf. *Gazette arch.*, 1877, p. 10.

Le même sujet est répété sur deux autres plaques semblables, mais fragmentées.

Haut. 0,11.

La dispute d'Apollon et d'Hércule pour la possession du trépied est représentée sur un grand nombre de monuments et particulièrement sur les vases peints.

Pl. XVI, n° 2.

Plaque rectangulaire, ornée de deux sujets. Dans la partie supérieure on voit trois personnages. Ce sont des hommes entièrement nus. L'un, à droite, semble vouloir monter dans un char dont on aperçoit une des roues. Les têtes manquent.

Dans la partie inférieure, on voit le combat de trois guerriers; ils sont nus et armés de casques. L'un vient d'être blessé; il est sur le point de tomber. Un de ses compagnons, qui porte un bouclier, le soutient dans sa chute. Le vainqueur tient une épée à la main. Le blessé est armé d'une lance.

On peut voir dans cette scène la mort de *Patrocle*. Le vainqueur serait dans ce cas *Hector,* et le guerrier qui vient au secours du blessé, *Ajax*.

Haut. 0m,10.

Pl. XVI, n° 3.

Fragment d'une plaque rectangulaire. On y voit deux personnages jeunes, entièrement nus; l'un semble être un guerrier tombé sur le champ de bataille et qui est relevé par un de ses compagnons. En effet, le second jeune homme saisit le blessé des deux mains par le bras gauche. Une épée suspendue à un baudrier distingue le guerrier qui vient au secours du blessé. Mais le groupe n'est pas complet, puisqu'on voit sur l'épaule droite du blessé une

main qui indique l'intervention d'un troisième personnage. Les traits du blessé et sa chevelure hérissée indiquent un grand effroi, tandis que son compagnon le regarde avec un sentiment de douleur.

Ce sujet est encadré d'une bordure au-dessous de laquelle on voit trois pieds humains, reste d'une autre composition.

Style du quatrième siècle avant J.-C.

Haut. 0m,04.

Pl. XVI, n° 4.

Deux plaques réunies par une espèce de charnière et qui, dans l'origine, ont dû être fixées sur un objet qui s'ouvrait et se fermait à volonté. La charnière est enrichie, à sa partie inférieure, d'une bordure de feuilles de lierre.

L'une des deux plaques, celle d'en bas, est conservée presque en entier. On y voit *Hercule,* jeune et nu, armé de la massue et combattant le taureau de Crète qu'il saisit de la main gauche par le cou.

La seconde plaque, celle d'en haut, est brisée. Sur le petit fragment qui en reste, on distingue deux jambes humaines, les replis d'un énorme serpent et la pince d'un crabe. On peut supposer, d'après ces indications, que l'on y avait représenté le combat d'*Hercule* contre l'hydre de Lerne. On sait qu'un crabe vint au secours de l'hydre.

Style du quatrième siècle avant J.-C.

Haut. 0m,08.

Pl. XVII, n° 1.

Fragment d'une plaque de forme circulaire. Jeune guerrier, la tête nue, l'épaule droite percée d'un dard qui est resté fixé dans la plaie.

Une partie des bras et les deux jambes manquent.

L'œil de face, dans cette figure représentée de profil, et le travail des cheveux, indiquent une haute antiquité, peut-être le septième siècle avant J.-C.

Haut. 0m,6.

Pl. XVII, n° 2.

Tête barbue et de face de *Jupiter*. Il reste sur le front des traces d'un diadème. Cette tête est empreinte d'une grande noblesse et d'une grande majesté.

Style de la plus belle époque de l'art hellénique. Quatrième siècle avant J.-C.

Haut. 0m,07.

Pl. XVII, n° 3.

Plaque oblongue avec ornements figurant des plumes.

Haut. 0m,10.

Pl. XVII, n° 4.

Tête d'*Omphale*, coiffée de la dépouille du lion et vue de face. La pupille est indiquée dans les yeux. Mais ce qui est à remarquer, c'est la bouche entr'ouverte qui montre une rangée de dents, chose rare dans les figures antiques.

Cette plaque, entourée de petits trous et avec un anneau au-dessous de la peau de lion, a pu servir de géniastère à un casque.

La patine de cette plaque, qui a le poli et le brillant de la turquoise, est très-remarquable.

Style du quatrième siècle avant J.-C.

Haut. 0m,17.

Pl. XVII, n° 8.

Plaque de forme circulaire. Autre tête d'*Omphale* de face, couverte de la peau de lion.

Haut. 0^m,03.

Pl. XVII, n° 10.

Autre tête d'*Omphale* de face.

Haut. 0^m,06.

Pl. XVII, n°s 5 et 7.

Deux têtes de *Pallas* casquée ayant servi d'agrafes. A l'une, le crochet se termine en tête de cygne.

Haut. 0^m,03.

Pl. XVII, n° 6.

Fragment d'une plaque. On y reconnaît la partie inférieure d'une figure de femme, élégamment drapée et assise. Deux autres petits fragments, ayant appartenu à la même plaque, représentent une main et un bras. On peut reconnaître dans cette figure *Thétis* qui apporte des armes à Achille. Dans ce cas, ce serait une cnémide que la déesse tiendrait de la main droite; sous ses pieds sont indiqués les flots de la mer.

Haut. 0^m,06.

Pl. XVII, n° 9.

Tête de *Satyre* barbu, de face, ayant appartenu à la partie inférieure d'une anse de vase. Les cheveux sont entourés d'une bandelette.

Haut. 0,08.

Pl. XVII, n° 11.

Tête de femme de face, à longs cheveux, peut-être la déesse *Dioné*. On remarquera l'indication de la pupille dans les yeux.

Très-beau travail, quatrième siècle avant J.-C.

Il y a deux exemplaires de cette belle tête, l'un parfaitement conservé, l'autre très-altéré par l'action du temps. Une différence sensible existe entre ces deux plaques; quoique du même travail, la conservation merveilleuse d'un des deux exemplaires produit un effet étonnant.

Haut. 0^{m},06.

Pl. XVIII, n° 1.

Scylla vue de face, la tête inclinée vers la gauche. Le corps se termine par deux grandes queues de poisson. A la partie antérieure s'élancent en aboyant deux chiens. La déesse lève la main droite et tient de la gauche un aviron. Au-dessous on voit les flots de la mer. Dans le fond, il y a de chaque côté une large feuille d'acanthe.

Travail du troisième siècle avant J.-C.

Haut. 0^{m},09; largeur, 0^{m},12.

Pl. XVIII, n° 2.

Plaque rectangulaire. Deux griffons ailés à grandes cornes, placés en face l'un de l'autre et levant le pied droit. Ils sont posés au-dessus d'un fronton triangulaire, dont le tympan est décoré d'une palmette et de feuillages. Il y a un second exemplaire mal conservé.

Travail du quatrième siècle av. J.-C.

Haut. 0^{m},08.

Pl. XVIII, n° 3.

Plaque de forme oblongue. Déesse vue de face, coiffée d'une espèce de bonnet phrygien avec appendices ou géniastères. La partie inférieure du corps se termine par deux queues de serpent qu'elle serre dans ses deux mains. Entre ces queues on voit une grande fleur en forme de clochette.

Cette déesse est peut-être *Echidna*.

Haut. 0^m,09.

Pl. XIX, n° 1.

Plaque de forme rectangulaire. On y voit un quadrige figuré de face. On distingue les roues et la caisse du char. Dans le quadrige, à ce qu'il paraît, il y avait deux guerriers casqués dont on aperçoit les têtes de face. De chaque côté, dans le champ, au-dessus des chevaux, volent des oiseaux qui offrent quelque ressemblance avec le paon (?). Ce sont probablement des oiseaux de bon augure qui présagent la victoire.

Le travail des reliefs qui décorent cette plaque a un caractère tout particulier. Les têtes des quatre chevaux ont l'apparence d'un squelette de cheval.

Haut. 0^m,07.

Pl. XIX, n° 4.

Fragment d'une plaque rectangulaire. On y voit un quadrige représenté de face et conduit par la *Victoire*, reconnaissable à ses ailes. Il ne reste que les deux chevaux de gauche. La tête de la Victoire est dessinée de profil et tournée vers la droite.

Travail du quatrième siècle avant J. C.

Haut. 0^m,07.

Pl. XIX, n° 3.

Plaque rectangulaire, Bige à droite conduit par une *Victoire* ailée qui tient les rênes. Les deux chevaux s'élancent au galop.

Travail de la belle époque de l'art hellénique, quatrième siècle avant J.-C.

Haut. 0^m,05.

Pl. XIX, n° 2.

Fragment de plaque de forme rectangulaire. On y voit un cheval de face, tournant la tête à gauche, les restes d'un char et les débris d'une *Victoire* à grandes ailes qui tenait les rênes.

Haut. 0^m,06.

Pl. XIX, n° 5.

Plaque fragmentée, sur laquelle on voit encore les restes de la partie inférieure d'un *Centaure,* avec des pieds humains par devant et des pieds de cheval par derrière. On sait que les centaures sont représentés de cette manière dans les monuments les plus anciens.

Haut. 0^m,06.

Pl. XX, n° 1.

Sphinx mâle accroupi.

Cette représentation est extrêmement rare. Car sur tous les monuments grecs en général, et en particulier sur ceux où l'on voit Œdipe et le Sphinx, cet animal monstrueux est toujours figuré sous la forme d'une femelle, comme d'ailleurs l'indique son nom en grec : ἡ Σφίγξ.

Travail très-ancien : sixième ou septième siècle avant J.-C.

Haut. 0^m,06.

ANNEXE B.

Commentaire de six inscriptions sur plaques de bronze et de cuivre de la quatrième et cinquième catégorie, par M. E. Egger, membre de l'Institut.

Planche XXII (voir page 39)[1].

Le texte de cette inscription est gravé sur une plaque de bronze assez mince et dont les caractères semblent indiquer une date antérieure à la destruction de l'ancien temple de Jupiter par les Étoliens en 219 avant J.-C. (Polybe, IV, 67).

En voici la transcription en caractères courants avec la traduction française :

Θεός. Τύχα.
Ζεῦ Δωδώνης μεδέ-
ων, τόδε σοι δῶρον πέ-
μπω παρ' ἐμοῦ Ἀγάθων
5. Ἐχεφύλου καὶ γενεά (*sic*),
πρόξενοι Μολοσσῶν
καὶ συμμάχων ἐν τ-
ριάκοντα γενεαῖς
ἐκ Τρωΐας Κασσάν-
6. δρας (figure phallique) γενεᾶ (*sic*)
Ζακύ νθιοι.

« Dieu. Fortune.

« Zeus souverain (ou protecteur) de Dodone, je t'envoie ce présent de ma part,

[1] Le commentaire de la présente inscription a déjà été publié dans le *Bulletin de correspondance hellénique*, première année, n° IV.

« moi, Agathon, fils d'Échéphylos, et ma famille, proxènes des Molosses et de « leurs alliés durant trente générations, depuis Cassandra la Troyenne, nous « Zacynthiens de naissance. »

Après la lecture de ce texte, assez clair en général, il n'est pas nécessaire d'insister spécialement sur la formule initiale -Θεός. Τύχα-, qui est fort usitée comme invocation au début des actes officiels, soit religieux soit profanes. Les mots καὶ γενεὰ sont, à ce qu'il semble, pour καὶ ἡ γενεά μου ou καὶ ἡ ἐμὴ γενεά, et le mot γενεὰ n'a pas ici le même sens que dans les lignes 8 et 10, sans que cette diversité puisse laisser de doute sur l'interprétation. L'omission de l'article τῶν avant le mot συμμάχων, plus remarquable ici qu'elle ne le serait sur un monument archaïque n'a rien qui étonne. On peut donc négliger, comme accessoires, ces détails de pure grammaire.

L'indice fourni par les caractères de la gravure concorde assez bien avec le calcul qui résulte de la mention de trente générations entre le donateur et la *Troyenne Cassandra*. En effet, en prenant pour chaque génération le nombre de 30 ans, qui est ordinairement admis par les chronologistes, on a, pour les trente générations, 900 ans, qui, déduits de 1270, date que l'on peut appeler classique pour la prise de Troie, nous reportent à l'an 370 avant notre ère, c'est-à-dire cent cinquante ans environ avant les dévastations de l'Étolien Dorimachos.

Mais des difficultés plus graves se présentent pour l'explication de cette étrange dédicace. A quel titre le nom de Cassandre figure-t-il comme point de départ d'un tel calcul? Une tradition qui nous est conservée par Pausanias (II, 16, § 6) donnait à la célèbre prophétesse troyenne deux fils jumeaux, Télédamus et Pélops, qu'elle aurait eus d'Agamemnon pendant sa captivité à Mycènes, mais qui, il est vrai, auraient été tués tout jeunes

(νήπιοι) par Égisthe. D'ailleurs, si le donateur de l'offrande à Jupiter Dodonéen avait prétendu remonter par ses ancêtres jusqu'à l'un ou à l'autre de ces deux fils de Cassandre, il aurait sans doute exprimé cette descendance par une des formules que nous rencontrons plusieurs fois sur des monuments de la période romaine en Grèce, où l'on voit des membres de familles sacerdotales faire remonter leur origine, en même temps que le titre de leur sacerdoce, au dieu dont ils étaient prêtres. Il suffira d'en citer ici un exemple tiré du *Corpus* de Boeckh, n. 1353 :

Ἡ πόλις M. Αὐρήλιον Ἀριστοκράτη Δαμαινέτου κατὰ γένος ἱερέα ἀπὸ Ἡρακλέους μη', ἀπὸ Διοσκούρων μδ', κτλ. (cf. n. 1340, 1349, 1355, 1373, 1374, et Le Bas, *Voyage arch.*, II, n. 245).

Plus expresse encore est, à cet égard, l'inscription *récrite* d'Halicarnasse (*Corpus*, n. 2655), où l'on voit nominalement énumérés, avec la durée de leur sacerdoce, pour une période de 504 ans, quinze prêtres de Neptune, en remontant depuis la date du monument lui-même jusqu'à un certain Anthas, prétendu fils de ce dieu.

Or, notre Agathon fils d'Échéphylos est natif de Zakynthos ou Zante, l'une des îles Ioniennes, et il n'atteste pas formellement la prétention de compter Cassandre parmi ses ancêtres, d'être un ἀπόγονος de cette héroïne, comme le personnage honoré dans l'inscription n. 1374 du *Corpus* est un ἱερεὺς καὶ ἀπόγονος Ποσειδῶνος. De plus, la dignité dont il se fait honneur est une *proxénie*, dignité toute civile et politique. Mais peut-être existait-il chez les Molosses des listes de proxènes remontant, d'une manière plus ou moins fictive, jusqu'aux temps de la guerre de Troie. Telles étaient aussi les listes de bienfaiteurs ou εὐεργέται des cités grecques, listes qu'on désignait quelquefois sous le nom abréviatif d'εὐεργεσίαι, et dont Plutarque paraît avoir fait un

recueil (voir la note que j'ai publiée dans les Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-lettres, année 1865, p. 75-76).

Au reste, il n'est pas inutile de remarquer que Cassandre avait des autels en divers pays de la Grèce, notamment à Leuctres (Pausanias, III, 26, § 5). Comme prophétesse, on peut croire qu'elle était aussi adorée dans le voisinage du sanctuaire de Dodone, ce qui expliquerait l'usage de prendre la date de sa mort pour point de départ d'une ère locale.

En tout cas, la nouvelle inscription de Dodone vient joindre un témoignage de plus à ceux qui déjà constatent l'emploi des *généalogies* comme un des instruments de la chronographie grecque. A ce titre seul, elle est déjà fort digne d'intérêt. Elle l'est encore par l'étrangeté de la formule dédicatoire qu'elle nous présente ; elle l'est surtout par la figure phallique qui coupe en deux chacune de ses trois dernières lignes. Nous sommes loin de croire que les remarques précédentes en épuisent l'interprétation.

Pl. XXVII, n° 1 (voir le texte plus haut à la page 49).

Le bronze est intact sur les deux extrémités verticales. L'inscription est complète, sauf la partie gauche de la première ligne. Les lettres, plus petites et plus serrées sur les deux premières lignes, nous expliquent pourquoi ces deux lignes en contiennent plus que les lignes suivantes; la fracture qui suit προστα laisse les deux parties du bronze trop rapprochées pour qu'on y suppose la moindre lacune.

Ce texte paraît pouvoir être traduit ainsi :

« A Cléomachos l'Atintanien les alliés des Molosses ont accordé l'immunité en Épire sous le roi Néoptolème fils d'Alexandre, Dercas étant prostate des Molosses; et l'exercice des magistratures. »

M. Carapanos, dans l'article de son catalogue, qui répond à cette inscription, montre très-bien, selon nous, qu'elle doit être de peu antérieure à l'an 300 et que le roi Néoptolème qui y est mentionné doit être, non le père d'Olympias, mais le Néoptolème qui régna d'abord seul, puis en commun avec le célèbre Pyrrhus et qui fut assassiné par ce dernier. Nous n'avons pas à revenir sur cette détermination de la date et du personnage royal. Nous devons seulement remarquer que la forme ethnique Ἀτιντάν, Ἀτιντᾶνος étant connue par le témoignage de géographes anciens (voir le lexique de Smith), il vaut mieux détacher de Ἀντιντάνιοι les deux lettres finales οι, pour en faire un article au nominatif pluriel se rapportant à σύμμαχοι, que de supposer le nom de Cléomachos dépourvu de son ethnique. Il est naturel, en effet, que la confédération des alliés des Molosses confère des priviléges *en Épire* à un Grec né dans le voisinage comme était Cléomachos, si on le suppose natif d'Atintania qui était une ville d'Illyrie.

L'ἀτέλεια est bien connue par de nombreux décrets honorifiques retrouvés dans diverses cités grecques et surtout par des décrets de proxénie. Il n'en est pas de même de l'autre privilége, ἐντέλεια, d'abord omis par le graveur, qui a ensuite si singulièrement réparé son omission. On connaît la locution ἐν τέλει, signifiant « en charge » ou « en fonctions »; on trouve même l'adjectif ἐντελής, synonyme de la locution ἐν τέλει : si ἐντέλεια répond à l'adjectif ἐντελής pris dans ce sens particulier, il ne pourrait signifier ici que la capacité d'exercer des magistratures dans un pays étranger; ce serait probablement un privilége équivalent à celui qu'on trouve d'ordinaire exprimé par le mot ἰσοπολιτεία dans beaucoup de décrets honorifiques où il paraît désigner la pleine égalité civile, la pleine jouissance des droits du citoyen, et, par conséquent, la libre accession aux charges publiques.

Pl. XXVII, n° 2 (voir page 50)[1].

Cette inscription est gravée au pointillé sur une plaque de bronze qui renfermait incontestablement un texte complet en douze lignes. La forme des caractères, à en juger par celle du ᴦ et du ε, peut remonter au quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Quelques déchirures du bronze entament le commencement des lignes 1, 2 et 3 et le milieu de la ligne 12, sans compter une fracture en ligne brisée qui s'étend de haut en bas de l'inscription et qui nous prive de quelques lettres faciles à restituer. La partie qu'on peut lire avec certitude nous offre les noms de quatre ou cinq personnages sans qualification certaine à première vue, puis ceux de quatorze témoins, dont sept sont Molosses et les sept autres Thesprotes[2]; puis le nom d'un magistrat éponyme dont la mention devait servir de date au document; enfin, après une lacune de cinq ou six lettres, le surnom *Naos* du Jupiter qu'on adorait à Dodone et le nom de *Diona*, déesse qui lui est plusieurs fois associée sur les monuments de cette ville.

Quel est le sujet de ce précieux document? De quel acte faisait foi la signature des quatorze témoins? C'est ce que doit nous apprendre le texte des deux premières lignes. Mais ce texte manque précisément de quelques lettres des mots qui pourraient nous éclairer. Après mûre réflexion sur les conjectures auxquelles il se prête, je suis arrivé à me convaincre que la première ligne doit commencer par le mot [ἀπέλ]υσαν, la seconde par και, terminaison du datif féminin ξενικᾶι, dont les deux premières syllabes ξενι terminent la première ligne. Le lambda d'ἀπέλυσαν et l'alpha

[1] Le commentaire de cette inscription a déjà été publié dans le *Journal des savants* (cahier de novembre 1877).

[2] Ὀνόπερνος, à la ligne 11, serait un huitième nom pour la 2e série, s'il n'y avait lieu là de soupçonner quelque faute du graveur par suite de la présence de ce même mot à la ligne 12.

de ξενικᾶι sont à moitié conservés et reconnaissables. Après ξενικᾶι, il reste la place d'un κ et d'un ρ et la trace d'un ι; les trois lettres qui suivent complètent le mot κρίσει. On a ainsi une phrase dont le sens ne laisse rien à désirer, comme on va le voir par la traduction française de l'ensemble du document :

« Ont absous Trypon ceux dont les noms suivent, par une sen-
« tence de juges étrangers : Théodotos, Aleximachos, Samytha,
« Gamithos (ou Gallithos), Xénys. Témoins, de chez les Molosses :
« Androkkas Dodonéen, Philipos (*sic*) Dodonéen, Philoxénos Do-
« donéen, Dræpos Dodonéen, Agilæos Dodonéon, Krænys, fils de
« Phœnas, Amynandros Dodonéen ; de chez les Threspotes (*sic*),
« Dokimos Larisséen, Pianaphos Éléen, Ménandros Tiéen, Alexan-
« dros Tiéen, Dinon, fils de Thoxucharès (ou Thoxucharos), Phi-
« lippos, Philon Onopernos, en l'année de Philoxénos [fils (d'?)]
« Onopernos, prostate de [Zeus] Naos [et] de Diona. »

Voici maintenant le texte reproduit en caractères ordinaires et selon notre orthographe classique, mais en conservant la division des lignes de l'original :

1. Ἀπέ]λυσαν Τρύπωνα τοίδε ξενι
2. κ]ᾶ[ι κρ] ίσει· Θ[ε]όδοτος, Ἀλεξίμαχος,
3. Σαμύθα, Γάμιθος, Ξένυς (ou ξένυς). Μάρτυ-
4. ρες Μολοσσῶν· Ἀνδρόκκας Δωδω-
5. ναῖος, Φίλιπος (*sic*) Δωδωναῖος, Φιλόξενος Δω-
6. δωναῖος, Δραῖπος Δωδωναῖος, Ἀγίλαιος Δω-
7. δωναῖος, Κραῖνυς Φοινᾶτος, Ἀμύνανδρος Δω-
8. δωναῖος, Θρεσπωτῶν (*sic*) οἴδε (*sic*) Δόκιμος Λαρισσαῖος,
9. Πειάναφος Ἐλεαῖος, Μένανδρος Τιαῖος, Ἀλέξα-
10. νδρος Τιαῖος, Δείνων Θοξουχάρου, Φίλιππο[ς]
11. Φίλων Ὀνόπερνος. Ἐπὶ προστάτα Φιλοξ-
12. ένου Ὀνοπέρν[ου Διὸς]νάου Διώνας.

Ξενικὰ κρίσις répond exactement à ξενικὸν δικαστήριον que nous trouvons dans Pollux [1]. C'est un de ces jugements confiés à des magistrats, ou plutôt à de simples citoyens qu'on appelait du dehors quand les autorités locales étaient trop surchargées d'affaires ou suspectes de partialité. Il y en a beaucoup d'exemples dans l'histoire et sur les marbres de la Grèce ancienne [2]. Il ne faut pas, d'ailleurs, confondre ces magistrats appelés du dehors, d'où leur venait leur titre d'ἐκκλητοί [3], avec les ξενοδῖκαι ou juges des étrangers, dont la mention se lit sur un document locrien et dont les fonctions paraissent avoir été analogues à celles du *praetor peregrinorum* chez les Romains [4].

Quant aux quatorze témoins, μάρτυρες, leur distribution en deux séries, l'une de Molosses, l'autre de Thesprotes, et ces deux séries à nombre égal, semble exclure l'idée de témoins à charge et à décharge. Ce sont probablement des « témoins instrumentaires » pris dans les deux peuples voisins du temple, en vue de légaliser, comme nous dirions aujourd'hui, par leur signature, l'expédition de la sentence arbitrale des juges étrangers, et qui, transcrite sur le bronze, devait être, selon l'usage antique, confiée à la garde du dieu. Rien n'est plus naturel qu'une telle formalité. On la retrouve dans les actes d'affranchissement conservés en si grand nombre sur le mur du temple de Delphes [5].

Au reste, si la forme juridique du document que nous essayons de restituer est déjà connue des antiquaires, l'objet en est nouveau, si je ne me trompe. On savait que des juges venaient sou-

[1] *Onomasticon*, VIII, 63.

[2] Voir notre mémoire sur *les Traités publics chez les Grecs et chez les Romains*, p. 68, 73, 74, éd. 1866, in-8°.

[3] *Ibid.*, page 69, où la première note signale un sens particulier du mot ἐκκλησία qui se rapporte à cet usage.

[4] Voir notre mémoire sur les *Traités publics chez les Grecs et chez les Romains*, p. 36.

[5] Voir le recueil de ces actes d'affranchissements publié en 1863 par MM. Foucart et Wescher.

vent d'une cité dans une autre pour y suppléer à l'insuffisance de la justice ordinaire: Mais on n'avait pas encore un exemple spécial de telles décisions pour ou contre un particulier. On ne connaissait que des cas d'arbitrage où un État décidait entre deux États rivaux sur une question de frontières et de territoire litigieux. Le bronze de Dodone nons offre donc, à cet égard, un intérêt particulier.

Il n'en offre pas moins par quelques singularités grammaticales, dont une surtout mérite d'être curieusement examinée.

D'abord la forme dorienne τοίδε à la première ligne, rapprochée de οἵδε qu'on lit sur la huitième, le nom propre Φίλιπος, écrit avec un seul π à la cinquième ligne, avec deux π, Φίλιππος à la dixième, et la variante Θρεσπωτῶν, pour Θεσπρωτῶν, l'irrégularité des désignations à la fin de la liste des témoins thesprotes, semblent accuser la négligence d'un graveur inattentif, négligence dont l'épigraphie dodonéenne présente beaucoup d'autres preuves. Est-ce à la même négligence qu'il faut attribuer Κραῖνυς, qui serait pour Κραῖνος (ligne 7) et ξένυς, qui serait pour ξένος à la ligne 3? Pour ce dernier, la question est doublement importante. En effet, les noms propres Θεόδοτος et Ἀλεξίμαχος de la seconde ligne ne sont pas douteux; la troisième commence par des lettres qui semblent, divisées en deux groupes, donner les noms propres Σαμύθα et Γάμιθος. Si donc Ξένυς est une forme dialectique de Ξένος employé comme nom propre[1], ce *Xénos* ou *Xénys* serait le dernier des juges arbitres, dont le tribunal, ainsi composé d'un nombre impair de juges, pouvait facilement décider à la pluralité des suffrages.

[1] Ce nom propre, assez rare, se retrouve apposé au nom Κριτόλαος dans une liste de soldats thébains sur un marbre dont le texte est publié dans l'*Athenæum* d'Athènes, t. I, p. 492. Ce Κριτόλαος semble un *étranger*, signalé par ce titre dans la liste qui, en dehors de lui, est composée uniquement d'indigènes.

Malgré ces apparences, on se demande volontiers si Ξένυς n'est pas un nominatif pluriel comme μάρτυρες qui le suit[1], et s'il ne qualifie pas collectivement les quatre noms propres qui précèdent. Cette conjecture peut être appuyée sur des vraisemblances qui méritent au moins d'être signalées.

On connaît l'usage éolien, surtout en Béotie, de remplacer la diphthongue οι par la voyelle υ; on connaît par les grammairiens le nominatif pluriel en υ pour οι[2]; on a sur les marbres des exemples du datif pluriel de la 2e déclinaison terminé en υς, comme ἵππυς pour ἵπποις sur les tables d'Orchomène[3], mais on n'a pas relevé, jusqu'ici, un seul exemple de nominatif pluriel en υς[4] avec un sigma final pour οι. Cela donnerait à la forme ξένυς pour ξένοι une valeur particulière pour la grammaire historique de la langue grecque.

Deux indices concourent à rendre probable cette orthographe qui paraîtrait ainsi pour la première fois, sur le monument de Dodone.

D'une part, les grammairiens grecs attestent que, chez les Doriens, les finales en οι de la deuxième déclinaison étaient considérées comme longues, même en dehors du cas d'une contraction (comme ἁπλοῖ pour ἁπλόοι), et que, par conséquent, elles ne permettaient pas à l'accent tonique de remonter au-delà de la pénultième du mot ainsi terminé. Exemple : ἀγγέλοι et non ἄγγελοι[5]. Or,

[1] M. Bréal me fait remarquer que, si G. Curtius rattache justement μάρτυρ ou μάρτυς à une racine sanscrite, où le *m* est précédé d'un *s*, on pourrait diviser ainsi : ξένυ σμάρτυρες (*Grundriss der griech. Etym.*, p. 294, éd. 1858). Mais ne serait-ce pas là un archaïsme trop voisin des origines orientales?

[2] Ahrens, *de Dialecto æolica*, p. 191.

[3] *Corpus inscr. gr.*, n° 1569, où l'on trouve d'autres exemples de ces formes. De même προξένυς alterne avec προξένοις sur des inscriptions de Tanagra publiées dans l'*Athenæum*, t. IV, p. 211, 291, 293,

[4] Voir, dans le tome IX des *Grammatische Beiträge* de G. Curtius, la consciencieuse dissertation de Beerman, *de Dialecto bæotica*, p. 71.

[5] Ahrens, *de Dialecto dorica*, p. 27, 28.

dans la conjugaison, les finales des troisièmes personnes d'optatif en οι sont longues aussi, et l'on en sait la cause : οιμι donnait pour la deuxième personne, οισι, et, pour la troisième, οιτι : la chute de la finale primitive τι a laissé pour trace, dans la prononciation, l'allongement de la diphthongue οι. Il en est de même pour la diphthongue αι à la troisième personne des optatifs en αιμι, αις, αι (autrefois αιμι, αισι, αιτι) tandis qu'αι reste bref à l'infinitif du même aoriste, parce qu'il n'y a eu, dans ce dernier cas, ni contraction ni apocope. La longueur de la diphthongue οι, au nominatif pluriel de la deuxième déclinaison dorienne, laisse donc soupçonner l'ancienne présence d'une consonne finale, et c'est précisément cette consonne que semble nous offrir le mot ξένυς, s'il est pour ξένοις, ξένοι.

D'autre part, un précieux témoignage du scholiaste de Théocrite[1] nous apprend que, chez les Doriens, le nominatif pluriel de la première déclinaison portait un σ final, et les lexiques nous ont conservé deux exemples qui semblent appuyer cette assertion : les mots γεῶρες (probablement pour γεώραις) et μενθῆρες (probablement pour μενθήραις)[2], qui sont signalés avec d'autres exemples plus douteux par Mavrophrydis dans son livre sur l'histoire de la langue grecque. On en peut rapprocher en latin le nominatif pluriel *lætitias* pour *lætitiæ*, que, malheureusement, la critique n'ose pas considérer comme certain dans l'unique phrase du comique Pomponius conservée par Nonius Marcellus[3].

[1] Sur l'Idylle I, vers 92 : Ἐκεῖνοι (οἱ Δωριεῖς) γὰρ τὰς παρ' ἡμῖν ἐκφερομένας εὐθείας τῶν πληθυντικῶν διὰ τῆς αι διφθόγγου διὰ τοῦ ες ἐκφέρουσι. Cité par Mavrophrydis, Δοκίμιον τῆς ἱστορίας τῆς ἑλληνικῆς φωνῆς, p. 559.

[2] Voir Suidas aux mots Γεῶρες (οἱ γεωφύλακες) et μενθῆρες (αἱ φροντίδες), où il est probable que, comme dans le texte du scholiaste de Théocrite, l'ε précédant le sigma final est dû à la prononciation de la diphthongue αι, qui a prévalu dès le 1er siècle après J.-C. On sait, d'ailleurs, que très-anciennement l'αι final, chez les Éoliens, était remplacé par un η. Voyez Ahrens, *de Dial. æol.*, p. 186, 187.

[3] P. 500, éd. Mercier; p. 583, éd. L. Qui-

Enfin, la deuxième déclinaison latine nous offre le même phénomène d'un S final au nominatif pluriel archaïque, et nous le trouvons établi par des exemples dont le nombre dépasse aujourd'hui soixante[1]. Tels sont : SEPTVMIEIS pour SEPTVMII, VEITVRIEIS pour VEITVRII, etc.; dans les dialectes ombrien et osque, le même S affecte la désinence du nominatif pluriel de la deuxième déclinaison; enfin il l'affecte aussi dans la langue sanscrite[2]. Une telle analogie, en même temps qu'elle rapproche, par une ressemblance nouvelle, quatre déclinaisons de famille indo-européenne, nous incline à voir dans ξένυς un équivalent dialectique et une forme archaïque du nominatif pluriel masculin de l'adjectif ξένος.

Assurément, il est périlleux d'admettre, sur un témoignage unique, l'existence d'un fait grammatical qui semble, jusqu'à ce jour, être resté inconnu. Mais l'épigraphie grecque a, dans ces dernières années, enrichi les grammaires d'un très-grand nombre de ces formes, dont il ne restait plus trace dans les auteurs et dans les grammairiens. Le traité entre Athènes et Chalcis, découvert en 1876 dans les ruines de l'Acropole, n'a-t-il pas fait connaître avec certitude une forme de l'impératif moyen dans le dialecte attique du temps même de Périclès, forme dont la présence sur une inscription athénienne de notre musée du Louvre avait pu paraître due à quelque faute du graveur[3]? On pouvait suspecter beaucoup la glose étrange d'Hésychius, qui attribue aux Cypriotes l'usage de la conjonction κάς pour καί, et voici que le déchiffrement de l'inscription d'Idalion vient de confirmer ce

cherat; texte apprécié avec une juste prudence par Bücheler, *Précis de la déclinaison latine*, p. 58 de la traduction française de M. L. Havet.

[1] Bücheler, *ibid.*, p. 62 et suiv.

[2] Michel Bréal, *les Tables Eugubines*, p. 344 et suiv.

[3] Voir le *Journal des Savants* de juillet 1876 et l'article de M. Foucart dans la *Revue archéologique* d'avril 1877.

témoignage du lexicographe par des exemples nombreux et désormais incontestables [1].

Si ces conjectures étaient admises, il resterait à signaler la bizarre disposition des mots où le pluriel ξένοι qualifierait quatre noms *précédant* leur adjectif, tandis que μάρτυρες précède les quatorze noms de témoins qui vont suivre. On s'étonnera peut-être aussi que l'épithète d'*étrangers* ait paru nécessaire après l'expression ξενικὰ κρίσις, qui déjà caractérise la sentence comme portée par des juges étrangers. Devant ces objections, bien qu'elles ne nous semblent pas d'une grande force, il paraît prudent de ne pas prendre, sur un problème si délicat, des conclusions prématurées.

En vue du cas particulier qui nous occupe, on ne doit pas oublier que la grécité dont témoignent les inscriptions récemment découvertes dans la Grèce continentale, surtout au nord du golfe de Corinthe, est pleine d'archaïsmes tout à fait imprévus pour nous, et qui semblent même barbares [2]. Toute cette contrée resta fort en arrière du progrès de l'hellénisme en Attique, dans les îles et dans les principales villes du Péloponnèse. Mainte forme grammaticale a pu s'y conserver que l'élégance littéraire avait bannie ailleurs. C'est ce qu'on voit dans les documents locriens récemment publiés par M. Œconomidis [3]; par exemple, le premier de ces documents nous présente l'infinitif ἐλέσται au

[1] Voir le *Journal des Savants* d'août et septembre 1877.

[2] On en peut dire autant de certains textes crétois, comme celui de Gortyne, publié par M. Thenon dans la *Revue archéologique* de 1863, et comme le texte grec qui vient d'être récemment déchiffré sous une écriture chypriote. (Voir l'analyse donnée de cette dernière découverte par M. Bréal dans le *Journal des Savants* des mois de juillet et d'août 1877.)

[3] Λοχρικῆς ἀνεκδότου ἐπιγραφῆς διαφώτισις (Corfou, 1855), texte reproduit en 1856 (sous le numéro 356) dans les *Antiquités helléniques* de Rangabé. — Ἐποίκια Λοκρῶν γράμματα. Athènes, 1869, texte reproduit par Georges Curtius dans le tome II des *Studien zur griech. und latein. Gram.* et par nous dans le *Journal des Savants* de janvier 1872.

lieu de ἐλέσθαι, l'adverbe φρίν pour πρίν; ce dernier nous ramène aux irrégularités grammaticales du monument dodonéen. Le nom propre Τρύπων, qui se lit à la première ligne, et qui est celui du personnage déclaré absous par le tribunal, semble bien une variante dialectique de Τρύφων; cette substitution du π au φ n'a en elle-même aucune invraisemblance, les deux lettres étant de même organe [1], et, de plus, on peut signaler d'autres mots où elle paraît avoir eu lieu. Ainsi le mot κουροτρόπος, nom d'un mois dans l'Acarnanie, contrée si voisine de l'Épire [2], n'offre aucun sens, si l'on en explique la seconde partie par le thème τρεπ du verbe τρέπω, tourner. Au contraire, si on le rattache à τρέφω, *nourrir*, on a une épithète fort convenable pour quelque divinité qui avait donné son nom à ce mois: κουροτρόφος, en effet, signifierait nourricier des jeunes gens ou des jeunes filles. M. Collignon me signale fort à propos, dans deux inscriptions recueillies par lui en Asie Mineure, le nom propre Τρόπιμος, qui est sans doute pour Τρόφιμος, et, sur deux autres monuments, le nom de l'impératrice Faustine écrit ainsi au génitif Παυστείνης. On remarque la même substitution du π au φ dans le verbe ἀμπέχω et dans ses dérivés ἀμπεχόνη, ἀμπεχόνιον. Mais là, elle est peut-être justifiée par la présence de l'aspirée χ dans la syllabe suivante. Il en est de même du nom Πωσφόρος pour Φωσφόρος, dans une inscription grecque d'origine asiatique, présentée naguère par M. Curtius à l'Académie de Berlin [3].

Au reste, quelle que soit la forme de son nom, le personnage

[1] Voir Ahrens, *de Dialect. doric.*, pag. 81, 28, où il signale, d'après Hésychius, ἀμπίσαι pour ἀμφίσαι, et, d'après des inscriptions crétoises, ἀμπέτιξ et περιαμπέτιξ pour ἀμφί.

[2] Au texte cité dans le *Thesaurus* de Henri Estienne, ajoutez le décret acarnanien retrouvé à Sparte, et que publiait, en 1873, l'*Athenæum*, tome I, page 254 : μηνὸς κουροτρόπου, où la leçon ne laisse aucun doute.

[3] *Monatsbericht* de 1877, p. 474.

absous par la sentence des juges reste pour nous tout à fait inconnu.

Deux des personnages inscrits à la fin du document portent un nom dont l'analyse n'est pas moins curieuse : c'est le nom Ὀνόπερνος, mot à mot cuisse d'âne ; le second élément de ce mot doit être le mot πέρνη, jambon, dont on ne signale pas d'exemple dans les auteurs grecs avant Strabon, et qui, à cause de cette apparition tardive, est d'ordinaire considéré comme une transcription grecque du latin *perna*. Mais, si le thème περν entre déjà dans la composition d'ὀνόπερνος, et cela sur un document du quatrième siècle avant l'ère chrétienne, il devient difficile de croire que ce mot soit un latinisme ; on croira plus facilement que le latin *perna* est une transcription du grec πέρνη, ou, du moins, que les deux sont d'une égale antiquité et qu'ils ont même racine. C'est le cas de *dolus* et δόλος, de *cadus* et κάδος, et de quelques autres couples de mots dans chacun desquels on ne saurait distinguer si c'est le mot latin qui a précédé le grec ou le grec qui a précédé le latin.

Le nom Ὀνόπερνος n'est pas le seul, avec Τρύπων, qui manque à nos lexiques des noms propres grecs. Ἀνδρόκκας, Δραῖπος, Ἀγίλαιος (peut-être simple variante, d'Ἀγέλαος) Κραῖνυς, Πειάναφος, Θοξουχάρης (ou Θοξούχαρος, qui donnerait aussi bien le génitif Θοξουχάρου), ne figurent pas dans le lexique de Pape tant augmenté par Benseler. Σαμύθα n'y figure que comme nom de femme. Quant à Γάμιθος, la lecture même en est douteuse. Plusieurs de ces noms ont une physionomie peu hellénique, comme cela se voit fréquemment, soit sur les monuments les plus anciens de l'épigraphie grecque, soit sur ceux qui appartiennent aux confins de l'hellénisme et des régions barbares.

La nomenclature géographique est aussi accrue de l'ethnique

Τιαῖος, qui suppose un nom de ville comme Τία, inconnu jusqu'ici aux géographes. Λαρισσαῖος rappelle une *Larissa,* mais non pas une de celles que nous connaissions; car aucun auteur ne nous fournit la mention d'une Λάρισσα dans le pays des Thesprotes. Ἐλεαῖος paraît aussi pour la première fois sur notre bronze dodonéen, mais la ville d'Ἐλέα, dont il est l'ethnique régulier, n'était peut-être pas différente d'Ἐλαιοῦς en Chaonie, connue par un témoignage de Ptolémée [1], dont on rapproche avec raison celui d'une plaine *Éléon* citée par Tite-Live [2].

Ces additions et compléments ne sont pas les seuls que les dictionnaires de géographie ancienne devront aux heureuses découvertes de M. Carapanos.

Quant à la mention finale [Διὸς] νάου Διώνας, l'omission de la conjonction καί entre les deux noms de divinités est justifiée par un exemple analogue : parmi les objets d'art retrouvés à Dodone, un petit candélabre en bronze (pl. XXV, n[os] 3 et 3 *bis*) porte la dédicace Γλαύκων Διὶ Ναίῳ Διώνῃ. Mais il resterait à expliquer comment le prostate peut être qualifié simplement par les mots : *de Jupiter et de Dioné*. Peut-être était-ce le prêtre et administrateur du temple consacré aux deux divinités.

Pl. XXVII n° 3 (voir le texte plus haut à la page 50).

Inscription trop mutilée pour qu'on puisse la restituer avec certitude. Elle est aussi ou paraît être du quatrième siècle avant l'ère chrétienne, et elle contenait un décret, sans doute des Molosses, conférant le titre de *bienfaiteur*, peut-être aussi celui de proxène, avec le droit de cité à un personnage qui s'appelait

[1] Geograph. III, xiv, § 7, et *Ibid.*, § 5, est encore signalé, en Épire, un Ἐλαίας λιμήν.

[2] XLIII, xxiii : *in campo quem Eleona vocant*, passage où la leçon est douteuse. Kreissig et Weissenborn : *quem Meleona*.

Ctéson, si nos conjectures ne nous trompent, et à sa famille. Cette collation de l'εὐεργεσία, ou du titre d'*évergète* (bienfaiteur), nous est connue par de nombreux exemples sur lesquels on trouvera quelques renseignements dans une note que nous avons jadis lue à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, et qui a été publiée dans les Comptes rendus de ses séances (1865, p. 75-77).

Pl. XXVIII, n° 1 (voir le texte plus haut à la page 51).

Voici encore une de ces nombreuses collations de proxénie comme on en retrouve chaque jour dans les ruines de l'ancienne Grèce. Il est impossible d'en restituer le texte avec quelque confiance d'après le peu de lignes et de mots qui en subsistent sur les débris de la plaque de bronze. Tel qu'il est, ce petit monument apporte peu de lumière à l'histoire des institutions dodonéennes, et, plus généralement à l'histoire de la proxénie, telle que l'a écrite, en 1863, M. Ch. Tissot, dans sa dissertation *des Proxénies grecques et de leur analogie avec les institutions consulaires modernes* (thèse pour le doctorat, soutenue devant la faculté des lettres de Dijon). Un habile épigraphiste allemand, M. H. Sauppe, vient de publier *de Proxenis Atheniensium* une dissertation à laquelle nous renvoyons le lecteur, quoique nous n'ayons pas encore pu la consulter. Le bronze de Dodone, à en juger par la forme des lettres, peut appartenir au quatrième siècle avant l'ère chrétienne. Nous laissons à de plus heureux le soin et le plaisir d'en compléter par conjecture au moins quelques parties.

Pl. XXVIII, n° 2 (voir le texte plus haut à la page 52).

La plaque de bronze n'est qu'endommagée à gauche, mais l'inscription peut et doit être complétée par des conjectures. Je propose de traduire :

« Dieu Bonne Fortune

« Sous le prostate Leucharès, étant venus [comme ambassadeurs], Hipposthènes, « Tichermon, Sélinis, les Molosses ont décrété d'accorder la proxénie aux Akra- « gantins (Agrigentins). »

Λευχάρης est évidemment une variante dialectique de Λεοχάρης ou Λεωχάρης, nom dont il existe beaucoup d'exemples.

Ἱπποσθένης n'est pas moins connu, mais Τειχέρμων et Σέλινις manquent au lexique de Pape-Benseler. Le second semble analogue par sa racine avec celui de la ville de Sélinonte en Sicile. Les trois ambassadeurs agrigentins sont venus demander pour leurs compatriotes l'honneur et les priviléges de la proxénie. Cette attribution collective de la proxénie à tout un peuple paraît une chose étrange et jusqu'ici sans exemple; peut-être faut-il l'entendre dans ce sens que tout Agrigentin venant au pays des Molosses y aurait le droit attribué spécialement d'ordinaire à un seul personnage ou à plusieurs personnages nommément déterminés. La difficulté pourra être éclaircie un jour par quelque nouvelle découverte. D'ailleurs ce texte-ci, comme plusieurs de ceux qui proviennent de Dodone, paraît n'être qu'un abrégé d'un décret qui contenait les considérants à l'appui de la résolution prise par le peuple des Molosses. Le décret, si nous le possédions, nous expliquerait sans doute le caractère insolite pour nous de cette proxénie collective. On remarque en effet, par exemple, dans les inscriptions de Delphes, deux classes de documents relatifs à la proxénie : 1° des actes en forme conférant la proxénie pour des raisons qui sont énumérées; 2° de simples mentions sur marbre de la collation de proxénie avec date marquée par le nom d'un magistrat éponyme. Le document dodonéen, un peu plus explicite que ceux de la seconde classe, l'est un peu moins que ceux de la

première. Il mentionne un décret (ἔδοξε), mais il n'en dit pas les motifs.

Nous avons précisément parmi les inscriptions de Corcyre [1] une collation de proxénie gravée sur plaque de bronze et qui contient le résumé du décret (ἔδοξε τᾷ ἁλίᾳ κ. τ. ἑ.) porté par l'assemblée du peuple, avec indication des magistrats chargés de l'exécution, décret où le personnage honoré du titre de proxène et d'évergète (bienfaiteur) se trouve être un Dodonéen nommé Boïscus fils de Lycophron. Or au-dessous du texte principal on lit ces mêmes noms : Βοΐσκον Λυκόφρονος Δωδωναῖον, à l'accusatif régi par le verbe principal qui dans le décret exprime l'idée d'honorer ce Dodonéen.

Quant à δόμειν pour δοῦναι, à l'infinitif aoriste διδόναι, l'exemple fourni par le bronze de Dodone confirme simplement d'autres témoignages qui nous faisaient connaître cette forme dorienne [2].

[1] *Corpus inscr. græc.*, n° 1841.

[2] Voyez Ahrens, *de Dialecto dorica,* p. 315.

ANNEXE C.

Observations sur quelques objets des catégories septième et suivantes du catalogue (voir page 84 et suiv.), par M. Léon Heuzey, membre de l'Institut.

Parmi les objets antiques trouvés au nombre de plus de 1,800 dans les fouilles de Dodone, la plupart ne rentrent pas dans la catégorie des monuments figurés. Ce sont des débris de vases, d'armes, d'ustensiles de toute sorte, qui étaient sans doute aussi consacrés presque tous aux divinités locales comme ex-voto ou comme instruments du culte, mais qui appartiennent à la classe des objets servant ordinairement aux usages de la vie. Cette série de types nombreux et variés, qui nous renseignent sur les formes et sur les procédés de l'industrie hellénique, n'est pas certainement la partie la moins instructive de la remarquable collection formée par M. Constantin Carapanos. Autant les musées sont riches en objets du même genre appartenant à l'époque romaine ou étrusque ou remontant à la période que l'on appelle préhistorique, autant les pièces de fabrication grecque bien certifiée étaient jusqu'ici rares et peu connues. Or le génie grec a marqué dans toutes les parties de la civilisation antique comme un point culminant, qu'il importe de bien déterminer, pour classer ensuite par comparaison les productions de l'art et de l'industrie des autres peuples.

Le nombre prédominant des objets en bronze parmi les antiquités de cette espèce n'a rien de surprenant, quand on connaît le grand usage que les Grecs faisaient de ce métal, surtout à une

époque ancienne et pour les cérémonies religieuses. A Dodone en particulier, nous savons que le plus grand nombre des offrandes étaient de bronze. Les anciens, en nous expliquant le proverbe grec : Δωδωναῖον χαλκεῖον, ne parlent pas seulement du célèbre lébès d'airain des Corcyréens, consacré au sommet d'une colonne et frappé par le fouet, constamment agité par le vent, que tenait une statuette du même métal placée sur une colonne voisine. Cet exemple n'était pas unique : le son rendu par les vases de bronze se joignait au bruissement fatidique du chêne sacré et complétait un système de divination qui reposait principalement sur l'audition des bruits. Un auteur rapporte que les murs mêmes du temple étaient formés par un entassement de trépieds et de bassins de bronze, pressés l'un contre l'autre, de telle sorte que, si l'on touchait à l'un de ces vases, la vibration sonore se répercutait dans toute la masse et l'on en tirait augure [1]. Cette assertion, toute singulière qu'elle paraisse, s'explique assez bien cependant par l'usage où étaient les anciens Grecs d'élever parfois en l'honneur des dieux des espèces de constructions avec les offrandes qui leur étaient consacrées : on connaît à Délos le fameux autel qui était formé avec les cornes entrelacées des victimes [2], à Olympie celui que l'on pétrissait avec les cendres accumulées des sacrifices, à Delphes la tradition d'un temple primitif fabriqué avec des branches de laurier [3]. Il n'est pas invraisemblable que, dans le temple de Dodone ou dans quelque autre partie du sanctuaire, les nombreux vases de bronze aient été disposés symétriquement, de manière à former des parois et une sorte d'enceinte religieuse : c'était une manière d'utiliser pour la décoration du lieu sacré les ex-voto qui finissaient par l'encombrer. On trouverait, même

[1] Auteurs cités par Étienne de Byzance, Δωδώνη (voir p. 166, note 6 et p. 167, note 1).

[2] Callimaque, *Hymn. Apoll.*, 62.

[3] Pausanias, V, 13, 8; X, 5, 9.

en dehors du paganisme, des arrangements analogues, et l'on peut se représenter par là l'énorme quantité des objets de bronze qui étaient conservés à Dodone.

La plupart des bronzes trouvés à Dodone se font admirer tout d'abord par le luisant, la finesse et la belle couleur de la patine verte qui les recouvre. Il y a dans le nombre telle pièce ou tel fragment de la forme la plus simple, sans autre agrément que des arêtes géométriques, qui attire l'attention rien que par les tons d'émeraude ou de jaspe dont il brille; quand l'élégance de la forme et le goût de la décoration viennent s'y ajouter, on a dans ces débris de véritables bijoux. Cette qualité des bronzes grecs étant de celles dont les planches ne sauraient donner une idée, il n'est pas inutile d'y insister.

C'est une erreur de croire que la belle patine des bronzes antiques se soit formée par suite du long séjour qu'ils ont fait dans la terre. Cette modification de la surface du métal s'était opérée longtemps avant l'époque où ils furent enfouis sous le sol. Plutarque, dans son traité sur les *Oracles de la Pythie*[1], met en scène plusieurs personnages, moins curieux d'art que de science, qui visitent ensemble le sanctuaire d'Apollon à Delphes : ce qui les frappe tout d'abord, c'est la belle couleur des offrandes et des statues de bronze qui le décorent; ils admirent ce vert tournant au bleu que l'on retrouve aussi dans certains bronzes d'Herculanum et qui semble moins une décomposition qu'une teinture du métal, τοῦ χαλκοῦ τὸ ἀνθηρὸν, ὡς οὐ πίνῳ προσεοικὸς οὐδὲ ἰῷ, βαφῇ δὲ κυανοῦ στίλβοντος. Les visiteurs remarquent surtout, sous ce rapport, les statues des amiraux grecs, et ils comparent la teinte profonde qu'a prise le bronze à celle même de la mer. Ils discutent alors ensemble une question que nous pourrions encore nous poser

[1] Plutarque, *de Pythiæ oraculis*, 2.

aujourd'hui, à propos des bronzes de Dodone : il s'agit de savoir si cette coloration est naturelle, si elle est un effet de l'air et du climat, ou bien si elle est due à quelque traitement particulier que les anciens fondeurs faisaient subir au métal. Les savants promeneurs avouent de toute manière que c'est là un secret perdu de leur temps, comme un autre procédé antique, qui a souvent aussi exercé la curiosité des modernes, celui de la trempe des épées de bronze : Ἆρ' οὖν, ἔφη, κρᾶσίς τις ἦν καὶ φάρμαξις τῶν πάλαι τεχνιτῶν περὶ τὸν χαλκὸν, ὥσπερ ἡ λεγομένη τῶν ξιφῶν στόμωσις, ἧς ἐκλειπούσης ἐκεχειρίαν ἔσχεν ἔργων πολεμικῶν ὁ χαλκὸς ; Ce souvenir donné aux procédés de l'âge du bronze est rare dans l'antiquité ; il m'a paru intéressant de le signaler ici à ceux qui s'occupent de la technique du bronze antique.

Avant de parler des ustensiles et des ex-voto proprement dits, il faut classer à part quelques rares fragments arrachés aux statues jadis érigées dans le sanctuaire de Dodone. Tels sont un fleuron de sceptre, des débris de foudre et plusieurs doigts de main d'un beau travail, des fragments de cuirasses avec leurs lambrequins et leurs franges, qui proviennent de figures de bronze environ deux fois plus grandes que nature [1]. Parmi ces débris on remarque surtout deux yeux en pierre blanche de grande proportion, dont la prunelle est creusée et renferme encore un cercle de cristal de roche (Pl. LX, n° 6) : ce cercle transparent était entouré d'un anneau qui a disparu avec la matière colorée qui marquait au centre le point visuel. Les procédés par lesquels on donnait aux yeux des statues l'apparence de la vie étaient familiers à l'art antique ; Phidias ne fut pas le premier à s'en servir, lorsqu'il reproduisit avec des pierres précieuses la couleur et l'éclat divin du regard d'Athéné. Les artistes égyptiens, dès le temps de la

1. Planches LIX et LX et dix-septième catégorie du Catalogue (page 103).

sixième dynastie, incrustaient déjà les yeux de leurs statues, comme on peut en juger par la célèbre statue du *Scribe accroupi*, au Musée du Louvre; voici comment en parle M. de Rougé[1] : « Ce « regard qui étonne a été produit par une combinaison très- « habile. Dans un morceau de quartz blanc opaque est incrustée « une prunelle de cristal de roche bien transparent, au centre « de laquelle est planté un petit bouton métallique. Tout l'œil « est enchâssé dans une feuille de bronze qui remplace les pau- « pières et les cils. »

Dans beaucoup de figures de bronze de l'époque classique, notamment dans la belle tête d'Agrippa du Cabinet des médailles, les yeux ont ainsi l'aspect de la vie[2]. Il en est de même de quelques marbres, parmi lesquels je citerai une tête romaine du Musée du Louvre et un autre fragment avec traces de polychromie qui fut trouvé dans les fouilles du théâtre d'Hérode, pendant mon séjour à Athènes. Dans ces différents exemples la pierre qui forme le blanc de l'œil est quelquefois remplacée par de l'ivoire et le cristal par un émail coloré ; mais on y retrouve ordinairement, comme dans la statue égyptienne, les espèces de peignes de bronze qui figuraient les cils Ces lames frangées rappellent à certains égards la disposition des curieuses coquilles bivalves, aux bords profondément dentelés, que reproduit la planche LIV (nos 1, 1 *bis* et 2), de M. Carapanos; il faut noter que l'une d'elles contient un morceau d'os taillé elliptiquement de manière à s'ajuster à la convexité du métal. Je ne parle du reste que tout à fait incidemment de ces singuliers objets; il n'y en a pas de plus énigmatiques dans toute la collection[3].

[1] *Notice sommaire des monuments égyptiens du musée du Louvre,* nouvelle édition, page 79.

[2] *Gazette archéologique,* 1877, page 99, pl. 14, article de M. Héron de Villefosse.

[3] M. Carapanos suppose que ces objets pourraient être des ex-voto expiatoires (voir page 100).

Au nombre des offrandes figurées, il faut compter plusieurs débris de couronnes de feuillage en bronze (planche XLIX, n°s 8, 12 et 13, et page 91). Ce sont surtout, comme on devait s'y attendre, des couronnes de chêne, rappelant l'arbre sacré de Jupiter Dodonéen. L'une de ces couronnes diffère de l'aspect de notre chêne commun, par la déchiqueture anguleuse de ses feuilles ; un gland dessiné sur la même planche (n° 10) présente aussi une cupule à longues écailles qui appartient à une variété particulière. En traversant les forêts du Pinde, voisines de *Metzovo,* j'y ai souvent remarqué un chêne qui a ce double caractère, et que les habitants indiquent sous le nom d'ἡμερόδενδρον [1]. Peut-être ces rapprochements aideront-ils à déterminer la véritable espèce de l'antique φηγός, qui rendait les oracles de Dodone.

Parmi les vases de bronze, on voudrait surtout reconnaître le type des fameux chaudrons prophétiques, χαλκεῖα, λέβητες, dont il est parlé par les auteurs. Le seul vase entier qui se rapporte à cette forme est une sorte de bassin creux, apode, d'assez faible dimension (Pl. XLII, fig. 2 et huitième catég., n° 2, page 85) sur les côtés duquel étaient rivés à l'aide de clous, πέροναι, κέντροι, δεσμοί [2], trois bandes métalliques flexibles, servant probablement d'attaches à un même nombre d'anneaux. Cet emploi de la rivure, tradition de l'industrie primitive, rappelle le procédé par lequel Vulcain fixait les anneaux ou, comme dit Homère, les oreilles de ses trépieds :

Οὔατα δ' οὔπω
Δαιδάλεα προσέκειτο· τὰ δ' ἤρτυε, κόπτε δὲ δεσμούς [3].

Cet exemple ne saurait donner une idée de l'importance et de

[1] Comparez l'*hemeris* de Pline (*Hist. Nat.*, XVI, 7) et l'ἡμερόδρυς des lexiques grecs.

[2] Pausanias, X, 16, 1.

[3] Homère, *Iliade,* XVIII, 278.

l'antiquité des vases qui ornaient le temple de Dodone et dont plusieurs devaient être comparables aux grands récipients, κρατῆρες, πίθοι, dont il est question à propos du temple d'Apollon à Delphes et de l'Héræon de Samos[1]. On en jugera mieux par quelques débris, comme les rebords de vases ou de supports que reproduit la planche XLIII (fig. 1, 2 et 3) et dont la courbe annonce des vaisseaux de grande proportion. Ces fragments sont en même temps remarquables par le caractère sévère et primitif de la décoration : ils sont ornés de traits simplement gravés dans le métal, de dents et de chevrons remplis par des hachures ou par un travail de pointillé; ces combinaisons de lignes rappellent l'ornementation géométrique des vases d'argile du style le plus ancien.

Un travail de gravure du même caractère se voit sur plusieurs longues bandes de bronze, dont le bord est muni de petits tenons très-espacés[2] : elles ne pouvaient guère servir qu'à décorer des meubles, ou à former des placages de métal, comme dans les palais homériques[3]. On y trouve le premier dessin de l'ornement grec appelé *postes* par nos architectes, suite d'enroulements semblables, qui se montrent déjà dans les revêtements décoratifs du trésor de Mycènes. A Dodone, ces enroulements sont formés plus simplement par une série de cercles concentriques, que des lignes obliques rattachent l'un à l'autre : je les retrouve exactement avec la même forme élémentaire, sur un vase de Santorin à ornements géométriques, appartenant à la seconde époque des vases primitifs de l'Archipel; un des objets récemment découverts à *Spata*, près d'Athènes, porte un ornement identique[4]. Ce sont là des rappro-

[1] Hérodote, I, 14, 51; IV, 152.

[2] Planche XLIX, figures 16, 17, 18 et 21 et page 93.

[3] Homère, *Odyssée*, VII, 86 et suivantes. — M. Carapanos m'assure qu'une de ces bandes, laissée en Épire, peut avoir plus d'un mètre de longueur.

[4] D'après les photographies adressées à l'Acad. des inscr. par M. Albert Dumont, directeur de l'École française d'Athènes.

chements d'une certaine importance. Par ces curieuses plates-bandes et par les fragments précédemment décrits, les antiquités de Dodone touchent à la période de la décoration géométrique, et montrent, dès cette époque reculée, une étroite relation entre la céramique et l'industrie du bronze.

A défaut des vases mêmes, leurs anses, qui étaient massives et qui ont échappé plus facilement que le reste à la destruction, nous les font d'autant mieux connaître que cette partie était celle où la décoration se déployait de préférence. Les planches de M. Carapanos offrent un choix très-varié et très-remarquable de ces anses de bronze, qui sont d'un grand intérêt pour l'étude de la métallurgie hellénique et que l'on comparera avec fruit à la série d'objets du même genre publiée dans le *Musée étrusque du Vatican*.

Signalons d'abord deux grandes poignées horizontales courbées en anses de panier (planche LXV, figures 1 et 2). Elles devaient appartenir à de larges bassins de peu de profondeur. La plus ancienne était rivée avec des clous, probablement sur une oreille plate affleurant au bord du vase; elle se termine par des palmettes courtes, à cinq feuilles seulement, dont le dessin sévère rappelle les palmettes assyriennes. On y remarque aussi un motif d'ornement dont le premier tracé était déjà gravé à la pointe sur l'un des rebords cité plus haut : ciselé maintenant avec soin, il forme une rangée d'alvéoles, arrondies d'un seul côté et séparées ordinairement, comme les oves, par des pointes de dards. Sur d'autres spécimens, comme sur le grand orifice du vase n° 1 (pl. XLII), ces espèces d'oves creuses, si je puis parler ainsi, plus pressées et plus étroites, prennent l'aspect d'une bande cannelée, qui rappelle certaines corniches égyptiennes, imitées par les architectes étrusques, mais dont l'emploi ne s'est pas retrouvé dans l'architecture grecque proprement dite.

Une autre classe est celle des poignées cylindriques en forme de coussinets et de volutes, auxquelles sont attachées des anses fixes ou battantes (Planche XLV, fig. 4, 5, 6 et 7, et planche XLVII, figure 9). Elles étaient soudées à des vases profonds de la classe des lébès et des cratères apodes. Le Musée du Louvre possède un vase de ce genre trouvé aux environs d'Athènes ; il est muni de quatre poignées de cette forme; on y lit une inscription sur laquelle nous aurons à revenir. Dans les bronzes de Dodone, ces poignées sont parfois soutenues par des têtes de lion en applique d'un très-beau caractère (planche XLV, n°s 4 et 7). Le motif venait de l'Égypte ou de l'Orient; on remarquera que le masque de lion n° 7, d'un travail archaïque très-sobre, ressemble surtout aux lions égyptiens, ce qui s'accorde avec une observation faite par M. Albert Dumont, à propos d'une lionne archaïque de pierre trouvée à Corcyre. L'autre tête, gravée sur la même planche, est d'un style plus avancé, mais où la convention a beaucoup plus de part.

D'après le même système d'ornementation, emprunté à la vie animale, d'autres anses, particulièrement les anses de suspension, ont leurs extrémités recourbées garnies de têtes de cygnes (Pl. XLVII, fig. 3 et pl. XLVIII, fig. 2 et 3) dont le dessin n'est pas moins remarquable. L'industrie égyptienne avait emprunté, dès une antiquité très-haute, à un oiseau indigène, l'oie du Nil, un genre de décoration analogue. Les Grecs appelaient χηνίσκοι, ἀκροχηνίσκοι (de χήν, *oie*), les ornements en cou de cygne qui décoraient leurs vaisseaux ou leurs chars[1]; mais le langage populaire y regardait de moins près, et il nommait κορώνη (*corneille*) toute extrémité recourbée en forme de bec ou de crochet, qui ressemblait quelque

[1] Pollux, *Onomasticon*, I, 146.

peu à une tête d'oiseau et qui se prêtait naturellement à ce système de décoration.

Les formes d'anses les plus élégantes appartiennent sans contredit à la classe des vases à verser, comme les *œnochoés*, les *olpés* et autres semblables. Les connaisseurs verront surtout avec admiration les belles anses surélevées de la planche XLIV (nos 1 et 2, cf. planche XLVI, nos 5 et 6 et planche XXVI, nos 4 et 4 *bis*), décorées de têtes de femmes dont le type remonte au premier archaïsme et rappelle les têtes en relief qui décorent certains vases d'argile d'ancien style grec asiatique; mais le mérite de l'exécution, la finesse des torsades, des cannelures, des perles, des rosaces, marquent déjà un haut degré de perfection dans l'art de travailler le bronze.

Il n'est pas facile de reconnaître tout d'abord à quelle forme de vase cette sorte d'anse pouvait s'adapter. Le point d'attache supérieur se trouve resserré entre deux rondelles tellement rapprochées l'une de l'autre, que le col était nécessairement fort étroit. On voit aussi, par les traces d'ajustage, qui existent à l'intérieur des rondelles, que l'orifice devait avoir une direction oblique et ascendante très-prononcée. Ces indications, bien visibles, surtout dans l'anse de la planche XXVI (nos 4 et 4 *bis*), qui porte encore quelques lambeaux du col, avec un reste d'inscription dédicatoire, m'ont permis de reconstruire la forme complète du vase, forme assez peu commune et d'autant plus intéressante qu'elle était représentée, dans la vaisselle sacrée du sanctuaire de Dodone, par plusieurs spécimens d'un style ancien et d'une rare beauté.

Le seul col de vase qui puisse s'agencer avec cette espèce d'anses est le curieux col à long bec relevé, dont la planche XLII (n° 11) reproduit un exemple de petite dimension. J'ai eu l'idée de le rapprocher de la petite anse surélevée de la planche XLVI (n° 6),

portant, au lieu des deux rondelles, deux têtes de bélier : il s'est trouvé que les deux pièces s'ajustaient parfaitement; c'était la démonstration matérielle du rapport que je soupçonnais. Il en résulte que la forme complète était celle que Gerhard a cru pouvoir désigner sous le nom tout à fait arbitraire d'*olpé macrostomos*[1]. Ce type se retrouve en effet dans la poterie grecque; le Musée du Louvre en possède un joli spécimen en terre noire vernissée, dont la panse allongée, l'anse ornée de rondelles, donnent une idée de la forme que devaient avoir les vases de bronze de Dodone lorsqu'ils étaient intacts. Seulement, comme les vases en terre de ce genre sont toujours de faible dimension, on les avait classés au nombre des formes bizarres et capricieuses créées par la fantaisie des potiers. Les modèles de bronze, de style ancien, que nous rencontrons en nombre, dans l'un des plus antiques sanctuaires de la Grèce, nous donnent une idée toute différente : ils montrent, au contraire, que c'était un type bien caractérisé et consacré par l'ancien usage hellénique.

Quant au nom qui convient à une sorte de vases que les Grecs décoraient avec tant de richesse et de soin, il est possible de le déterminer sans enfreindre les règles imposées par la critique de Letronne à la nomenclature de l'ancienne céramique. Il y a un terme, dans la vieille langue, qui semble fait tout exprès : c'est le mot homérique πρόχοος, par contraction πρόχους, de πρό et χέω. Il est vrai que, dans un sens général, il peut désigner tous les vases munis d'un bec pour *verser en avant;* mais aucune forme, on en conviendra, ne le représente d'une manière plus complète et plus expressive que celle que nous venons de restituer. Quand il est de très-petite dimension, le vase appelé πρόχους est classé quelquefois

[1] *Monumenti dell' Instit. di corresp. archeol.*, vol. I, pl. 27, n° 32.

parmi les vases de toilette, servant à contenir des essences parfumées[1]. Il peut aussi se confondre avec l'œnochoé ou vase à verser le vin; mais ordinairement et de préférence ce nom reste appliqué au vase à verser l'eau, à l'aiguière[2].

On se rappelle le cérémonial pittoresque qui précède les repas dans Homère, le moment où l'esclave apporte sur un bassin d'argent la belle aiguière d'or pour verser l'eau sur les mains des convives:

Χέρνιβα δ' ἀμφίπολος προχόῳ ἐπέχευε φέρουσα
Καλῇ, χρυσείῃ, ὑπὲρ ἀργύροιο λέβητος.

Le même usage s'est fidèlement conservé en Grèce et dans tout l'Orient. L'aiguière qui sert aujourd'hui, bien que de forme turque ou arabe, a toujours pour caractère spécial d'être munie d'un bec étroit et long; car il ne s'agit pas de verser l'eau à profusion, mais de la diriger sur les doigts en un mince filet. Plus d'une fois, assistant à la cérémonie du *nipsimo,* j'ai cherché dans mes souvenirs archéologiques quel pouvait bien être le vase antique employé en cette circonstance. Je ne doute pas que les vases en bronze de Dodone ne répondent à l'une des formes les plus élégantes et les plus caractéristiques de l'aiguière grecque.

Le nom de πρόχους est aussi appliqué à des vases employés dans les sacrifices, où l'ablution des mains et la libation de l'eau étaient des rites obligatoires[3]. Sur les monuments égyptiens, l'offrande de l'eau se fait avec un vase à long bec tubulaire et de dimension médiocre; en effet, dans les cérémonies du culte surtout, il suffisait de faire couler quelques gouttes sur le sol ou sur les mains du prêtre. L'usage sacré des vases de Dodone est prouvé d'un autre

[1] Lucien, *Amor.*, 39.
[2] Homère, *Odyssée*, IV, 50; VII, 172 (cf. XVIII, 397); Sophocle, *Antigone*, 430.
[3] Denys d'Halicarnasse, *Ant. Rom.*, II, 23.

côté par le lambeau de dédicace qui est encore attaché à l'un d'eux (pl. XXVI, n[os] 4 et 4 *bis*). La position irrégulière des lettres montre que l'inscription devait commencer le long de l'orifice et faire ensuite un angle pour descendre sur le col. Les deux caractères ΔΙ, qui seuls restent complets, comparés avec les traits qui les entourent, indiquent la dédicace Δι Ναιωι ou Διωναι, qui est commune sur les autres offrandes.

Ce qui confirme les observations qui précèdent, c'est que la forme que nous venons de restituer est la reproduction perfectionnée d'un type traditionnel encore beaucoup plus ancien. On le retrouve dans la poterie primitive des îles de la Grèce et jusque parmi les ruines des très-anciennes habitations recouvertes par les éruptions du volcan de Santorin, à une époque dont l'histoire n'a pas conservé le souvenir. M. François Lenormant, M. Albert Dumont, en ont publié des exemples, à la suite des fouilles géologiques exécutées par plusieurs de nos savants compatriotes, en premier lieu par M. Fouqué[1]. Les céramiques primitives de la Troade et de l'île de Chypre présentent aussi des formes approchantes. Dans ces grossiers vases de terre, le galbe est inélégant, l'anse est courte, ordinairement surbaissée, et s'est conservée ainsi dans toute une classe de vases étrusques en bronze; mais j'y retrouve le même orifice caractéristique, orné parfois de deux cercles grossièrement peints, qui occupent exactement la place des rondelles sur les vases de métal. Ces deux cercles ne sont autre chose que les espèces d'yeux, figurés sur un grand nombre de poteries primitives, comme décoration ou par suite de quelque idée superstitieuse : ils n'en sont pas moins l'origine des rondelles saillantes des vases de bronze, dont la céramique des beaux temps reproduisit

[1] *Revue archéologique*, nouv. série, vol. XIV, p. 427; vol. XVI, p. 141, pl. 16, et les articles de M. Fouqué, dans le journal *la Nature*, n[os] 213 et 214.

plus tard la disposition et le relief, par un nouvel échange entre les deux industries.

Le grand vase de la planche XXV (fig. 2) appartient aussi à la classe des vases à verser; mais il se distingue du type précédent par un orifice très-large. Il est apode; près de lui a été trouvé un anneau muni de deux appendices latéraux, qui lui servait de support. La vulgarité du travail et le type de l'inscription qui le consacre à Zeus Naïos et à Dioné doivent le faire considérer comme moins ancien que la plupart des autres offrandes découvertes à Dodone. La mention de l'agonothétat de Machatas, sans l'indication directe des donateurs, semble marquer une relation entre cette offrande et les jeux publics, sans doute ceux des Naïa.

Une observation à faire au sujet de ce vase et qui s'applique à plusieurs autres de formes et de proportions différentes, tels que phiales, aiguières, gobelets, etc. (pl. XXIII, n°s 1, 5 et 6; pl. XXIV, n°s 4, 5 et 5 *bis;* pl. XXVI, n°s 3, 4 et 4 *bis*), c'est que les inscriptions dédicatoires, gravées par des lignes de points, y occupent de préférence le contour de l'orifice. Cette particularité s'est retrouvée ailleurs, et notamment sur un cratère apode du musée du Louvre, provenant d'Athènes; le cercle plat qui entoure l'ouverture porte en lettres pointillées l'inscription suivante :

Αθηναιοι αθλ επι τοις εν τοι ποπλεμοι (*sic*)

Ce cratère de bronze ressemble exactement pour la forme de la panse à l'énorme vase en pierre d'Amathonte, sur le rebord duquel M. Héron de Villefosse a aussi constaté dernièrement les traces d'une inscription chypriote en caractères monumentaux. Sans sortir de notre musée, une œnochoé en terre peinte, de très-ancien style, trouvée à Tanagre, porte, répété deux fois, sur la panse et dans l'intérieur de l'orifice, le nom du potier. L'emploi très-an-

cien des métaphores, στόμα, *bouche*, χεῖλη, *lèvres*, pour désigner l'orifice des vases, n'est peut-être pas étranger à cette coutume, surtout si l'on en rapproche les vieilles formules de dédicace à la première personne, par lesquelles les objets inanimés étaient censés prendre la parole pour rappeler le nom du donateur ou de l'artiste. Il faut ajouter que, sur les vases à panse arrondie, cette place est la plus apparente et la plus commode pour la gravure de l'inscription.

On remarquera aussi dans les vases de Dodone de toute espèce et de toute grandeur une prédilection marquée pour les formes apodes. De là, le grand nombre de supports, ὑποστήματα, ὑποκρατηρίδια[1], qui se rencontrent dans la collection[2]. Le plus remarquable est celui qui a été offert à Zeus Naïos par le rhapsode Terpsiclès (pl. XXIII, n°s 2 et 2 *bis*), sans doute à la suite de quelque concours, qui pouvait se rapporter encore aux jeux des Naïa. Les supports dont il s'agit reposent ordinairement sur trois griffes, et les plus grands sont disposés comme de véritables trépieds, τριποδίσκοι. Le caractère vivant et expressif que la belle époque de l'art savait donner à ces griffes décoratives est digne de remarque. Les Grecs n'y voyaient pas les griffes du lion, mais celles du sphinx, dont leur imagination associait de préférence les formes fantastiques à celles de leur mobilier; c'est ce que montre l'épithète σφιγγόποδες appliquée par les auteurs aux lits de festin dont les pieds étaient sculptés en pattes d'animaux[3].

On peut classer à côté des vases les candélabres, λυχνοῦχοι, dont l'un, presque complet, est offert par un nommé Glaucon à Zeus Naïos et à Dioné (pl. XXV, n°s 3 et 3 *bis*). Je mentionnerai ici la petite roue en bronze de la planche XXVI (n° 1), la seule offrande

[1] Hérodote, I, 25. Pausanias, X, 16, 1. — [2] Planche XLI. — [3] Athénée, V, 197, a.

de la collection consacrée à la déesse Aphrodite, qui avait un sanctuaire séparé dans l'enceinte sacrée de Dodone. Ce pourrait être la roue d'un petit char, réduction votive d'un char véritable; cependant l'analogie des objets similaires me porterait plutôt à reconnaître une roulette détachée de la base de quelque grand candélabre ou d'un réchaud mobile. On trouve, parmi les bronzes étrusques, des figures servant de candélabres, portées ainsi sur une plate-forme roulante, sorte de petit chariot, dont les roues sont disposées comme celles des chars antiques[1]. Le Louvre possède un curieux spécimen de ces candélabres à roulettes; ils font penser aux trépieds merveilleux d'Héphæstos, qui retournaient d'eux-mêmes se ranger contre les murs du palais, grâce aux roues dont l'ouvrier divin les avait pourvus[2].

Les bijoux et les objets de parure, fibules, épingles, bracelets, anneaux, forment la partie la moins riche de la collection. A part quelques pièces en argent de peu de valeur, tout le reste est en bronze. Cependant les offrandes en métal précieux ne manquaient pas à Dodone, comme le prouvent quelques rares débris, parmi lesquels un fond de coupe à ombilic, φιάλη ὀμφαλωτή (pl. L, n° 17), et une belle palmette provenant d'une anse de vase (pl. L, n° 16), toutes les deux en argent avec des ornements dorés au feu; mais les objets de prix auront disparu les premiers dans le pillage. Ce serait une assez pauvre offrande que le miroir en bronze consacré à Zeus par Polyxéna (pl. XXV, n° 1), si la donatrice, par une inscription grossièrement tracée sur le métal, n'avait pris soin de rappeler qu'elle y avait joint une somme en numéraire. Le petit coffret offert par l'Athénien Philinos (pl. XXIV, n° 3), fait d'une feuille de bronze, simplement découpée et pliée comme notre

[1] *Museo etrusco al Vaticano*, vol. I, pl. 14. [2] Homère, *Iliade*, XVI, 375.

fer-blanc, donne lieu à une observation analogue, à moins que le contenu ne fût de quelque valeur.

Le seul instrument de musique est une cymbale (pl. LIV, n° 4), remarquable par la minceur du métal et par l'antiquité du système d'ornements en forme de petits cercles concentriques qui la décorent; l'*Archæologische Zeitung*[1] a publié deux objets du même genre, consacrés par des inscriptions, l'un à Coré, l'autre à Artémis.

Les armes défensives forment parmi les bronzes de Dodone une classe à part et des plus remarquables, qui donnent une idée du goût original et du beau sentiment plastique que les Grecs apportaient dans la décoration de leur armure. On y remarque surtout des débris de casques et de boucliers.

Un seul casque est assez bien conservé dans son ensemble (pl. LVI, n° 7) : il est de la forme la plus simple; c'est le casque à timbre ovoïde, à rebord légèrement évasé dont sont coiffés ordinairement les Dioscures et qui sur leur tête représentait, disait-on, la moitié de l'œuf maternel, τοῦ ᾠοῦ τὸ ἡμίτομον[2]. Ce casque, suivant une loi presque constante dans l'histoire de la métallurgie, représentait un type traditionnel, fabriqué primitivement dans une matière plus maniable : la forme était celle de l'ancien bonnet de cuir des Grecs, de la κυνῆ dont il avait conservé le nom. Un casque de cuir du même genre, dépourvu d'aigrette et de cimier, ἄλλοφος, ἄφαλος, appelé καταῖτυξ, était, aux temps homériques, la coiffure des jeunes guerriers, c'est-à-dire des simples soldats[3]. La forme de la κυνῆ était restée en usage particulièrement en Béotie; on sait que, dans la peinture de la bataille de Marathon, au Pœcile d'Athènes, les Platéens se faisaient reconnaître par leur bonnet béotien[4]. Xéno-

[1] Année 1876, pl. 3, p. 28.
[2] Lucien, XXVI, 1.
[3] Homère, *Iliade*, X, 257.
[4] Démosthène, *contre Néère*, 1377.

phon préférait aussi pour la cavalerie, au lourd casque corinthien à visière abaissée, le casque béotien, βοιωτιουργές, qui gênait moins la vue [1].

Les Macédoniens, qui avaient emprunté à la Béotie plusieurs de leurs usages militaires, portaient un casque de la même forme, perfectionné seulement par l'addition de deux joues mobiles, comme on le voit sur les petites monnaies d'argent de la Macédoine [2]. M. Carapanos possède une autre κυνῆ de bronze, trouvée dans un tombeau de la région du Pinde, sur le territoire des anciens Athamanes. Le galbe en est moins élégant, le métal plus épais que dans le casque de Dodone; mais c'est toujours le même type, qui était populaire parmi les tribus du nord de la Grèce.

Le casque grec de forme plus compliquée n'est représenté que par une série de pièces détachées et dépareillées, mais dont quelques-unes sont de véritables œuvres d'art: ce sont des couvre-joues, παρειαί, plaques mobiles qui se rabattaient pour couvrir le visage du guerrier. La plupart de ces plaques, épaisses et massives, sans autre décoration que la forme variée qui résulte de la découpure du métal, ont appartenu à des armes faites réellement pour l'usage de la guerre, bien que les deux lettres ΜΟ, qui sont gravées sur l'une d'elles (pl. LVI, n° 10), ne laissent guère douter qu'elles ne fussent aussi consacrées comme offrandes. Quelques pièces de choix, décorées avec un art admirable, mais fabriquées avec un bronze beaucoup plus mince et plus élastique, représentent au contraire des armes de luxe et de parade, dont le caractère votif est évident.

Mon savant confrère, M. de Witte, a décrit plus haut, avec sa

[1] Xénophon, *de Re equestri*, XII, 3.

[2] F. Bompois. *Examen chronologique des monnaies frappées par la communauté des Macédoniens*, pl. I, fig. 4.

compétence habituelle, celles de ces plaques qui portent des sujets en relief repoussés dans le métal; mais les plus extraordinaires sont peut-être encore celles qui semblent moulées sur la face du guerrier et qui en reproduisent les traits avec la fidélité d'un masque (pl. LV, fig. 1, 2, 4). Ce masque est traité en effet dans le beau style grec, avec le même soin que le visage d'une statue de bronze, mais en même temps avec le souci des nécessités propres à une pièce d'armure. Le contour des yeux est largement ouvert, sans doute pour éviter l'inconvénient que des hommes du métier, comme Xénophon, reprochaient à cette sorte de casque, celui de gêner la vue au moindre déplacement[1]; on remarquera, d'un autre côté, le soin que l'armurier a pris de relever les bords de l'échancrure, de manière à arrêter les coups obliques, qui auraient pu, en glissant sur le métal, atteindre cette partie délicate. Pour laisser la respiration libre, on a découpé aussi la place des narines et dessiné les lèvres entr'ouvertes. Le modelé des pommettes, le coin de la bouche, la courbe de la moustache, le relief de la barbe sont rendus avec une vérité qui devait communiquer une étonnante expression à la figure du soldat ainsi masqué de bronze.

L'une de ces pièces (n° 4) se ressent encore de la raideur du style archaïque. Dans une autre (n° 1), la barbe se trouve seulement *massée* et indiquée par sa forme enveloppante, d'après un parti pris de simplification d'un effet très-sculptural, qui appartient à la meilleure époque de l'art grec et que l'on observe notamment dans les bas-reliefs d'Olympie[2]. Enfin, un troisième type (n° 2), par un effet opposé, reproduit au naturel toutes les boucles et comme tous les brins d'une barbe frisée, avec ce soin minutieux

[1] Xénophon, *l. c.*

[2] Malheureusement le modelé de cette pièce n'a pas été bien rendu par le graveur.

du détail que l'on rencontre aussi dans quelques belles figures antiques en bronze. La collection étrusque du Vatican possède les deux joues mobiles d'un casque de travail analogue. On peut citer encore, sur les vases peints, la représentation d'un casque grec dont le frontal est décoré de manière à représenter une épaisse chevelure bouclée, comme celle que l'on voit aux statues du style éginétique [1]. Nous avons là le dernier mot du système par lequel le génie plastique des ouvriers grecs avait cherché à donner à toutes les parties de l'armure défensive les formes du nu et de la figure humaine, pour faire de l'hoplite comme une statue vivante et réaliser jusque dans le détail ce type des hommes d'airain, χάλκεοι ἄνδρες, qui parut à la fois si étrange et si redoutable aux anciens Égyptiens, la première fois qu'ils se trouvèrent en présence des soldats grecs [2].

Dans les lames de bronze assez minces, doublées sur elles-mêmes et courbées en arc de cercle, dont la planche XLIX (n[os] 19, 20 et 22) reproduit quelques fragments à une échelle malheureusement très-réduite, j'ai reconnu des débris de la bordure appelée ἄντυξ ou ἴτυς, qui entourait les boucliers ronds des Grecs et particulièrement ceux de cuir [3]. Cette partie, dans le bouclier idéal forgé par Vulcain, était décorée par les ondes du fleuve Océan : dans les exemples trouvés à Dodone, elle a pour décoration ordinaire l'ornement que nous appelons *entrelacs*, exécuté avec toute la finesse de la belle époque hellénique et compliqué parfois jusqu'à former une tresse à onze rangs. On voit d'autre part sur la planche LIII (fig. 24) une espèce de patte découpée, en bronze laminé, garnie de têtes de rivets et d'une sorte de fausse charnière : cette pièce me paraît aussi

[1] *Monumenti dell' Institut. di correspondenze archeol.*, volume VIII, planche 41, année 1867.

[2] Hérodote, II, 152.

[3] Homère, *Il.* VII, 118; Hésiode, *Boucl. d'Herc.*, 314.

avoir pu servir d'attache pour des courroies à l'intérieur d'un bouclier de cuir.

Les armes offensives en bronze sont très-rares à Dodone, relativement à celles de fer. C'est là un fait important à noter, bien que l'on ne doive pas en tirer de conséquences sur la fondation de l'oracle, déjà fameux aux temps homériques, c'est-à-dire en plein âge de bronze. La seule épée de ce métal recueillie par M. Carapanos est d'un type ancien (pl. LVII, n° 1). La lame, munie d'une forte nervure médiane en forme de tige arrondie, se rétrécit régulièrement jusqu'à la pointe, qui était très-aiguë, tandis que la base aplatie était engagée dans la poignée et fixée par des rivets. Deux courtes branches, très-sensiblement rabattues vers la main, formaient une sorte de garde, où elle entrait en partie.

Citons encore trois pointes de flèches (pl. LVIII, nos 16, 17 et 18) dont l'une, d'une forme particulière, ressemble exactement à une pointe du même métal, trouvée par M. Renan, en Phénicie, et à d'autres pointes de la collection égyptienne du Louvre. Une élégante hachette de bronze (pl. LIII, n° 4) à douille centrale, terminée d'un côté par une tête de marteau, de l'autre par un bec tranchant étroit et recourbé, est brisée en partie; mais deux hachettes du même modèle se trouvent parmi les bronzes antiques du Louvre, et les pointes qui dans l'une d'elles garnissent le marteau ne permettent pas de douter que ce ne fussent des haches de guerre. Quant aux petites plaques de la planche LIV (nos 6, 7, 9 et 10) aplaties en forme de haches, elles appartiennent à un type primitif, qui devait s'emmancher à l'aide d'une fente pratiquée dans le bois et serrée par une ligature. Des lames analogues existent parmi les bronzes égyptiens, mais elles n'ont pas les deux saillies latérales qui servaient à rendre l'emmanchement plus fixe. Quant au n° 6 de la même planche, cette lame s'attachait plus

simplement encore le long du manche à l'aide des deux appendices dont elle est pourvue; des haches en fer égyptiennes présentent la même disposition. On peut hésiter à ranger parmi les armes les grandes tiges aplaties de la planche LVI (n°s 1, 1 *bis*, 2, 3, 4 et 5). Il me paraît douteux que ces lourdes branches de bronze massif aient pu servir de bras à des arcs, même à des arcs votifs, malgré certaines apparences favorables à cette explication. Notons seulement que la courbe donnée à plusieurs de ces tiges, particulièrement au n° 1 *bis*, est une déformation et le résultat d'une torsion accidentelle, que la même pièce a été brisée et rattachée, dès l'antiquité, avec une agrafe très-faible, enfin qu'elle porte des traces d'emmanchement, dans les encoches grossières de l'extrémité qui n'est pas façonnée.

A côté des armes de bronze, il est naturel de placer les objets de même métal se rapportant au harnachement équestre. La planche LII (n° 1 à n° 9) contient plusieurs pièces qui appartiennent certainement à cette intéressante catégorie. La forme des éperons grecs, μύωπες, était déjà connue par plusieurs exemples. La pièce n° 7, sorte de balancier percé de trois trous et courbé en S, est l'une des barres latérales d'un mors de bridon, comme étaient ceux des anciens. Par le trou du milieu passait l'extrémité du mors proprement dit, terminé par une tête en forme de gland, dont le fragment n° 9 donne un spécimen. Les deux autres trous portent encore des rubans de métal, qui marquent les attaches d'une rêne divisée en deux lanières : cette disposition se retrouve dans un grand nombre de mors antiques, assyriens, grecs, italiens, gaulois, malgré la variété des formes capricieuses données aux barres latérales du mors[1]. Dans le harnachement en

[1] Sur ce sujet, comparer principalement Gozzadini, *De quelques mors de cheval italiques*.

bronze des chevaux de marbre du char de Mausole[1], elles sont courbées, non en S, mais en C; dans un très-beau mors grec de notre Musée d'artillerie, on voit à la place des barres des plaques découpées en croissant[2]; mais le principe reste toujours le même. Dans ces deux exemples, on retrouve aussi des pièces semblables aux crochets nos 5 et 8, servant à rattacher le mors aux brides de la têtière : si dans le n° 8 ce crochet paraît trop ouvert, c'est probablement qu'il a été forcé. C'est peut-être aussi une garniture de bride, παρήιον[3], que la rondelle en bronze n° 19, munie de passants pour assujettir deux courroies à leur point de croisement. On connaît l'histoire de Cimon consacrant un mors de cheval à Minerve[4] : les jeux des Naïa offraient particulièrement à Dodone un motif pour de pareils ex-voto.

Il est difficile de croire que la plupart des armes en fer, ramassées parmi les ruines de Dodone (Pl. LVII, nos 2 à 12 et Pl. LVIII, nos 1 à 15), soient des offrandes religieuses, malgré le curieux exemple d'une strigile de ce métal portant une longue inscription votive[5]. Elles peuvent provenir aussi d'un dépôt, ὁπλοθήκη, établi pour la défense du sanctuaire. L'élégance des formes, le soin avec lequel sont tracées les nervures et les raies décoratives, n'en marquent pas moins une époque où l'art de travailler le fer était fort avancé. Parmi les spécimens remarquables, il faut citer surtout les grandes piques au long fer effilé de la planche LVII (nos 7, 8 et 9), et sur la même planche (n° 2) une épée, dont la lame, emmanchée comme la précédente, s'amincit rapidement à la base pour s'élargir vers la pointe en forme de spatule allongée[6]. Si les peintures de vases nous font connaître beaucoup

[1] Newton, *Halicarnassus.*, p. 103.

[2] C. 26, 3. C'est la forme qui se rapproche le plus des bas-reliefs assyriens et des peintures de vases grecs.

[3] Homère, *Iliade*, IV, 142.

[4] Plutarque, *Cimon.*

[5] Planche XXVI, fig. 8 et 8 *bis*.

[6] Le même amincissement se retrouve,

de particularités de l'armement traditionnel des anciens Grecs, elles ne nous renseignent pas au même degré sur les modifications souvent profondes qu'y introduisirent postérieurement les hommes de guerre comme Iphicrate [1], les grands généraux thébains et les rois de Macédoine : sous ce rapport les armes de fer de Dodone ouvrent à l'étude un champ nouveau.

Il faut remarquer d'autre part que, l'Épire confinant aux tribus barbares du nord et du centre de la péninsule, Illyriens, Péoniens, Dalmates et autres, on s'explique facilement la présence parmi ces armes perfectionnées de certains types étranges et d'un travail plus rude (planche LVII, figures 4, 10, 12). L'espèce de sabre ou de grand couteau à un seul tranchant, μάχαιρα, κοπίς, ξυήλη, dont nous avons un fragment dans le n° 5 de la même planche, n'était pas cependant étrangère aux Grecs. M. Carapanos possède une arme de ce genre, parfaitement conservée, qui a été trouvée avec le casque en bronze mentionné plus haut, dans un tombeau de l'Athamanie. La poignée se termine par une tête de cigogne en fer qui se recourbe de manière à former sur la main une garde, entr'ouverte seulement sur un point; le tranchant présente un angle très-prononcé, qui rappelle assez la forme du yatagan albanais. Xénophon préférait pour la cavalerie, au ξίφος ordinaire, une sorte de couteau ou de sabre, μάχαιρα, κοπίς, qui pouvait frapper de taille [2]. On en voit d'analogues sur plusieurs vases peints, notamment dans la célèbre peinture du sac de Troie, où Néoptolème, le héros national de l'Épire, s'est armé justement d'un large couteau de ce genre, pour le massacre de Priam et de ses enfants [3]. Sur un autre vase, le couteau avec lequel se

mais moins prononcé, dans les épées de bronze de l'Irlande, du Danemark et de la Suède.

[1] Diod., XV, 44. Xénoph., *Hellén.*, IV, 4, 15.

[2] Xénophon, *de Re equestri*, XII. 11, cf. *Anabasis*, IV, 7, 16, et 8, 25. Pollux, *Onomasticon*, I, 136, 137.

[3] *Museo Borbonico*, XVI, pl. 41.

défend un géant terrassé par Bacchus, porte la garde caractéristique des armes de cette classe [1].

Pour épuiser les richesses de la collection formée par M. Carapanos, il resterait encore à étudier une multitude d'instruments et d'objets divers, la plupart en bronze ou en fer, quelques-uns en plomb, en os, en ivoire, en terre cuite, qui méritent presque tous l'attention des archéologues. Mais, n'ayant voulu donner ici qu'une idée générale des principales antiquités qui intéressaient l'étude de l'industrie hellénique, je ne pousserai pas plus loin une recherche qui demanderait de longues et minutieuses comparaisons. Je me contenterai de signaler, en terminant, trois pièces qui se rapportent à l'architecture et à la construction chez les anciens. L'une, en bronze (Pl. LII, nº 21), est une pièce de serrurerie antique, destinée à être scellée dans le jambage d'une porte et à servir d'arrêt pour une clanche mobile; le métal porte encore les traces du battement de la clanche [2]. La deuxième, en fer (Pl. LIII, nº 14), est un barreau de grille, θριγκός, θριγκίον, muni à la base d'une traverse en croix, disposée pour en affermir l'encastrement sur la crête d'un mur de clôture. Le troisième, en terre cuite (Pl. LXI, nº 11), est une tuile grecque, timbrée d'une élégante palmette et de deux lignes de caractères de l'époque macédonienne; ce sont deux noms propres au génitif, dont le premier, suivant l'analogie des inscriptions du même genre, doit être déterminé par le mot ἔργον sous-entendu, et désigne le fabricant, un certain *Apollodoros* fils de *Lysanias*.

Quant aux autres menus objets ayant servi aux usages les plus variés, on les étudiera facilement dans les planches où M. Carapanos, avec une véritable libéralité envers la science, a

[1] Millingen, *Ancient unedit. Monum.*, pl. 25.

[2] Pour être bien comprise, cette pièce doit être placée verticalement, et non couchée, comme dans la figure.

tenu à ce que tous les types intéressants fussent représentés par des figures. En effet, pour les petits monuments de ce genre, trop souvent négligés dans les ouvrages qui traitent de l'antiquité grecque, le premier point était qu'ils fussent reproduits fidèlement par le dessin et en aussi grand nombre que possible. Cette abondance de renseignements sur l'industrie des Hellènes, depuis les temps qui touchent aux origines de l'art jusqu'à l'époque macédonienne, sera un des grands services rendus aux études archéologiques par les découvertes de Dodone.

TABLE DES MATIÈRES

DEUXIÈME PARTIE.

Étude historique sur Dodone, sur son origine et son influence dans le monde hellénique et sur tout ce qui concerne ses temples et son oracle.

Paris. — Typographie Georges Chamerot, rue des Saints-Pères, 19. — 6149.

ERRATUM

Pag.	47,	*ligne*	18,	*lire:*	pl. XXVI, n° 2, *au lieu de:* pl. XXIV, n° 2.
»	104	»	18	»	une partie de ces débris, *au lieu de:* tous ces débris.
»	222	»	15	»	pl. XLV, *au lieu de:* pl. LXV.

